

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

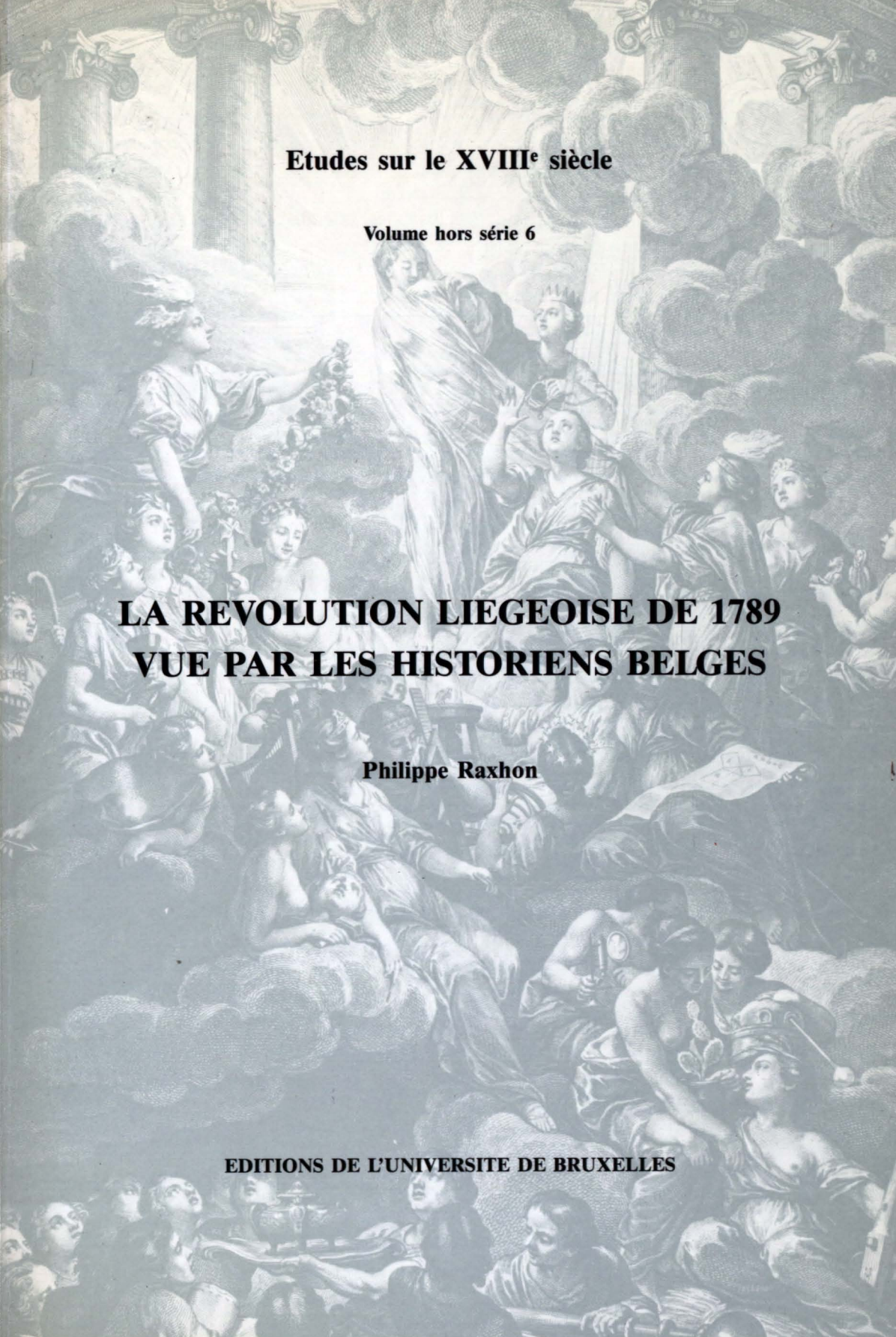
RAXHON Philippe, "La révolution liégeoise de 1789 vue par les historiens belges" in *Etudes sur le XVIII^e siècle*, Volume hors-série 6, Editions de l'Université de Bruxelles, 1989.

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
<http://www.editions-universite-bruxelles.be/>

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>



Etudes sur le XVIII^e siècle

Volume hors série 6

**LA REVOLUTION LIEGEOISE DE 1789
VUE PAR LES HISTORIENS BELGES**

Philippe Raxhon

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

GROUPE D'ETUDE DU XVIII^e SIECLE

Directeur: R. Mortier

Secrétaire: H. Hasquin

Pour tous renseignements, écrire à M. Hasquin

Faculté de Philosophie et Lettres

Université Libre de Bruxelles

50, av. F.D. Roosevelt — 1050 Bruxelles

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Avenue Paul Héger, 26 — 1050 Bruxelles — Belgique

**La Révolution liégeoise de 1789
vue par les historiens belges (de 1805 à nos jours)**

Etudes sur le XVIII^e siècle

Volume hors série 6

**LA REVOLUTION LIEGEOISE DE 1789
VUE PAR LES HISTORIENS BELGES
(de 1805 à nos jours)**

Philippe Raxhon

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

I.S.B.N. 2-8004-0973-8

D/1989/0171/13

**© 1989 by Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1050 Bruxelles (Belgique)**

Imprimé en Belgique

Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur le Professeur P. GERIN, notre maître, qui nous conseilla dans nos démarches, nous guida dans l'effort, nous éclaira sur le chemin de la recherche, et dont la confiance a si souvent restauré la nôtre.

Nous remercions aussi Monsieur le Professeur E. HELIN et Monsieur le Professeur J.-P. MASSAUT qui ont accepté de lire notre mémoire de licence, et avec qui nous avons aimé apprendre l'histoire, eux qui nous ont appris à l'aimer.

Nous exprimons également notre gratitude à Monsieur le Président H. HASQUIN, qui a accueilli si chaleureusement le fruit de notre labeur.

Enfin, nous remercions Monsieur J.-M. DUFAYS, chercheur à l'U.L.B. qui a relu notre texte avec une infinie patience, et dont les conseils furent précieux.

Abréviations

Pour éviter les confusions, nous en faisons un usage limité.

- A.F.A. : Annales de la Fédération archéologique.
- A.H.E.S. : Annales d'histoire économique et sociale.
- A.H.L. : Annuaire d'histoire liégeoise.
- B.C.R.H. : Bulletin de la Commission royale d'histoire.
- B.I.A.L. : Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
- B.N. : Biographie nationale.
- C.R. : Compte rendu.
- L.V.W. : La Vie wallonne.
- R.B.P.H. : Revue belge de philologie et d'histoire.
- R.H.E.S. : Revue d'histoire économique et sociale.
- R.H.M. : Revue d'histoire moderne.
- R.U.B. : Revue de l'Université de Bruxelles.

Combien un Liégeois qui a vécu soixante ans n'a-t-il pas vu d'événements !¹.

¹ LOEBEL, *Lettres sur la Belgique*. Bruxelles, 1837, p. 31.

Introduction

Il est des dates qu'il suffit de prononcer pour qu'apparaissent des images. « 1789 » est l'une d'entre elles. Associée à la Révolution française, elle marque la rupture d'un monde avec un autre, et symbolise l'aurore chaotique, grandiose, de l'époque contemporaine, celle dont nous sommes les acteurs vivants.

Mais la Révolution française est elle-même incluse dans un mouvement immense, de dimension atlantique, et dont les effets ne manquèrent pas de secouer la principauté de Liège, qui connut sa propre révolution. Cet événement local attira l'attention des historiens dont chacune des approches est révélatrice, d'une part du contexte dans lequel elle s'élabora, et d'autre part de la motivation de modifier ce contexte. C'est la convergence de ces deux facteurs, au travers d'un événement historique les catalysant, que nous allons étudier à présent¹.

Par Révolution liégeoise, nous entendons les épisodes révolutionnaires compris entre le 18 août 1789, première journée révolutionnaire, et le 1^{er} octobre 1795, lorsque la principauté est réunie à la République française. Evidemment, ces limites chronologiques ne sont que des points de repère ; nous nous autorisons à les dépasser lorsque l'intelligibilité de notre sujet le nécessitera.

Les historiens que nous abordons peuvent être nés hors de nos frontières ou avoir publié sous d'autres latitudes, pourvu qu'ils aient vécu en Belgique et

¹ Cette étude est constituée par la matière de notre mémoire de licence en histoire (Université de Liège, année académique 1986-87). En outre, pour des impératifs de publication, nous avons considérablement réduit notre bibliographie, en ne retenant que les principaux titres dont nous avons fait usage.

aient participé à la vie intellectuelle de ce pays², même si nous intégrons un certain nombre de considérations sur le cadre historiographique français dans ses rapports avec l'historiographie belge.

Nous savons ce que ce choix a d'arbitraire et d'appauvrissant mais il ne nous était pas possible d'évoquer le regard des historiens étrangers. Un travail semblable compléterait pourtant le nôtre, puisque des historiens français, anglais et surtout allemands se penchèrent sur la Révolution liégeoise.

Par ailleurs, l'anachronisme saute aux yeux si l'on sait que l'Etat belge n'existe pas avant 1830-31, et donc les historiens de citoyenneté belge non plus, alors que nous débutons notre étude en 1805. Néanmoins, dans le cadre des 25 années suivantes, nous avons pris en considération les historiens vivant sur le territoire de la Belgique actuelle et qui eurent une influence sur les historiens postérieurs à 1830.

Notre couverture chronologique de 180 années comportait deux risques majeurs. Dans notre cas, la production historiographique étant proportionnelle à la longueur du temps écoulé, nous dûmes intégrer dans deux cents pages une matière énorme qui nous réduisit quelquefois au survol³. En outre, nous sommes impliqué corps et âme dans notre sujet puisque nous remontons jusqu'à nos jours, évacuant la sécurité du recul⁴. Nous avons eu conscience des pièges qui nous guettaient, mais le désir de les dépasser fut plus fort, comme la volonté d'en assumer pleinement les conséquences. C'est pourquoi notre travail doit être considéré comme un modeste point de départ, une réflexion susceptible d'être corrigée, une tentative fragile.

Notre démarche fut axée sur la consultation systématique de l'ensemble des publications postérieures à 1805 ayant trait de près ou de loin à la Révolution liégeoise de 1789. Notre travail en bibliothèque, après un dépouillement de longue haleine, constitue la base du présent exposé. Au cours de nos investigations, et parfois par hasard, nous avons notamment constaté combien pourrait être riche une étude consacrée à la presse belge et la Révolution de 1789, ainsi qu'au souvenir de la Révolution liégeoise dans la littérature dialectale ou dans les périodiques et journaux des mouvements wallons. De telles études seraient le prélude d'une plus vaste synthèse sur la réception et la perception du phénomène révolutionnaire liégeois hier et aujourd'hui⁵.

² Nous nous sommes permis quelques entorses à cette règle. En temps utile, nous les signalerons au lecteur. Les travaux d'auteurs comme le Français H. Sage ou le Chinois Orient Lee sur notre révolution ne pouvaient pas être négligés.

³ Plusieurs questions que nous soulevons mériteraient des études particulières.

⁴ La conception du tableau récapitulatif du chapitre V s'en trouve modifiée. D'autre part, nous avons réduit les informations purement biographiques au minimum, pour l'ensemble de notre travail.

⁵ Des pistes sont ouvertes, comme par exemple une enquête plus approfondie sur le rapport entre la dénomination des rues de Liège, le souvenir de la Révolution et l'attitude de la presse liégeoise.

L'historiographie définit d'une part la production des supports d'une histoire et d'autre part l'étude des caractères de cette même production. Mais, l'historien qui se retourne sur ses pairs n'entreprend-il pas une démarche illusoire ou même stérile, voire bien pire, complaisante ? L'amour de la chapelle est aussi un vice d'historien.

C'est un élément dont il faut tenir compte. En outre, un danger plus grave doit être pris en considération et que nous identifions au décalque excessif du milieu sur l'œuvre. Par exemple, nous pensons que la réhabilitation du régime administratif français en Belgique à travers la personnalité du commissaire Bouteville analysée par E. Hubert dans les années 1920⁶, résulte davantage de l'étude critique d'une correspondance par un scrupuleux érudit, que du revirement d'une opinion publique belge en faveur de la France après les années tragiques de la première guerre mondiale, entraînant de facto l'école historique belge dans ce mouvement. Nous plaçons pour l'esprit critique de l'historien même si, bien sûr, l'influence du contexte historique est considérable. Cette attitude de notre part vise à un objectif simple : la conservation de la crédibilité de l'historien. En effet, si l'historien n'est plus considéré comme un être de raison, il perd sa raison d'être. Si, dans une certaine mesure, il est prisonnier de ses choix, il n'en est pas pour autant la victime expiatoire et larmoyante, sorte d'individu désolé porte-parole des causes en vogue. Bien sûr, notre étude montrera que souvent ces dernières ont le dessus, mais qu'importe car l'historien peut avoir conscience du parasitisme imposé à son œuvre. D'ailleurs, si l'historien est dupe de ses choix, qui ne le sera pas ? L'historien, même inclus dans son époque, s'en exclut parce qu'il modifie. L'historien modifie dès qu'il touche, et c'est le mouvement composé de l'ensemble de ces modifications opérées par les générations d'historiens qui peut devenir une référence à la liberté de la pensée humaine. Dans cet exposé, nous assisterons à l'affrontement de tendances, à leurs déchirures, aux victoires et aux défaites, aux aléas des découvertes, aux faiblesses des découvreurs, parfois à leur lâcheté, mais nous reconnaitrons d'abord le mouvement perpétuel de l'interrogation qui n'est pas une amère substance mais la racine de l'homme. Alors, cette vaste fresque qu'est la Révolution de 1789, cette forge intense où se concentrent tant de querelles, où tant de liens se nouent, n'occultera pas la source de l'histoire, c'est-à-dire l'effort toujours renouvelé de chaque historien dans la condamnation, la défense ou l'explication de cette révolution. C'est leur effort humain, parce qu'il est celui de l'esprit en mouvement, que nous voulons comprendre et non juger, et dont nous retiendrons par-dessus tout, au-delà des sèches et éphémères conclusions, la rassurante beauté.

⁶ E. HUBERT, *Correspondance de Bouteville*, Bruxelles, 1928-1934, 2 t.

Chapitre I

Bribes de souvenirs et prémices d'histoires, quelques jalons tracés. 1805-1830

« Nos parents et leurs vieux amis, Liégeois de mœurs et d'habitudes aussi bien que de naissance, parlaient de visu et de auditu de Chestret, de Fabry, de Donceel, de Levoz, de Bassenge, de Delle Creyer, etc. Mon père avait été voir li rossai prince (Hoensbroeck le Roux) gisant dans sa chapelle ardente. Un jour, on nous montra le sec Piret (l'avocat du prince-évêque), qui se mourait dans l'isolement. Le gendre de Fyon (le général verviétois) nous a contraint bien des fois à l'écouter raconter maints épisodes de l'époque révolutionnaire. Il accentuait et se cravatait à la manière des Incroyables de 1794, etc. Ces ressouvenances nous ont été utiles. Nous avons mieux saisi le sens des témoignages contemporains. Nous avons pu conserver à chaque incident sa valeur véritable. »¹

F. HENAU, 1874.

Les auteurs sur lesquels nous allons nous pencher étaient adultes en 1789. Tous vécurent une succession effrénée de régimes politiques qui les a contraints à une souplesse intellectuelle hors pair. Leur faculté d'adaptation est remarquable, mais elle s'accompagne d'un sentiment d'insécurité permanente, voire d'hostilité qui les prive d'un regard critique, autre qu'amer, qui oriente leurs récits et qui est le fruit de déboires personnels bien entendu liés aux troubles dont ils ont souvent fait les frais ; pas un seul des littérateurs que nous évoquerons n'a vécu dans l'indifférence la période de transition que constitue la charnière du XVIII^e et du XIX^e siècle.

¹ F. HENAU, *Histoire du Pays de Liège*, 3^e éd. Liège, 1874, t. II, p. 578.

Quant à leurs méthodes de travail, elles se rapprochent davantage de celles du chroniqueur que de celles de l'historien tel que nous le concevons aujourd'hui. Ils exercent avant tout leur talent d'écrivain au détriment de la science historique; ce dont nous ne pouvons leur faire grief car ils ont le mérite du pionnier, avec la maladresse qui accompagne tout premier pas. Mais ils ouvrent des pistes qui se révéleront fécondes aux historiens qui les suivent. Hommes de cabinet goûtant au pittoresque d'une langue savoureuse autant qu'à la morale que son élégance favorise, il y a cependant quelque chose du geste du semeur dans leurs intarissables jets de plume. En effet, des brefs extraits, que nous présentons ici, de prestigieux historiens postérieurs sauront encore en tirer parti, le moment venu de présenter, à leur tour, leur Révolution liégeoise de 1789.

1. L.D.J. DEWEZ et H.-N. DE VILLENFAGNE

Ces deux historiens sont des précurseurs, Dewez est considéré comme le premier auteur d'une *Histoire de Belgique*²

et De Villenfagne est

le premier représentant de l'historiographie nouvelle à Liège³.

Dewez fut un homme qui s'est parfaitement adapté aux régimes politiques qui se sont succédé entre 1789 et 1831, comme son œuvre historique en témoigne. De tendance vonckiste pendant la Révolution brabançonne, il se rallia à la République française⁴, puis à l'Empire en exerçant les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Hubert. L'Empire effondré, il jeta son dévolu sur le régime hollandais qui sut le récompenser, comme le fit d'ailleurs quelque temps plus tard le nouveau régime belge pour son zèle rafraîchi. Son premier ouvrage important⁵ fut publié à un moment où Napoléon Bonaparte avait assis solidement son pouvoir personnel sur un trône, et durci le ton face aux anciens révolutionnaires récalcitrants. Bien que l'histoire de Liège soit exclue de sa première histoire de Belgique, on peut y percevoir l'esquisse de quelques-

² J. LEJEUNE, *Belges et Liégeois aux origines d'une historiographie nationale*, dans, *A.H.L.* Liège, 1980-81, t. XXI, p. 51. Cet article contient une bonne analyse des œuvres de Dewez (p. 51 à 68), dans lesquelles Lejeune voyait trois innovations: le début de l'histoire de Belgique ramené à la conquête de César, la recherche d'une unité dans les territoires belges issus d'un Empire romain démembré, et le terme même de «Belgique» se substituant à l'expression de «Pays-Bas autrichiens» dans les titres de ses livres. Précisons que Dewez est le premier auteur d'une histoire de Belgique en français.

³ M.A. ARNOULD, *Historiographie de la Belgique. Des origines à 1830*. Bruxelles, 1947, p. 64.

⁴ Y.F.-V. GOETHALS, *Lectures relatives à l'Histoire des sciences, des arts, des mœurs et de la politique en Belgique et dans les pays limitrophes*. Bruxelles, 1837, t. IV, p. 322: «Lors de la révolution française (...) il se laissa emporter par le torrent de la démocratie».

⁵ L. DEWEZ, *Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César*. Bruxelles, 1805-1807, 7 t.

uns des arguments qui feront la force de l'historiographie belge hostile à la Révolution française. En premier lieu, on y trouve la cassure idéologique opérée par la publication du décret du 15 décembre 1792⁶ qui dévoile selon Dewez les réels desseins politiques et économiques des Conventionnels, c'est-à-dire la soumission des populations belges et l'exploitation systématique de leurs richesses au profit d'une France nouvelle en pleine expansion révolutionnaire. En revanche, si Dewez constate que la pratique de l'oppression légalisée exaspéra les Belges auxquels on imposa par la ruse et la violence la réunion à la République, il ne doute pas que

si, avant l'invasion de leur pays, on avait proposé la réunion aux Belges, ils ne l'eussent unanimement votée avec enthousiasme⁷.

Ce qui traumatisa les Belges,
c'est la conduite frénétique de ces démagogues forcenés ...⁸

En effet, Dewez, à cette époque de sa vie, ne voit pas dans la réaction francophone des Belges la traduction d'un sentiment national bafoué ou d'une volonté d'indépendance unanime, dans la mesure où l'attachement à ce qu'il appelle erronément

l'antique constitution du pays (...) n'était pas universel⁹,

et parce que le Rhin constitue une frontière naturelle dont l'évidence sautait même aux yeux des Belges. C'est pourquoi, en définitive,

le réunion a donc remis les Belges à la place que la nature leur avait assignée¹⁰.

En réalité, sa prétendue défense des intérêts belges n'est que l'alibi qui lui permet de fustiger la mouvance jacobine que le despotisme napoléonien s'efforçait d'étouffer définitivement. Il s'agit pour Dewez d'applaudir à la politique de l'empereur en soulignant les désordres des révolutionnaires de l'An II dont

⁶ Les articles 1 et 2 abolissent la féodalité, les privilèges, suppriment les autorités existantes et chargent les généraux français de convoquer des assemblées électorales pour établir les administrations provisoires. L'article 3 privait du droit électoral les anciens fonctionnaires, les nobles et les membres de certaines corporations, mais il sera rapporté. Les articles 4 et 5 autorisent la séquestration des « biens meubles et immeubles appartenant au fisc, au prince, à ses fauteurs, adhérents et satellites volontaires, aux établissements publics, aux corps et communautés laïques et religieux ». Les articles 6 et 7 concernent l'envoi de commissaires français. L'article 8 marque l'établissement d'un nouveau régime basé sur la souveraineté nationale se substituant à l'Ancien Régime. Bref, ce décret incarne la mise en application de la politique révolutionnaire française sur le territoire de la Belgique actuelle.

⁷ L. DEWEZ, *op. cit.*, 1807, t. VII, p. 218.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Id.*, p. 217.

¹⁰ *Id.*, p. 216.

Napoléon entend bien évidemment se distinguer. A l'heure où Dewez écrit, le règne des intrigans et des factieux est passé ; les plaies de l'état sont fermées : une main puissante a rétabli l'ordre, a rappelé la justice exilée, a relevé les autels renversés...¹¹

Dewez est d'abord un fonctionnaire impérial, il ne fait pas de différence entre Belges et Liégeois dans l'épopée révolutionnaire française, il ne constate que l'existence d'une grande nation et d'un grand empereur intimement unis après une période d'anarchie fomentée par les odieux émissaires¹²

de la Convention. Toutefois, dans son *Abrégé de l'Histoire de Belgique* qui date de 1817¹³, son ardeur bonapartiste s'est singulièrement apaisée ; mais il exerçait alors, et ce jusqu'en 1830, les fonctions d'inspecteur des athénées et de collèges pour le compte du gouvernement hollandais. Quant à son *Histoire du Pays de Liège*, parue en 1822¹⁴ et qui se distingue de l'histoire de Belgique, elle mérite que l'on s'y attarde. Dewez y évoque, pour la première fois en ce qui le concerne, l'originalité liégeoise, et celle-ci est constitutionnelle : Si maintenant on considère l'Etat de Liège sous le rapport de la constitution, on sera étonné d'y trouver, dans des siècles d'ignorance, tous les grands principes qu'on évoque dans celui-ci, qui est qualifié de siècle des Lumières. On y voit en effet, consacrées dans les lois liégeoises, des dispositions non seulement sages, mais libérales¹⁵.

Dans cet ouvrage, cinq pages sont entièrement consacrées à la Révolution liégeoise. C'est bien d'une révolution¹⁶

qu'il s'agit, mais

dont la cause si on la considérait que par rapport à l'objet en lui-même, paraîtrait bien futile et bien mince ; car il ne s'agissait que des jeux de Spa¹⁷.

Dewez voit dans le propriétaire Levoz¹⁸ un habile spéculateur appuyé sous main par des hommes puissans qui avaient intérêt à le soutenir¹⁹

¹¹ L. DEWEZ, *op. cit.*, p. 218. L'allusion au Concordat est flagrante.

¹² *Ibid.*

¹³ L. DEWEZ, *Abrégé de l'Histoire de Belgique*. Bruxelles, 1817, 602 p. Trois pages seulement (557 à 559) sont consacrées aux Révolutions brabançonne et française.

¹⁴ L. DEWEZ, *Histoire du Pays de Liège*. Bruxelles, 1822, 2 t., XIII - 346 et 356 p.

¹⁵ *Id.*, p. II.

¹⁶ L. DEWEZ, *op. cit.*, p. 326. Il réduit sa portée en ne lui découvrant qu'une cause unique qu'il veut dérisoire.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Marchand liégeois dont l'établissement de sa salle de jeux spadoise est à l'origine d'un conflit institutionnel perçu comme l'occasion de la Révolution liégeoise.

¹⁹ L. DEWEZ, *op. cit.*, p. 328.

et pour qui la référence aux libertés liégeoises ne fut qu'un subterfuge pour dresser la nation contre le prince-évêque dont les mesures prises à l'encontre des maisons de jeux étaient inspirées par le désir légitime de maintenir l'ordre public. L'auteur demeure néanmoins prudent. Et ce souci est lié à l'époque à laquelle il rédige; en effet,

lorsque l'esprit de parti peut n'être pas encore éteint, comment l'historien pourrait-il donner une juste idée d'une révolution sur les principes de laquelle les opinions sont encore si divisées?²⁰

Ceci dit, le manque de recul chronologique qu'il invoque ici ne l'empêche pas de prendre la défense de Hoensbroeck, et sa conclusion aboutit à la condamnation non seulement de la Révolution liégeoise, mais encore de tout processus révolutionnaire en général:

Il n'est donc de cette révolution comme de toutes les autres: les principes peuvent en être justes, (...) mais les excès qu'elles amènent sont souvent plus terribles que le mal auquel on voulait remédier²¹.

Son *Histoire Générale de la Belgique* de 1826-1828²² et son *Cours d'histoire de Belgique* de 1833²³ écartent Liège, alors que la Révolution brabançonne et l'intervention française sont abondamment commentées. Ainsi, nul doute que Liège occupait une place à part dans la conception que Dewez se faisait de l'histoire de Belgique.

Son contemporain, H.N. de Villenfagne D'Ingihoul, chanoine de la collégiale de Tongres, fut bourgmestre de Liège en 1791. Il appartint au conseil privé de Hoensbroeck et fut député de l'ordre équestre aux Etats de la principauté²⁴. Il s'est également distingué dans de nombreuses publications historiques et littéraires dont la plus importante s'intitule *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*²⁵. Comme Dewez, il étudie les particularités des institu-

²⁰ *Ibid.* « je ne pense pas que le tems soit encore venu de traiter cette révolution, moins encore de la juger. Les faits sont trop récents, et les opinions trop partagées ».

²¹ *Id.*, p. 329-330. Selon l'historien français Mignet, les révolutions s'organisent selon un schéma qui leur est commun à toutes, et connaissent un déroulement similaire empreint de violence. Ce « fatalisme historique », comme l'appelle J. Godechot, se retrouve chez Dewez.

²² L. DEWEZ, *Histoire Générale de la Belgique*. Bruxelles, 1826-1828, 7 t.

²³ L. DEWEZ, *Cours d'Histoire de Belgique*. Bruxelles, 1833, 2 t.

²⁴ M. YANS, *Notice sur H. De Villenfagne*, dans, *B.N.*, Bruxelles, 1936-38, t. XXVI, col. 759, reproche à De Villenfagne d'être « comme historien (...) victime de ses conceptions politiques », et n'hésite pas à le qualifier de « bastion de l'ancien régime ». Il lui reconnaît toutefois la qualité de faire partie des défricheurs de l'historiographie liégeoise contemporaine. Cf. H. HELBIG, *A propos du cinquantième anniversaire de la mort de Villenfagne*, dans, *B.I.A.L.*, Liège, 1874, t. XII, p. 489 à 493.

²⁵ H. DE VILLENFAGNE, *Recherches sur l'Histoire de la ci-devant Principauté de Liège*, Liège, 1817, 2 t.

tions liégeoises²⁶, mais avec le sentiment de faire œuvre de novateur²⁷. Par ailleurs, l'affaire des jeux de Spa occupe dans son récit une place disproportionnée. Il en tire les mêmes conclusions que Dewez. De Villenfagne relève cependant une cause plus générale et plus profonde de la Révolution liégeoise, le fait que les Liégeois

étaient frappés de cet esprit de vertige et d'innovation qui fermentait dans presque toutes les têtes : maladie terrible qui fut le fatal avant-coureur des scènes révolutionnaires qui ont ensanglanté et bouleversé l'Europe²⁸.

Déjà apparaît chez De Villenfagne l'idée que la Révolution liégeoise s'insérerait avant tout dans le contexte d'une Europe en mutation. Mais la cause directe demeure l'affaire spadoise :

c'est (...) de ce procès [que] sortirent, comme de la boîte de Pandore, tous les éléments de la rébellion, appelée avec emphase *l'heureuse révolution* [souligné par l'auteur] qui éclata dans Liège en 1789²⁹.

De Villenfagne, au cours de ces ouvrages, résume l'histoire liégeoise à une lutte perpétuellement renouvelée autour de questions constitutionnelles entre, d'une part, un évêque temporisateur et, d'autre part, une minorité d'intrigants s'appuyant d'une manière éhontée sur un peuple béat et qui surgit de l'Etat noble ou de l'Etat tiers invoquant, pour prendre le pouvoir, les principes législatifs d'une des nations les plus libres du monde. Ainsi, l'auteur ne cache pas la méfiance que lui inspire tout pouvoir qui n'est pas autocratique, comme celui accordé aux bourgmestres, c'est-à-dire au pouvoir civil :

une révolution éclate-t-elle dans ses murs [ceux de Liège] ? ou ils [les bourgmestres] l'ont presque toujours provoquée, ou ils y ont joué les principaux rôles. (...) ces bourgmestres n'ont respiré longtemps, pour mieux parvenir à leur but, qu'une indépendance démocratique, travaillant continuellement à diminuer la puissance de nos Princes, pour augmenter leur autorité³⁰.

Remarquons enfin que De Villenfagne opère un mouvement analogue à celui de Dewez quand il condamne le régime napoléonien pour mieux vanter les mérites du pouvoir hollandais. Sa faculté d'adaptation est aussi grande que celle de son collègue Dewez, lorsqu'il parle du

gouvernement de fer de Napoléon : tems malheureux qui nous font d'autant mieux apprécier les douceurs du gouvernement paternel dont nous avons le bonheur de jouir à présent³¹.

²⁶ J. STIENNON, *Les Régions wallonnes et le travail historique de 1805 à 1905*, dans, *La Wallonie, le Pays et les Hommes. Lettres-Arts-Culture*, t. II, *Du XVI^e siècle au lendemain de la première guerre mondiale*. Bruxelles, 1978, p. 453.

²⁷ H. DE VILLENFAGNE, *op. cit.*, t. I, p. XVI : « Je ne me dissimule pas que je me suis imposé une tâche longue et pénible, puisqu'elle n'avait pas encore été, pour ainsi dire, entamée de nos historiens ». Il est vrai que dans ce domaine, il précède Dewez de cinq années.

²⁸ *Id.*, t. II, p. 24.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Id.*, p. 3.

³¹ H. DE VILLENFAGNE, *op. cit.*, t. I, p. 477.

2. D'autres littérateurs et historiens

Ces deux historiens ne doivent pas en éclipser quelques autres dont l'apport s'avère intéressant.

S.P. Ernst³² était un ecclésiastique dont on peut retenir un *Tableau historique*³³ et une *Histoire du Limbourg*³⁴. Dans le premier ouvrage, où l'auteur fait référence à De Villenfagne, cinq pages sont consacrées à l'évêque De Méan, successeur d'Hoensbroeck. En outre, l'auteur n'aborde pas la révolution mais uniquement le retour de l'évêque au début de l'année 1791, et l'accueil que lui fit la population. La suite de la révolution se résume à la suppression du rôle politique traditionnel du diocèse de Liège, le pouvoir spirituel de l'évêque étant amputé sans condition du pouvoir temporel qui lui donnait sa force et parachevait son prestige³⁵.

R.J. De Trooz, quant à lui, était juriste, et dès 1809 se penche sur les problèmes économiques liés aux conséquences des révolutions principalement à partir de 1794, époque où

chacun fuit par crainte du gouvernement tyrannique des hommes de sang, qui, alors étaient les dominateurs de la France³⁶.

Selon De Trooz, la guerre révolutionnaire et son cortège de désolations eurent des conséquences dramatiques dans la région verviétoise où se formait déjà un noyau industriel. La fuite des fabricants de draps

avec leurs outils de fabriques,³⁷

réduisit les ouvriers à la mendicité. L'augmentation du prix des denrées raréfiées et la chute du numéraire entraînèrent la disette et un accroissement du taux de mortalité³⁸. On retrouve sous la plume de cet auteur la description de

³² Cf. M.A. ARNOULD, *Le Travail historique en Belgique des origines à nos jours*. Bruxelles, 1953, p. 71 : « Un seul historien, au début du XIX^e siècle, dépasse la moyenne et devance véritablement son époque : c'est le chanoine Ernst ».

³³ S.P. ERNST, *Tableau historique et chronologique des suffragants ou co-évêques de Liège*, Liège, 1806, LIV - 355 p.

³⁴ S.P. ERNST, *Histoire du Limbourg*. Liège, 1837-1840. Elle était déjà rédigée quelque 20 ans plus tôt.

³⁵ S.P. ERNST, *Tableaux* ..., p. 277 : « Par malheur la révolution française priva longtemps ce diocèse de l'exemple de ses vertus : et par le nouvel ordre de choses, il se trouve dispensé des fonctions auxquelles il avait été destiné ».

³⁶ R.J. DE TROOZ, *Histoire du marquisat de Franchimont et particulièrement de la ville de Verriers et de ses fabriques*. Liège, 1809. L'ouvrage est dédié à Micoud d'Umons, préfet du département de l'Ourthe.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Id.*, p. 75 : « On se battit pour des morceaux de charognes. Une mortalité affreuse accompagna bientôt cette horrible misère (...) ceux qui échappaient à la mort, n'échappaient pas à la maladie... ».

trois fléaux pratiquement indissociables dans l'Ancien Régime : la guerre, la famine, la maladie. Mais De Trooz conclut comme Dewez :

Pendant cet intervalle, les fabricans, qui avaient émigré, étant revenus dans la ville, la misère cesse, et au moyen d'un commerce libre dans toute l'étendue de la République française, la manufacture de drap de Verviers devient plus brillante que jamais, et continue à l'être sous les auspices de l'immortel Napoléon BONAPARTE, empereur des Français³⁹.

En 1819, De Trappé⁴⁰, dans ses *Productions diverses*⁴¹ s'en prend au parti jacobin qui révolutionnait la France, regardait tous les rois comme des tyrans⁴².

Pour lui, la Révolution française n'est qu'une grande catastrophe⁴³.

En outre, il y a une incompatibilité de nature entre le principe monarchique et le principe républicain :

oui, ceux qui ont fait tomber la tête de Louis XVI auraient, sans hésiter, fait tomber celles de tous les rois⁴⁴.

De Reiffenberg, noble libéral, dans son *Histoire des Pays-Bas*,⁴⁵ accorde sa lyre sur celle de H. De Villenfagne :

Par une rencontre étonnante, la Belgique se trouvait prise en quelque sorte entre deux révolutions. La France était sur le point de se dissoudre, la Hollande luttait contre le Stadhouder. Il n'y avait pas jusqu'au petit pays de Liège qui ne tentât de réformer le pouvoir de son évêque⁴⁶.

Autrement dit, le mouvement révolutionnaire liégeois s'inscrit dans un vaste courant beaucoup plus large que le cadre principautaire. Remarquons qu'ici, les révolutionnaires liégeois ne cherchent qu'à réformer — et non à renverser — le pouvoir épiscopal.

³⁹ *Id.*, p. 76.

⁴⁰ Ce littérateur liégeois émigra dès la Révolution liégeoise pour revenir à Liège sous Napoléon en qui il voyait le restaurateur de la félicité publique. La chute de l'Empire refroidit ses élans francophiles ; mais, comme le dit Ch. DEFRECHEUX, *Notice sur H. De Trappé*, dans, *B.N.*, Bruxelles, 1930-32, t. XXV, col. 534 : « Ne nous étonnons pas de cette variation d'idées, car elle caractérise l'évolution intellectuelle de toute sa génération ».

⁴¹ H. DE TRAPPÉ, *Productions diverses*. Liège, 1819, 3 t. en 1 vol.

⁴² *Id.*, p. 98.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.* : « Il est clair que la démocratie est opposée à l'aristocratie ; que le gouvernement républicain est le contraire du monarchique ».

⁴⁵ F. DE REIFFENBERG, *Résumé de l'Histoire des Pays-Bas*. Bruxelles, 1827, 2^e partie, 241 p.

⁴⁶ *Id.*, p. 106. Remarquons que M. DELVENNE, *Biographie du Royaume des Pays-Bas ancienne et moderne*. Liège, 1829, t. I, p. 52 ira dans le même sens, mais en insistant sur le caractère dérisoire des événements liégeois : « Une vaste querelle était sur le point d'embrasser toute l'Europe ; et l'état politique de Liège et les discussions des Liégeois allaient bientôt disparaître comme une étincelle dans un grand incendie ».

Le naturaliste spadois J.L. Wolff⁴⁷ se borna à stigmatiser l'attitude grandiloquente et vaniteuse des émigrés français à Spa, comme le fera plus tard F. Magnette dans ses travaux sur l'émigration⁴⁸. Cependant, la révolution fut responsable de

la désolation la plus complète⁴⁹

de Spa qui ne se relèvera qu'en 1802, l'année du Concordat.

L'instituteur Delvenne, quant à lui, considère la Révolution liégeoise comme une dispute institutionnelle dont il ne comprend ni les motifs ni les enjeux quand il parle d'une

discussion obscure [qui] devint la cause de graves discussions dans lesquelles on eut à examiner l'existence politique du pays de Liège⁵⁰.

En 1820 paraît un ouvrage qui nous semble fondamental pour l'historiographie belge antérieure à 1831, celui du prélat et diplomate De Pradt sur la Belgique entre 1789 et 1794⁵¹. Ses remarques préliminaires traduisent le souci de ne plus cantonner l'histoire à un exercice littéraire, mais déjà de l'exposer à la rigueur de méthodes scientifiques. Ceci dit, l'heure n'est évidemment pas à la synthèse mais à la recherche des matériaux qui la fonderont plus tard, à la rédaction de mémoires, à l'écoute de témoins qui finiront par tous disparaître⁵². D'autre part, il veut comprendre et expliquer l'histoire en ne se limitant pas à une énumération en avalanche des faits historiques :

Voir la Belgique envahie par les Français en 1792, évacuée par eux en 1793, reprise en 1794, pour être perdue de nouveau en 1814 ; cette alternative de conquête et de perte a été tout pour les observateurs superficiels, ou placés loin du point d'optique véritable ; tandis qu'au-delà du théâtre apparent, il existait une arrière scène, à laquelle il fallait pénétrer, et dont les mouvements dirigeaient les acteurs qui paraissaient sur les théâtres de Rome, où les rôles se distribuaient entre des acteurs dont les uns proféraient les paroles et les autres faisaient les gestes⁵³.

Dans le développement de D. De Pradt apparaissent, dix ans avant la création de l'Etat belge, deux traits fondamentaux de l'historiographie unitariste

⁴⁷ J.L. WOLFF, *Résumé de l'histoire des eaux minérales de Spa*. Bruxelles, (1829), 84 p.

⁴⁸ Cf *Infra*.

⁴⁹ J.L. WOLFF, *op. cit.*, p. 72. Celui-ci estimait que l'histoire de la Révolution liégeoise était « un récit qui pourrait nous entraîner bien loin », p. 70. Il est piquant de relever que Delvenne, la même année que Wolff, pour éviter d'aborder de front la Révolution liégeoise, se justifie exactement en renversant l'argument de Wolff puisqu'il constate *op. cit.*, p. 52, « qu'il serait étranger à notre sujet d'entrer dans les détails de la dernière révolution liégeoise, dont tant d'immenses événements ont, depuis, fait presque perdre le souvenir ».

⁵⁰ M. DELVENNE, *op. cit.*, p. 52.

⁵¹ D. DE PRADT, *De la Belgique depuis 1789 jusqu'en 1794*. Bruxelles, 1820, 159 p.

⁵² Cf *Id.*, p. 6 et 7 : « J'ai souvent exprimé le vœu que l'on multipliât des mémoires sur la révolution et que dans une sage attente de ceux-ci, on nous épargnât les *histoires de la révolution* [souligné par l'auteur] ».

⁵³ *Ibid.*

belge. D'abord, il souligne l'enjeu diplomatique représenté par la Belgique sur l'échiquier des relations internationales⁵⁴. Ensuite, il discerne dans la Révolution brabançonne la manifestation d'une volonté d'indépendance nationale, stimulée par trois courants révolutionnaires distincts : les révolutions américaine, hollandaise et française :

La vérité est que la Belgique se fit indépendante par un concours de circonstances dont elle ressentait le contre-coup, sans se rendre bien compte à elle-même des mobiles auxquels elle obéissait à son insu⁵⁵.

Il perçoit également les causes traditionnelles de l'échec de la Révolution brabançonne, à savoir la rupture entre les vonckistes et les statistes :

A peine ce pays s'appartint-il à lui-même, qu'il tomba dans la division, c'est-à-dire l'anarchie. Les Belges allaient faire comme les Polonais ; amis et réunis pour renverser, les partis se trouvèrent divisés et ennemis dès qu'il s'agit de rétablir⁵⁶.

Sans tomber dans le piège de l'analogie gratuite, il n'en reste pas moins que les réflexions de D. De Pradt inaugurent une tendance historiographique majeure ponctuée par des ouvrages tels que ceux par exemple de E.-C. de Gerlache, Borgnet, Kurth, Pirenne ou Tassier⁵⁷. Ainsi, la tradition historiographique dont s'inspirent ces derniers n'est pas expressément liée au caractère unitariste de l'Etat né en 1831 dont ils furent à la fois les historiens et les citoyens. Toutefois, à la différence de ces auteurs belges, De Pradt évacue la Révolution liégeoise de son récit parce qu'il considère, soit, comme Dewez, que Liège possède une histoire particulière, soit, que la Révolution liégeoise est assez futile pour omettre d'en parler, en l'intégrant a fortiori dans la révolution d'indépendance de la Belgique. Par ailleurs, De Pradt distingue à son tour deux périodes dans l'exportation révolutionnaire française : le temps de la confiance mutuelle sous l'égide des principes révolutionnaires véhiculés par Dumouriez⁵⁸, et celui de la trahison symbolisée par l'exécution de Louis XVI qui est le signal des débordements que la chute de Robespierre apaisera quelque peu.

Enfin, on trouve malgré tout un adversaire déclaré de l'Ancien Régime en la personne de l'avocat L. Pycke :

Comme la haine des tyrans et l'amour de l'égalité sont la base des institutions républicaines, il était tout naturel que la révolution française, amenât des opinions opposées à la dépendance féo-

⁵⁴ Cf. *Id.*, p. 8 : « A cette époque la Belgique fit la destinée de l'Europe ; car défendre la Belgique contre la France, ou lui abandonner cette superbe possession, changeait toute la combinaison de la politique européenne ».

⁵⁵ *Id.*, p. 38. Remarquons que les répercussions de la Révolution liégeoise sur la Révolution brabançonne sont complètement négligées.

⁵⁶ *Id.*, p. 41.

⁵⁷ Cf. *infra*.

⁵⁸ D. DE PRADT, *op. cit.*, p. 61-62 : « la conquête et l'occupation sous Dumouriez n'eurent rien d'atroce, on compte un bien petit nombre d'excès ».

dale, et qu'un de ces premiers bienfaits fût l'anéantissement de tout ce qui tenait aux seigneuries et aux institutions féodales⁵⁹.

Plus loin, Pycke dégage la réalité d'une continuité dans l'évolution des sociétés humaines; la révolution n'est que l'aboutissement d'un long processus nécessaire, d'ailleurs entamé par le pouvoir, qui, de fait, le justifie:

nous n'hésitons pas à affirmer, d'après l'histoire et la marche de la civilisation, que ces améliorations ont été amenées naturellement par les progrès croissants des lumières du 18^e siècle, et par l'instruction que ces progrès ont introduite dans la société et imprimée dans l'esprit des citoyens, progrès et améliorations dont nos princes ont senti l'heureuse influence, et que par leur consentement tacite ils ont convertis en coutume et jurisprudence qui ont acquis insensiblement force de loi⁶⁰.

Mais il est des auteurs pour qui la thèse de la continuité historique ne légitime pas la révolution comme faisant partie d'un tout qui serait l'histoire humaine, au contraire, elle peut justement rendre cette révolution plus odieuse parce que le mouvement long est alors celui de la décadence, et un homme comme le baron d'Auvin⁶¹ ira jusqu'à établir la filiation quasi génétique d'un vaste complot idéologique:

J.J. Rousseau avec Voltaire, Diderot, D'Alembert et l'abbé Raynal furent les chefs des philosophes, qui *engendrèrent* les Libéraux, les Radicaux et les Carbonari, qui *engendrèrent* les Robespierre, les Marat, les Danton, les Riquetti Mirabeau, etc. [souligné par nous]⁶².

3. Conclusion

Nous constatons que la Révolution liégeoise occupe une place assez dérisoire dans les préoccupations des historiens antérieurs à 1831, pourtant nous n'avons pas hésité à consacrer au phénomène révolutionnaire de 1789 plusieurs pages appuyées par des citations. Nous voulions montrer que nous sommes redevables à cette époque de transition d'un héritage historiographique important pour l'histoire révolutionnaire en général et donc pour l'histoire de la Révolution liégeoise en particulier. L'historiographie de cette révolution ne croît pas par miracle, elle se constitue par étapes.

⁵⁹ L. PYCKE, *Sur la question: Quel était l'état de la législation et des tribunaux ou des cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changements que la Révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle?* Bruxelles, 1823, p. XVI.

⁶⁰ *Id.*, p. 197.

⁶¹ Ch. D'AUVIN, *Mélanges de littérature et de politique pour servir à l'histoire ou pot-pourri par Mr. D'Auvin, Belge*. Bruxelles, 1815-1829, t. I à IV.

⁶² Ch. D'AUVIN, *op. cit.*, janvier 1822, t. II, n° 5, p. 47.

D'AUVIN Ch.: Burdinne 1756-Hodoumont 1837. Homme de lettres, membre de l'Etat noble de Namur en 1788.

Au-delà de la réduction de la Révolution liégeoise à une péripétie institutionnelle ou commerciale, un trouble où l'on ne se hasarde pas encore, domine dans l'esprit des auteurs cités le caractère de légitimité du pouvoir épiscopal et princier sur l'option démocratique liégeoise ou française. La conception d'un pouvoir de type monarchique coiffant les droits de la nation infléchit, dans un sens qui leur est commun à tous, la perspective historique de ces auteurs éduqués dans l'Ancien Régime et liés, peu ou prou, par leurs titres ou leurs fonctions, aux rouages de ce même pouvoir.

D'autre part, dès avant la Révolution belge de 1830, nous trouvons disponibles dans les livres un certain nombre d'arguments que les historiens du nouvel Etat mettront à profit pour justifier son existence. Il est donc erroné d'établir une relation systématique entre une hostilité envers l'intervention en 1792 des révolutionnaires français en Belgique, et une affection pour la jeune patrie belge. Ainsi, des historiens n'ont pas attendu 1831 pour voir en la Révolution brabançonne de 1789 une Révolution d'indépendance belge, ou pour dénoncer la politique extérieure française à partir de 1792-93. C'est commettre une erreur de perspective que de ne voir dans les historiens belges postérieurs à 1831 que des suppôts du nouveau régime soucieux avant tout de forger à la Belgique une crédibilité historiquement fondée en déformant le passé et en tirant des arguments de cette déformation. Il est plus exact d'affirmer que ces mêmes historiens, pour justifier l'existence de l'Etat belge, ont en effet amplifié considérablement en faveur de leurs thèses un certain nombre d'acquis historiographiques déjà esquissés par des historiens antérieurs à 1831, sans pour autant se conduire comme les vulgaires mercenaires intellectuels d'un Etat de droit qui les aurait engendrés.

Chapitre II

Une révolution tournée vers le passé. 1831-1865

Ce n'était pas une révolution, on n'avait pas promulgué une constitution nouvelle, c'était l'ancienne que l'on avait restaurée, rien de plus¹.

F. HENAU

Les deux principales tendances historiographiques de cette période sont représentées par le libéral F. Henaux et le catholique E.-C. de Gerlache dont les dissensions s'accroîtront à partir des années 1850 même si leurs conceptions respectives et contradictoires peuvent converger en plusieurs points communs, en allant jusqu'à la fusion. Nous aurons l'occasion d'assister à ces évolutions. Se greffent à leur suite d'autres historiens dont la personnalité les déborde après s'être illustrée dans leur sillage, comme c'est le cas pour M.-L. Polain. Mais c'est A. Borgnet qui demeure l'historien le plus considérable, et le plus considéré, de la Révolution liégeoise. Après lui, l'intérêt pour la Révolution liégeoise s'accroît dans les livres et dans les rues². Justement, quelle pouvait être l'exacte portée du souvenir de la Révolution liégeoise à Liège et chez ses habitants? Une telle question demanderait des recherches complémentaires qui n'ont malheureusement pas leur place dans le sujet très limité de notre travail. Elle est pourtant particulièrement importante. A titre d'exemple, en 1830-31, le cou-

¹ F. HENAU, *Histoire du Pays de Liège...*, p. 576-577.

² Cf. ci-dessous, dans la partie consacrée aux dénominations des rues de Liège.

rant pro-français ne s'est manifesté, à notre connaissance, par aucune publication non périodique de plus de cinq pages relative à la discipline historique. Doit-on conclure à son inexistence? Oui, selon Huybrecht, qui écrit dans un livre: «On a beaucoup parlé de l'existence d'un parti français, d'un parti républicain. Ni l'un ni l'autre n'on jamais existé, en ce sens que quelques individus ne constituent pas un parti»³. Et pourtant, d'après L.L. Guillaume⁴ qui a dépouillé plusieurs journaux, un mouvement allant dans ce sens existait réellement. Ainsi, il nous faudra toujours être prudent dans nos conclusions, notre angle de vue est loin d'être le seul et l'information qu'il nous fournit est aussi une déformation. Par ailleurs, les premiers grands historiens français de la Révolution, qui font partie de la génération née pendant la période révolutionnaire, comme Lamartine, Mignet, Thiers ou Quinet, s'en tenaient exclusivement, dans leurs ouvrages, à une perspective française dans le cadre révolutionnaire, où il n'était pas question d'intégrer les révolutions voisines ou annexes. Cette impossibilité de sortir des frontières occulte évidemment la révolution chez nous; même si, le monde entier selon eux, attendait la Révolution française. Il est vrai que les auteurs belges ne puisent alors guère dans les récits français. Seul Michelet échappe à cette situation, puisqu'il évoque Liège dans ses travaux, et que le courant romantique qu'il incarne influence notablement des hommes comme F. Henaux, M.-L. Polain ou même A. Borgnet, qui a choisi de développer une histoire narrative plutôt qu'explicative. Par contre, il est curieux de constater chez les historiens belges, le peu de références à une intelligence comme celle de Tocqueville, qui a su élever le débat en s'écartant des chefs, des personnalités de premier plan, pour réfléchir sur l'influence des mouvements longs qui conduisent aux ruptures de sociétés.

Mais, dans leur majorité, les historiens belges ou français se réfèrent à une notion vague de «peuple», acteur d'une histoire nationale, emmené par des guides énergiques, tandis que les aspects économiques et sociaux des révolutions sont délaissés.

³ P.-A. HUYBRECHT, *Histoire politique et militaire de la Belgique (1830-1831)*. Bruxelles-Paris, 1856, p. 36.

⁴ L.-L. GUILLAUME, *Aux origines du Mouvement wallon: Sentiment liégeois et sentiment français en 1830 et 1831*, dans *La Vie wallonne*, Liège, 1949, t. XXIII, p; 17 à 34. (Cet article est tiré de son mémoire de licence en histoire). Cf. J. LEJEUNE, *Belges et Liégeois...*, p. 70: «Au début de la Révolution [belge], le drapeau français était réapparu à Verviers et à Liège. Puis il avait été prudemment abandonné. Verviers reprit alors les couleurs du Congrès de Polleur et du Franchimont qui s'étaient signalés en 1789 par leur radicalisme révolutionnaire».

1. F. HENAU

a. F. Henaux ou la révolution conjuguée au passé

Henaux, avocat liégeois, est l'historien de cette période qui connaîtra l'évolution la plus sensible dans sa perception de la Révolution liégeoise. Alors qu'en 1833, l'avocat Würth s'interrogeait brièvement sur l'histoire de Liège⁵, et qu'en 1834, Borgnet s'attelait à l'étude de la Révolution brabançonne⁶, Henaux, trois ans plus tard, développait pour la première fois avec quelque abondance le thème de la Révolution liégeoise, conscient à la fois de son originalité et de la pauvreté de son exploitation :

Nous sommes arrivés à l'époque de la révolution liégeoise, sur laquelle, après celle des Français, on a écrit, dans le temps, pour ou contre, le plus de volumes. Nous ne savons pourtant à quoi attribuer l'espèce d'indifférence que les Liégeois ont eue depuis pour cette révolution, eux qui dans le principe en étaient si enthousiasmés, puisqu'on n'en a pas publié l'histoire. Comme nous n'avons pas l'intention de décrire ici les événements de cette époque, nous nous bornerons, à regret, à ne citer que quelques particularités⁷.

Jusqu'où l'originalité liégeoise s'étend-elle ? Quelles sont les valeurs qu'elle recouvre ? L'originalité liégeoise est d'abord institutionnelle.

Il est incontestable que la constitution liégeoise était aussi libérale que les constitutions de nos jours, écrivait-il encore en 1858⁸. Le Liégeois est ainsi l'animal politique par excellence, rompu aux conflits institutionnels qu'il connaît depuis l'aube de son histoire. La révolution de 1789 est l'une de ces luttes nombreuses, sans plus, elle s'inscrit dans la continuité historique liégeoise⁹ et se distingue des autres mou-

⁵ J.F.X. WURTH, *Histoire abrégée des Liégeois...* Liège, 1833, 360 p.

⁶ A. BORGNET, *Lettres sur la Révolution brabançonne*. Bruxelles, 1834, 311 p.

⁷ F. HENAU, *Description historique et topographique de Liège ou guide du voyageur dans cette ville*. Liège, 1837, p. 51. Le temps de la synthèse n'est pas encore venu. Un an plus tard, dans un ouvrage qui porte le même titre que celui d'Henaux, A. FERRIER dans sa *Description historique et topographique de Liège et de ses environs, avec une notice particulière sur Spa et ses eaux minérales*. Bruxelles, 1838, p. 54, ne constatait encore pour l'année 1789 à Liège que « quelques troubles ». Henaux fait œuvre nouvelle en s'attaquant à la Révolution liégeoise. A. Ferrier, né en 1810, était employé à l'imprimerie Hausmann à Bruxelles.

⁸ F. HENAU, *Constitution du Pays de Liège. Tableau des institutions politiques, communales, judiciaires et religieuses de cet Etat en 1789*. Liège, 1858, p. VIII. Cf. p. 196 : « La Constitution liégeoise était une « synthèse politique dont les conclusions à la fois monarchiques et démocratiques ne sont pas indignes d'être méditées par les publicistes de notre temps ».

⁹ F. Henaux, outre Michelet, a lu Louis Blanc, qui considérait que la Révolution française était « un épisode de la lutte que se sont livrée depuis des siècles la bourgeoisie et la féodalité ». Cf. : J. GODECHOT, *Un jury pour la Révolution*, Paris, 1974, p. 83. Louis Blanc, par ailleurs, s'échappait du carcan d'une révolution « franco-française ».

vements révolutionnaires contemporains parce que le Liégeois lui-même a toujours été incomparable à quelque contemporain que ce soit.

Rien que le motif de la Révolution prouve combien les Liégeois entendaient mieux la liberté que les Belges¹⁰ soulevés contre l'Autriche. Ils marchèrent d'un pas plus assuré que les Français eux-mêmes, parce qu'ils avaient un appui qui manquait à la nation française, la Paix de Fexhe¹¹. Que l'on fasse encore attention que les réclamations si justes des Liégeois se faisaient avant la révolution française¹².

Ainsi,

le mouvement liégeois a son originalité, c'est une revendication politique semblable aux revendications politiques des siècles passés. On veut obliger le Prince de respecter les lois positives connues, qu'il viole insolemment¹³.

La révolution est une restauration, un retour à la pureté de la source.

Selon Henaux, le terme même de «révolution» est déplacé,

ce n'était pas une révolution, on n'avait pas promulgué une constitution nouvelle, c'était l'ancienne que l'on avait restaurée, rien de plus¹⁴;

et Henaux de pousser sa logique jusqu'au paradoxe en assimilant Hoensbroeck à un révolutionnaire lorsqu'il quitte Liège pour Trèves le 26 août 1789: cette fuite honteuse, ce fut la véritable révolution¹⁵.

Bref, les Liégeois sont fidèles aux traditions et opèrent unanimement un mouvement radicalement différent de celui qui s'accomplit en France:

Il y avait accord sur ce point: le retour au passé¹⁶.

¹⁰ Cf. HENAU, *Constitution...*, p. IX: «Nous insisterons (...) pour que l'on ne confonde point le ci-devant Pays de Liège avec les ci-devant Pays-Bas Autrichiens. Cette faute que commettent constamment les écrivains superficiels, nous est très préjudiciable, car elle tend à diminuer notre héritage libéral». Würth, *op. cit.*, p. 242, établit à ce propos une comparaison cocasse: «De même que les Français sont les Dons-Quichotte de l'Europe, les Liégeois sont les Dons-Quichottes de la Belgique, tandis que les Flamands, les Brabançons et les Luxembourgeois en sont les Sanchos-Panças».

¹¹ La Paix de Fexhe en 1316, est la première grande charte constitutionnelle liégeoise. L'ébauche de démocratie représentative qu'elle donna à la cité mosane conféra à cette dernière un statut tout particulier dans l'Europe des temps modernes.

¹² F. HENAU, *Description...*, p. 57.

¹³ F. HENAU, *Histoire du Pays de Liège*, 3^e édition. Liège, 1874, t. II, p. 553.

¹⁴ *Id.*, p. 576-577.

¹⁵ *Ibid.* cf. E.-C. DE GERLACHE, *Histoire du Royaume des Pays-Bas depuis 1814 jusqu'en 1830*. Bruxelles, 1838, p. XXIII: «Elle [l'opposition anti-néerlandaise de 1825 à 1830] fut éminemment belge et conservatrice. Elle n'attaquait pas la constitution, elle la défendait contre les empiétements du pouvoir (...). On a prétendu que nous avions soufflé le feu de la révolte! Le véritable révolutionnaire fut le gouvernement néerlandais, qui ne respectait point la foi jurée». L'analogie est singulière, et constant le refus du principe de rupture avec le passé.

¹⁶ F. HENAU, *Histoire du Pays de Liège*, 3^e édition. Liège, 1874, t. II, p. 581.

Nous avons déjà dit qu'Henaus était l'historien dont la sensibilité avait évolué le plus notablement. En 1837, Henaux reste tiède face à l'élan révolutionnaire, parfois même hostile à cette révolution

qu'on appela aussitôt *l'heureuse* [souligné par l'auteur], et qui amena tous les désordres, tous les crimes, toutes les rapines qui suivent ordinairement l'anarchie¹⁷.

Le ton même des textes d'Henaus nous montre comment sa virulence anticléricale est inversement proportionnelle à sa bienveillance pour le pouvoir civil qu'il identifie au peuple tout entier, et proportionnelle aux années qui l'éloignent de 1830. Un simple tableau comparatif de la relation du 18 août est à ce titre très suggestif.

<i>Description...,</i> 1837	<i>Histoire du Pays de Liège...,</i> 1851	<i>Histoire du Pays de Liège...,</i> 1874
p. 54: la «populace» se rend à Seraing pour ramener l'évêque à Liège, or «le Prince fut forcé à se rendre à cette invitation (...). Le Prince fut conduit ainsi jusqu'à l'hôtel-de-ville entouré de milliers d'épées et de bayonnettes. En descendant de voiture, il fut harangué par un <i>misérable frippier, digne organe d'une populace insubordonnée...</i>» p. 56: «Il (Hoensbroeck, le 26 août) sortit de la principauté»	p. 273: Une «députation» se rend à Seraing. Le Prince «revint dans la cité: il ratifia solennellement l'élection magistrale et l'annulation du Règlement de Maximilien de Bavière» p. 274: «Le Prince, infidèle à sa parole, quitta furtivement son château...»	p. 571-575: Une «députation» se rend à Seraing. Le Prince «revint dans la cité. Il y fut reçu avec la plus vive allégresse. Il se fit conduire à l'hôtel de ville...»

Voyons encore deux interprétations contradictoires du comportement de la foule et de ses desseins quand elle se mit à tirer le carrosse de ce dernier lors de son arrivée à Liège.

★ *Description..., 1837, p. 54:*

On détela les chevaux et on traîna son carosse au milieu des applaudissements de la foule, aux quels (sic) se mêlaient les cris de: traînez-le à la rivière, *traînez-le à la rivière*.

¹⁷ F. HENAU, *Description...*, p. 52. Alors qu'il écrivait en 1874 dans son *Histoire du Pays de Liège...*, p. 574: «Ce changement [la révolution du 18 août] se fit sans lutte, joyeusement, tandis que les femmes, aux fenêtres, y applaudissaient en agitant leurs mouchoirs».

★ *Histoire du Pays de Liège ...*, 1874, p. 575 :

à l'arrivée du Prince, sur Avroi, des Bourgeois, ses affidés probablement, détélèrent les chevaux et traînèrent à bras le carosse. Il accepta, tout fier, *ce genre d'ovation*, au lieu de le repousser vivement. [soulignés par nous].

En 1837, la traction du carrosse, illustration d'une haine consommée par des rebelles, stigmatise en 1874, l'orgueil d'un prince porté par ses sujets.

Et pourtant ces deux phrases sont du même historien ! mais près de 40 ans les séparent, presque un demi-siècle d'histoire de Belgique durant lequel, comme nous allons le voir, les enjeux politiques des forces en présence se modifient singulièrement.

C'est dans un ouvrage de 1858¹⁸ que les options personnelles d'Henaux apparaissent avec le plus d'évidence. Il accorde une place importante au pouvoir communal, à l'élargissement du droit électoral, à la liberté individuelle. Il n'y a point de liberté, point d'ordre, point de paix, point de progrès, sous une domination aristocratique, militaire ou sacerdotale¹⁹.

Henaux est un libéral modéré, comme son frère Victor, échevin liégeois, et sa vision de l'histoire s'en ressent²⁰, notamment lorsqu'il est question d'apprécier l'attitude des révolutionnaires liégeois refusant de proclamer la République. En effet, les états refusèrent de prendre ce semblant d'une révolution trop radicale (...). Il était d'une prudente politique de ne revendiquer que les droits reconnus et les institutions anciennes, afin d'en obtenir plus facilement le maintien²¹.

Nous avons vu que chez un historien comme Henaux, la révolution liégeoise n'avait pas le caractère de rupture entre un ancien régime et un nouveau. Elle n'est qu'un épisode inclus dans le déroulement historique liégeois qui tend à la sécularisation de la principauté ecclésiastique à travers une série d'innovations bourgeoises et de restaurations épiscopales. En donnant ce sens à l'histoire liégeoise qui est désormais unie à celle de la Belgique, Henaux n'ouvre-t-il pas la voie à la perspective d'une laïcisation de l'Etat par l'exclusion des « cléricaux » du processus de décision politique ? La 3^e édition de son *Histoire du Pays de Liège* nous incline à une réponse affirmative. Mais cette interprétation d'Henaux résulte d'une lente maturation personnelle liée au contexte politique belge dans lequel elle s'inscrit. En 1846 encore²², l'historien est incapable de

¹⁸ F. HENAU, *Constitution du Pays de Liège. Tableau des institutions politiques, communales, judiciaires et religieuses de cet Etat en 1789*. Liège, 1858, 211 p.

¹⁹ *Id.*, p. 196-197.

²⁰ Cf. *Le Romantisme au Pays de Liège. Catalogue de l'exposition*. Liège, 1955, p. 88 : « Les conflits que suscitait l'organisation de l'Enseignement par l'Etat orientèrent Henaux parmi les fantômes du passé ». En effet, la loi du 23 septembre 1842 sur l'enseignement primaire qui rendait obligatoire le cours de religion dans l'enseignement officiel était une nette victoire catholique.

²¹ F. HENAU, *Histoire du Pays de Liège...*, 1874, p. 619. Borgnet reprendra cette thèse.

²² F. HENAU, *Recherches historiques sur l'étendard national des Liégeois*. Liège, 1846, 28 p.

se passer de la symbolique religieuse dans son explication des comportements humains. Ne parle-t-il pas de « saint emblème national »²³. Il ira jusqu'à puiser matière à comparaison dans l'Ancien Testament :

A l'exemple des Israélites qui portaient l'Arche-Sainte, les Liégeois, eux, avaient la coutume, au moyen-âge, de porter à la guerre le corps de St-Lambert, protecteur du diocèse²⁴.

Cette sacralisation de l'emblème est significative chez les historiens de la révolution liégeoise originaires d'une cité où l'histoire politique et l'histoire religieuse furent intimement confondues durant des siècles.

b. Polain, Capitaine et quelques auteurs dans le sillage d'Henaus.

Les axes qui soutiennent les récits d'Henaus se retrouvent sous la plume d'auteurs qui effleurèrent plus ou moins modestement l'histoire de la Révolution liégeoise : la réduction de la Révolution liégeoise à un conflit institutionnel d'abord, avec J. Würth qui écrivait :

Ces institutions devaient amener des luttes perpétuellement renaissantes par les usurpations ou *réelles* ou *redoutées* du pouvoir exécutif et à la vivacité avec laquelle l'*opposition* réclamait des droits *existants* ou *prétendus* [soulignés par l'auteur]²⁵.

Ensuite la richesse naturelle de ces institutions ; c'est Ch. Faider, juriste, président de l'Académie Royale de Belgique (1876), qui disait :

Je ne sais s'il y eut jamais au monde un peuple aussi libre que les Liégeois²⁶.

Enfin le retour à ce passé institutionnel, bafoué par le pouvoir épiscopal, et qui fit la gloire des Liégeois²⁷, comme le précise le célèbre homme de lettres liégeois U. Capitaine :

le 18 août [a rendu] aux Liégeois les libertés qu'ils avaient perdues depuis plus d'un siècle²⁸.

²³ *Id.*, p. 26.

²⁴ *Id.*, p. 28, il évoque « une sorte de mythologie du patriotisme liégeois : la Liberté, l'Eglise, la Nation ». Ces lignes sont écrites à une époque où les libéraux comme les catholiques considéraient la religion comme une gardienne de l'ordre social.

²⁵ J.F.X. WURTH, *op. cit.*, p. 239. D'où cet intérêt nourri pour la querelle des Jeux de Spa dans l'historiographie révolutionnaire liégeoise.

²⁶ Ch. FAIDER, *Etudes sur les constitutions nationales (Pays-Bas Autrichiens et Pays de Liège)*. Bruxelles, 1842, p. 149. En 1834, le même auteur avouait que « cette constitution est peu connue et mérite de l'être » : Voir *Coup d'œil historique sur les institutions provinciales et communales en Belgique, suivi de quelques mots sur les principes d'organisation*. Bruxelles, 1834, note au bas du tableau final non paginé.

²⁷ H. KUBORN, futur professeur à l'Université de Liège, influencé par M.-L. Polain, écrit dans son *Histoire de Seraing, depuis son origine jusqu'à nos jours*. Liège, 1861, p. 121, que la liberté des Liégeois « leur a été inoculée avec le sang ».

²⁸ U. CAPITAIN, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*. Liège, 1850, p. XV.

M.L. Polain ne dira pas autre chose :

Le mouvement insurrectionnel de 1789 fut la continuation de nos saintes luttes du XVII^e siècle, une expiation tardive offerte aux mânes de nos grands tribuns morts sur l'échafaud²⁹.

Ce grand archiviste que fut Polain appartient au courant romantique. Il insista plus que tout autre sur le rôle du peuple et sur celui du chef. Il n'a jamais caché ses principes :

nous nous sommes surtout attaché à détruire les inculpations odieuses et non fondées dont le peuple a été l'objet de la part de quelques historiens liégeois qui nous ont précédé, et délaissant le coup des oppresseurs, nous nous sommes associé à la bourgeoisie et avons sympathisé avec toutes ses douleurs³⁰.

Il n'en reste pas moins que le peuple de Polain est passif, amorphe ou irresponsable et imprévisible, infantile, il a besoin d'un guide, d'un conducteur. Ceci dit, l'œuvre de Polain retiendra l'attention des historiens postérieurs à sa mort. Ainsi R. d'Awans et E. Lameere dans leur *Histoire de Belgique* édité en 1903³¹, pour leur chapitre II (p. 231-245) consacré exclusivement à la Révolution liégeoise, retranscriront mot pour mot, en citant bien sûr l'auteur, le récit de Polain sur la Révolution liégeoise paru en 1842³². En 1909 encore, H. Sage considérait que l'apport de Polain constituait un

précis direct et clair, le meilleur assurément de la Révolution liégeoise, qui se trouve en quarante pages à la fin des *Récits Historiques sur l'Ancien Pays de Liège*³³⁻³⁴.

Un point commun achève de réunir ces historiens. En effet, à aucun moment, Henaux, Polain, Capitaine ou Borgnet ne prendront appui sur l'originalité liégeoise pour devenir les chantres d'une autonomie principautaire, au contraire, ils ont intégré l'originalité libérale liégeoise dans l'originalité libérale belge. Ils voient dans le pays de Liège non pas un Etat viable soutenu par une structure institutionnelle équilibrée, mais le prototype et même l'archétype de l'Etat moderne, c'est-à-dire l'Etat belge issu de la révolution de 1830. A la limite,

²⁹ Phrase reproduite par deux fois dans *Liège pittoresque ou description historique de cette ville et de ses principaux monuments*. Liège, 1842, p. 145; et *Esquisse ou récits historiques de l'ancien Pays de Liège*. Bruxelles, 1842, p. 338.

³⁰ M.-L. POLAIN, *Liège pittoresque ou description historique de cette ville et de ses principaux monuments*. Bruxelles, 1842, p. II.

³¹ R. D'AWANS et E. LAMEERE, *Histoire de Belgique. Lectures historiques recueillies dans les travaux des principaux historiens et accompagnées de tableaux synoptiques*. Bruxelles, 1903, t. II, 852 p.

³² M.-L. POLAIN, *Esquisse ou récits historiques de l'ancien Pays de Liège*. Bruxelles, 1842, p. 337-351.

³³ M.-L. POLAIN, *Récits historiques sur l'ancien Pays de Liège*. Bruxelles, 1866, p. 417-461.

³⁴ H. SAGE, *Une république de trois mois. Le prince Ferdinand de Rohan-Guéménée, archevêque de Cambrai, régent de la nation liégeoise*. Verviers, 1909, p. 112 (40). H. Sage fut professeur de Droit international à l'Ecole française de Droit du Caire.

la révolution de 1789 est davantage un alibi qu'une référence, peu importe qu'elle soit liégeoise pourvu qu'elle soit patriotique. C'est particulièrement explicite chez Polain où 1789 annonce 1830 qui éclaire 1789, et la continuité est placée sous le signe des libertés reconquises³⁵:

Maintenant nous faisons partie d'un Etat que nous avons aidé à constituer, notre courage a reconquis une nationalité nouvelle, préférable à celle que nous avons perdue; persévérons dans cette voie, et ne nous laissons plus ravir les libertés acquises au prix de notre sang! Soyons Belges, c'est encore être Liégeois³⁶.

Capitaine tient le même langage, et s'il semble attaché à une nationalité liégeoise³⁷, une lecture attentive nous révèle la place qu'elle prend chez cet auteur qui établit une filiation entre la fébrilité journalistique des années 1787-88 et celle des années 1828-29 où

Liège présentait cet esprit animé dont nos annales n'offrent d'exemples que dans les années qui précédèrent la révolution de 1789³⁸.

En outre en 1830,

Liège qui, en 1789, avait donné l'exemple aux Pays-Bas autrichiens, prit encore cette fois l'initiative³⁹.

La boucle est bouclée.

2. E.-C. DE GERLACHE

La seconde principale tendance historiographique est incarnée par la puissante personnalité de l'homme politique, magistrat et historien que fut de Gerlache, l'un des artisans de la Belgique contemporaine. Il connaîtra un raidisse-

³⁵ J. LEJEUNE, *Belges et Liégeois aux origines d'une historiographie nationale*, dans, *Annuaire d'histoire liégeoise*, Liège, 1982, t. XXI, n° 45, p. 73: «Au surplus, par son idéal, la Révolution belge de 1830 paraissait la sœur cadette de la Révolution liégeoise de 1789. L'antique liberté liégeoise s'épanouissait dans la liberté belge».

³⁶ M.-L. POLAIN, *Liège pittoresque...*, p. 148.

³⁷ Dans *Le Chant national liégeois*, B.I.A.L., Liège, 1854, t. II, p. 110, il évoque l'air du *Valeureux Liégeois* qui ne fut pas oublié et «malgré les vingt années de la domination française et la popularité de la *Marseillaise*, malgré la révolution belge et le succès de la *Brabançonne*, il est toujours et sera longtemps encore le signe de ralliement de l'antique et glorieuse nation wallonne». Ce n'est pas le contenu mais la fonction du chant, véhicule privilégié du message patriotique, qui séduit Capitaine.

³⁸ U. CAPITAIN, *Recherches...* p. XXXIV-XXXV. La thèse de cet ouvrage remarquable est que la liberté de la presse est l'un des acquis de la révolution. Il écrivait dans *Notice sur Henri Delloye, Troubadour liégeois*. Liège, 1849, p. 20: «C'est à cet événement [la révolution liégeoise] que remonte à Liège, la naissance du journalisme critique».

³⁹ *Id.*, p. XXX.

ment intellectuel similaire à celui d'Henaux, dont l'aboutissement sera en 1874 la publication de la 3^e édition de son *Histoire de Liège*⁴⁰, la même année de parution que la 3^e édition du second tome de l'*Histoire du Pays de Liège* de Henaux !

Selon de Gerlache, le catholicisme qui garantit la stabilité sociale d'un Etat, est en outre le plus solide facteur de l'unification de la Belgique ; il en constitue le ciment et est invariablement associé au principe monarchique⁴¹. La suppression de l'un n'implique pas l'évanouissement de l'autre, mais la mise en péril de l'Etat belge, le produit parfait de leur communion superbe :

La Belgique puise sa force et son existence, comme nation, dans un double principe, l'un ancien, l'autre nouveau : dans le catholicisme et la royauté indigène (...). C'est le catholicisme qui a rapproché et confondu le Flamand, le Wallon, le Brabançon et le Liégeois (...). C'est la royauté indigène, qui, dans l'ordre civil, nous sert de point de ralliement et de défense. C'est là, désormais le double palladium de la patrie⁴².

En outre, l'unionisme est alors une nécessité vitale :

Comment celui-ci [le gouvernement belge] pourrait-il se montrer digne avec l'étranger, s'il n'est pas respecté à l'intérieur ? si nous usons nos forces en misérables tracasseries ? si la nation se divise en catholiques et libéraux ? si les catholiques et les libéraux se sous-divisent en modérés et en exagérés ?⁴³

Aux yeux de de Gerlache, l'étranger c'est d'abord la France, un ancien occupant anticlérical dont il faut se méfier :

Cette question de réunion sera très agitée (...) et la querelle durera tant qu'il y aura une Belgique et une France voisine l'une de l'autre⁴⁴.

Certes, il reconnaît les avantages de l'héritage administratif français, mais son admiration n'a qu'un temps et après 1850, son opinion se corrige d'une

⁴⁰ E.-C. DE GERLACHE, *Histoire de Liège depuis César jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, 3^e éd., Bruxelles, 1874.

⁴¹ Remarquons d'emblée que les réactions du monde catholique belge confronté aux libertés modernes seront loin d'être homogènes. Sur ce thème et plus particulièrement sur la position de E.-C. de Gerlache, on consultera P. GERIN, *L'Eglise et la politique en Belgique avant 1914*, dans *De la politologie en Belgique avant 1914*, Res Publica. Bruxelles, 1985, vol. XXXII, n°4, p. 521-541.

⁴² E.-C. DE GERLACHE, *Histoire du Royaume des Pays-Bas depuis 1814 jusqu'en 1830*. Bruxelles, 1839, t. I, p. XV.

⁴³ *Id.*, p. 214. De Gerlache faisait partie avec J.-B. Nothomb de la commission constitutionnelle mise en place par le gouvernement provisoire le 6 octobre 1830. Nothomb est l'auteur de *Essai historique et politique sur la Révolution belge*. Bruxelles, 1833, ouvrage qui fera date et qui influencera de Gerlache. Sa thèse principale est l'existence d'une continuité nationale belge qui apparaît au travers de trois événements connexes : les révolutions de 1565, 1788 et 1830 contre l'ingérence étrangère et pour la préservation des constitutions nationales.

⁴⁴ E.-C. DE GERLACHE, *Histoire du Royaume des Pays-Bas...*, t. I, p. 214.

manière surprenante⁴⁵. En 1839, il écrit :

[la Belgique] doit à la France l'uniformité de ses lois, de ses administrations, de ses tribunaux, et cette concentration des pouvoirs sans laquelle il n'y a ni unité ni force dans le gouvernement (...). Si le joug de la conquête nous a paru quelquefois rude (...), ses avantages sont cependant d'un tel prix, qu'il est impossible de ne pas en tenir compte dans une histoire impartiale⁴⁶.

Et en 1852, il dira :

[l'Assemblée Constituante] perfectionne ce monstrueux système de centralisation administrative dont la Belgique a goûté les douceurs pendant sa réunion à ce grand Empire. C'est une époque que n'oublieront jamais ceux d'entre nous qui l'ont connue, et qu'il est bon de rappeler à ceux qui seraient tentés de nous y ramener⁴⁷.

Comme chez Henaux, le milieu du XIX^e siècle représente pour de Gerlache un tournant décisif dont les conséquences se répercutent dans cet *Essai sur le Mouvement des Partis*, ouvrage fondamental où les problèmes nationaux et internationaux transparaissent en filigrane. De Gerlache y remet en question les principes de 1789 responsables de tous les maux dont les plus contemporains : le « socialisme », le « communisme », « les révolutions qui tourmentent les peuples depuis soixante ans »⁴⁸. Il y dénonce également le principe de la souveraineté populaire⁴⁹.

Cette attaque en règle des principes de 1789 nous amène à envisager sa conception de la Révolution liégeoise. Il l'a longuement évoquée lors d'un discours en 1846⁵⁰. Nous avons vu que, selon de Gerlache, une révolution vraiment nationale était une lutte à caractère religieux. Si une révolution dégage un anticléralisme même simplement frémissant, elle devient illégitime car antinationale. Or en 1789 à Liège, c'est contre un évêque, homme d'Eglise et chef d'Etat, que s'exerça la Révolution qui prend, de fait, dans l'esprit de de Gerlache, une

⁴⁵ Plus exactement, à partir du coup d'Etat du 2 décembre 1852 où le spectre d'un vieil empereur légendaire hante les cabinets ministériels belges comme l'homme de la rue. Sur cette inquiétude, voir P. SURMONT, *La Belgique et l'idée de nationalité sous le Second Empire. Contribution à l'histoire des idées et de l'opinion politique au XIX^e siècle*. Liège, mémoire de licence (histoire), ULg, 1959-1960, 325 p. Cf. également J. STENGERS, *Léopold I^{er} et la France de 1830 à 1834*, dans *Actes du Colloque de Metz, 15-16 novembre 1974*, Metz, 1975. Sur l'état de l'opinion publique d'une France aux ambitions suspectes, suspectées en tout cas, on doit citer Th. DESCHAMPS, *La Belgique devant la France de Juillet, l'opinion et l'attitude française de 1839 à 1848*. Paris, 1956, 561 p.

⁴⁶ *Id.*, p. 249. En outre à cette époque, ce n'est pas à la République française qu'il s'en prend ; p. 229 : « on avait envahi la Belgique (...). C'était la raison du plus fort (...) à cet égard, monarches et républiques se ressemblent ».

⁴⁷ E.-C. DE GERLACHE, *Essai sur le mouvement des partis en Belgique depuis 1830 jusqu'à ce jour suivi de quelques réflexions sur ce qu'on appelle les grands principes de 1789*, 2^e éd., Bruxelles, 1852, p. 17.

⁴⁸ E.-C. DE GERLACHE, *Essai sur le mouvement...*, p. 4.

⁴⁹ *Id.*, p. 65 : la souveraineté du peuple est « la plus détestable flatterie et le plus insigne mensonge que les démagogues aient jamais pu jeter aux masses ».

⁵⁰ E.-C. DE GERLACHE, *Discours prononcé dans la séance publique de la classe des lettres du 15 mai 1846*, dans *Bulletin de l'Académie royale*, 1846, 1^{re} série, t. XIII, 1^{re} partie, p. 597-644.

dimension toute particulière, non pas tant celle d'un symbole, que celle d'un signal d'alarme. Pour lui, la Révolution liégeoise, de facture française, fut un suicide politique⁵¹.

En effet,

tandis que le Brabant et les Flandres s'insurgeaient pour le maintien de leurs vieilles constitutions, la nation liégeoise faisait une révolution opposée, pour changer la sienne (...) elle réclamait hautement les droits de l'homme et du citoyen (...). Or je ne sais s'il y eut jamais au monde un peuple aussi libre que les Liégeois.

La particularité des révolutionnaires liégeois, c'était une haine extrême de l'état de choses existant⁵².

et

c'est ce caractère qui distingue la révolution liégeoise de 89, non seulement de la révolution brabançonne, mais de toutes les révolutions liégeoises précédentes (...) cette révolution (...) était une importation de l'étranger; ce n'était pas un produit du sol liégeois⁵³.

La divergence avec Henaux est claire; d'une même constatation, à savoir la libéralité de la constitution liégeoise, les deux historiens dégagent des interprétations de la révolution liégeoise radicalement opposées. Pour Henaux, le peuple liégeois devait faire la révolution parce qu'il est naturellement libre, et pour de Gerlache, c'est justement parce qu'il est naturellement libre qu'une révolution était inutile à Liège. Toutefois les deux historiens se rejoignent sur un point: la superfluité de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, puisque Henaux l'oppose aux vieilles libertés que revendiquent les révolutionnaires liégeois tandis que de Gerlache confond justement ces derniers avec les combattants français des Droits de l'Homme afin de mieux dénoncer l'ignorance de ces mêmes Liégeois en révolte et la stérilité de leur action novatrice.

La démarche des deux historiens, la défense par Henaux des restaurateurs et la condamnation par de Gerlache des novateurs, aboutit au même refus de l'idéologie révolutionnaire française importée et orchestrée à partir de la Déclaration des Droits de l'Homme; alors qu'Henaux et de Gerlache sont des apologistes invétérés de la constitution belge qui repose justement sur les grands principes issus de la Révolution française. Mais la contradiction est relativisée si l'on considère que ces historiens associent la Table des Droits de l'Homme au bréviaire des hordes de la soldatesque républicaine et des assemblées tumultueuses sous l'ombre biseautée de la guillotine, à une époque où, en 1848, l'Europe était ébranlée par une vague révolutionnaire née à Paris, que d'aucuns

⁵¹ E.-C. DE GERLACHE, *Histoire de Liège...*, p. 321. Dans E. DE CRASSIER, *Recherches et Dissertations sur l'histoire de la Principauté de Liège*. Liège, 1845, qui est selon U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois pour 1851*. Liège, 1852, p. 32-33 «l'exagération des idées de de Gerlache», de Crassier fera de la Révolution liégeoise p. 546, «la sœur cadette de la Révolution française».

⁵² E.-C. DE GERLACHE, *Histoire de Liège...*, p. 349.

⁵³ *Id.*, p. 354-355

accusaient de rêver encore à ce Rhin qui éblouissait déjà Danton à la tribune de la Convention. Par ailleurs, la vigoureuse attaque des idées de 1789 n'est pour de Gerlache qu'une manière détournée de s'en prendre avec violence au libéralisme contemporain⁵⁴. Car le libéralisme conduit nécessairement au socialisme boulimique qui l'absorbe, après s'être uni à lui contre le catholicisme. C'est, selon de Gerlache, l'éternelle règle du nivellement par le bas⁵⁵, celle qui s'applique aux révolutionnaires liégeois réfugiés à Paris :

... ces bannis ne manquèrent pas de se diviser entre eux, en jacobins et en modérés. Ceux-là formèrent une petite montagne liégeoise qui se mit à dénoncer ceux de ses compatriotes qui ne pensaient pas comme elle. Et ici, comme toujours, la Gironde du baisser pavillon devant la Montagne qu'elle avait enfantée et qui, méconnaissant sa mère, voulait la dévorer⁵⁶.

Ainsi,

les Girondins s'entendirent admirablement avec les Jacobins pour abattre l'ancienne société, mais quand ils l'eurent abattue, ils se trouvèrent face à face avec leurs terribles adversaires; ils voulurent les arrêter, à la vue de l'abîme qui s'ouvrait sous leurs pas, et ils en furent dévorés. Nos libéraux ne sont que des Girondins amoindris⁵⁷.

3. A. BORGNET

L'histoire a aussi sa moralité⁵⁸.

Mais le représentant le plus considérable de l'historiographie révolutionnaire liégeoise de cette période reste Adolphe Borgnet avec sa monumentale *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789*⁵⁹, immense synthèse chronologique dont la

⁵⁴ E.-C. DE GERLACHE, *Essai sur le mouvement...*, p. 49 : « le libéral est, au XIX^e siècle, ce qu'était le philosophe au XVIII^e siècle ». A l'heure où écrit de Gerlache, l'unionisme traîne dans son agonie.

⁵⁵ Cf. A. DE NOÛÉ, *Etudes historiques sur l'ancien Pays de Stavelot et Malmédy*. Liège, 1848, p. 443 : « C'est là l'histoire de toutes les révolutions, les méchants achevèrent ce que les bons ont commencé; la populace (...) commence par dévorer d'abord ceux qui ont ouvert la porte ».

⁵⁶ E.-C. DE GERLACHE, *Histoire de Liège...*, p. 352.

⁵⁷ E.-C. DE GERLACHE, *Essai sur le mouvement...*, p. 51. A. BARON, *Mosaïque belge, mélanges historiques et littéraires*. Bruxelles, 1837, p. 179, s'était élevé contre cet amalgame en évoquant les conventionnels régicides réfugiés à Bruxelles qui « tiraient une ligne profonde de démarcation entre le libéralisme et un sans-culottisme grossier; leur utopie républicaine consistait à élever le peuple jusqu'à eux et non pas à descendre encore plus bas que lui ».

⁵⁸ A. BORGNET, *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1785 à 1795)*. Liège, 1865, t. II, p. 545. L'auteur étudie la période qui couvre la fin du règne de Velbruck jusqu'à la réunion de Liège à la France.

⁵⁹ A. BORGNET, *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1785 à 1795)*. Liège, 1865, 2 t., XIV-542 p. et 546 p. Il reçut pour cet ouvrage le Prix quinquennal d'histoire nationale en 1866. Un premier extrait de cette œuvre était paru trois ans plus tôt : A. BORGNET, *Un épisode de la Révolution liégeoise de 1789*, dans *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1863, 2^e série, t. XV, p. 701-723. C'est « l'œuvre la plus importante de Borgnet », selon F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*. Bruxelles, 1959; t. I, p. 105. Cependant, selon A. LE ROY, *Notice sur C.-J.-A. Borgnet*. Bruxelles, 1876, p. 34, si « l'art est absent » de ce livre, celui-ci est bâti sur un appareil documentaire exceptionnel. Voir à ce titre les détails que donne A. LE ROY, *op. cit.*, p. 34 et suiv.

monotonie et la lourdeur n'altèrent en rien ni la valeur, ni le prestige d'un pionnier que tous, amis comme ennemis des patriotes, consulteront à l'avenir, rendant ainsi hommage, au-delà des querelles partisans, au labeur acharné de celui qui exhume des traces de la poussière du temps, et révèle au monde une part de son passé pour colmater le silence qui le voilait. Avec cet exposé narratif d'une densité inouïe, c'est la première fois que la révolution liégeoise fait l'objet d'un livre à part entière, c'est la dernière fois qu'on lui consacre un aussi grand nombre de pages en même temps. Evoquer une telle œuvre en quelques phrases est la mutiler, elle culmine dans ce XIX^e siècle. Nous tenterons donc d'en faire une approche à défaut d'un portrait.

L'attention particulière que Borgnet portera à l'histoire institutionnelle s'explique par sa formation de juriste, et par sa volonté non dissimulée de découvrir dans le passé des arguments favorables à l'existence pluriséculaire d'une nationalité belge. Dans l'un des ses premiers travaux, il définit des objectifs qu'il conservera toujours :

...cherchons à rendre populaire l'histoire de notre beau pays. Heureux ceux d'entre nous qui pourront apporter à l'érection de cette œuvre toute patriotique, une pierre quelque légère qu'elle soit⁶⁰.

Ainsi son goût pour les institutions ne résulte pas seulement de prédispositions intellectuelles que Borgnet doit à la nature même de ses études, mais aussi du choix idéologique délibéré de l'historien face à l'histoire et à ses responsabilités :

La connaissance des institutions nationales doit être, dans un pays libre, l'un des principaux objets de l'éducation ; elle fortifie et développe l'amour de la patrie en sanctionnant par la raison l'attachement instinctif que l'homme porte à la terre natale⁶¹.

Or, justement,

la principauté de Liège figurait parmi les provinces belges le plus libéralement constituées⁶².

⁶⁰ A. BORGNET, *Lettres sur la Révolution Brabançonne*. Bruxelles, 1834, p. VIII. Ce premier ouvrage annonce ses grands travaux sur la révolution brabançonne et l'occupation française, à savoir : *Cinq chapitres d'une Histoire des Belges pendant le XVIII^e siècle*. Bruxelles, 1843, intégrés dans son importante *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*. Bruxelles, 1844, 2 t.

⁶¹ A. BORGNET, *Discours prononcé par M. A. Borgnet, recteur de l'Université de Liège à la réouverture des cours de cette université le 14 octobre 1851*. (Liège), (1851), p. 3. Il n'a jamais caché ses sentiments unitaristes. Cf. A. LE ROY, *op. cit.*, p. 16 : « le patriotisme belge était en effet sa véritable passion (...) je puis dire qu'on ne quittait pas son auditoire sans être disposé à chanter la Brabançonne ».

⁶² A. BORGNET, *Discours* ..., p. 4. Toutefois il écrit dans son *Introduction à une histoire des institutions politiques de l'ancien Pays de Liège*. Liège, 1851, p. 7 : « la différence entre la Constitution du Pays de Liège et celle de nos autres provinces fut moindre qu'on ne le croit communément ». Borgnet est moins exclusif à ce propos que Polain. La même année, le 8 mai 1851, Borgnet commençait à l'Université de Liège son cours public d'Histoire constitutionnelle de l'ancien pays de Liège. Cf. *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935. Notices biographiques* (sous la direction de L. HALKIN. Liège, 1936, t. I, *Faculté de Philosophie et Lettres. Faculté de Droit*, p. 114. Dès lors, son intérêt pour la révolution liégeoise ne fera que s'accroître.

La Révolution liégeoise selon Borgnet est un conflit local qui oppose des partis et des chefs. Il a pour origine principale une longue dégradation des rapports entre le prince-évêque et ses sujets⁶³, et un pourrissement institutionnel dont le premier remède est l'abrogation du Règlement de 1684⁶⁴. La lutte entre conservateurs, révolutionnaires modérés et radicaux aura pour inexorable conséquence, après l'élimination des conservateurs, l'écrasement des modérés et l'échec de la révolution⁶⁵; et, paradoxalement, il rejoint ici les conceptions de de Gerlache. Le révolutionnaire modéré trouve son incarnation dans Fabry et Bassenge, il se doit de posséder les qualités patriotiques, morales et intellectuelles pour stabiliser un mouvement insurrectionnel et, du même coup, le légitimer. Le modérantisme agit comme un catalyseur de bonne volonté, et annonce le retour de l'unité et de la concorde, objectifs d'une révolution qui réussit⁶⁶. La révolution est moralisatrice, elle est un chemin de croix pour l'honnête homme:

S'ils (les patriotes) péchèrent pendant leur courte domination, ce fut par commisération et indulgence, honorables fautes dont nous devons les féliciter⁶⁷.

Le patriote idéal, accommodant, cherche davantage à construire qu'à détruire, aimant l'ordre autant que la liberté. Ainsi la révolution est l'harmonisation d'un corpus institutionnel avec l'actualité, plutôt que l'anéantissement d'un ancien ordre de choses, comme c'était le cas en France, parce qu'

en Belgique, le gouvernement démocratique n'est ni un principe abstrait, ni une théorie révolutionnaire; c'est la continuation d'une tradition nationale, c'est le développement historique des idées libérales qui n'ont cessé de dominer chez nous, en prenant une forme propre à chaque époque⁶⁸.

Mais tous les révolutionnaires liégeois n'en avaient sans doute pas conscience, et des factions se créèrent au sein des patriotes, aussi dangereuses que celles des contre-révolutionnaires. En effet, les révolutionnaires n'avaient pas tardé à se séparer en deux camps: d'une part, ceux qui sagement auraient voulu maintenir les traditions historiques et se contenter d'améliorer la constitution; de l'autre, les caractères aventureux qui

⁶³ A. BORGNET, *Histoire de la Révolution liégeoise...*, t. I, p. 84. Mais les «sujets» vont rapidement s'opposer sur le fond du problème: l'orientation de la révolution.

⁶⁴ Edit du Prince-Evêque Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688) qui modifia le système électoral liégeois au profit des conservateurs.

⁶⁵ A. BORGNET, *op. cit.*, t. I p. 272: «Malheureusement, ce n'est pas la voix de la modération qui domine en ces temps de troubles».

⁶⁶ *Id.*, p. 137: «la grande difficulté pour un gouvernement issu d'une révolution violente, c'est de rétablir le respect de la loi, principe de toute société, et de réhabiliter au respect de l'autorité les masses à qui son propre exemple, tant qu'il n'était qu'opposition, avait enseigné l'indiscipline». La révolution est une affaire de gens sensés.

⁶⁷ *Id.*, p. 123. Borgnet accordera aux patriotes une réelle tendresse, il souffrira littéralement avec eux: «mes sympathies sont pour les patriotes», dit-il p. XII, t. I.

⁶⁸ A. BORGNET, *Discours...*, 1851, p. 16.

s'enthousiasmaient du changement radical opéré en France, et qui auraient voulu faire de même, sans tenir compte de la différence essentielle qui existait dans les institutions des deux pays⁶⁹.

Et les radicaux, incarnés par les Franchimontois dont nous reparlerons, abuseront perfidement de la générosité de leurs anciens amis. La révolution de Borgnet est une lutte d'idées entre des clans, entre des hommes, dénonciateurs et dénoncés, bourreaux et victimes, canailles et dupés. En outre, selon Borgnet, la modération est humanitaire⁷⁰ mais aussi tactique, elle empêche le durcissement des partis et donc l'affrontement certain :

Avec de la prudence et de la modération, (...) il n'eût pas été impossible de trouver dans le Chapitre une majorité disposée, ne fut-ce que dans l'intérêt de sa tranquillité à faire quelques sacrifices et à transiger avec la révolution. Malheureusement, il est rare que les sages ne doivent pas céder la place à ceux qui flattent les passions de la foule et ses prétentions immodérées⁷¹.

Mais Borgnet a une autre bonne raison de défendre les modérés et le respect des traditions, celle que lui donne l'actualité internationale :

Si, en 1848, notre pays avait cédé à la tourmente révolutionnaire, il eût condamné lui-même ce qu'il avait fait en 1830, et sa chute (sic) eût fourni des armes puissantes aux défenseurs de l'absolutisme. En maintenant ses institutions intactes, il a prouvé que l'ordre est compatible avec la liberté, et raffermi en Europe l'existence de la monarchie constitutionnelle⁷².

Ainsi, si pour de Gerlache les modérés faisaient le jeu des radicaux, ceux-ci, pour Borgnet, font celui des conservateurs!⁷³ Borgnet identifie ces derniers aux catholiques ; et il est formel : il y a incompatibilité entre le domaine religieux et le domaine politique :

La principauté de Liège était un gouvernement ecclésiastique, et nulle part, l'hostilité contre le catholicisme à la fin du dernier siècle n'a été aussi prononcée que là où le clergé dominait comme pouvoir politique⁷⁴.

Borgnet est donc favorable au plan des révolutionnaires liégeois, plan dont nous ne les blâmerons assurément pas : la sécularisation du pouvoir, et l'abolition des ordres avec la formation d'une assemblée nationale⁷⁵.

⁶⁹ A. BORGNET, *Histoire de la Révolution liégeoise...*, t. I, p. 160.

⁷⁰ A. BORGNET, *Id.*, t. II, p. 232, « Nous tenons en mince estime tout progrès politique imposé par la violence ».

⁷¹ A. BORGNET, *Id.*, t. I, p. 208.

⁷² A. BORGNET, *Discours prononcé par M. Borgnet, recteur de l'Université de Liège, à la cérémonie de la réouverture des cours de cette université le 29 octobre 1849*. Bruxelles, 1849, p. 5.

⁷³ Nous verrons plus tard chez P. RECHT, *1789 en Wallonie. Considérations sur la Révolution liégeoise*. Liège, 1933, les modérés faire le jeu des conservateurs. La boucle sera alors bouclée.

⁷⁴ A. BORGNET, *Histoire de la Révolution...*, t. I, p. 9.

⁷⁵ *Id.*, t. I, p. 272. Remarquons que Borgnet est en contradiction avec lui-même quand il écrit p. 127 du t. I : « En admettant le maintien des trois ordres, sauf à en améliorer la composition, les vonckistes du Brabant montraient plus de sens pratique, et la bourgeoisie liégeoise eût bien fait de suivre leur exemple ».

Le terme est lâché, celui de « sécularisation », il déclenchera la colère de son contemporain Daris, l'historien dont l'œuvre inaugure le renouveau de l'historiographie catholique de la révolution liégeoise, florissante à la charnière des XIX^e et XX^e siècles.

Toutefois, Borgnet perçoit un frémissement partiotique même dans le camp catholique qui n'est pas homogène :

ce clergé secondaire, que le chapitre cathédral tenait dans une dédaigneuse infériorité, comptait pour cela même dans ses rangs beaucoup d'hommes favorables à la révolution⁷⁶.

De sorte qu'avec Borgnet, et d'une manière plus systématique que chez ses collègues, est souligné le fractionnement des partis⁷⁷. Il n'est plus question de bipolarisation des tendances, mais d'éclatement de celles-ci. L'histoire politique de la Révolution liégeoise devient plus complexe parce qu'elle n'ignore plus la ramification des intérêts et la diversification des forces en présence⁷⁸, même si le conflit se noue toujours dans un cadre institutionnel dont ne peuvent s'exclure les historiens les plus perspicaces. Il n'y a qu'une situation bien précise où Borgnet perd sa retenue et sa modération : lorsque la souveraineté territoriale de l'Etat est menacée par une invasion étrangère. C'est une attitude typique des historiens du petit Etat belge, alors très jeune, et dont le territoire a constitué au cours du temps soit un tampon, soit un couloir, soit un champ de bataille. Cette situation que l'historien constate ne fut pas sans ébranler le sage Borgnet jusqu'à une irritation peureuse qu'il laisse déborder dans le cadre étroit que lui offre la Révolution liégeoise de 1789. Le passage suivant est significatif :

la révolution était arrivée à une crise [avril-mai 1790] d'où elle ne pouvait sortir qu'à force d'énergie. Le respect de la légalité l'eût infailliblement tuée (...) On ne devait plus désormais s'attendre au respect des formes constitutionnelles, mais à l'application du principe toujours invoqué dans les circonstances difficiles : le salut du peuple est la loi suprême⁷⁹.

Mais ce principe de base est au fond dérisoire dans le cas liégeois, puisque les révolutionnaires sont des sujets révoltés prisonniers de leur destin, et non

⁷⁶ *Id.* p. 113.

⁷⁷ Cf. F. HENAU, *Histoire du Pays de Liège*. Liège, 1874, t. II, p. 567 qui n'en distinguait que deux : « L'un fut le parti des Patriotes, il revendiquait la souveraineté en faveur du Pays, représenté par les Trois Etats. L'autre fut le parti des Aristocrates : il proclamait que le Prince résumait en lui tous les pouvoirs, législatif, exécutif, judiciaire ».

⁷⁸ Ce phénomène est-il lié à l'évolution du parti libéral en Belgique, dont Borgnet est le témoin, ou à la décrépitude de l'unionisme ? Il est incontestable que cette actualité socio-politique eut une influence sur l'interprétation de Borgnet. Cf. M. DECHESNE, *Le Parti libéral à Liège, 1848-1899*. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahiers, 76). Louvain-Paris, 1974. Voir aussi les travaux de A. CORDEWIENER, dont sa thèse *Organisation politique et presse en régime censitaire. L'expérience liégeoise de 1830 à 1848*. Liège, 1971-1972 (thèse dactylographiée, publication à Paris en 1978).

⁷⁹ A. BORGNET, *op. cit.*, t. I, p. 301-302.

des citoyens engagés dans la voie de l'émancipation⁸⁰. D'autre part, le fait que la principauté de Liège (...) ne pouvait pas raisonnablement songer, vu son peu d'étendue, à former un corps isolé⁸¹,

est une affirmation qui réduit à néant la principale accusation que Borgnet porte à l'encontre des extrémistes franchimontois réfugiés à Paris :

Ils [les Franchimontois] complotaient contre l'intégrité du territoire liégeois; cette intégrité que leurs compatriotes cherchèrent encore à maintenir au moment même où ils se jetèrent dans les bras de la France, eux la répudiaient, la combattaient avec amertume, se déclarant étrangers au touchant sentiment qui pousse les enfants à se serrer autour d'un mère malheureuse⁸².

En fait, la réduction de la querelle entre modérés et extrémistes à la question de l'intégrité territoriale liégeoise que Borgnet juge d'ailleurs illusoire, masque les considérations socio-économiques qui animaient les acteurs de la révolution. Mais c'est le problème de la souveraineté territoriale qui obsède avant tout Borgnet, et avec l'histoire des opérations militaires, l'auteur aborde l'histoire des relations internationales pour tirer la conclusion qu'un Etat doit avant tout ne compter que sur lui-même, et que la diplomatie obéit à une mécanique qui n'a rien à voir avec la morale. L'attitude de la Prusse qui soutient les révolutionnaires avant de les abandonner, celle de la France qui envahit Liège et l'occupe militairement exaspèrent Borgnet au plus haut point. Cette France, Borgnet en appelle une dernière fois à son bon sens à l'heure de conclure :

Fasse le Ciel que la France, cette nation grande et généreuse entre toutes [renonce] à des idées de conquête qui ont fait leur temps⁸³.

L'histoire selon Borgnet est morale et l'historien nécessairement engagé. Il reste que l'histoire a bien un sens qui échappe au mortel, un déroulement dirigé vers un but, des lois qui la régissent :

A ces moments suprêmes où la société se transforme, c'est la main de Dieu qui la conduit vers

⁸⁰ *Id.*, p. 493 : En effet, dès la fin de 1790, « la population, même à Liège, aspirait au rétablissement de la tranquillité dont elle était privée depuis plus d'un an, dût-elle l'acheter au prix d'une restauration. Pour obtenir d'elle une de ces résolutions suprêmes qui parfois sauvent les grands Etats, mais qui n'aurait fait que rendre plus certaine la ruine d'un petit pays attaqué par le chef d'une puissante monarchie (...) il eût fallu des chefs décidés à la violence, à organiser la Terreur (...) et, Dieu merci ! les adversaires de Hoensbroeck n'en étaient pas là ». La condamnation de la Terreur est morale, Borgnet préférant la soumission au meurtre.

⁸¹ *Id.*, t. II, p. 235.

⁸² *Id.*, t. II, p. 309.

⁸³ *Id.*, p. 546. Plus avant p. 396, il parlait de « ces frontières naturelles restées le rêve des Français de nos jours ». Mais B. RENARD, écrivait dans *Histoire politique et militaire de la Belgique*. Bruxelles, 1847-1861, t. I, p. XXIV : « Pour que notre nationalité eût quelque chose à redouter de la France, il faudrait qu'on en revînt dans ce pays à la démagogie de 93... ». Le débat était ouvert, il suscita de nombreuses publications. Cf. celle de J.L. TRAESSESTER, *La Belgique et l'Europe ou la frontière du Rhin*. Liège, 1860, 44 p. Cf. encore P. SURMONT, *op. cit.*

un avenir encore inconnu, et les hommes, soit qu'ils aident, soit qu'ils résistent au mouvement, ne sont au fond que des instruments dont la Providence se sert pour arriver à ses fins⁸⁴.

Les partisans de Fabry ne furent pas broyés pour rien; un silence n'enveloppe pas leurs dépouilles, leur message est celui des amis de la modération et de la liberté qui, le jour même où Borgnet achève ces lignes, ont à faire face à l'adversité d'où qu'elle vienne. Borgnet, qui résume l'histoire à un jeu déterminé entre deux forces extrêmes et une force intermédiaire, établit une harmonie de principe dans la continuité historique.

Borgnet donne, si l'on peut dire, ses lettres de noblesse à la Révolution liégeoise; dès 1854, il veut inscrire son étude dans le programme du cours d'histoire de Belgique⁸⁵, et Tychon, un an après la parution du livre de Borgnet, consacre un chapitre entier à la révolution dans un ouvrage destiné aux enfants⁸⁶.

4. La place de la Révolution liégeoise: des débuts difficiles

a. Dans la littérature historique

Toutefois, l'histoire de la Révolution brabançonne fut adoptée beaucoup plus tôt par les historiens⁸⁷; pour deux raisons, la première parce que davantage encore que pour la Révolution liégeoise, les historiens reconnaissaient dans la Révolution brabançonne l'exemple d'une lutte pour l'indépendance nationale⁸⁸; la seconde parce que l'histoire de Liège d'une manière générale

⁸⁴ A. BORGNET, *Discours* ..., 1849, p. 24. Cf. A. BORGNET, *Histoire de la Révolution...*, t. II, p. 546: «la providence qui préside aux destinées de l'homme tient en réserve le châtiment destiné à apparaître, à l'heure fixée par ses impénétrables décrets pour frapper quiconque a méconnu les lois de l'éternelle justice».

⁸⁵ A. BORGNET, *Sommaire pour un cours d'histoire de la Belgique*. Liège, 1854, 32 p. Nous avons consulté les *Rapports triennaux sur l'état de l'enseignement moyen en Belgique*. Bruxelles, depuis 1871 (c'est-à-dire ceux postérieurs à l'œuvre principale de Borgnet). Il n'est pas fait explicitement suite aux désirs de Borgnet.

⁸⁶ F. TYCHON, *Histoire du Pays de Liège racontée aux enfants*. Liège, 1866, p. 200 à 211. Il fut couronné la même année par la Société Libre d'Emulation. Il s'inspire de Polain et non de Borgnet, comme d'ailleurs E. GERIMONT, *Histoire populaire des Liégeois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Liège, 1859, 309 p., la première du genre.

⁸⁷ Le thème de la révolution brabançonne apparaît tôt dans des titres d'ouvrages, ex.: M. LE GRAND DE REULANDT, *Révolution brabançonne. Essai historique, suivi de la Joyeuse Entrée de Joseph II*. Bruxelles, 1843; 321 p. et A. ARENDT, *De Brabandsche Omwenteling van 1789-1790*. Amsterdam, 1843.

⁸⁸ C'est J.-H. JANSSENS, qui dans son *Histoire des Pays-Bas depuis les temps anciens jusqu'à la création du Royaume des Pays-Bas, en 1815*. Bruxelles - Liège, 1840, t. I, p. XXXIX, voyait entre 1789 et 1830 une «analogie frappante».

ne retint pas dans un premier temps l'attention des historiens belges qui considéraient que l'histoire de la principauté de Liège n'appartenait pas en propre à l'histoire de Belgique⁸⁹. En 1840, si Moke souligne l'importance d'une Révolution brabançonne, il ne remarque qu'une

commotion populaire

à Liège⁹⁰. A. Mathelot, dans un ouvrage comme le sien⁹¹ ignore la Révolution liégeoise alors qu'il prétend embrasser toute l'histoire liégeoise. Hymans, ne consacre pas une phrase au thème de la Révolution liégeoise dans une étude⁹² où celui-ci aurait trouvé sa place, alors qu'y abondent les commentaires sur la Révolution brabançonne. La liste est longue, nous nous tiendrons à ces exemples.

On trouve la première mention, très vague, de la Révolution liégeoise dans une histoire de Belgique en 1836, celle de J.-J. De Smet⁹³. Par contre, si Th. Juste, dans son *Précis de l'Histoire Moderne*⁹⁴, ne rédige que 24 lignes sur cette insurrection dont le caractère était essentiellement démocratique,

dans la troisième édition de son Histoire de Belgique, six ans plus tard⁹⁵, six pages plus complètes, inspirées d'Henaux, développent le sujet. Mais un an avant le livre de Borgnet, c'est Desmarais, un Namurois, ingénieur des ponts et chaussées, qui le premier dans une histoire de Belgique, n'hésite pas à accorder 14 pages aux événements liégeois d'août 1789 à août 1791⁹⁶.

b. Au Conseil Communal de Liège

L'historiographie de la Révolution liégeoise prend son envol entre 1860 et 1865. Son succès relatif a des répercussions dans la dénomination des rues de

⁸⁹ Sur ce problème qui déborde le cadre de notre mémoire, on consultera J. STENGERS, *Quelques notes sur la genèse et la conception de notre histoire nationale*, dans *Mélanges Georges Smets*. Bruxelles, 1952, p. 605 et suiv., et surtout J. LEJEUNE, *op. cit.*

⁹⁰ H. MOKE, *Abrégé de l'Histoire de Belgique*. Gand, 1840, p. 159.

⁹¹ A. MATHELOT, *Recherches historiques ou particularités saillantes, remarquables et pittoresques sur le pays de Liège*. Liège, 1854, 170 p.

⁹² L. HYMANS, *L'Eglise et les libertés belges*. Bruxelles, 1857, 282 p.

⁹³ J. J. DE SMET, *Histoire de la Belgique*. Bruxelles, 1836. La Révolution liégeoise est renfermée dans 85 mots. La même année, J.-B. COOMANS, dans son *Histoire de Belgique*. Gand, 1836, 200 p., la délaisse complètement à l'inverse de la Révolution brabançonne.

⁹⁴ Th. JUSTE, *Précis de l'histoire moderne considérée particulièrement dans ses rapports avec la Belgique*. Bruxelles, 1847, t. II, p. 121-122.

⁹⁵ Th. JUSTE, *Histoire de la Belgique. Troisième édition entièrement refondue et complètement augmentée*. Bruxelles, 1853, p. 341 à 346.

⁹⁶ Th. DESMARAIS, *Histoire de la Belgique avec les renseignements sur les travaux publics projetés ou exécutés à diverses époques*. Namur, 1864, t. II, p. 360 à 374.

Liège. Dans un rapport⁹⁷ présenté par l'échevin Bourdon⁹⁸, celui-ci se plaignait de l'absence de dénominations de rues nouvellement ouvertes. En fait⁹⁹, remarquons ici que ce n'est pas Bourdon mais l'échevin des Travaux Publics Victor Henaux, avocat né en 1822, qui est le véritable initiateur¹⁰⁰. Or, ce dernier était justement le frère de Ferdinand Henaux, le défenseur des patriotes. Revenons à Bourdon qui voulant perpétuer

la mémoire des hommes qui ont rendu d'éminents services à leur patrie¹⁰¹

propose entre autres les noms de Defrance, Ransonnet, Donceel, acteurs de la révolution. Le 6 mars 1863, le Conseil Communal, sous la présidence du bourgmestre libéral Piercot, adopte les noms de Defrance, Henkart, Reynier, Bassenge, Ransonnet, Donceel.

Donner un nom à une rue est loin d'être un geste innocent et les remous qu'il soulève en témoignent. E. Barlet, dans son ouvrage sur les rues de Liège, nous restitue le climat dans lequel se faisait les baptêmes de rues :

Comme une secte malfaisante cherche de nos jours à exciter un antagonisme entre le Capital et le travail, il m'a semblé opportun de prouver par des biographies sincères qu'un modeste ouvrier, un pauvre enfant du peuple, peut devenir un grand industriel, un artiste célèbre, un brillant homme d'Etat, et que rarement la fortune refuse de sourire à ceux qui travaillent avec honnêteté, énergie et persévérance. A ceux qui disent : le Capital seul est respecté, le Travail est méprisé !... je répondrai : Allez vous promenez (sic) dans les rues de Liège, et vous verrez tout le contraire¹⁰².

Th. Gobert réagira violemment à ces dénominations. A propos de Bassenge par exemple, il dit que

c'est l'un des rares Liégeois dont le nom fait tache dans la nomenclature de nos rues¹⁰³.

⁹⁷ Rapport de M. l'échevin BOURDON proposant les dénominations à donner à diverses rues, adopté par le Collège dans sa séance du 30 mai 1862, pour être soumis au Conseil communal. Liège, 1862, inséré dans le *Bulletin administratif de la Ville de Liège, annexe, 1862*. Liège, 1862, p. 509 et suiv.

⁹⁸ Il s'agirait de Jules-Antoine Bourdon, fabricant né à Liège en 1830. Cf. *Farde BOURDON J.A.M., constituée par les étudiants de la section d'Histoire Ulg. Travaux de 1ère licence. Cours de critique historique - histoire contemporaine, 1984-85*. Signalons que la réalisation de fardes biographiques similaires a été entreprise pour l'ensemble du personnel communal liégeois du XIX^e siècle.

⁹⁹ Contrairement à ce que dit Th. GOBERT, *Les Rues de Liège anciennes et modernes*. Liège, 1884, t. I, p. 97 et 379.

¹⁰⁰ Dans une notice rédigée le 3 décembre 1859 et publiée sous le titre : *Note sur les noms des rues de Liège. Rapport sur les écrits des noms des Rues*. Liège, 1860, 18 p.; intégrée dans le *Bulletin administratif de la Ville de Liège, annexes, 1860*. Liège, 1860, p. 1-18.

¹⁰¹ J. BOURDON, *Op. cit.*, p. 513.

¹⁰² J. BARLET, *op. cit.*, p. VII-VIII. Cf. J. BROSE, *Dictionnaire des rues de Liège*. Liège, 1977, 200 p., qui complète Gobert.

¹⁰³ Th. GOBERT, *op. cit.*, t. I, p. 89. Cf. F.X. GEORGES, *Le diocèse de Liège sous la domination française de 1795 à 1814*. Verviers, 1904, p. 11, qui formule les mêmes reproches.

En 1866, une rue portera désormais le nom de Chestret¹⁰⁴. Le 27 mars 1867, les Lesoinne ont la leur¹⁰⁵. Mais le premier révolutionnaire à avoir donné son nom à une rue de Liège est H. Fabry, dès 1857¹⁰⁶. Barlet à cette occasion remarque curieusement que :

la rue Fabry traverse les anciennes propriétés de sa famille. Il est cependant permis de supposer que l'administration communale, en lui conservant ce nom, a voulu honorer plutôt le citoyen que le propriétaire¹⁰⁷.

De toute façon, dans l'esprit des membres de l'administration communale en question, il est probable que l'un n'allait pas sans l'autre !

5. Deux témoignages importants

Deux témoignages de contemporains de la révolution ont particulièrement frappé les historiens belges, ceux de Dumouriez¹⁰⁸ et de J.-P. Bovy¹⁰⁹. Dumouriez a joui d'un crédit exceptionnel dans la mesure où, pour les historiens belges, il incarnait, à tort ou à raison, la Révolution française d'avant le 15 décembre, sans ambition annexionniste. En fait, ces historiens ont trop longtemps suivi à la lettre, sans faire preuve d'esprit critique, les mémoires¹¹⁰ qu'écrivit

¹⁰⁴ *Bulletin ad. de la Ville de Liège, 1866*. Liège, 1866 ; p. 404, séance du 11 mai 1866. A ce propos, Gobert égratigne : « C'est seulement en 1866 que nos édiles dénommèrent la voie *rue Chestret*. Il ne nous déplaît pas de voir reproduite sur la plaque indicatrice, la particule nobiliaire *de* qu'ont supprimée trop démoratiquement les parrains officiels de la rue » ; Th. GOBERT, *op. cit.*, t. I, p. 89.

¹⁰⁵ *Bulletin ad. de la Ville de Liège, 1867*. Liège, 1867, p. 793, séance du 27 septembre 1867. Le bourgmestre d'alors était le libéral J. d'Andrimont (1834-1891), bourgmestre de 1867 à 1870 et de 1886 à 1891, député de 1870 à 1878 et sénateur de 1878 à 1891. C'était un ingénieur des mines d'une importante famille liégeoise. Cf. *Index des éligibles au sénat (1831-1894)*, sous la direction de J. STENGERS. Bruxelles, 1975, p. 59-60. Voir aussi P. HANQUET, *Une lignée industrielle, le Molin, d'Andrimont, Godin, familles verviétoises*. Liège, 1958, t. III. Nous en reparlerons à l'occasion du centenaire de la Révolution liégeoise.

¹⁰⁶ *Bulletin ad. de la Ville de Liège, 1857*. Liège, 1857, p. 294 et suiv., séance du 12 Juin 1857.

¹⁰⁷ J. BARLET, *op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁸ C.-H. Dumouriez (1739-1823) fut ministre girondin des affaires étrangères le 15 mars 1792, puis commandant de l'armée du Nord. Après les victoires de Valmy et de Jemappes (1792), il fut défait le 18 mars 1793 à Neerwinden. En profond désaccord avec la politique de la Convention, il passa à l'Autriche le 5 avril 1793. Cf. A. CHUQUET, *Dumouriez*. Paris, 1914.

¹⁰⁹ J.-P. Bovy (1779-1841) était chirurgien. En 1794, il émigra en Allemagne et s'engagea dans l'armée alliée. Cf. la notice d'U. CAPITAINE dans la *Biographie nationale*. Bruxelles, 1868, t. II, col. 896-899, et M. FLORKIN, *Médecine et médecins au Pays de Liège*. Liège, 1954, p. 141 à 165. Pour la liste des ouvrages de Bovy, nous renvoyons le lecteur à la bibliographie.

¹¹⁰ A. BORGNET, *Histoire de la Révolution...*, t. II, p. 229. Cf. R. ROGER et C. DE CHENEDOLLE, *Mémoires et souvenirs sur la cour de Bruxelles et sur la société belge, depuis l'époque de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours*. Bruxelles, 1856, p. 130 : « Nul mieux que Dumouriez, peut-être, ne comprit le caractère du peuple belge ». Les citations sont innombrables. Mais les éditeurs des mémoires eux-mêmes ont reconnu le caractère excessif de certaines prises de position. Cf. (BERVILLE BARRIÈRE), *La vie et les mémoires du général Dumouriez avec des notes et des éclaircissements historiques*. Paris, 1822, t. II, p. 248.

le général pour se disculper des accusations de trahison que lui lança la Convention. Son antijacobinisme outrancier et ses déclarations d'amour au peuple belge ont égaré plus d'un historien certes attaché d'abord au symbole qu'il pouvait représenter. Borgnet dira :

Dumouriez développait (...) le système politique auquel il reste fidèle, et qui, loyalement pratiqué, aurait assuré l'indépendance de notre pays¹¹¹.

Les mémoires et les souvenirs du médecin Bovy jouèrent un rôle important dans l'historiographie révolutionnaire liégeoise. On y trouvait le récit joliment composé d'un témoin oculaire de bon goût. Une fois encore, l'engouement des historiens à son égard ne fut pas compensé par un réflexe critique¹¹². Dans la foulée des premières publications de mémoires, H. Helbig donne à lire celles du Général Eirkemeyer¹¹³, et U. Capitaine livre au public la chronique de Mouhin, tablant sur la modestie comme garantie de la vérité historique puisque, jouissant d'un petit revenu approprié à sa position, Mouhin était content et ne désirait rien¹¹⁴.

Il ne pouvait donc qu'être sincère et lucide.

6. G.-J. NAUTET

Parmi les historiens de cette période, une place à part doit être faite au littérateur Nautet qui fut instituteur, typographe et journaliste. Celui-ci est le premier auteur qui prend la peine d'évoquer l'aspect économique de la Révolution liégeoise¹¹⁵, verviétoise¹¹⁶ et stavelotaine, à la fois dans les causes, les revendications et les conséquences. A Liège, les

auteurs de la révolution ont une idée de la révolution qui n'est pas celle de tous les Liégeois. Le peuple, auquel cette paix de Fexhe et ce mandement de 1684 étaient généralement inconnus et qui probablement ne s'en souciaient guère, le peuple entendait se révolutionner à sa manière¹¹⁷.

¹¹¹ Même Th. GOBERT, *Op. cit.*, t. I, p. 187, le constate : « On remarque (...) en lisant cet ouvrage [les *Promenades Historiques* de Bovy] qu'il a été composé dans un temps où la science historique se montrait moins sévère qu'à notre époque ».

¹¹² H. HELBIG, *Campagne du corps d'exécution dans le Pays de Liège en 1790; extraite des mémoires du général Eirkemeyer, et traduite de l'allemand*, dans *Messages des sciences historiques*, 1851, p. 93-103.

¹¹³ Borgnet a loué les qualités de ce mémorialiste.

¹¹⁴ U. CAPITAIN, *Le dernier chroniqueur liégeois J.-B. MOUHIN*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Liège, 1854, t. II, p. 146. Sa chronique embrasse les années 1762 à 1817.

¹¹⁵ G. NAUTET, *Notices historiques sur le pays de Liège*. Verviers, 1859, t. III, p. 223 : « elle terrifia les fabricants ».

¹¹⁶ *Id.*, p. 207 : La révolution de Verviers « ne suivit ni ne singea le mouvement insurrectionnel liégeois, elle en fut l'accompagnement obligé ». Félix Capitaine emploiera la même démarche en insistant sur la froideur des Limbourgeois à l'égard des révolutionnaires liégeois, dans *Quelques mots sur la mission des commissaires de l'administration provisoire du Pays de Liège dans le Limbourg en 1793*, dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, 1863, t. VI, p. 184-189.

¹¹⁷ G. NAUTET, *Op. cit.*, p. 226.

En définitive, Nautet tirera un constat d'échec qui est une condamnation morale de la révolution :

La révolution liégeoise de 1789, accomplie au nom de la liberté (...) avait enfin abouti au despotisme le plus dur¹¹⁸.

Conclusion

Au cours de la première partie du XIX^e siècle, littérature et histoire ont encore du mal à définir leurs frontières¹¹⁹. Mais de toute façon, il s'agissait de donner un passé à lire aux Belges, initiative encouragée par le gouvernement. Par ailleurs, jusqu'aux années 1870, l'historiographie belge est sensible aux enjeux institutionnels de la Révolution liégeoise¹²⁰. Elle trouve son expression pleine et entière chez Borgnet. Outre ce monument, les deux principaux courants historiographiques sont représentés respectivement par Henaux et Polain pour les libéraux, et de Gerlache pour les catholiques. Mais un amour commun des institutions du passé les unit encore. Le progrès politique passe par hier, la tradition est un ciment, les héros disparus, des valeurs sûres. Toutefois, les historiens de ces tendances connaissent des évolutions personnelles qui sont liées à la situation intérieure et extérieure de la Belgique, et qui se caractérisent par un durcissement de ton et une désarticulation des forces en présence dans le récit de la révolution. En effet, nous sommes tenté d'établir une relation entre l'évolution du jeu politique en Belgique entre 1830 et 1865, et la perception qu'ont les historiens des rapports politiques entretenus un demi-siècle plus tôt par les révolutionnaires liégeois. A mesure que se dessoudent les éléments de la classe dirigeante en place depuis 1830, les historiens deviennent plus sensibles et plus réceptifs aux divergences au sein des tendances politiques qui se disputaient le pouvoir à partir de 1789. Le cas des Franchimontois et des Liégeois chez Borgnet et Nautet, deux historiens de courants opposés, en est un

¹¹⁸ *Id.* p. 352. Une telle conclusion s'explique dans la mesure où ces notices, d'abord parues dans la *Feuille Dominicale*, fondée par lui en 1850, étaient destinées à un public bien défini. Et, à propos des considérations de Nautet sur la révolution liégeoise, J.-L. SCHREUER, *Un demi-siècle de publications non périodiques en milieu industriel. L'édition verviétoise de 1830 à 1880*. Liège, mémoire de licence en Histoire, 1979-80, p. 130 : « Ces lignes écrites quelques années après la révolution de 1848 (...) comportaient une indication idéologique. Et, comme ces notices parurent dans la *Feuille Dominicale* destinée à la classe ouvrière, on comprend mieux pourquoi les industriels verviétois soutinrent Nautet et firent la publicité de ses publications dans leurs usines ».

¹¹⁹ L'histoire est à la recherche de méthodes, et tandis que la génération des laborieux archivistes rassemblent et trient les immenses matériaux épars, des littérateurs trop souvent improvisés galvaudent sous les feux d'une gloire éphémère. Cf. F. VERCAUTEREN, *Op. cit.*, p. 120 et suiv.

¹²⁰ J. GODECHOT, *Un jury pour la Révolution*, Paris, 1974, p. 140, le constatait aussi pour la France : « Nos historiens sont beaucoup plus attentifs aux constitutions et aux institutions créées par la Révolution ».

exemple étonnant. Le point culminant de ce mouvement est atteint entre 1848 et 1865¹²¹.

Au cours de la période couverte par ce chapitre, l'historiographie révolutionnaire libérale est dominante, comme la poussée politique libérale après la mort définitive de l'unionisme en 1857, à la chute du gouvernement Pierre De Decker¹²². Les libéraux structurés en parti dès le 14 juin 1846¹²³, sont au pouvoir entre 1857 et 1870. Il y aurait donc un parallèle à risquer entre la cristallisation des tendances en partis puissants et l'effervescence historiographique de leurs sympathisants respectifs. C'est pourquoi à l'historiographie libérale de la Révolution liégeoise qui s'impose jusqu'à Borgnet, succède l'historiographie catholique, maîtresse du terrain jusqu'à la première guerre mondiale. Nous sommes alors tenté de conclure à l'existence d'une synergie entre le bouillonnement d'une tendance historiographique et le succès politique de ses suppôts, celui-ci facilitant le développement de celui-là, le premier justifiant après coup le second. Mais il ne faut pas nous méprendre sur cette hypothèse hardie, car on constate que ladite effervescence historiographique se manifeste également à l'occasion de l'insuccès politique prolongé, ou surtout de la menace de celui-ci, dans la mesure où les forces intellectuelles d'un même courant se contrastent et s'exaltent mutuellement pour une question de survie, la peur donnant des ailes aux pages¹²⁴.

¹²¹ L'écho des événements français de 1848 renouvelle la thèse de la révolution anticléricale importée qui imprègne deux monographies violemment antirévolutionnaires sur la répercussion des événements de 1789 dans la région de Stavelot et de Malmédy. Selon A. DE NOÛE, *Etudes historiques sur l'ancien Pays de Stavelot et Malmédy*. Liège, 1848, p. 425 : « ce n'est point le pays, mais l'étranger qui plante dans sa principauté [celle de l'abbé Célestin Thys] l'arbre destructeur de cette liberté de 1789 » car « le peuple de Stavelot était religieux, il n'était donc pas révolutionnaire ». L'équation est simple. Cette révolution stavelotaine ne fut p. 427, « que la pitoyable parodie de la révolution française, augmentée de la contrefaçon de la révolution liégeoise ». A. COURTEJOIE, *Les illustrations de Stavelot, et les vies de Saint Remacle, Théodart, Hadelin, Lambert, Hubert, Poppo et d'autres grands civilisateurs des Ardennes*. Liège, 1848, 320 p., partage les mêmes conceptions de la révolution.

¹²² Mais ce gouvernement qui a vécu 2 ans n'était qu'un dernier sursaut ; dès le 12 août 1847, lorsque le gouvernement libéral Rogier-Frère-Orban succède à celui de B.T. de Theux-J. Malou, l'unionisme a vécu.

¹²³ Le parti catholique ne voit le jour qu'en 1884. Le parti libéral devient celui de la bourgeoisie urbaine et anticléricale. Il est d'ailleurs curieux de constater que les quelques monographies consacrées à la décentralisation de la révolution liégeoise dans les campagnes notamment sont l'œuvre d'auteurs antirévolutionnaires tels que Demal (cf. infra), Nautet, Courtejoie, De Noüe ou F. Capitaine, dénonçant l'anticléricisme des hommes de 1789.

¹²⁴ Comme nous le verrons, ce mouvement est perceptible dans l'historiographie catholique de la Révolution liégeoise, thème explosif s'il en fut, entre les années fatidiques de 1885 à 1895, la décennie terrible des incertitudes et des colères.

En outre, entre 1846 et 1850, l'Europe entière est frappée par une crise grave, crise agricole, industrielle et financière, une épidémie de choléra, une recrudescence des foyers contestataires. Ces éléments jouent un rôle dans les mutations de fond et de forme des récits de la Révolution liégeoise où l'on constate, en dépit du fractionnement des tendances historiographiques, une homogénéité relative chez les historiens dans l'acte de condamnation des idées républicaines et égalitaires, et dans l'ignorance des caractères socio-économiques de la Révolution liégeoise. Les clivages sont politiques et non sociaux, comme ceux qui perturbent la classe dirigeante de la Belgique censitaire.

Chapitre III

L'émergence de la question sociale et l'historiographie révolutionnaire: les années difficiles. 1866-1914

Notre atmosphère n'est pas moins chargée qu'à la veille de la Révolution¹.

G. KURTH

A partir des années 1870, en Belgique, l'air du temps se charge d'électricité, la tension monte. Catholiques et libéraux s'interrogent sur cette dégradation dont ils sont les artisans, mais dont ils craignent les conséquences. Le catholique Pollet écrit :

Après avoir joui pendant environ trente ans d'une ère de prospérité extraordinaire, la Belgique voit tout à coup s'amonceler à son horizon politique de sombres nuages².

Le libéral Arnould témoignera également du malaise :

Ainsi deux fois le volcan a jeté sa flamme et s'est refermé. Aujourd'hui de nouveau, après cinquante années de repos, il gronde. Est-ce le formidable inconnu qui se remet à remuer?³.

¹ G. KURTH, *L'Eglise aux tournants de l'histoire*. Bruxelles, 1900, p. 150.

² C. POLLET, *La Belgique sous la domination étrangère depuis Joseph II jusqu'en 1830*. Bruxelles, 1867, p. V.

³ V. ARNOULD, *L'Inconnu de 1788-1830-1884*, dans, *Revue de Belgique*. Bruxelles, oct. 1884, p. 199.

Sur le plan international, l'Europe est traversée par des courants nationalistes. Or, les historiens ne restent pas indifférents à ce phénomène. E. de Borchgrave dira :

Au moment où les questions de nationalité agitent les esprits et servent de prétexte à d'aucuns pour en appeler aux annexions, il n'est pas sans utilité peut-être de rappeler les vicissitudes internationales de notre pays dans les anciens temps et de montrer ce qu'ont pensé, fait et souffert nos pères pour obtenir les légitimes alliances et résister aux empiètements de l'étranger⁴.

Un article de Piot⁵, qui est la première monographie d'histoire diplomatique de la Révolution liégeoise, baigne dans ce climat de méfiance entre les peuples, vis-à-vis d'un étranger avide d'agressions, d'absorptions ou de partages. Et Liège révolutionnaire est l'exemple frappant de la victime des fourberies des grands Etats.

Mais la politique intérieure éclipse les problèmes internationaux et les tensions entre catholiques et libéraux ont leurs répercussions sur l'historiographie nationale. Deux grandes tendances dominantes s'y opposent pendant toute la période que nous envisagerons⁶:

Deux écoles, radicalement divergentes de vues, se sont constituées. Pour l'une de ces écoles, c'est dans nos anciennes institutions, dans nos vieilles chartes nationales, dans les serments d'inauguration de nos princes qu'il faut rechercher l'origine de la plupart des principes qui, se développant successivement à travers les âges, ont fini par prendre place dans notre constitution. L'autre école proclame que, sous le rapport de nos libertés constitutionnelles, nous devons tout à l'étranger, que pour affirmer les droits de la nation, la Belgique dut attendre la Révolution française⁷.

L'historiographie catholique de la Révolution va pleinement se raccrocher à la première tandis que l'historiographie libérale tendra vers la seconde orientation.

Nous parlons ici de la Révolution liégeoise, mais, et nous le verrons par la suite, aux yeux des historiens, cette dernière s'intégrera dans le courant plus vaste des révolutions atlantiques du XVIII^e siècle. C'est alors l'ensemble de celles-ci qui sera, avec des nuances bien entendu, l'objet d'une condamnation, d'une justification ou d'une exaltation. Cette rupture d'échelle, à la fois, réduira

⁴ E. DE BORCHGRAVE, *Histoire des rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne depuis le démembrement de la monarchie carolingienne jusqu'à l'incorporation de la Belgique à la République française*. Bruxelles, 1871, p. IV.

⁵ C. PIOT, *La politique de l'Autriche au Pays de Liège en 1791*, B.C.R.H., 1879, 4^e série, t. VI, p. 25-84. L'auteur y souligne entre autres l'influence de la guerre d'Orient sur les affaires liégeoises. Dans le cas liégeois, l'Angleterre avait intérêt à réconcilier la Prusse et l'Autriche pour que celle-ci, alors détachée de la Russie et de la France, ne menace plus l'indépendance de la Turquie, car l'Angleterre était, p. 30, « si intéressée alors comme aujourd'hui au maintien de cette puissance ».

⁶ Cf. supra, chap. II, p. 39 et P. GERIN, *op. cit.*

⁷ E. HUBERT, *L'origine des libertés belges*. Bruxelles, 1884, p. 8. Notons qu'Hubert prendra une position intermédiaire p. 51 : « La constitution belge n'est pas sortie tout entière du passé de nos provinces, et ce n'est pas non plus la Révolution française seule qui nous a faits libres ».

la Révolution liégeoise à un cas particulier, tout en l'insérant dans un contexte large et somme toute banalisant, qui lui ôte son identité mais paradoxalement accentue son rôle, sa crédibilité et son envergure, puisqu'elle participe alors pleinement à la victoire d'un monde sur un autre monde. En conservant sa personnalité, cette révolution perdrait sa place dans le jeu de l'histoire. En perdant son originalité, elle rompt aussi avec sa modestie. Ce double mouvement contradictoire n'a pas déchiré notre sujet historique, il a peut-être écrasé, en leur temps, les révolutionnaires liégeois; il continue en tout cas d'agiter ceux qui se penchent sur lui. Révolution liégeoise, brabançonne, française? Au fond, les historiens n'ont jamais cessé de voir en elles la lutte entre deux conceptions du monde, et leurs affrontements innombrables ont pris cette coloration de violence que dégage tout choix d'idéal, oubliant parfois qu'ils sont simplement des historiens.

La Révolution liégeoise n'est donc plus laissée dans l'ombre par les historiens. Un des leurs, et non le moindre, Th. Juste, souhaite d'ailleurs, en parlant de la Révolution liégeoise, propager et rendre populaire un des épisodes les plus instructifs de l'histoire nationale⁸.

Il est d'ailleurs significatif que Juste rattache à présent la Révolution liégeoise à l'histoire de Belgique. Ceci dit, durant les années 1880-90, l'incandescence est à son comble, la simple comparaison de deux éditions d'un même ouvrage est éclairante et rien n'illustre mieux que cela comment, en l'espace de quelques années, les livres d'histoire sont devenus des livres de combat.

a) Il existe deux éditions de l'ouvrage sur la cathédrale Saint-Lambert de X. Van den Steen de Jehay⁹; celle de 1846 consacre 6 pages sur 300 (122, 123, 227 à 230) à la destruction de la cathédrale, tandis que dans l'édition de 1880, les vicissitudes révolutionnaires imbibent chaque page, à partir de la page 363 jusqu'à la fin de l'ouvrage.

b) Th. Gobert est l'auteur d'une œuvre monumentale sur Liège qui connut trois éditions. Nous avons comparé dans un tableau les nuances entre les deux premières à propos de la Révolution liégeoise. Les différences sont surprenantes. Après l'examen du tableau, nous aborderons de front cette nouvelle période.

⁸ Th. JUSTE, *La Révolution liégeoise de 1789*. Bruxelles, 1878, p. 7. Ce petit livre est placé sous le signe de l'œuvre de Borgnet, tout en s'inspirant aussi des démarches des Français Thiers et Mignet.

⁹ X. VAN DEN STEEN DE JEHAY, *Essai historique sur l'ancienne cathédrale St.-Lambert à Liège et son chapitre de chanoines-tréfonciers*. Liège, 1846, 300 p.; et X. VAN DEN STEEN DE JEHAY, *La cathédrale St.-Lambert à Liège et son chapitre de chanoines-tréfonciers*, 2^e éd., Liège, 1880, 695 p.

Rues	Th. GOBERT, <i>Les Rues de Liège</i> , 1 ^{re} édition	Année, tome et page	Th. GOBERT, <i>Liège à travers les Ages. Les Rues de Liège</i> , 2 ^e édition	Année, tome et page
	« comment passer sous silence cette Révolution qui a bouleversé tant d'Etats, anéanti tant de grandes institutions, dissipé follement plus de cinquante milliards de francs, tout en accumulant partout les ruines et la misère, fait périr enfin quatre millions d'hommes sur les champs de bataille ou sur l'échafaud ? »	1884 t. I p. 15	« Généreuses étaient les pensées initiales et directrices de la plupart des protagonistes de la Révolution française. Emus de l'asservissement et de l'oppression auxquels se trouvaient réduites les populations de trop de pays, ils voulaient soustraire ces peuples au despotisme et les doter des droits sacrés de l'humanité. Diverses notions doivent à la mise en pratique de ces principes civilisateurs d'avoir inauguré une ère de liberté et d'égalité sociale. Trop souvent, malheureusement, ces principes furent dénaturés dans leur application »	1924 t. I p. 43
	« En 1790, alors que notre ville se trouvait en proie aux menées révolutionnaires, ses habitants étaient au nombre de 58,260 »	1884 t. I p. 16	« En 1790, ses habitants étaient au nombre de 58,260 »	Ibid.
	« au point de vue de la voirie et des œuvres d'utilité publique, la Révolution fut on ne peut plus désastreuse »	Ibid.	« au point de vue de la condition matérielle de la ville, de la voirie, et des travaux d'utilité générale, la même époque fut aussi néfaste »	Ibid.
	« ... Obligés de battre en retraite, ceux-ci (les Autrichiens le 27 juillet 1794) furent lâchement insultés par la populace d'Outremeuse »	1884 t. I p. 37	La notion de lâcheté disparaît	1925 t. II p. 35

Bassenge	« ces jeunes gens se laissèrent entraîner dans le courant philosophique de l'époque, d'où ils ne sortirent jamais »	1884 t. I p. 97	« ces jeunes gens furent entraînés dans le courant philosophique de l'époque »	1925 t. II p. 134
	« Comment, après cela, ranger Bassenge, comme certains l'ont voulu faire, parmi les modérés de l'époque ? »	Ibid.	« Il est difficile de le ranger parmi les modérés de l'époque »	Ibid.
de Chestret	« On raconte que pendant qu'il (de Chestret) procédait au désarmement des quartiers les plus surexcités... »	1884 t. I p. 259	« On raconte que pendant qu'il procédait au désarmement des émeutiers... »	1925 t. II p. 351
Defrance	« Les documents historiques des sources les plus authentiques ont révélé, en ces derniers temps, sur son existence des actes anti-patriotiques au suprême degré, qui doivent le rendre odieux aux yeux de tous les Liégeois dignes de ce nom »	1884 t. I p. 379	« Depuis lors, les données historiques de sources authentiques, ses propres écrits, ont révélé sur sa carrière des actes tels qu'ils lui aliéneront les sympathies des Liégeois, ses qualités artistiques mises à part »	1925 t. II p. 499
Lambert	« ... C'était le prélude de mesures plus violentes. La convention nationale liégeoise, qui singea celle de Paris... »	1891 t. II p. 174	« C'était le prélude de mesures plus violentes. La Convention nationale liégeoise se réunit... »	1926 t. III p. 175
Ransonnet	« Longtemps avant l'explosion de la Révolution liégeoise du 18 août 1789, Ransonnet en avait été l'un des plus violents artisans »	1895 t. III p. 334	« Longtemps avant l'explosion de la Révolution liégeoise du 18 août 1789, Ransonnet en avait été l'un des plus ardents artisans »	1928 t. V p. 138

1. J. DARIS

Joseph Daris, compilateur autant qu'érudit, brasseur de sources et auteur de milliers de pages, injecte une sève nouvelle à l'historiographie catholique.

Historien et ecclésiastique, il fut ordonné prêtre en 1844 et enseigna de 1851 à 1897. Il devint chanoine titulaire de la cathédrale de Liège et conseiller épiscopal à partir de 1880. Il fut également, au Petit Séminaire de Saint Roch, l'élève de Ch. Pollet qui écrivit sur la Révolution à Liège¹⁰. D'ailleurs, l'influence de Pollet sur Daris est beaucoup plus grande qu'il n'y paraît, même si l'œuvre du premier est beaucoup moins importante que celle de son élève.

Selon Daris, la Révolution liégeoise a pour objectif initial la sécularisation de la Principauté de Liège. Elle sera l'œuvre d'un parti – et non d'une tendance – minoritaire et opportuniste, influencé par les philosophes étrangers et collaborateurs actifs de l'occupant militaire français :

Il y avait dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, au pays de Liège, un parti politique dont le but était de séculariser la principauté et ses institutions politiques ; pour y parvenir, il travailla à y propager les idées anti-sociales de Rousseau, les idées anti-religieuses des encyclopédistes, et l'esprit railleur de Voltaire¹¹ contre la religion catholique (...) [Ils n'hésitèrent pas] à sacrifier l'indépendance de leur pays et ses libertés politiques et civiles pour atteindre ce but. On les a vus, en effet, coopérer à la conquête de leur pays par les Français et se faire, sous le règne de l'étranger, les instruments dociles d'un affreux despotisme politique et d'une cruelle persécution religieuse¹².

L'allusion au parti libéral est claire, il ne s'en cachera même plus par la suite : Le libéralisme qui fut introduit dans la principauté avec la philosophie incrédule des voltairiens (...) s'y manifesta par une véritable hostilité à la religion et à son clergé. Désirant séculariser la principauté, il y suscita dans ce but une révolution, le 18 août 1789¹³.

Pour Daris, cette révolution est une corruption. Dans un premier temps, les philosophes répandent l'incrédulité qui est la décadence morale et les patriotes achèvent le travail par la sécularisation qui est la décadence politique, aux dépens

¹⁰ Ch. POLLET, curé de Lamine et ancien professeur au Petit Séminaire de Saint-Roch, dans son *Histoire ecclésiastique de l'ancien diocèse de Liège et des saints qui l'ont illustré, depuis son origine jusqu'à la Révolution de 1793*. Liège, 1860, t. II, 336 p., annonce déjà les grands travaux de Daris. Comme c'est aussi le cas avec le chanoine honoraire de la cathédrale de Liège J. DEMAL, auteur d'un *Précis de la Révolution saintronnaise et liégeoise de 1789*. St. Trond, 1865, 360 p., qui s'inscrit pleinement dans la lignée de Pollet et de Daris. Demal était également directeur du collège de Saint-Trond.

¹¹ Cf. G.-J. NAUTET, *op. cit.*, 1859, t. III, p. 356 : « Ils (les républicains) estimaient les enseignements, les paradoxes et les obscénités de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau plus utiles à l'humanité que la divine morale de l'Évangile ». G. Kurth ne dira pas autre chose, et J. Demarteau non plus, dont il faut lire à ce propos la pièce *Les enfants de J.-J. Rousseau*. Liège, « Petit théâtre catholique de la jeunesse », 1875.

¹² J. DARIS, *Histoire de la bonne ville de Looz*, dans *B.I.A.L.*, Liège, 1862, t. V, p. 378.

¹³ J. DARIS, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*. Liège, 1894, t. XV, p. 341. C'est la première fois chez Daris que le terme « libéralisme » désigne explicitement la source du mouvement révolutionnaire liégeois.

du peuple et évidemment de son Eglise. L'arme de la minorité¹⁴ patriotique étant l'hypocrisie, leur comportement est à l'image de leurs doctrines. Grâce à la propagande exercée sur une foule ignorante, ils font triompher leur mauvaise foi¹⁵ sur la bonne, la foi catholique. La méthode est simple et efficace : noircir les bonnes actions de l'évêque et blanchir les mauvaises des patriotes. D'autre part, puisque la Révolution liégeoise est avant tout un épisode de la lutte éternelle entre le Bien et le Mal, elle ne peut revendiquer à ce titre la moindre originalité en sa faveur, l'originalité du passage d'un régime à un autre par exemple :

Il est dans la nature du déisme, de l'irréligion, de l'impiété et de la corruption, d'attaquer la religion catholique et de faire de l'opposition aux gouvernements qui la protègent. Cela s'est vu depuis l'origine du christianisme et se verra jusqu'à la fin du monde. Les déistes de la principauté de Liège ne firent pas exception à cette règle générale¹⁶.

L'œuvre de Daris qui est aussi une réponse à Borgnet, insiste, comme lui, sur les divergences des patriotes et les relations internationales¹⁷. Comme lui, il compile dans un ordre chronologique. Il est curieux de voir que les deux hommes vont jusqu'à user du même vocabulaire pour aboutir à des conclusions évidemment opposées. Le simple exemple donné par la comparaison de deux citations est significatif.

BORGNET, *op. cit.*, t. I, p. 231 :

Nous avons lu beaucoup de récriminations injustes, d'appréciations fausses, d'imputations injurieuses, des grossièretés même, et cela dans les publications d'hommes qui défendaient les opinions les plus opposées ; mais nous n'avons trouvé que dans celles du parti qui se disait conservateur la calomnie employée à froid, sans l'excuse de la passion qui égare les esprits les plus solides ; inventant les faits et ne se bornant pas à les dénaturer.

DARIS, *op. cit.*, t. II, p. 182-183 :

Ce fut dans ces feuilles quotidiennes ou hebdomadaires [journaux patriotiques] qu'ils attaquaient les institutions et les personnes les plus honorables du pays. Ils employaient la calomnie à froid, dénaturaient les faits ou les inventaient (...). Dans leurs nombreuses brochures, ils soutenaient une polémique sans vergogne, calomniaient les adhérents du prince et employaient le langage le plus violent.

¹⁴ C'est le cas pour toute la révolution. Cf. l'avocat G. SCHUIND, *Une Principauté ecclésiastique de l'Ancien Régime. Stavelot-Malmédy*. Stavelot, 1914, p. 28 : « La Révolution qui renversa le gouvernement de nos princes-abbés fut l'œuvre de quelques agitateurs ».

¹⁵ J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*. Liège, 1872, t. II, p. 39 : « cette noire malice qui ne craint point de prêter les intentions les plus sinistres, même aux actions bienfaisantes d'un prince qui n'a d'autre vue que celle que lui dicte son amour paternel pour son peuple ».

¹⁶ *Id.*, p. 6. Remarquons que Daris qualifie les révolutionnaires non pas d'« athées » mais de « déistes », qui désigne ceux qui rejettent toute religion révélée.

¹⁷ Notamment les relations avec la Prusse dont le prestige, chez Daris, s'abîme définitivement ; cf. *Id.* p. 142 : « Son [roi de Prusse] but réel n'était ni le rétablissement du prince-évêque, ni l'établissement d'une République liégeoise, mais uniquement l'annexion de la principauté à ses Etats ». Daris écrit en 1872, et la guerre franco-allemande a révélé une Allemagne plus menaçante que par le passé.

Pour davantage encore réduire la révolution à une équipée d'aventuriers et les isoler, il souligne la désolidarisation rapide de la banlieue et des campagnes avec Liège. Ainsi par exemple :

Les patriotes de Liège (...) empêchèrent le magistrat et les habitants de Hasselt de se prononcer ouvertement pour le rétablissement du prince, et les contraignirent à suivre (...) le mouvement révolutionnaire¹⁸.

Contrairement à de Gerlache qui se complaît sur le terrain politique, Daris est un religieux, monolithique, raide, conservateur ; sa pensée n'évoluera guère que par petites touches de ton qui durcit au fil des livres, mais son engagement est identique de la première à la dernière page de son œuvre : il est l'historien savant et attitré d'une entité ecclésiastique. Toutefois Daris, en démontrant que la perte de l'indépendance liégeoise est simultanée à la chute définitive de l'évêque, relance la thèse qui veut que patriotisme et foi religieuse sont inséparables. Pourtant Daris, tout comme Borgnet, d'ailleurs, est un homme de cabinet et d'archives, il abandonnera la croisade publique à un autre brillant historien, Godefroid Kurth, plus stimulé par l'actualité. Mais la tactique de Kurth sera bien différente de celle de Daris, à la fois plus nuancée et plus violente. Alors que Daris jugeait diaboliques et les hommes et les doctrines de la Révolution liégeoise, amalgamés dans sa condamnation radicale, Kurth aura l'habileté de les séparer en les opposant pour faire jaillir un contraste entre une pensée que se veut généreuse et les actes accomplis par ceux qui s'en inspirent, démontrant non pas directement le caractère factice des principes révolutionnaires mais leur insuffisance et les vues courtes, donc perturbatrices, de leurs émules.

Toute la démarche des historiens catholiques, dans le sillage de Kurth, se fondera d'abord sur l'inadéquation entre les principes solennels et les applications qui en découlent, en privilégiant la déformation de celles-ci par rapport à la pompe de ceux-là. De là, ils en viendront progressivement à considérer que non seulement les actes ne sont pas à l'image des principes, mais en plus que ces derniers sont le produit d'une gigantesque fourberie, l'arsenal verbal et verbeux d'une oppression d'autant plus insupportable qu'elle est légalisée. Ainsi, pour E. Millard :

la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire ont été des expressions différentes d'un même gouvernement essentiellement despotique et dont la conduite a été la négation de sa devise : Liberté, Egalité, Fraternité¹⁹.

¹⁸ J. DARIS, *Notices* ..., 1871, t. II, p. 87. Cf. *Id.*, t. V, 1874, p. 85 : « L'opposition que les Voltairiens de Liège faisaient à leur prince-évêque depuis 1785 n'avait guère trouvé d'écho à St-Trond ». Voir aussi l'abbé G. BONIVER, *Histoire populaire de la Principauté de Stavelot-Malmédy*. Stavelot, 1908, p. 32 : « C'est dans les Ardennes que la Révolution eut le plus de peine à s'implanter ; mieux avisées dans leur loyal et chrétien bon sens, ces honnêtes populations avaient pressenti que la Révolution ne leur apporterait rien de bon ».

¹⁹ E. MILLARD, *Les Belges et leurs générations historiques*. Bruxelles, 1902, p. 257.

Pollet fustige

ces libérateurs désintéressés, qui prétendaient ne combattre que pour les idées de liberté et d'égalité, [et qui] exigèrent que l'on payât tout jusqu'à la dernière obole²⁰.

Cette conception historiographique suspicieuse ne connaîtra pas de réplique structurée avant Pergameni²¹.

2. Aux portes de l'orage

A partir des années 1880, la tension entre l'historiographie libérale et catholique augmente, alimentée par des polémiques tissées autour de l'historiographie révolutionnaire. Ainsi, en 1880, à Verviers, on érige non sans difficulté un monument à la mémoire du révolutionnaire Grégoire Chapuis. En outre, même les publications de sources ne se feront pas dans le calme. L'apogée de cette tension sera l'orage du centenaire de la Révolution liégeoise.

a. Les Papiers de Chestret

En 1881 est publiée la correspondance de J.-R. de Chestret²². Selon Naveau, cette publication fut diversément appréciée par certains membres de la Société des bibliophiles. Pour les uns, c'était une compilation coûteuse et sans intérêt. D'autres la regardèrent comme un panégyrique (...) édifié à grand frais, sur documents revus et trop soigneusement émondés²³.

²⁰ Ch. POLLET, *op. cit.*, p. 132. D'autre part, puisque la liberté est le mot passe-partout des libéraux contemporains, il lui faut faire un sort, et l'associer au slogan des bourreaux ; p. VI : « C'était au nom de la liberté que les démocrates de 93 traînaient les gens à la guillotine ».

²¹ Cf. *Infra*.

²² *Papiers de Jean-Remi de Chestret pour servir à l'Histoire de la Révolution (1787-1791) publiés par un de ses descendants*. Liège, 1881, t. I, 375 p. et 1882, t. II, 241 p. Le descendant en question était le numismate et baron Jules de Chestret de Haneffe (1833-1909), qui appartenait à la docte Société des Bibliophiles Liégeois. Signalons que lors de la séance du 29 janvier 1882, il est décidé par la Société des Bibliophiles Liégeois de reproduire par la photographie un portrait du bourgeois J. R. de Chestret ; cf. *B.S.B.L.*, Liège, 1882-83, t. I, p. 23.

²³ L. NAVEAU, *Le Baron Jules de Chestret de Haneffe, sa vie, ses ouvrages*, dans *B.S.B.L.* Liège, 1910, t. IX, p. 43-44. A la page 44, Naveau fait une constatation importante : « Le seul reproche qu'on puisse à bon droit faire à ce recueil, n'est-ce pas d'avoir été mis au jour trop tôt ? Le temps de la révolution n'était pas mûr alors pour l'histoire, aujourd'hui même cette époque n'est pas encore assez éloignée, nous ne sommes pas au point pour en voir le tableau sous son jour véritable. A peine pouvons-nous risquer d'entreprendre l'analyse des détails du drame ; le moment d'en faire la synthèse, d'en tirer des conclusions définitives n'est pas arrivé. L'histoire, on l'a dit avant nous, à la vue presbyte, elle peut bien voir de loin, elle voit fort mal de près. Mais le temps aura raison des critiques et les historiens futurs de notre révolution, ceux qui voudront pénétrer les mobiles des patriotes liégeois devront recourir aux *Papiers* et sauront gré à l'éditeur de les leur avoir transmis ». Léon Naveau (1864-1920) était docteur en droit, passionné d'histoire, d'archéologie, de généalogie et d'épigraphie.

Godefroid Kurth fera partie de ces derniers en disant de la publication dans un compte rendu :

ce sont deux volumes contenant la correspondance de ce personnage avec les principaux acteurs de cette tragi-comédie qu'on appelle la Révolution liégeoise : elle ne les fera pas grandir dans l'estime des historiens²⁴.

Or le 22 juin 1884, la Société des Bibliophiles liégeois, suite à une proposition d'E. Poswick, décida

de publier la correspondance diplomatique du chanoine-tréfoncier de Waseige avec le prince-évêque de Hoensbroek pendant la Révolution liégeoise²⁵.

Doit-on voir dans cette initiative une réaction à la publication précédente de même nature ?

*b. Le duel Francotte-Küntziger*²⁶

A la même époque, en 1879, l'Académie Royale de Belgique organisa un concours littéraire dont le thème était :

Les encyclopédistes français essayèrent, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, de faire de la principauté de Liège le foyer principal de leur propagande. Faire connaître les moyens qu'ils employèrent et les résultats de leurs tentatives, au point de vue de l'influence qu'ils exercèrent sur la presse périodique et sur le mouvement littéraire en général.

Deux manuscrits²⁷ parvinrent à l'honorable institution, l'un était signé d'un ami des philosophes, J. Küntziger²⁸, l'autre avait pour auteur H. Francotte²⁹, hostile aux Lumières. Tous deux avaient pour seuls points communs d'être sortis de l'Université de Liège, et d'avoir traité le sujet avec talent. Le jury était composé de trois membres. L'archiviste et historien de Bruxelles A. Wauters pencha pour Küntziger, tandis que l'archiviste général du royaume Ch. Piot et

²⁴ G. KURTH, *L'historiographie du Pays de Liège de 1880 à 1884*. Liège, 1885, p. 13.

²⁵ *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*. Liège, 1884, t. II, p. 25. Séance du 22 juin 1884.

²⁶ H. Francotte fut avocat à Liège et professeur à l'Université de cette ville, et J. Küntziger fut professeur à l'Athénée d'Arlon.

²⁷ Cf. F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*. Bruxelles, 1859, p. 182 et suiv.

²⁸ J. KUNTZIGER, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*. (Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés par la Classe des lettres, des sciences morales et politiques, t. XXX). Bruxelles, 1879, 168 p.

²⁹ H. FRANCOTTE, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français dans la principauté de Liège*. (Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés par la Classe des lettres, des sciences morales et politiques, t. XXX). Bruxelles, 1879, 196 p. Signalons que Francotte avait été encouragé à entreprendre ce travail par son professeur G. Kurth. Cf. J. DEMARTEAU, *Un catholique. Étude sur la vie et l'œuvre d'Henri Francotte 1856-1918*. Liège, 1922, p. 43. Kurth se chargera par la suite de donner un compte rendu à son mémoire, dans *Polybiblion*, 1880, t. XI, 2^e série, p. 427-431.

A. Le Roy, philosophe liégeois, préférèrent Francotte³⁰. Pourtant, et Kuntziger et Francotte furent tous deux couronnés, peut-être parce que le thème proposé était à ce point explosif dans le contexte d'une brûlante actualité politique, qu'un choix eut nécessairement engagé l'Académie à prendre position dans un débat qui dépassait la littérature historique, et à léser une partie de l'opinion publique belge. En effet, à l'heure où libéraux et catholiques s'empoignaient, ce thème qui est aussi celui de la liberté d'expression³¹ annonçait forcément des bris de plumes et des grincements de dents en conséquence³². Ainsi, A. Le Roy, qui fut chargé de rédiger un rapport, ne manqua pas, en dépit de ses opinions personnelles qu'il affichait volontiers, de féliciter les deux vainqueurs avec la même chaleur.

Il convient d'examiner à présent les arguments des lauréats. Ceux-ci sont d'accord pour admettre l'influence prépondérante des idées françaises sur la Révolution liégeoise de 1789. C'est important, puisque s'effrite, de part et d'autre, le mythe d'une originalité liégeois imperméable aux influences extérieures. Une nouvelle étape est franchie vers l'intégration de la Révolution liégeoise dans un vaste mouvement d'ébranlement de dimension européenne. Bien sûr, les divergences apparaissent quant aux conséquences à dégager de cette influence. Pour Kuntziger, la philosophie des Lumières est la force active de la pensée libre que les frontières bâties par le despotisme ne peuvent arrêter : Il [le gouvernement épiscopal] était implacable ; il ne tolérait aucune liberté, aucune indépendance d'esprit ; il condamnait tout ce qui lui paraissait suspect ; il proscrivait tout ce qui pouvait porter atteinte à son prestige et à son autorité ; en un mot, il travaillait de toutes ses forces à empêcher le développement de la pensée et la régénération de la nation³³.

Mais cette régénération paradoxalement n'implique pas un retour au passé, c'est pourquoi à la Révolution du 18 août :

on renversait un gouvernement réactionnaire et rétrograde et (...) on portait les regards vers l'avenir³⁴.

Bref, la révolution devient

une lutte formidable entre les novateurs et les défenseurs des vieilles doctrines³⁵.

³⁰ On consultera leurs rapports dans le *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. Bruxelles, 1879, t. XLVII, 2e série, p. 575-629. Voir aussi G. CHARLIER et R. MORTIER, *Le Journal encyclopédique*. Bruxelles, 1952, p. 17.

³¹ Comme le dit J. KUNTZIGER, *op. cit.*, p. 126 : « La presse était alors comme aujourd'hui le meilleur moyen de propagande ».

³² Cf. Ch. DEJACE, *La propagande des encyclopédistes français au pays de Liège*, dans *Revue générale*. Bruxelles, novembre 1881, t. XXXIV, p. 671 : « Il (le thème du concours) touche par bien des côtés aux questions les plus passionnément controversées de notre époque ». Ce sujet avait été peu exploité auparavant. A. LE ROY, dans *La philosophie au pays de Liège (XVII-XVIII^e s.)*, dans *B.I.A.L.* Liège, 1860, t. IV, p. 1 à 158, n'accorde que quelques lignes à Pierre Rousseau, en négligeant les encyclopédistes et le rôle international des Lumières.

³³ J. KUNTZIGER, *op. cit.*, p. 67.

³⁴ *Id.*, p. 74.

³⁵ *Ibid.*

Cette réflexion prédispose Küntziger à rafraîchir la réputation du révolutionnaire français en Belgique. Il précède en cela de 30 années le frémissement de sympathie francophile des premières années du 20^e siècle :

Les Français venaient, en effet, d'occuper la Belgique, moins en conquérants qu'en libérateurs, et avec eux devait commencer une ère nouvelle. Sans doute, nous eûmes encore à souffrir bien des maux, et cela de la part de ceux-là mêmes qui nous apportaient la liberté et se disaient nos alliés et nos frères, mais l'ancien régime tomba sous leurs coups pour ne plus jamais se relever (...). Nous voici au bout de notre tâche. Non pas que nous prétendions que la lutte entre les hommes nouveaux et les partisans du passé ait pris fin chez nous avec l'occupation des armées de la République française; non, cette lutte fut poursuivie sans relâche, elle le fut jusqu'à nos jours, où elle est devenue plus violente que jamais³⁶.

Ce dernier passage nous indique comment l'histoire se faufila jusqu'à la politique. Mais Küntziger titillera la corde sensible du Belge, car, selon lui, proscrire les philosophes, c'est faire preuve d'incivisme, puisque ceux qui s'insurgent contre eux le font contre la constitution du pays qu'ils prétendent chérir; en effet,

notre constitution de 1830 (...) n'est-elle pas dans ses principes fondamentaux le résultat, le produit des doctrines prêchées par les novateurs du XVIII^e siècle?³⁷.

Sa réponse est bien entendu affirmative.

H. Francotte s'oppose à ce dernier argument en affirmant que, dans le cas liégeois, les principes qui régissent une constitution libérale existaient bien avant 1789 :

Né à la liberté dès le moyen-âge, le peuple liégeois n'avait pas attendu le XVIII^e siècle pour jouir d'une constitution libérale³⁸.

Et la conséquence à terme de la campagne philosophique fut justement la disparition d'un Etat au profit des inciviques, la fin de la petite patrie liégeoise qui devint

une humble annexe de la République française³⁹.

Ainsi,

la Révolution liégeoise n'avait-elle donc abouti qu'à échanger un maître débonnaire contre de sanguinaires despotes?⁴⁰.

Chez lui aussi, sa réponse est affirmative.

H. Francotte, qui marche sur les traces de de Gerlache, publiera un article pour développer plus avant ses idées⁴¹. Mais il s'agit de réflexions sur l'histo-

³⁶ *Id.*, p. 159.

³⁷ *Id.*, p. 162. Il écrit à la même page: «Nous ne sommes pas de ceux qui croient (...) que nous serions plus heureux (...) si une sorte de muraille de Chine nous eût séparé de tout contact».

³⁸ H. FRANCOTTE, *op. cit.*, p. 6.

³⁹ *Id.*, p. 4.

⁴⁰ *Id.*, p. 196.

⁴¹ H. FRANCOTTE, *La Révolution de 1789 et l'esprit révolutionnaire*, dans *Revue générale*. Bruxelles, 1881, t. XXXIII, p. 73-94 et 200-219.

riographie de la Révolution française dans lesquelles le ton est plus brutal que dans son livre :

on s'indigne contre le despotisme d'avant 1789 : il est venu après 1789, en France et ailleurs, un despotisme mille fois plus oppresseur⁴².

En osant la rupture définitive entre un ancien régime et un nouveau⁴³, l'auteur veut montrer que le premier n'est guère plus chaotique⁴⁴ que le second était organisé, dans la mesure où une organisation humaine exige des valeurs imposées, or la révolution les a anéanties. Elle n'est pas un bond en avant vers la civilisation, mais un recul vers l'animalité :

le sinistre tocsin des révolutions a réveillé dans les masses les instincts héréditaires⁴⁵.

Th. Schyrgens écrira :

L'école philosophique affirmait que l'état naturel, c'était l'état sauvage, l'état animal sans loi ni contrainte, que partout la vie sociale n'était qu'une vie factice⁴⁶.

c. *Le Mémoire de Thomassin*

Une autre pomme de discorde fut la publication du *Mémoire Statistique* de Thomassin⁴⁷. Rédigé à partir de l'année 1806 et resté inédit, il est publié en

⁴² *Id.*, p. 84.

⁴³ Ce que n'accomplira pas Daris pour qui la Révolution de 1789 est un soubresaut diabolique parmi d'autres soubresauts passés et à venir troublant la linéarité d'une histoire qui est celle de la catholicité. La Révolution liégeoise de Daris en devient intemporelle parce que répétée dans le passé et reproductible dans l'avenir.

⁴⁴ D'ailleurs, l'existence d'un ancien régime gorgé d'abus est une fiction. Cf. Ch. DEJACE, *op. cit.*, p. 681 : « il a fallu (...) nous fabriquer un ancien régime de convention et nous donner des maladies que nous n'avions pas pour lui [la Révolution liégeoise] procurer la gloire de les avoir guéries ». Dejace constate cependant que la pré-révolution ne se résume pas à un débat sur la question religieuse, p. 678 : « Aux encyclopédistes avaient succédé les économistes. Il ne s'agissait plus de superstition et de fanatisme (...), ce sont maintenant les questions sociales qui captivent l'intérêt presque exclusivement concentré jusque là sur les questions religieuses. Richesse, valeur, propriété, concurrence, liberté du commerce et du travail, impôts, revenus, administration publique, organisation de l'Etat, tels sont les problèmes nombreux et complexes qu'abordent les nouveaux publicistes ».

⁴⁵ H. FRANCOIS, *Essai historique...*, p. 10.

⁴⁶ Th. SCHYRGENS, *Le communisme dans l'histoire*, dans *Revue générale*. Bruxelles, 1896, t. LXII, p. 94. Monseigneur Schyrgens (1856-1937) fut professeur de rhétorique au collège St-Séverin de Huy. Il était aumônier des Etudiants catholiques de Liège, et collaborateur sous pseudonyme d'Amicus à la *Gazette de Liège* ainsi qu'à la *Revue générale*. En 1925, il devint prélat domestique de Sa Sainteté. Cf. F. VANDEN BOSCH, *Sur le forum et dans le bois sacré. Portraits politiques et littéraires*. Bruxelles, 1934, p. 85-89; et N. PIEPERS, *La «Revue générale» de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 52). Louvain-Paris, 1968, p. 80.

⁴⁷ L.-F. THOMASSIN, *Mémoire statistique du Département de l'Ourte*. Liège, 1879, 487 p. L'œuvre du fonctionnaire français est toujours consultée aujourd'hui. Elle contribua à améliorer l'image de la France en Belgique et plus particulièrement celle du sérieux de l'organisation administrative française.

1879 et introduit par le gouverneur de la province de Liège Ch. J. De Luesemans qui retrace l'histoire du manuscrit. Dès 1876, De Luesemans avait traité le sujet dans un discours⁴⁸. On lui doit aussi une notice sur Thomassin dans laquelle il cite une phrase de son collègue L. Hanssens⁴⁹ qui est loin d'être innocente :

Nous avons, dans les dernières années, favorisé la publication d'anciens manuscrits, émanés des abbayes du pays, dont je ne veux pas dire de mal, mais qui sont loin de présenter, pour nous, un intérêt vital⁵⁰.

Comme nous l'avons dit, au 19^e siècle la publication de sources de l'histoire révolutionnaire demeure aussi une affaire politique. J. Demarteau ne s'est pas trompé et il répliquera en attaquant non seulement l'administration française, mais aussi les éditeurs⁵¹ du mémoire et même l'administration communale de Liège⁵². Le régime français passe sous son feu nourri, et cela dans le but d'insister sur

l'incurie des initiateurs du régime libéral moderne⁵³.

3. E. et P. POULLET ou l'histoire institutionnelle à son apogée

En 1875 paraissait un ouvrage considérable dans lequel pour la première fois un auteur, en l'occurrence E. Poulet, professeur à l'Université de Louvain, applique la rigueur scientifique à l'étude des institutions. Poulet bouscule, à son tour, le mythe finissant d'une révolution liégeoise exclusivement tournée vers le passé. De fait, il démontre que les dispositions prises par les révolutionnaires liégeois après le 18 août en défaveur du Prince sont en contradiction avec

⁴⁸ Ch. J. DE LUESEMANS, *La Principauté de Liège et le Département de l'Ourte* (Conseil provincial de Liège. Séance d'ouverture 4 juillet 1876). Liège, 1876, 58 p. Ch. J. De Luesemans (1808-1882) fut gouverneur de 1863 à 1882. Docteur en droit, bourgmestre de Louvain, il fut membre de la Chambre des Représentants de 1848 à 1850 et de 1852 à 1859. Cf. *Mémorial du Conseil provincial de Liège publié à l'occasion du premier jubilé semi-séculaire de cette institution*. Liège, 1888, p. 57.

⁴⁹ L. Hanssens était avocat à Liège, conseiller provincial de 1868 à 1880. Cf. *Mémorial du Conseil provincial de Liège publié à l'occasion du premier jubilé semi-séculaire de cette institution*. Liège, 1888, p. 64.

⁵⁰ Ch. DE LUESEMANS, *Notice sur L.-F. Thomassin* (Conseil provincial de Liège. Séance d'ouverture 1^{er} juillet 1879). Liège, 1879, p. 11.

⁵¹ J. DEMARTEAU, *L'œuvre de la Révolution française au Pays de Liège, d'après le Mémoire statistique du Département de l'Ourte par L.-F. Thomassin*. Liège, 1881, p. 33: «Ceux qui voudront rapprocher les extraits fournis à M. le Gouverneur [De Luesemans] des pages complètes de Thomassin, pourront se donner à peu de frais le pénible plaisir de constater le défaut de scrupules de ces copistes».

⁵² *Id.*, p. 18: «aucun abbé mitré de ces monastères prétendument si riches n'a jamais tiré de son abbaye revenu pareil à celui que retire de sa place aujourd'hui M. le bourgmestre de Liège».

⁵³ *Id.*, p. 27.

l'archaïque appareil constitutionnel liégeois. Le mouvement révolutionnaire liégeois

en réalité tendait à la [l'ancienne constitution] renverser⁵⁴.

Poullet malmène également le mythe d'une complète originalité liégeoise : La Constitution de la principauté de Liège avait absolument les mêmes caractères généraux que les anciennes constitutions provinciales des Pays-Bas⁵⁵.

Par ailleurs, il mesure nettement la pensée classique à la fois des catholiques et des libéraux qui virent dans la Révolution liégeoise un mouvement résolument anticlérical :

Le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat, qui dominait les constitutions des Pays-Bas catholiques, dominait à fortiori celles des principautés de Liège et de Stavelot. Il y était encore debout à la fin de l'ancien régime avec toutes ses conséquences juridiques (...), sans avoir même été officiellement attaqué par la révolution liégeoise dont l'esprit était cependant hostile au catholicisme⁵⁶.

Mais le chef-d'œuvre de Poullet est son *Histoire Politique Interne de la Belgique*⁵⁷, qui reçut le prix quinquennal d'histoire nationale pour la période 1881-1885. Il s'agit d'une grande synthèse sur les origines et l'évolution des institutions des territoires formant la Belgique actuelle. Il y réserve une place à part à Liège⁵⁸ et à Stavelot.

Pendant l'époque révolutionnaire le développement de l'histoire nationale interne est encore une fois (...) en connexion intime avec l'histoire générale de l'Europe⁵⁹.

Ainsi, pour la première fois, l'esquisse d'une vague révolutionnaire profonde et internationale voit le jour, qui engage l'Europe tout entière ; et les différences ou même les oppositions entre les révolutions sont moins significatives que le mouvement révolutionnaire pris en tant que tel, dans sa globalité :

Au point de vue de leur mouvement interne et propre, la Révolution brabançonne et la révolution liégeoise si opposées qu'elles soient dans leur principe, la première se faisant pour conserver le régime existant, la seconde pour détruire ce régime, se rattachent à une cause originaire européenne, se manifestant à Liège par voie d'action, dans les Pays-Bas par voie de réaction. Cette cause est le courant intellectuel et moral du XVIII^e siècle, dont le centre était en France⁶⁰.

⁵⁴ E. POULLET, *Les constitutions nationales belges de l'ancien régime à l'époque de l'invasion française de 1794*. Bruxelles, 1875, p. 50.

⁵⁵ *Id.*, p. 49.

⁵⁶ *Id.*, p. 129. Le livre de Poullet inspirera L. DE MONGE, *L'ancien régime en Belgique*, dans *Revue générale*. Bruxelles, 1877, t. XXV, p. 69-83.

⁵⁷ E. POULLET, *Histoire politique interne de la Belgique*. Louvain, 1879, 718 p. L'époque révolutionnaire occupe les pages 690 à 718.

⁵⁸ *Id.*, p. 660 : « Liège a (...) une histoire isolée ».

⁵⁹ *Id.*, p. 690-691.

⁶⁰ *Id.*, p. 691-692. Cf. Ch. VERCAMER, *L'Histoire du peuple belge et de ses institutions depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1880*. Bruxelles, 1880, p. 479 : « Le pays de Liège ne peut échapper à la destinée commune des pays de l'Europe, ou d'être réformé sur la volonté spontanée de ses souverains, ou de se voir dans la nécessité de briser leur puissance ».

Prosper Poulet, quant à lui, se montrera le digne successeur et continuateur de son père⁶¹. Il reproche aux Français de ne pas avoir introduit avec tact et tolérance les principes révolutionnaires en Belgique. Dans son livre essentiel, tous les aspects institutionnels du nouveau régime sont exposés selon une structure qui n'est pas sans rappeler celle qu'utilisera plus tard J. Godechot⁶². Dans *Quelques notes sur l'esprit public en Belgique pendant la domination française*⁶³, P. Poulet ne ménage pas le régime français, selon le procédé cher à Demarteau⁶⁴, il consultera des sources qu'il juge décisives : les rapports rédigés par les commissaires du Directoire eux-mêmes, rendant compte des difficultés et des obstacles rencontrés par les fonctionnaires français. Poulet conclut à l'échec des relations entre la France et les territoires de la Belgique, parce qu'imposées par l'une et non désirées par l'autre, comme le confirment les plus zélés serveurs de l'Etat français, envahis par le doute devant la haine d'une population qui découvre son âme nationale dans la souffrance endurée.

L'histoire institutionnelle spécifiquement liégeoise ne sera pas en reste avec les travaux du Français H. Sage, fortement influencé par la méthode de E. Poulet, quoiqu'il fût toujours ébloui par les anciennes libertés liégeoises, dont la paix de Fexhe

ce glorieux souvenir qui, en août 1789, dirigea tous les esprits⁶⁵.

Pourtant l'histoire institutionnelle s'eclipse devant l'approche sociale de la problématique révolutionnaire, et ce plus particulièrement à l'occasion du centenaire de la Révolution liégeoise.

⁶¹ P. POULLET, *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*. Bruxelles, 1907, 975 p. Dans son compte rendu, V. Brants, dans *Archives belges*. Liège, 1907, t. II, p. 129 voit en Poulet « le créateur de notre histoire constitutionnelle systématique ». P. Poulet fut également professeur à l'Université de Louvain.

⁶² J. GODECHOT, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, 2^e éd. Paris, 1968, 789 p.

⁶³ P. POULLET, *Quelques notes sur l'esprit public en Belgique pendant la domination française (1795-1814)*. Gand, 1896, 125 p.

⁶⁴ J. DEMARTEAU, *Le lendemain de Jemappes. Publicola Chaussard. Commissaire national en Belgique (26 janvier-16 mars 1793)*. Liège, 1909, 98 p.

⁶⁵ H. SAGE, *Les institutions du Pays de Liège au 18^e Siècle, leur décadence et leur dernier état*. Paris, 1908, p. 3. Il s'agit de sa thèse. Cf. H. SAGE, *Une République de trois mois. Le prince Ferdinand de Rohan-Guéménée*. Verviers, 1909, p. 76 : « Nous avons distingué le caractère différent des deux révolutions française et liégeoise, dont l'une créait un droit nouveau et dont l'autre, la liégeoise, revendiquait d'anciennes libertés municipales, et retournait à un vieux passé de franchise politique ».

4. Le centenaire de la Révolution liégeoise : à l'heure de la hargne

Le débat sur les corporations permettra aux auteurs de se situer par rapport à la révolution⁶⁶ qui les a supprimées et d'aborder de front l'actualité de la question sociale.

Le principal avantage que reconnaissent les libéraux à cette suppression est une extension croissante du commerce et de l'industrie dont l'essor n'est plus paralysé par aucune entrave. La liberté économique est aussi précieuse que la liberté d'expression, tous les individus du corps social à terme y trouveront leur compte :

La liberté donnée à l'industrie, la suppression (...) des barrières du commerce n'ont fait que commencer l'œuvre, c'est à l'activité, à la moralité du travailleur de l'achever⁶⁷.

Ces derniers étaient les premiers à pâtir du système corporatif, enchaînés à leur milieu et à leurs conditions de travail⁶⁸. En outre, ce système périlait : La Révolution française n'a fait que donner le coup de grâce à une institution expirante⁶⁹.

La réponse catholique sera notamment fournie par G. Kurth. Il fera observer que l'abolition des corporations a plongé l'ouvrier dans la misère physique et l'insécurité morale qui le poussent à se jeter de manière irréfléchie dans un combat idéologique dont le socialisme sème les germes pour récolter les fruits d'une nouvelle tempête révolutionnaire. Sans Le Chapelier, Marx n'aurait pas été ; et c'est une des raisons pour laquelle le libéralisme fait le jeu du socialisme habile à absorber tout à son profit⁷⁰. Kurth et ses amis disserteront sur ce thème parmi d'autres dans une série de conférences données à l'occasion du centenaire de la révolution.

⁶⁶ La loi Le Chapelier du 14 juin 1791 interdit toute coalition entre les citoyens de même profession. Elle marque la suppression des corporations.

⁶⁷ A. VISSCHERS, *Institutions de prévoyance*, dans *Patria Belgica. Encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle. Deuxième partie: Belgique politique et sociale*. Bruxelles, 1873, p. 152.

⁶⁸ Cf. V. MIRGUET, *Aperçu de la vie & de la civilisation du peuple Belge à travers les âges*. Huy, 1893, p. 223 : « Elles [les corporations] parquent les ouvriers en de véritables castes, d'où il leur est à peu près impossible de sortir ». Voir également J.S. LEWINSKI, *L'Évolution industrielle de la Belgique*. Bruxelles-Leipzig, 1911, 440 p. L'une des premières histoires économiques de la Belgique.

⁶⁹ G. CRUTZEN, *Principaux défauts du système corporatif dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Revue de l'instruction publique en Belgique*. Gand, 1887, t. XXX, p. 280.

⁷⁰ Dans le même ordre d'idées, cf. la réflexion de L. GRANDMAISON, *Huy pendant la Révolution française*. Liège, 1891, p. 120 : « L'Évêque de Liège (...) compta parmi ses plus ardents adversaires un certain nombre de nobles et même quelques dignitaires ecclésiastiques, qui favorisèrent de tout leur pouvoir une révolution qui devait être bientôt si fatale aux nobles et aux prêtres. C'est le même rôle que celui joué aujourd'hui par les doctrinaires libéraux lorsqu'ils donnent la main aux socialistes et aux radicaux ». Cet avertissement est important puisque tout en nous affirmant que le parti du prince ne formait pas un bloc, l'auteur en appelle, en cette fin du 19^e siècle, à l'unité des forces conservatrices catholiques comme libérales, tiraillées sur leur gauche par des dissidences dans un climat de conflit social.

a. *Optique catholique: La fête de la trahison*

Durant les six premiers mois de l'année 1889, les catholiques prennent donc les devants lors de conférences publiques données au cercle catholique Concordia, place Saint-Lambert, et publiées dans la presse locale. Elles furent rassemblées par la suite en un volume, et la dernière d'entre elles est datée du 20 août 1889. J. Demarteau en est l'éditeur, il les a préalablement fait paraître dans son journal *La Gazette de Liège*. Elles sont organisées par la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, fondée en 1880⁷¹ dans un contexte de lutte aiguë entre les «cléricaux» et les libéraux, mais aussi de perfectionnement des méthodes d'investigations historiques dont Kurth est l'un des moteurs, puisque, dès 1874 il constitua des séminaires de travaux pratiques en histoire à l'Université de Liège. G. Kurth en personne se chargera de la mise à feu en donnant la première conférence⁷². Il sera suivi par Amédée de Ryckel sur la fin de la nationalité liégeoise et le peintre Jules Helbig sur les beaux-arts pendant la révolution. Gustave Francotte⁷³ évoquera la destruction de la cathédrale Saint-Lambert, tandis que Fernand Gonne étudiera Bassenge. Joseph Demarteau se chargera des répercussions de la révolution sur les classes populaires liégeoises en consacrant à ce thème les 200 dernières pages d'un volume qui en compte 350.

Le tableau que donne Joseph Demarteau est une condamnation absolue d'un événement qui, à Liège, balaya les établissements d'instruction et de bienfaisance, les corporations ouvrières et religieuses, les libertés populaires, dont celle, fondamentale entre toutes, de pratiquer sa religion. Mais la révolution, c'est aussi la débâcle économique, la disproportion instaurée entre les salaires et les prix, la famine et la misère généralisée, la pratique d'une justice plus rigoureuse que celle des princes, un accroissement continu de la délinquance, la conscription, cet impôt du sang, et les innombrables émeutes du désespoir qui jalonnent l'histoire du régime français. La Révolution de 1789 est la plus éprouvante calamité qu'ait connue l'histoire de Liège:

J'accuse devant vous la Révolution d'avoir retardé d'un siècle l'instruction du peuple à Liège et d'y avoir odieusement distraité du soulagement des pauvres et des malheureux, ces trésors de générosités amassés par nos pères, et qu'un siècle n'a pas suffi à nous rendre! Je l'accuse d'avoir violé ou supprimé toutes les libertés populaires, renversé toutes les institutions protectrices de l'ouvrier, d'avoir, pour de longues et cruelles années, restreint son travail, abaissé son salaire, élevé le prix de ses aliments, de lui avoir enlevé la sécurité, souvent le pain et la vie⁷⁴.

⁷¹ G. MATERNE, *La Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège. 1880-1980*. Liège, Mémoire de licence Ulg, 1985-86.

⁷² Cf. *Infra*.

⁷³ Il s'agirait du frère d'Henri Francotte dont nous avons déjà parlé. Gustave Francotte (1852-1925) était docteur en droit (1874), il fit une carrière politique et devint ministre de l'Industrie et du Travail (1902-1907). Cf. P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 149.

⁷⁴ J. DEMARTEAU, *La Révolution française à Liège et les classes populaires*, dans *Conférences de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*. Liège, 1889, p. 147.

C'est cependant Kurth qui lança la première attaque fulgurante, dans un texte ponctué par les torrents de sang,

les
douleurs indicibles

et les
passions féroces.

La Révolution française selon Kurth est, avant tout, une banqueroute⁷⁵. En effet, elle n'a point payé ses dettes au genre humain puisqu'elle n'a tenu aucune de ses promesses⁷⁶.

Elle a fait perdre à la France,
le plus beau des royaumes après celui du ciel⁷⁷,

son rang de puissance européenne⁷⁸ et sa stabilité intérieure⁷⁹. Mais l'intérêt de Kurth se porte d'abord sur le travailleur, le premier à avoir pâti de la révolution :

La vraie victime de la Révolution (...), c'est celui au profit duquel la Révolution a prétendu se faire, c'est l'ouvrier⁸⁰.

Car les deux baumes de sa détresse, la religion et la corporation furent mis en pièces par la révolution qui supprima deux traits d'union, l'un avec le ciel et l'autre avec la terre, qui plaçaient l'ouvrier sous le signe de l'universelle charité et de l'assistance professionnelle, et l'inséraient dans un réseau relationnel protecteur depuis la vie terrestre jusqu'à la vie céleste en lui conférant une identité, une unicité.

Il n'était pas le triste prolétaire sans Dieu, mais non sans maître, qui traîne sur le pavé de nos grandes villes ou devant le zinc des cabarets son existence de mécontent et de déclassé⁸¹.

La révolution a anéanti les deux stimulations de la vie humaine, la foi en Dieu par la religion révélée et la foi dans le travail par l'union consentie. La révolution n'a pas libéré l'ouvrier, elle l'a désorienté, déconnecté de son univers, désarticulé, à un moment où, plus qu'à tout autre, il avait besoin du prin-

⁷⁵ Or « il se trouve des naïfs (...) pour participer au centenaire d'une banqueroute ». G. KURTH, *Le Bilan de la Révolution française*, dans *op. cit.*, p. III.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Id.*, p. VII.

⁷⁸ *Id.*, p. VIII: « La France est une nation déchue ».

⁷⁹ *Id.*, p. X: « La France est une nation malade ».

⁸⁰ *Id.*, p. XI.

⁸¹ *Id.*, p. XII.

cipe religieux et corporatif pour survivre, à l'heure des mutations industrielles et du règne grandissant du capital qui ne lui laisse plus que le choix entre la sainte résignation du chrétien et le désespoir sauvage du révolté⁸².

Alors Kurth, fougueux, s'emporte contre la grande voix de la Révolution qui s'élève plus haut que la voix des douleurs populaires, et qui redit: Laissez faire, laissez passer!⁸³.

Hostile au libéralisme, Kurth l'est aussi à l'égard du socialisme et de la lutte des classes:

Il [l'ouvrier] ne va plus à l'Eglise écouter l'Evangile de Jésus-Christ, il court au cabaret écouter l'Evangile de Karl Marx et de Bakounine, et il invente des cérémonies laïques qui ne sont que les parodies sacrilèges du vieux culte oublié. Puis, il rétablit la corporation, non pas, comme autrefois, sur la base de la charité mutuelle entre patrons et ouvriers, mais sur celle de la haine de l'ouvrier contre le patron⁸⁴.

Certes l'ancien régime connaissait des abus, mais on pouvait y porter remède autrement que par une révolution dévastatrice⁸⁵, qui en engendra de bien plus graves. Ainsi Kurth ne peut que conclure:

Et c'est au moment où l'univers entier constate la banqueroute de la Révolution qu'on nous invite à en célébrer l'anniversaire! Et c'est dans notre Belgique, dont le sang a coulé en 1789 pour la défense des principes que la Révolution a violés, c'est dans ce pays de Liège, dont la Révolution a détruit la vieille et glorieuse nationalité, qu'il se trouve des esprits assez égarés ou assez aveugles pour se faire les zélateurs d'un si étrange jubilé! Il y a là non seulement un outrage à la patrie belge, mais aussi un défi au bon sens du public⁸⁶.

b. Optique libérale: l'Ordre et la Liberté

La riposte libérale ne se fera pas attendre. H. Renault publia dans la presse, puis sous forme de brochure, plusieurs réponses aux attaques des

⁸² *Id.*, p. XIII.

⁸³ *Id.*, p. XIV.

⁸⁴ *Id.*, p. XV.

⁸⁵ Cf. *Id.*, p. XXI: «Je ne veux pas qu'on réduise ma fracture, quand le chirurgien s'appelle Marat, et ma migraine me devient chère quand je vois l'instrument que Robespierre avance pour la guérir!»

⁸⁶ *Id.*, p. XXVI. La polémique ira désormais bon train. Cf. E. BEAUJEAN, *Flamands et Wallons sous le règne des Cobourg*. Liège, 1890, p. 81: «sitôt les fêtes du centenaire annoncées, Légius [J. Demarteau] et ses acolytes anonymes se mirent à fulminer dans le journal de l'évêque [*La Gazette de Liège*] contre l'idée de consacrer les fêtes en l'honneur de gueux, voleurs, pillards, etc., qui s'étaient révoltés contre le meilleur des souverains qui accordait à ses sujets catholiques toutes les libertés, y compris celle de s'affilier aux loges maçonniques». Il écrit plus loin, p. 82 que «la Révolution liégeoise de 1789 (est) une des plus légitimes que l'histoire ait enregistrée».

catholiques⁸⁷. H. Renault, qui utilise F. Henaux et Borgnet, déclare que la révolution rendit la liberté à Liège immolée par le pouvoir épiscopal qui avait réduit la principauté à la misère morale et physique. D'autre part, le centenaire doit être fêté, ne fût-ce que pour montrer aux cléricaux qu'ils ne sont plus les maîtres de la cité mosane comme il le furent durant des siècles. D'ailleurs les conférences de la Société d'art et d'histoire

font tout bonnement partie d'un plan complet d'éreintement et de dénigrement de tout ce qui touche, de près ou de loin, au mouvement révolutionnaire de 1789⁸⁸.

La première lettre de Renault du 30 mars 1889, p. 5 à 10 dans la brochure, est une réponse à la conférence d'Amédée de Ryckel⁸⁹. La seconde du 2 avril 1889, p. 10 à 16, réplique à G. Francotte⁹⁰. La troisième du 10 avril 1889, p. 16 à 25, est dirigée contre J. Demarteau⁹¹. La quatrième réfute la condamnation de Bassenge par F. Gonne⁹². En conclusion, ces conférences catholiques, des

hérésies historiques⁹³

selon lui, ne sont qu'une machination :

L'ordre est parti de haut, croyez-moi, et le plan de la campagne qui se poursuit (...) n'a d'autre but que de réagir contre la consécration que va donner à l'œuvre immense de rénovation sociale

⁸⁷ H. RENAULT, *Quelques lettres extraites du Journal de Liège en réponse aux conférences données au cercle catholique La Concordia sur la Révolution liégeoise et suivies de la biographie de Jacques-Joseph Fabry publiée par Alph. Leroy dans la Biographie nationale*. Liège, 1889, 50 p. Malgré nos recherches, nous n'avons pu identifier ce H. Renault. Nous savons simplement de lui qu'il collaborait au journal libéral *Le Journal de Liège*. En outre, il faut savoir qu'en 1947, une certaine madame S. Delruelle-Renault, descendante du révolutionnaire Jacques-Joseph Fabry, offrit un buste de ce dernier à la Ville de Liège (Cf. Chapitre V, p. 156). Nous pouvons poser la question de savoir dans quelle mesure H. Renault n'était pas alors lui aussi un descendant de Fabry, chargé de défendre son ancêtre par la plume lors du centenaire de la Révolution. Mais ceci reste à l'état de pure hypothèse.

⁸⁸ H. RENAULT, *op. cit.*, p. 2. C'était encore l'avis de G. de Froidcourt, quelque 60 ans plus tard : « En 1889, lors du centenaire de la Révolution, on organisa tout un mouvement, cristallisation d'un état d'esprit qui, ne s'attachant qu'à des détails et à des mesquineries, n'avait qu'un but : celui de dénigrer le grand mouvement social et politique de la fin du XVIII^e siècle » ; G. DE FROIDCOURT, *Les hommes sont égaux en Droit. Histoire d'une inscription « révolutionnaire »*, dans *La Vie wallonne*, 1951, t. XXV, p. 135-139.

⁸⁹ A. DE RYCKEL, *La fin de la nationalité liégeoise*, dans *op. cit.*, p. 3 à 26.

⁹⁰ G. FRANCOTTE, *Destruction de la cathédrale Saint-Lambert par la Révolution liégeoise*, dans *op. cit.*, p. 73 à 110.

⁹¹ J. DEMARTEAU, *La Révolution française à Liège et les classes populaires*, dans *op. cit.*, p. 145 à 345.

⁹² F. GONNE, *Un type de révolutionnaire liégeois, Jean-Nicolas Bassenge*, dans *op. cit.*, p. 111-144.

⁹³ H. RENAULT, *op. cit.*, p. 33.

entreprise au siècle dernier⁹⁴, l'anniversaire de cette révolution. [Il] a été soigneusement élaboré à l'évêché, qui a distribué les rôles et dicté à chacun sa tâche⁹⁵.

A Liège en 1889, il n'est pas un parti qui ne craint les complots. Renault rédigea également une notice historique dans laquelle il insiste sur les circonstances de sa publication,

en ce moment où le parti clérical relève partout (...) la tête et tente de reconquérir un pouvoir que nous Liégeois, nous lui avons si longtemps et si opiniâtrement disputé⁹⁶.

La brochure s'achève par un appel invitant les Liégeois à célébrer le centenaire de la Révolution liégeoise:

Liégeois des villes et des communes flamandes, Liégeois des villes et des communes wallonnes, ouvriers, bourgeois, nous vous convions à célébrer, le 20 octobre, le glorieux anniversaire de notre Révolution. L'union des citoyens de toutes les classes a fait, dans le passé, la grandeur du pays de Liège. Cette même union assurera, dans l'avenir, le développement progressif de nos libertés et de nos institutions⁹⁷.

Ainsi, alors que les catholiques avaient appelé à l'unité contre le centenaire, les libéraux font de même mais pour le fêter. La crise entretenue autour de la célébration n'est-elle pas pour les meneurs de ces tendances une excellente occasion de cristalliser leur parti respectif, de les raffermir, en les poussant à camper sur leurs positions à propos d'une question historique justement à l'heure où les deux forces principales du pays sont écartelées sur leur gauche et leur droite par la question sociale?⁹⁸. De surcroît, en ce qui concerne les libéraux, embellir une révolution passée que l'on veut réussie est une manière de se préserver d'une autre révolution future que l'on voudrait empêcher, et à quoi les libéraux substitueraient volontiers, un «développement progressif des libertés et des institutions», comme sans doute celui souhaité par Fabry

⁹⁴ Toujours dans cet esprit de polémique, cf. L. GRANDMAISON, *op. cit.*, p. 119: «on a présenté l'anniversaire de 1789 comme celui d'une révolution qui aurait renversé au pays de Liège un gouvernement despotique et qui aurait délivré nos pères de l'esclavage. C'était vraiment trop compter sur l'ignorance de nos concitoyens...».

⁹⁵ H. RENAULT, *op. cit.*, p. 26.

⁹⁶ H. R. (RENAULT), *Petite notice historique à propos du centenaire de la Révolution liégeoise*. Liège, 1889, p. 12-13. Dans le même ordre d'idées, paraît d'abord dans *La Meuse* des 9 et 11 mai 1889, puis en brochure anonyme une courte biographie de de Chestret: *Souvenirs de la Révolution liégeoise de 1789*. Liège, 1889, 28 p. L'auteur est le baron J. de Chestret de Haneffe dont nous avons déjà parlé plus haut.

⁹⁷ *Id.*, p. 16.

⁹⁸ C'est l'opinion de H. VAN LEYNSEELE et J. GARSOU, *Frère-Orban, le crépuscule 1878-1896*. Bruxelles, 1954, p. 140: «Le rapprochement des radicaux et des doctrinaires fut scellé le 30 juin 1889 dans un banquet de seize cents couverts organisé en l'honneur de Janson et de Graux. Frère-Orban ne put y assister, mais, le 20 octobre, les libéraux liégeois ayant à leur tour organisé une réunion pour célébrer le centenaire de la révolution liégeoise, il saisit l'occasion et dans son allocution, appuya de son effort la réconciliation esquivée (...) et invita ses auditeurs à jurer de maintenir l'union libérale reconstituée».

et consorts, aux yeux de Renault en tout cas. La fête du 20 octobre se déroula-t-elle dans l'union et l'allégresse? Nous allons le voir⁹⁹.

c. *La manifestation libérale du 20 octobre*

Cette manifestation commémorative a incontestablement une dimension politique dans la mesure où bien entendu l'opinion catholique la rejette et l'opinion socialiste en est exclue. Elle ne put servir que les intérêts des libéraux, c'est-à-dire ceux des organisateurs. Par ailleurs, le cortège du 20 octobre est, selon nous, la plus importante manifestation de masse organisée pour célébrer le souvenir de l'époque révolutionnaire liégeoise. Le comité pour les festivités du centenaire était composé d'un président d'honneur en la personne de l'ancien président du Sénat de Sélys¹⁰⁰; la co-présidence revint au bourgmestre d'Andrimont et au président de l'association libérale X. Neujean¹⁰¹. H. Renault, l'auteur des brochures, fut l'un des trois secrétaires. Le 20 octobre à 10 h., un cortège s'ébranla de l'avenue Rogier en direction de la place du Marché, il était constitué par les pompiers de Liège, les corps de musique, les Sociétés de la ville, des groupes folkloriques et d'étudiants, la Société royale des ex-officiers de l'armée belge, un char allégorique avec les figures de Fabry, Chestret, Donceel et Bassenge. A l'Hôtel de ville, une réception et des discours patriotiques accueillirent la foule. A partir de 14 h., des spectacles gratuits furent donnés au Théâtre Royal, au Gymnase et au Pavillon de Flore. Enfin, à 15 h. 30, un banquet se tint dans la grande salle des fêtes du Conservatoire royal de musique où Frère-Orban¹⁰² prit la parole. Dans la soirée, des illuminations diverses, des bals populaires et un feu d'artifice conclurent cette journée¹⁰³. Celle-ci se déroula sans incident notable et fut un succès, puisque le cortège rassembla quelque 12.000 participants, selon le rapport du commissaire en chef J. Mignon qui termine par une intéressante remarque:

L'officier qui les [gendarmes] commandait a refusé de placer ses hommes en peloton pour ouvrir la marche du cortège disant qu'il était requis pour aider au maintien de l'ordre et non pour faire partie de la manifestation¹⁰⁴.

⁹⁹ L'ouvrage de L. LINOTTE, *Les manifestations et les grèves de Liège de l'An IV à 1914* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 53). Louvain, Paris, 1969, p. 45, nous a permis de découvrir les rapports de police qui servent de base à l'analyse des festivités du centenaire.

¹⁰⁰ Il s'agit du baron Ed. de Sélys Longchamps (1813-1900), naturaliste et homme politique libéral. Député en 1848, sénateur de 1855 à 1900, il fut président du Sénat de 1880 à 1884. Cf. P. VAN MOLLE, *Het Belgisch Parlement, 1894-1972. Le Parlement belge, 1894-1972*. Gand, 1972, p. 112-113.

¹⁰¹ X. Neujean (1840-1914) était docteur en droit, représentant libéral de Liège en 1878-1894 et 1900-1912. Ministre d'Etat en 1912.

¹⁰² Cf. *Infra*.

¹⁰³ *Archives de la Ville de Liège, Ordre Public*, 1^{re} Partie, Carton XLVI, A. 61.

¹⁰⁴ *A.V.L., O.P.*, 1^{re} Partie, XLVI, A. 46.

Doit-on pour autant clore le centenaire de la Révolution liégeoise de 1789? Non.

d. Optique socialiste: une manifestation en faveur du suffrage universel

En effet, la fédération liégeoise du parti ouvrier organisa une manifestation parallèle le 10 novembre 1889. Dès le 13 juillet 1889, le Cercle des Equitables travailleurs de Saint-Gilles mit sur pied une manifestation et un banquet démocratique pour commémorer la prise de la Bastille¹⁰⁵. Mais le 13 octobre au local socialiste La Populaire situé place Verte, devant 350 auditeurs, deux ténors du socialisme belge prirent la parole: Célestin Demblon¹⁰⁶ et Jean Volders¹⁰⁷. Demblon fut parlementaire, journaliste et littérateur. Le 4 juin 1882, il était entré à l'Association libérale de Liège où il se heurtera vite à Frère-Orban. Il finira par s'affilier au parti communiste en 1923. J. Volders était employé de banque et militant libéral aux côtés de P. Janson. En 1884, son orientation politique se radicalise et il devient membre de la Ligue républicaine. Délégué de la Générale ouvrière au Congrès de 1885, il se lancera dans le journalisme et sera notamment rédacteur en chef du *Peuple*. Au cours de cette réunion du 13 octobre 1889, Volders affirma, selon le rapport du commissaire Mignon, que les promoteurs de la manifestation qui aura lieu à Liège le 20 octobre courant pour célébrer le centenaire de la Révolution liégeoise de 1789 avaient manqué de tact et de politesse à l'égard du parti ouvrier liégeois en ne l'invitant pas à désigner des délégués pour faire partie du comité organisateur et il [Volders] a recommandé aux ouvriers de ne pas participer à la manifestation, de ne pas lui montrer d'hostilité cependant, mais de prendre cela comme une comédie qui pourra les divertir sans bourse délier. Il les a engagés à assister tous à la manifestation que doit faire au 10 novembre prochain, le parti ouvrier liégeois¹⁰⁸.

Le mot d'ordre est donné. Le 27 octobre un dénommé Bernimolin de Grivegnée, déclara à La Populaire que

nous [les ouvriers] avons (...) aussi bien le droit de manifester que les libéraux, c'est du reste l'ouvrier qui a fait la révolution de 1789 et c'est à lui qu'il appartient de la glorifier¹⁰⁹.

¹⁰⁵ A.V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A. 43.

¹⁰⁶ Sur Célestin Demblon (1859-1924), voir M. KUNEL, *Notice sur Célestin Demblon*, dans *Biographienationale*, 1967-68. t. XXXIV, col. 205-209. A Liège, le 14 juillet 1889, Demblon déclara: « Il y a encore deux Bastilles à prendre: le capitalisme et le clergé. J'espère avoir bientôt une république sociale belge où chacun aura tout à gagner, même Léopold »; L. LINOTTE, *Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. Inventaire sommaire des archives de la sûreté publique de la province de Liège* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 34). Louvain-Paris, 1964, p. 68. Cf. aussi W. THIBAUT, *Les Républicains belges. 1787-1914*. Bruxelles, 1961, p. 136 et suiv. Enfin, sur ce thème et le regard de la presse en particulier, voir P. GERIN et M.-L. WARNOTTE, *La Presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 65). Louvain-Paris, 1971, p. 32 et suiv.

¹⁰⁷ Sur J. Volders (1855-1895), on consultera L. DELSINNE, *Le Parti Ouvrier Belge des origines à 1894*. Bruxelles, 1955, p. 136-138.

¹⁰⁸ A.V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A. 64.

¹⁰⁹ A.V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A. 64.

Le lendemain, un appel officiel du comité organisateur¹¹⁰ est lancé aux travailleurs. Il définit les revendications des participants dont la principale est la proclamation du suffrage universel :

Il y a un siècle, nos ancêtres montaient à l'assaut à l'Hôtel de Ville, s'emparaient du gouvernement de la Cité, et obtenaient sans verser une seule goutte de sang, le rétablissement de leurs antiques franchises ! Nous fêterons ce glorieux événement en réclamant à notre tour, par une manifestation, calme et pacifique, du peuple liégeois, la reconnaissance des droits que garantit à tout citoyen belge l'article 25 de la Constitution¹¹¹.

Le 6 novembre, un nouveau meeting a lieu à La Populaire, où se retrouvent 350 personnes dont une centaine de houilleux. Th. Blanvalet¹¹² fit un discours en haussant le ton quand il déclara

que les ouvriers liégeois devaient se montrer dignes de leurs ancêtres de 1789 (...) (et) se mettre à même de monter à l'assaut des hôtels de ville capitalistes si on persistait à ne pas faire droit à leurs revendications¹¹³.

Ceci dit, la journée du 10 novembre se passa sans incident, le cortège¹¹⁴ rassembla 1212 manifestants selon la police mais les organisateurs en avaient prévu 2035¹¹⁵. La majorité des slogans revendiquait le suffrage universel mais aussi le droit à l'insurrection¹¹⁶. Un seul orateur prit la parole, Célestin Demblon¹¹⁷ qui ne ménagea pas la manifestation du 20 octobre en dénonçant la presse qui

¹¹⁰ Composé de Th. Blanvalet, Guisset, J. Van Dalem.

¹¹¹ A. V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A. 71. Article 25 : « Tous les pouvoirs émanent de la nation. Ils sont exercés de la manière établie par la Constitution ». Le 20 octobre déjà, la façade de La Populaire était ornée d'un transparent représentant une femme tenant en main un drapeau rouge et foulant aux pieds une inscription : Constitution belge – Article 47. A côté de la femme, un forgeron déposait un bulletin de vote dans une urne, à l'autre côté on voyait un lion. A. V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A. 25. Article 47 : « La Chambre des représentants se compose des députés élus directement par les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale... ».

¹¹² Th. Blanvalet (1855-1894). Instituteur, journaliste, fondateur de *L'Avenir* et de *Le Perron Liégeois*. Membre du P.O.B. dès 1885, il deviendra avec Demblon, l'un des principaux socialistes liégeois. Cf. L. FLAGOTHIER-MUSIN, *Mémoire ouvrière, 1885/1985*, n° 6. *Histoire des Fédérations : Liège*. Bruxelles, 1985, p. 205.

¹¹³ A. V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A. 68.

¹¹⁴ A. V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A. 80.

¹¹⁵ Tous ouvriers, et l'on constate que la majorité d'entre eux étaient de la région verviétoise : 350 d'Ensival, 225 de Dison, 500 de Verviers, 225 de Jemeppe, 25 de Flémalle-Haute, 300 de Flémalle-Grande, 50 de Herstal, 50 d'Ans, 50 d'Angleur, 50 de Pepinster, 60 de Seraing, 60 de Chênée, 30 de Tilleul, 30 de Saint-Nicolas, 30 de Grivegnée.

¹¹⁶ Sur les pancartes brandies, on pouvait notamment lire : « Mon droit – Suffrage universel – Egalité – Fraternité – Solidarité », « A bas l'article 47, ou la mort », ou encore la transcription intégrale de l'article 35 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen votée par la Convention montagnarde le 23 juin 1793 : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple & pour chaque partie (portion) du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

¹¹⁷ Qui, dans *Paris à Liège, Vision du XVIII^e siècle*. Liège, 1905, p. 7, comparait la Révolution française à une « rougeoyante explosion d'équité ».

avait assimilé les spectateurs aux manifestants pour en grossir le nombre. Il estima en outre que

ce n'était pas à Monsieur Frère-Orban de prendre la parole au banquet (...), c'était au citoyen Janson¹¹⁸ qu'aurait dû être dévolue cette tâche¹¹⁹.

La manifestation fut pacifique, mais toujours est-il que le 8 décembre 1889, le bourgmestre d'Andrimont prenait un arrêté qui interdisait les rassemblements sans autorisation spéciale,

considérant que depuis plusieurs jours, des bandes ou cortèges circulent dans les rues de la Ville et se livrent à des manifestations pouvant amener le désordre¹²⁰.

e. Frère-Orban contre J. Daris: Le procès

La célébration du centenaire aura une dernière conséquence concrète et, somme toute, pitoyable. Dans son discours du 20 octobre au banquet, Frère-Orban¹²¹ s'en prit sans le nommer à G. Kurth¹²² et au contenu de sa virulente conférence donnée au cercle Concordia :

C'est avec cette force et cette autorité que parle un homme, distingué d'ailleurs dont la foi laisse peu de place à un jugement impartial et serein, et qui occupe une chaire dans notre Université¹²³.

Frère-Orban désapprouva également les conceptions pédagogiques de Daris en s'appuyant sur des passages de son *Histoire du Diocèse de Liège*¹²⁴. Daris commit la lourde erreur de s'emporter à la seule lecture de la version du discours de Frère-Orban parue le 21 octobre dans un article fourmillant de coquil-

¹¹⁸ P. Janson (1840-1913) était docteur en Philosophie et Lettres et en Droit. Homme politique libéral progressiste, il devint sénateur de Liège en 1894, et ministre d'Etat en 1912.

¹¹⁹ A. V.L., O.P., 1^{re} Partie, XLVI, A 70.

¹²⁰ *Bulletin Ad. de la Ville de Liège*. Liège, 1889, p. 1143.

¹²¹ Walthère Frère-Orban (1812-1896) était avocat. Conseiller communal libéral en 1840, il est élu député en 1847 et devient ministre des Finances en 1848 et en 1857. Ministre d'Etat en 1861 et premier ministre en 1868-70. Sa carrière fut celle d'un libéral doctrinaire pur et dur; jusqu'à sa mort, il fut hostile à l'extension du suffrage. Cf. J. GARSOU, *Frère-Orban*. Bruxelles, 1945, 119 p.

¹²² Qui lui réplique dans une *Lettre ouverte à M. Frère-Orban sur la Révolution française*, parue dans la *Gazette de Liège* du 28 octobre 1889. D'autre part, pour comprendre cette polémique, il faut savoir que le deuxième cabinet Frère-Orban, du 19 juin 1878, avait à l'époque fait peser lourdement sur le professeur Kurth la menace d'une révocation. Le conflit entre Kurth et Frère-Orban n'est donc pas exclusivement lié aux commémorations du centenaire de la Révolution liégeoise. Voir à ce propos L.-E. HALKIN, *Trasenster contre Kurth*, dans *Chronique de l'Université de Liège*, Liège, 1967, p. 319-333. Sur l'opinion de Kurth à l'égard de Frère-Orban, voir aussi le compte rendu de Kurth sur l'ouvrage de P. Hymans, *Frère-Orban*. Bruxelles, 1905, t. I, 570 p.; paru dans *Archives belges*, janvier 1906, t. V, n°1, p. 1-5.

¹²³ FRÈRE-ORBAN, *Fêtes du centenaire de la Révolution liégeoise de 1789. Banquet du 20 Octobre 1889*. Liège, 1889, p. 8.

¹²⁴ J. DARIS, *Histoire du Diocèse et de la Principauté de Liège au XVI^e siècle*. Liège, 1884.

les, du *Journal de Liège*, sans consulter le texte de la brochure officielle éditée par les soins de l'orateur et où les citations de Daris sont reproduites avec exactitude. Daris, dans la préface de son *Histoire du Diocèse et de la Principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XIII^e siècle*¹²⁵, accusa violemment Frère-Orban d'avoir volontairement inséré des erreurs dans son discours reproduit dans le *Journal de Liège*, pour ridiculiser l'enseignement catholique. Ce qui fut démenti par le fils de Frère-Orban, dès le 15 octobre 1890. Un procès eut lieu et un jugement du 15 décembre 1890 condamna pour diffamation Daris qui fut contraint de publier intégralement le jugement du tribunal¹²⁶. Mais le 10 novembre, durant le procès, Daris publia une brochure¹²⁷ à laquelle répliqua immédiatement Frère-Orban¹²⁸. Daris ne s'en tiendra pas là et renverra une dernière fois la balle à Frère-Orban¹²⁹.

La célébration du centenaire de la Révolution liégeoise a montré combien un fait historique pouvait comporter de messages idéologiques et de leçons politiques. Elle réveilla les oppositions larvées des partis et des hommes, elle mit à vue les intérêts des factions, les rivalités de clans, mais aussi les espoirs de chacun. On crut bon de se servir de l'histoire comme d'un trésor de réponses, et l'on perdit parfois son sang-froid, à la tribune ou par écrit, dans de pénibles querelles qui s'achevèrent lamentablement devant les tribunaux.

5. G. KURTH

La période révolutionnaire n'a pas échappé à l'historien considérable que fut G. Kurth dont les choix intellectuels et sentimentaux ont porté dans deux

¹²⁵ J. DARIS, *Histoire du Diocèse et de la Principauté de Liège depuis leur origine jusqu'au XIII^e siècle*. Liège, 1890, 755 p. La préface occupe les pages V à XXV. L'ouvrage fut mis en vente le 7 octobre 1890.

¹²⁶ *Id.*, *Supplément à la préface*, p. XXXI-XXXVII.

¹²⁷ J. DARIS, *Mon enseignement jugé par M. Frère. Nouvelle préface*. Liège, (3 novembre) 1890, 16 p.

¹²⁸ FRÈRE-ORBAN, *Réponse de M. Frère-Orban à la nouvelle préface de M. le Chanoine Daris*. Liège, (mi-novembre) 1890, 11 p.

¹²⁹ J. DARIS, *Mon enseignement jugé par M. Frère. Nouvelle préface*, 2^e éd. augmentée. Liège, 12 janvier 1891, XXXVIII p. C'est Daris qui la date du 12 janvier 1891, le jour du centenaire de la restauration épiscopale ! (ou plus exactement de l'entrée des Autrichiens à Liège). Toute cette affaire est très brièvement résumée par G. MONCHAMP, *Le chanoine Daris*. Liège, 1905, p. 3. Cette publication contient par ailleurs une bonne bibliographie des œuvres de Daris. En outre, nous avons vainement cherché les répercussions de cette affaire dans les manuscrits d'ouvrages inédits de Daris qui se trouvent aux Archives diocésaines de l'Evêché de Liège (Fonds Daris). Les manuscrits que nous avons dépouillés, portent les références suivantes : B. 20 anciennement B. 5 35 H 36, *Histoire ecclésiastique 9^e période* ; B. 21 anciennement B. 5 35 H 45, *L'Eglise catholique en Belgique 1792-1802 — Ministère Frère-Orban* ; B. 53 à 58, *Histoire du Diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Doutreloux de 1879 à 1901* ; B. 74 anciennement B. 5 35 H 9, *Varia historia*.

directions bien précises, mais qui se complètent et s'articulent dans son esprit, et qui résument les engagements de son existence en faveur de la patrie démocratique et de la religion chrétienne.

a. Le patriote belge

Nous avons vu l'horreur qu'inspirait à Kurth la Révolution liégeoise. Il n'en fut pas de même de la Révolution brabançonne, loin de là, et pas seulement parce qu'elle fut une révolution à caractère religieux. En effet, Kurth distingue la Révolution brabançonne pour mieux la mettre en valeur dans sa conception unitariste de l'histoire de Belgique. Il définit alors l'axe sur lequel s'est bâtie toute l'historiographie belge jusqu'au premier quart du 20^e siècle. Dépassant le dualisme catholico-libéral, cet axe est le schéma classique de la tripartition des aspirations partisans en présence, soumise à une échelle de valeurs morales variables qui s'appliquent à un mouvement dialectique entre une force centripète unificatrice et deux forces centrifuges parasites. Ceci posé, chaque historien, en fonction de ses options personnelles, adapte le modèle. Borgnet plaçait les amis de Fabry entre les Franchimontois et les réactionnaires, comme le fera S. Tassier, représentante durant l'entre-deux-guerres, de l'historiographie libérale de la Révolution brabançonne¹³⁰, en disposant les vonckistes entre les extrémistes et les statistes. Le podium de l'histoire est ainsi dressé. Et Kurth, tout en glissant d'un groupe humain constitué de partis à un espace constitué de régions sans modifier le symbolisme de ces reconstitutions, n'épousera pas d'autre modèle lorsqu'il donne un rôle prépondérant au Brabant, et donc à la Révolution brabançonne, dans l'histoire de Belgique. Dans ce cas, le centre politique modérateur se doublant d'un centre géographique unificateur :

Sans le Brabant, il n'y aurait pas eu de Belgique. La Flandre, plus riche, plus fastueuse, plus remuante, n'a cessé d'être la terre du particularisme provincial; le pays de Liège par ses prédilections françaises, a plus d'une fois été un danger pour notre avenir. Entre ces deux tendances, le Brabant a toujours tenu le milieu comme l'énergique représentant de l'unité nationale et de l'indépendance de la patrie¹³¹.

Bref, qu'est-ce que l'histoire, sinon la quête de l'unité fondamentale, la tension vivante vers un centre qui renaît perpétuellement de ses cendres et vers

¹³⁰ Cf. *Infra*.

¹³¹ G. KURTH, *La nationalité belge*. Bruxelles, 1913, p. 66-67. Dans cet ouvrage qui regroupe l'essentiel et plus des leçons faites en 1905 à Bruxelles, aux élèves des Dames de la Sainte Famille, Kurth ne perçoit à travers l'histoire que deux dominations étrangères de la Belgique, celle des Hollandais bien sûr, et celle des Français. D'autre part, il amalgame lui aussi libéraux et socialistes p. 170-171 : « Le parti socialiste procède du parti libéral (...). Le libéralisme est la Révolution à l'usage de la bourgeoisie, le socialisme est la Révolution à l'usage des masses populaires ». Enfin, il est un défenseur de la propriété privée car p. 175 : « La propriété privée n'engendre pas nécessairement l'inégalité sociale », et de toute façon, « l'inégalité sociale a son origine dans l'inégalité naturelle dont l'auteur est Dieu même et qu'il n'est au pouvoir d'aucune doctrine comme d'aucun parti de supprimer ».

un « juste milieu », expression qui désigne ici, à la fois point de convergence entre le passé et l'avenir, et note de vérité supérieure prisonnière entre les deux versants de l'erreur humaine que sont les extrêmes.

b. L'historien chrétien

Kurth fut un adversaire passionné des principes de cette révolution de 1789, incompréhensible pour lui.

Comment donc (...) s'expliquer cette atroce révolution, ce hideux carnaval où la folie sacrilège et l'impiété sanguinaire ont conduit pendant des années l'humanité consternée ?¹³².

En effet, les principes dont le monde a besoin sont contenus dans le christianisme. Pourquoi vouloir jouer les apprentis sorciers en manipulant des théories catastrophiques ?

Au sanglant et sinistre idéal que représente le drapeau rouge surmonté du bonnet des forçats, elle oppose son incomparable idéal d'amour de Dieu et des hommes couronné par le signe de la croix¹³³.

Son militantisme catholique se distingue si peu de son métier d'historien que les thèmes évoqués par Kurth dans sa fameuse conférence en 1889, étaient exprimés, parfois exactement dans les mêmes termes, aux congrès catholiques de cette période qui se tinrent à Liège. Dès la première page de l'*Avertissement* non signé et non paginé du rapport du premier congrès en 1886, on pouvait lire : La révolution française de 1789 a été le mal politique, le mal moral, le mal religieux et le mal social. Elle a été une insurrection de la société contre Dieu, une apostasie et partant une barbarie. Les classes ouvrières, plus que les autres, ont été ses victimes. Elle a fait faillite et banqueroute, elle n'a tenu aucune de ses promesses. Elle a détruit dans tous les domaines ; elle n'a édifié nulle part¹³⁴.

¹³² G. KURTH, *L'Eglise aux tournants de l'histoire*. Bruxelles, 1900, p. 133. Cf. P. CLAESSENS, *La Belgique chrétienne depuis la conquête française jusqu'à nos jours (1794-1880)*. Bruxelles, 1883, t. I, p. 2 : « Jamais l'Eglise de Jésus-Christ n'avait éprouvé en occident de catastrophe semblable ».

¹³³ G. KURTH, *L'Eglise aux tournants...*, p. 153. Cf. p. 151 : « A la démocratie qui prend pour base la déclaration des Droits de l'Homme, elle (l'Eglise) oppose sa démocratie à elle, fondée sur les paroles de l'Evangile ».

¹³⁴ *Union nationale pour le redressement des griefs. Congrès des œuvres sociales à Liège* (Première session) : 26-29 septembre 1886. Liège, 1886, 564 p. On lit sous le plume de Collinet p. 37 : « Prenons garde ; le centenaire de 1789 reverrait la répétition de cette faute et de ses conséquences, fait moins excusable et conséquences plus terribles, si nous ne nous décidons énergiquement à travailler dans l'Eglise, avec l'Eglise, au salut social ». Léon Collinet (1842-1908) était avocat, et collaborateur à la *Gazette de Liège* et à *Le Mémorial*. Cf. P. GERIN, *Catholiques liégeois et question sociale* (1833-1914). Bruxelles, 1959. On consultera cet ouvrage pour bien saisir le contexte dans lequel se firent les différentes prises de position catholiques à cette époque. Par ailleurs, remarquons qu'au cours du Congrès de 1890, il ne sera pas fait mention des festivités du centenaire. Cf. *Union nationale pour le redressement des griefs. Congrès des œuvres sociales à Liège, deuxième session* : 4-7 septembre 1887. Liège, 1887.

6. L'historiographie catholique: d'autres noms pour un combat commun

A ce congrès de 1886, J. Demarteau dont on se rappelle le rôle en 1889, fit une intervention sur la condition des pauvres à Liège avant et après 1789¹³⁵. J. Demarteau apparaît comme un lieutenant de Kurth, reconnaissable par ses excès de langage, son intransigeance, son goût prononcé pour la polémique. Ainsi par exemple, Henaux n'est que le chiffonnier de notre histoire¹³⁶;

la Déclaration des Droits de l'Homme ne constitue que le plus mauvais livre de lecture¹³⁷

et

le texte du crédo de l'athéisme révolutionnaire¹³⁸.

Tout comme Kurth, Demarteau est hostile à la lutte des classes:

La paix sociale ne sera jamais en effet, que la réunion et la résultante de l'ensemble de bons accords des ouvriers entre eux, avec le patron, avec la morale, avec Dieu¹³⁹.

Cependant, un élément neuf apparaît chez Demarteau, c'est la première fois que s'ouvre le débat communautaire dans l'historiographie de la Révolution liégeoise, à l'occasion de deux publications¹⁴⁰. Demarteau cite en exemple la principauté de Liège qui, durant toute son histoire, vit cohabiter sans difficulté Wallons et Flamands, reliés par la religion catholique. A la révolution, la pratique courante du flamand fut un moyen de résister à l'occupant français qui cherchait à supprimer les patois locaux. Ceux-ci étaient d'ailleurs méprisés par les révolutionnaires liégeois¹⁴¹, puisqu'ils ne s'adressaient jamais au

¹³⁵ J. DEMARTEAU, *Les œuvres sociales à Liège, au XIX^e siècle*, op. cit., troisième partie: Documents et rapports généraux adressés au Congrès, p. 5 et suiv.

¹³⁶ J. DEMARTEAU, *Quelques chapitres d'une Histoire du Pays de Liège de Ferd. Henaux. Notes & vérifications*. Liège, 1873, p. 78.

¹³⁷ J. DEMARTEAU, *La Révolution française à Liège et les classes populaires*, dans op. cit., p. 154.

¹³⁸ J. DEMARTEAU, *Les Bénédictins de la Paix Notre-Dame à Liège. Centenaire de leur pensionnat*. Liège, 1879, p. 39.

¹³⁹ J. DEMARTEAU, *La Révolution française...*, p. 187.

¹⁴⁰ J. DEMARTEAU, *Le flamand dans l'ancienne principauté de Liège*, dans *Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*. Liège, 1888, t. I, p. 41-68; et J. DEMARTEAU, *Le flamand dans l'ancienne principauté de Liège. Le wallon, son histoire et sa littérature. Causeries liégeoises*. Liège, 1889, 352 p. Ces deux publications sont bien de circonstance, «en un temps où l'immoralité et les idées républicaines et révolutionnaires se font plus que jamais aussi, du wallon un élément de propagande destructrice». J. DEMARTEAU, op. cit., p. 232.

¹⁴¹ J. DEMARTEAU, *Le flamand...*, 1889, p. 119: «causes misérables! misérables héros! Rien de moins liégeois que ces révolutionnaires de Liège!».

peuple en wallon et que les écrits wallons de l'époque déblatèrent la Révolution liégeoise :

Voulez-vous la preuve que le peuple liégeois ne fut point auteur du mouvement : voyez la littérature wallonne du temps¹⁴².

D'autre part, l'influence de l'historien français H. Taine est très nette chez les historiens catholiques belges, et surtout reconnue comme telle par eux. Taine, dissimulé derrière des prétentions scientifiques, s'inspirait de pamphlétaires comme Burke. Il considérait que la révolution avait été l'œuvre machiavélique de « ratés » et d'« avides ». Taine retint trois causes de la révolution : le délabrement des institutions, la propagande philosophique, la misère et l'ignorance du peuple. Au demeurant, Taine travaillait presque exclusivement sur l'espace français. Mais c'est sa méthode et ses considérations hostiles au phénomène révolutionnaire, et républicain, qui inspirèrent directement les auteurs catholiques belges, par ailleurs attentifs aux travaux d'Augustin Cochin. Il faut attendre 1907, pour que F. Flamion, dans la *Revue générale*, produise un article critique à l'égard de l'œuvre de Taine¹⁴³.

Plusieurs autres historiens mineurs ajoutent à la percée historiographique des catholiques¹⁴⁴. Cette historiographie de la Révolution liégeoise est beaucoup plus cohérente, mais surtout plus homogène que l'historiographie libérale dont nous allons parler ; peut-être parce qu'il était plus facile, pour des catholiques, de condamner une révolution anticléricale que de défendre sans réserve, pour des libéraux, une révolution qui, par bien des aspects, fournissait des arguments aux socialistes, comme nous l'évons vu lors du centenaire de la Révolution liégeoise¹⁴⁵. Selon De Liedekerke, catholique, celle-ci fut « désastreuse » et la vogue¹⁴⁶ des principes qui la conduisirent n'a aucun sens. En effet,

la Constitution du gouvernement des Princes-évêques garantissait à tout citoyen l'exercice de droits civils et politiques les plus étendus et les garantissait mieux que nos constitutions les plus libérales¹⁴⁷.

¹⁴² *Id.*, p. 120.

¹⁴³ FLAMION F., *L'histoire de la Révolution française; Taine et la nouvelle école*, dans *Revue générale*, Bruxelles, 1907, t. CLXXXVI, p. 189-213.

¹⁴⁴ Ainsi un ouvrage comme celui de L. DELPLACE, *La Belgique et la Révolution française*. Louvain, 1895, 260 p., annonce les grands travaux de P. Verhaegen sur la domination française en Belgique. Cf. *infra*.

¹⁴⁵ E. POSWICK, *Histoire des troupes liégeoises pendant le XVIII^e siècle*. Liège, 1893, p. 33.

¹⁴⁶ E. DE LIEDEKERKE, *La nationalité belge*, dans *Revue générale*. Bruxelles, 1867, t. V, p. 384 parle du « fétichisme de 1789 ».

¹⁴⁷ L. GRANDMAISON, *op. cit.*, p. 120.

Notre Constitution de 1830 ne doit rien à 1789, elle est l'anneau qui rattache la liberté du présent à une liberté vingt fois séculaire¹⁴⁸.

Nous parlions des excès de langage; certains auteurs ne s'arrêtent devant aucune outrance, comme en témoigne l'article de L. Anthéunis paru en 1909 et qui tempête contre 1789:

on ne saurait jamais se lasser de dénoncer au monde la grande erreur révolutionnaire de quatre-vingt-neuf (...). La Révolution a ouvert l'ère de la laïcisation, c'est elle qui (...) a mis le Christ hors la loi¹⁴⁹.

En outre,

la seule façon d'endiguer le flot montant de la Révolution est de se camper audacieusement en face de lui et de restaurer tout dans le Christ et rien que dans le Christ¹⁵⁰.

Il est on ne peut plus clair sur le rôle de l'historien:

Sus aux idées sottes et corruptrices du quatre-vingt-neuvisme! Mais pour combattre les théories révolutionnaires, il faut avoir des armes, et où les forger? Rien n'est plus simple. Le passé est le vaste arsenal où l'action va prendre des armes et des armes redoutables¹⁵¹.

Puis vient le déferlement quand il évoque

les folles spéculations du Voltairianisme et du Rousseauisme mises en œuvre par les hommes médiocres et fanatiques de 93. La rupture fut d'ailleurs préparée tout d'abord par le schisme et l'hérésie protestante, favorisée à la fin du XVII^e siècle par le Jansénisme et proclamée par le Joséphisme et le libéralisme philosophique d'un siècle intellectuellement appauvri et moralement déchu¹⁵².

Ceci dit, dans toute la littérature révolutionnaire, il est un terme qui eut particulièrement à souffrir des distorsions: celui de « Jacobin ». Les exemples sont innombrables et quelquefois douteux¹⁵³. Les catholiques associeront le jacobinisme à l'anticléricalisme, et les libéraux y resteront opposés dans la mesure où, entre autres raisons, il incarne selon eux la politique de centralisation étatique par excellence. Or, la doctrine libérale classique réduit l'Etat à un instrument de sécurité minimale, sans plus, craignant ses débordements dans les affai-

¹⁴⁸ Th. QUOIDBACH, *Mémoire historique sur la persistance du caractère national des Belges*. Bruxelles, 1878, p. 151. Cf. E. DE LIEDEKERKE, *op. cit.*, p. 385, qui n'hésite pas à dire « que les membres du Congrès national, dans la discussion des articles de la Constitution belge, n'invoquèrent jamais les principes de 1789 ».

¹⁴⁹ L. ANTHEUNIS, *Une récente brochure d'histoire*, dans *Revue littéraire*. Liège, janvier-février 1909, n° 1 et 2, p. 21.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Id.*, p. 23.

¹⁵³ Cf. H. PRIMBAULT, *Fouché et Bernadotte; les parfaits jacobins*, dans *Revue générale*. Bruxelles, avril 1902, p. 533: « Le Français s'est habitué à la vue du jacobin et l'odeur répandue ne le fait plus fuir ». Ce mépris pour les jacobins, considéré comme une minorité agissante au sein des foules, constitue l'un des éléments essentiels des travaux de H. TAINÉ et A. COCHIN. Cf. H. TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine*, Paris, 1884, t. I, t. II, p. 18: « Ce sont là nos Jacobins: ils naissent dans la décomposition sociale, ainsi que des champignons dans un terreau qui fermente ».

res privées et les échanges économiques. Par conséquent, le jacobinisme révolutionnaire devient l'expression extrême de l'omnipotence des pouvoirs publics tendant à la tyrannie.

7. L'historiographie libérale: les acquis d'une révolution

L'historiographie non catholique de cette période n'a pas engendré de grand historien de la Révolution liégeoise. Elle se divise en deux sous-périodes chronologiques ayant pour césure l'année 1905. Si les historiens non catholiques de la Révolution liégeoise sont loin de chanter à l'unisson, on peut cependant dégager une constante élémentaire: à mesure que la lutte libérale contre les «cléricaux» se poursuit, la Révolution liégeoise n'est plus menée contre un évêque borné, mais dans le but de supprimer le pouvoir temporel du clergé¹⁵⁴. En outre, les libéraux cherchent à se débarrasser des choses du passé¹⁵⁵, parce que l'idée d'une Révolution qui tranche avec ce qui la précède est plus conforme à la notion générale de progrès dont ils se font les apologistes:

La Révolution a anéanti ces coutumes d'un autre âge. Nos cris du Peron (sic), nos édits, nos mandements, nos ordonnances firent place à des mesures plus conformes aux besoins de l'industrie et aux progrès de la liberté¹⁵⁶.

Grangaignage abonde dans ce sens avec éloquence:

Elle [la révolution] se développait au sud de nos provinces pour s'étendre rapidement sur toute l'Europe (...). Elle commençait sa course furibonde, rasant au passage les vieux préjugés, détruisant les restes des droits féodaux, pour émanciper l'homme et semer les germes de liberté dans les sillons arrosés d'un sang fécond¹⁵⁷.

Mais le progrès, c'est aussi l'égalité civile; quoique si les libéraux commencent à insister sur elle, n'est-ce pas aussi pour répondre au socialisme grandissant?¹⁵⁸ Remarquons cependant qu'il est des libéraux qui n'opposent pas encore systématiquement les hommes de 1789 à ceux du passé, ils les relient

¹⁵⁴ Cf. Alp. LEROY, *Liber memorialis de l'Université de Liège*. Liège, 1869, p. XVIII: Les révolutionnaires liégeois étaient «des libéraux décidés (...) adversaires de toute intervention du prêtre dans les affaires temporelles».

¹⁵⁵ En cela, ils se distinguent de l'option prise en son temps par le libéral Henaux.

¹⁵⁶ A. et J. POLAIN, *Recherches historiques sur l'épreuve des armes à feu au pays de Liège par Alphonse Polain*. Seconde édition considérablement augmentée par Jules Polain. Liège, 1891, p. 122. Cf. L. LEBON, *Histoire de l'enseignement populaire en Belgique*, 5^e éd. Bruxelles, 1868, t. I, p. 343; «La Révolution française a proclamé les grands principes qui forment la base des institutions modernes».

¹⁵⁷ E. GRANGAIGNAGE, *Histoire du péage de l'Escaut depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*. Anvers, 1868, p. 88.

¹⁵⁸ Cf. J. DELMARMOL, *Le Peuple liégeois. Esquisse historique*. Liège, 1867, p. 214: «La Révolution française de 1789 nous a donné, non pas l'égalité chimérique du socialisme, mais la véritable égalité, celle qui crée pour tous les mêmes droits, les mêmes obligations, les mêmes dispositions, L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI».

en jugeant similaire leur combat respectif pour leurs droits, et continue la lutte contre les abus. La tradition tient bon :

Le régime inauguré par la Révolution française de 1789 eut pour conséquence immédiate le renversement des abus que nos pères avaient si vaillamment combattus¹⁵⁹.

Pourtant la perception de la Révolution évolue singulièrement et de manière décisive :

Un dernier mot, et celui-là résume la supériorité de la révolution française sur tous les autres changements brusques qui, depuis la grande transformation accomplie par le christianisme, ont contribué à améliorer le sort des hommes, vivant en société. Non seulement elle a comblé les lacunes de l'œuvre produite par le mouvement communal, mais elle a proclamé comme des droits naturels, inaliénables, toutes les libertés qui, au sein des communes, n'y avaient été acquises, concernées et maintenues qu'à titre de privilèges consignés dans des écrits ad hoc, et rendus valables par des signatures y apposées, ou par des sceaux y adhérents. Telle fut la célèbre déclaration des droits de l'homme, qui fit, de la révolution française, un fait humain, tandis que les révolutions anglaises de 1648 et de 1688, ne constituèrent qu'un événement (sic) politique et national¹⁶⁰.

Enfin toutes les sensibilités sont représentées dont celle qui, pour la première fois dans l'historiographie belge, justifie la politique montagnarde. Un auteur comme F. Delisle, qui reste un cas isolé, ne condamne pas l'orientation radicale prise par les révolutionnaires de l'an II et nous offre quelques-unes des pages les plus crues, les plus extravagantes, les plus originales aussi, écrites sur la Révolution liégeoise de 1789 :

Liège avait fait aussi sa petite révolution et les descendants des six cents Franchimontois, fidèles à leur passé énergique, ne s'étaient pas contentés de réclamer, comme chez nous, leurs vieillottes franchises ; ils en voulurent de nouvelles en prenant pour exemple la démocratie française. D'abord et avant tout, le 18 août 1789, ils avaient flanqué à la porte leur prince-évêque (...), un mauvais coucheur s'il en fût¹⁶¹.

¹⁵⁹ F. TEMMERMAN, *Hôpitaux, hospices, établissements de bienfaisance*, dans *Patria Belgica*, op. cit., 1873. Cette encyclopédie, la première du genre, était placée sous la direction de E. Van Bemmel, professeur à l'Université de Bruxelles. Un second volume paraîtra en 1875. A la même époque, une autre entreprise collective libérale fut celle organisée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance nationale : *Liège, Histoire-Arts-Lettres-Sciences-Industrie-Travaux publics*. Liège, 1881, 524 p. ; y participèrent des gens comme A. Leroy, A. Polain ou E. Dognée. La Révolution liégeoise y apparaît avant tout comme une révolution anticléricale ; cf. p. 148 et suiv.

¹⁶⁰ Ch. VERCAMER, *L'Histoire du peuple belge et de ses institutions depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1880*. Bruxelles, 1880, p. 489. Ch. Vercamer était inspecteur cantonal de deuxième classe à Saint-Josse-ten-Node. Cf. *Annuaire du personnel de l'enseignement de l'Etat. Situation au 31 décembre 1886*, p. 200-201.

¹⁶¹ F. DELISLE, *Histoire populaire et tintamarresque de la Belgique depuis l'époque des forêts vierges jusqu'à celle des tramways*. Bruxelles, 1875, p. 327. Les renseignements que nous avons pu glaner sur Fernand Delisle sont minces. Nous savons qu'il était publiciste et collaborateur au journal bruxellois *La Gazette de Hollande* (n° 1, 12 janvier 1875). Il est également l'auteur d'un *Nouveau guide illustré de Bruxelles et ses environs*. Bruxelles, s.d., 372 p. Voir J.-V. et G. DE LE COURT, *Bibliographie nationale. Dictionnaire des anonymes et pseudonymes (XV^e Siècle-1900)*. Bruxelles, 1960, vol. 1, p. 1078. Cf. également A. J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*. Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 42. Louvain-Paris, t. I, A-K, p. 313.

Delisle poursuit :

Les historiens révolutionnaires de notre pays se sont plu à dénigrer systématiquement l'époque révolutionnaire. Ces belles calomnies leur ont rapporté pas mal de pensions et de crachats sur la poitrine (...). Quand on a lu leurs pages mielleuses et blafardes comme des figures de sacristains, il semble qu'on n'a plus qu'à maudire les héros de Sambre-et-Meuse et à regretter les talons rouges qu'ils flanquaient à la porte. Il est vrai les régiments républicains étaient en sabots et en guenilles... et les chiens n'aiment pas les pauvres...¹⁶².

8. La Révolution française, une révolution amie ?

A partir de 1905, l'on constate un assouplissement du jugement des historiens à l'égard de l'intervention française à Liège et en Belgique. Plusieurs raisons expliquent ce changement d'attitude qui demeure malgré tout timide. D'abord les historiens belges posent un regard plus constructif sur la production historiographique de la Révolution française. De fait, les considérations sur une France exportatrice de sa révolution deviennent moins sectaires. La première réflexion quelque peu profonde sur l'historiographie de la Révolution française par un Belge est un article de L. Leclère, paru en 1908¹⁶³. L. Leclère, dans son article, perçoit très bien le conflit entre Taine et Aulard ; c'est ce dernier qui va retenir l'attention des historiens libéraux belges. En outre les échanges entre historiens belges et français se multiplient. A l'Exposition universelle de Liège, entre les 13 et 19 juin 1905, quatre conférences publiques furent données notamment par les professeurs français Aulard et Mathiez en personne¹⁶⁴. Par ailleurs, le temps a cicatrisé les plaies :

La génération historique des Français qui a été l'ennemie séculaire des Belges, a disparu entièrement vers 1870 (...). La génération actuelle des Français se montre, non plus en parole, mais en fait, respectueuse des droits des peuples, et l'on peut dire que la troisième République n'a de commun que le nom avec celle dont Robespierre fut à la fois le sinistre représentant et l'implacable bourreau¹⁶⁵.

Il est vrai aussi que l'aggravation de la situation internationale aux abords de 1914 a pu jouer un rôle dans le rapprochement franco-belge. Il faut cependant rester extrêmement prudent et tenir compte de cette partie de l'opinion

¹⁶² F. DELISLE, *op. cit.*, p. 339.

¹⁶³ L. LECLÈRE, *Les Historiens français de la Révolution de 1789*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1908, 13^e année, p. 725-762. Sur L. Leclère, professeur à l'U.L.B., cf. *Manifestation Léon Leclère, le 23 mai 1936*. Bruxelles, 1936, 47 p. Une autre mise au point similaire est publiée par F. FLAMION, *L'Histoire de la Révolution française ; Taine et la nouvelle école*, dans *Revue générale*. Bruxelles, 1907, t. LXXXVI, p. 189-213. Ces deux articles sont animés d'une même volonté de réviser l'acquis par l'investigation scientifique et de procéder ainsi à une nouvelle lecture de la Révolution.

¹⁶⁴ Cf. G. DREZE, *Le Livre d'Or de l'Exposition Universelle et Internationale de 1905. Histoire complète de l'Exposition de Liège*. Liège, 1907, t. I, p. 689.

¹⁶⁵ E. MILLARD, *Les Belges et leurs Générations Historiques*. Bruxelles, 1902, p. 274.

publique belge dont l'Allemagne conserva la confiance jusqu'aux ultimes moments de paix¹⁶⁶. Examinons à présent quelques points en particulier.

a. Le Congrès Wallon de 1905

Le Congrès wallon de 1905 marquera une nouvelle étape dans l'historiographie de la Révolution liégeoise. Les congressistes y dénoncèrent le parti pris des historiens belges et la discrimination entre l'histoire de la Flandre et celle de la Wallonie aux dépens de cette dernière¹⁶⁷. Ils réclamèrent en outre une place plus large dans l'enseignement à l'histoire régionale. A la tribune du Congrès prit la parole un orateur de choix, l'historien Henri Pirenne¹⁶⁸, pour répondre au délégué de la Ligue wallonne de Bruxelles, Hector Chainaye¹⁶⁹. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un affrontement, puisque le premier revendique le titre de belge et le second ne s'en passe pas. En effet, tout en déplorant le manque d'intérêt des historiens nationaux pour les provinces wallonnes, Chainaye n'en reste pas moins belge de raison. Toutefois avec lui, c'est, à notre connaissance, la première fois qu'un responsable intellectuel, à l'occasion d'une manifestation publique d'envergure, prend ouvertement la défense du régime d'occupation révolutionnaire à Liège :

Domination française ! Chose vraie pour les Flamands, mais non pour les Liégeois. La principauté de Liège reconnaissait en la France un pays ayant les mêmes affinités de race, reconnaissait en la France sa mère intellectuelle¹⁷⁰.

Le débat se déplace donc autour de la question communautaire, et la référence à une intervention française souhaitée ou non servira d'argument à la distinction et même à la rivalité historique entre Flamands et Liégeois, puis Wallons. C'est le régime français qui a révélé aux populations locales leur différence de mentalité, il a amélioré l'histoire en les contraignant à choisir entre le refus du passé et la négation de l'avenir, entre la révolution et la contre-révolution. Cependant Chainaye ne résout pas le problème des Liégeois d'expres-

¹⁶⁶ Sur cette question complexe, on lira R. DEVLEESHOUE, *Les Belges et le danger de guerre. 1910-1914*. Bruxelles, 1958.

¹⁶⁷ Cf. J. STIENNON, *Les régions wallonnes, et le travail historique de 1805 à 1905*, dans *La Wallonie, le Pays et les Hommes. Lettres-arts-culture*. Bruxelles, 1978, t. II, p. 461 et 462. Cf. aussi Ph. CARLIER, *Henri Pirenne, historien de la Wallonie ?* dans *Henri Pirenne, de la cité de Liège à la ville de Gand. Actes du colloque organisé à l'Université de Liège le 13 décembre 1985*. Liège, 1987, p. 65-78.

¹⁶⁸ Nous aurons l'occasion d'étudier sa personnalité au cours du chapitre suivant.

¹⁶⁹ H. Chainaye (1865-1913) fut docteur en droit et journaliste libéral, favorable au séparatisme administratif. Cf. *Farde biographique H. Chainaye*, disponible au Fonds d'Histoire du Mouvement wallon.

¹⁷⁰ *Compte-rendu (sic) officiel du Congrès wallon sous le haut patronage du gouvernement*. Liège, 1905, p. 229.

sion flamande de la principauté. Comme nous le verrons, des études historiques postérieures viendront alimenter le débat. Mais puisque Chainaye a soulevé le cas liégeois, Pirenne lui répondra sur ce terrain en disant qu'il ne fallait pas confondre :

l'histoire du pays de Liège bilingue, d'ailleurs ; et qui est, elle, très réelle et hautement intéressante, avec celle de toute la Wallonie¹⁷¹,

qui n'existe pas.

Voilà une réponse ambiguë et subtile qui offre deux interprétations contradictoires et qui confirme, mais point n'était besoin de le faire encore, la richesse de la pensée d'Henri Pirenne. En effet, soit le bilinguisme de la principauté, sur lequel Pirenne insiste dans cette phrase, amène en quelque sorte Liège à avoir été dans son passé une miniature de la Belgique bilingue, tolérant l'histoire de l'une, on ne peut donc qu'acquiescer à l'histoire de l'autre, le bilinguisme n'étant pas un facteur historique de rupture ; soit Pirenne met l'accent sur une originalité historique liégeoise tellement réelle qu'il devient impossible de l'intégrer non seulement dans l'histoire de la Belgique mais encore dans l'histoire de la Wallonie. Et dans les deux cas, Liège parasite cette Wallonie qui se trouve ou amputée de la principauté mosane ou absorbée par le royaume de Belgique. Cette situation rend de toute façon caduque l'histoire d'une Wallonie francophone formant un tout indissociable, existant comme telle parce que singularisée par rapport à une Flandre néerlandophone. C'est parce que Liège est en Wallonie que la Wallonie est en Belgique, et sans Liège, la Wallonie se disloque. L'intervention de Pirenne n'est donc pas le clin d'œil fraternel d'un enfant de Verviers à ses amis wallons, mais l'expression résolument unitariste de sa vision de l'histoire de Belgique.

b. Jemappes

Un an avant l'Assemblée wallonne de Charleroi et la *Lettre au Roi* du Carolorégien Jules Destrée, eut lieu à Mons le 24 septembre 1911 la commémoration de la bataille de Jemappes et l'érection d'un monument, à l'initiative d'un comité placé sous la présidence de Jules Du Vivier pour qui Jemappes symbolisait le passage d'un monde usé à un monde neuf¹⁷². On retrouvait dans ce comité des personnalités comme F. De Fuisseaux, M. des Ombiaux, A. du Bois,

¹⁷¹ *Compte-rendu (sic) analytique du Congrès wallon de Liège*, dans *Wallonia*. Liège, 1905, t. XIII, p. 512.

¹⁷² Cf. H. VORTURON, *La bataille de Jemappes, un Monument commémoratif*, dans *Wallonia*. Liège, 1909, t. XVII, p. 7 : « Pour nous Wallons qui aimons la France comme notre patrie intellectuelle, cette fête du souvenir, où l'on glorifiera la naissance de l'époque actuelle, sera en même temps la fête de notre race en qui dort et rêve un peu de la France ».

J. Destrée, J. Delhaize¹⁷³ et F. Foulon¹⁷⁴. Un comité d'honneur regroupait des personnalités aussi différentes que M. Barrès, A. Chuquet, G. Lenôtre, C. Lemonnier, E. Verhaeren ou M. Wilmotte. Les réactions catholiques ne se firent pas attendre¹⁷⁵. Léon Souguenet raille d'avance les querelleurs :

Dans l'esprit d'un grand nombre des manifestants de Jemmapes, il s'agira d'embêter M. le Curé; je me hâte de dire que, dans d'innombrables communes belges, M. le Curé embête le plus qu'il peut les libéraux¹⁷⁶.

Ainsi ce n'est pas de Liège, berceau d'une révolution en 1789, mais du Hainaut que les premières nostalgies francophiles de la guerre révolutionnaire de libération se font entendre.

c. Un cycle de conférences sur la Révolution

En 1912 est publié le texte¹⁷⁷ d'une série de conférences d'inspiration libérale, données à l'U.P.A.¹⁷⁸ durant les années 1911 et 13. Parmi les orateurs, on peut citer entre autres L. Servais, F. Mallieux, J. Gillet, E. Jennissen, F. Magnette ou L. Dechesne qui écrivait :

au XVIII^e siècle, le peuple est affamé, sans direction, ni gouvernement, il nourrit, par un dur labeur, une classe de privilégiés, jouisseurs, oublieux de tous leurs devoirs sociaux. Cela rendait inévitable une transformation radicale¹⁷⁹.

Un basculement s'opère, les principes deviennent supérieurs aux actes :

Il y a peut-être dans toute révolution une page sanglante, due à la faiblesse, aux erreurs des hommes, déchet inévitable de tout effort vers un idéal très haut; c'est le cachet de nos infirmités naturelles, ce n'est pas l'esprit même de la Révolution¹⁸⁰.

La Révolution, c'est d'abord la naissance de l'Etat moderne :

1789 est une date fameuse dans l'histoire de l'humanité. Alors que depuis l'antiquité, des hommes étaient asservis à d'autres hommes, elle proclama la liberté, l'égalité et la fraternité¹⁸¹.

¹⁷³ Qui écrit pour l'occasion *Les Belges désiraient Jemappes (1791-1792)*, dans *Les Marches de l'Est*. Paris, 1911-12, 1^{er} semestre, p. 605-617. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la Révolution.

¹⁷⁴ Cf. E. CRUYPLANTS, *Dumouriez dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles, 1912, t. I, p. II: « Les hommes politiques belges, qui ont pris la responsabilité de l'œuvre défendront avec énergie et conviction leurs idées philosophiques et celles de la Révolution ».

¹⁷⁵ Cf. DEFRECHEUX, dans *Archives belges*. Liège, 1911, t. XIII, p. 355.

¹⁷⁶ L. SOUGUENET, *Lettres sur la Belgique*, dans *Les Marches de l'Est*, Paris, 1911-12, n° 3, p. 331.

¹⁷⁷ *Cycle de conférences sur la Révolution française de 1789. Comptes rendus analytiques*. Liège, 1912, 86 p.

¹⁷⁸ Université populaire de « l'Amicale ». Il s'agit de l'Amicale des anciens élèves de l'Ecole moyenne de Liège.

¹⁷⁹ L. DECHESNE, *La situation économique sous l'ancien régime*, dans *op. cit.*, p. 29.

¹⁸⁰ F. MALLIEUX, *La Révolution et le droit*, dans *op. cit.*, p. 38.

¹⁸¹ J. GILLET, *Naissance de l'Etat moderne*, dans *op. cit.*, p. 18.

Un orateur souligne, quant à lui, l'universalité de la pensée révolutionnaire : La civilisation française du 18^{ème} siècle avait un caractère universel : la révolution eut le même caractère¹⁸².

Cet appel en faveur des idéaux universalistes est également lié à l'actualité désormais aussi mondiale que sinistre :

Nous avons encore eu des heures sombres : plusieurs guerres ont encore ensanglanté l'Europe contemporaine ; nous venons d'assister à l'agression brutale de l'Italie contre la Tripolitaine et nous avons été sur le point de voir éclater la plus formidable conflagration générale que le monde eût jamais enregistrée. Enspérons cependant, grâce au bon sens des peuples, que la terre ne connaîtra plus ces horreurs¹⁸³.

Il y a une corrélation entre l'enjeu des affaires humaines qui devient planétaire et la recherche de valeurs positives que l'on voudrait universelles, et génératrices de relations et d'entente entre les hommes.

D'autre part, F. Mallieux résume la Révolution française : l'homme en naissant a des droits¹⁸⁴.

Félix Magnette toutefois reste moins enthousiaste à l'égard des Français en Belgique, il dénonce vigoureusement le régime d'occupation :

L'histoire doit donc constater que la politique révolutionnaire en Belgique, dans la première période (jusqu'à avril 1793), avait abouti à un lamentable échec : le souvenir de cette première époque, qu'avivera la domination encore plus arbitraire des Français de 1794 à 1799, ne se perdra plus jamais !¹⁸⁵.

Néanmoins, F. Magnette est un homme de son temps :

l'histoire doit aussi enregistrer à côté des événements qui n'ont fait que passer, ce qui a subsisté de définitif du passage de la Belgique sous la trop dure ferrule française. Et ce définitif a été une somme magnifique de bienfaits de tout ordre, que les publicistes les plus prévenus contre la Révolution ne peuvent nier¹⁸⁶.

Magnette s'exprimera sur la Révolution liégeoise notamment dans son *Précis* que nous examinerons dans le prochain chapitre. Dans le sillage du Congrès wallon de 1905, il développe, dès 1908, sa conception d'une histoire régionale dans *Wallonia*. Il y déclarait d'ailleurs que dans l'historiographie belge, seule la Révolution liégeoise de 1789 retenait l'attention quelques instants¹⁸⁷.

¹⁸² *Id.*, p. 23.

¹⁸³ *Id.*, p. 24-25. Après une guerre contre la Turquie (1911-1912), la Lybie fut livrée à l'Italie. La zone méditerranéenne, comme la zone balkanique, devint une poudrière.

¹⁸⁴ F. MALLIEUX, *op. cit.*, p. 40.

¹⁸⁵ F. MAGNETTE, *La Belgique et la Révolution*, dans *op. cit.*, p. 77.

¹⁸⁶ *Id.*, p. 81.

¹⁸⁷ F. MAGNETTE, *Une Histoire populaire liégeoise*, dans *Wallonia*. Liège, 1908, t. XVI, p. 349-350. Il s'agit du compte rendu de J. HANUS, *Histoire populaire des libertés liégeoises*. Verviers, 1908, XXI - 134 p.

De la contribution de Magnette à l'historiographie de la Révolution liégeoise d'avant-guerre, il faut retenir un important article sur l'émigration française à Liège, et les difficultés d'adaptation de ces étrangers, nobles ou ecclésiastiques pour la plupart, vaniteux, remuants et même menaçants¹⁸⁸.

d. F. FOULON

Enfin en 1913, suite à l'Assemblée wallonne constituée à Charleroi le 20 octobre 1912, qui avait porté à l'ordre du jour de ses travaux notamment la révision de l'histoire de Belgique, F. Foulon¹⁸⁹ publia un ouvrage où il essaye de comprendre la francophobie des historiens belges¹⁹⁰. Il développe trois arguments principaux. Les libertés du passé étaient celles, illusoires, d'une pseudo-démocratie, miettes de droits qui ne trompent désormais plus personne. C'est la Révolution française qui a permis à la démocratie de s'épanouir. Certes nos provinces ont supporté les exactions des terroristes, mais celles de la France aussi, d'ailleurs avec une intensité plus dramatique que chez nous. Nous partageons les victoires de la France, il était normal de subir ses sacrifices¹⁹¹. Enfin, si les Français ont envahi la Belgique, c'était pour se préserver de la politique agressive des monarchies européennes. Autrement dit, la guerre révolutionnaire fut celle de la nécessité, engagée pour la survie d'un Etat unique en son genre et dont la souveraineté nationale était en péril.

e. C. PERGAMENI

Les années 1910-1914 sont donc capitales pour l'historiographie révolutionnaire dans les rapports franco-liégeois et franco-belges. Ces derniers vont être étudiés dans le cadre bruxellois, dans une série de publications dues à la plume de C. Pergameni, un historien de métier¹⁹². Certes la Révolution liégeoise ne fut pas au centre de ses préoccupations. Mais sa démarche est révélatrice de

¹⁸⁸ F. MAGNETTE, *Les Emigrés français au Pays de Liège de 1791 à 1794*, dans *B.I.A.L.* Liège, 1906, t. XXXVI, p. 135-185.

¹⁸⁹ F. Foulon (1861-1928) fut écrivain et journaliste, auteur de romans et rédacteur en chef de *L'Avenir du Tournaisis* et du *Ralliement*.

¹⁹⁰ F. FOULON, *France et Belgique*. Bruxelles, 1913, 174 p.

¹⁹¹ En 1880, Ch. VERCAMER, *op. cit.*, p. 489, suspectait déjà la pitié à sens unique: «si l'on s'apitoie sur le sort de tant d'innocentes victimes, tombées pendant des jours de fièvre et de délire, rien de plus naturel, ni de plus louable, mais à une condition: c'est qu'on ait aussi une larme à verser sur les souffrances des générations entières qui ont vécu courbées, pendant plus de mille ans, sous le joug de maîtres inhumains et altiers».

¹⁹² Il fut également docteur en droit, professeur à l'U.L.B. et archiviste adjoint de la ville de Bruxelles.

l'évolution historiographique à cette époque. Un authentique souci sociologique habite l'historien qui s'intéresse au rôle de l'opinion publique, mais en tentant une analyse globale sans se limiter à des cas de figure déformants et à une sélection des sources. Il s'interroge sur ces dernières, sur le recul qu'il faut prendre dans l'étude du discours révolutionnaire, en manifestant une méfiance constructive à l'égard de la phraséologie révolutionnaire et contre-révolutionnaire. Enfin, il médite sur l'illusion de calquer le passé sur le présent¹⁹³. Et chez Pergameni, la rigueur du régime français n'apparaît pas comme la résultante d'un discours démagogique et pervers mis en application par des sbires, mais comme la conséquence d'un excès de zèle des dirigeants locaux. Ni l'idéologie révolutionnaire, ni même ses pères ne sont pris pour cible, au contraire. Certes, Pergameni condamne et l'occupation militaire et la persécution religieuse, mais il substitue à l'oppression planifiée qui en découle, une sœur jumelle, la sincérité poussée à l'extrême. Les conclusions à tirer sont identiques dans les deux cas. Mais la mauvaise foi intrinsèque fait place à la bonne, la trop bonne foi dirions-nous. Le soupçon s'effiloche, Pergameni épure le cœur des révolutionnaires français. Désormais leurs mobiles sont autrement perçus :

Le gouvernement français ne peut être rendu entièrement responsable des excès qui se commirent dans notre pays à l'extrême fin du XVIII^e siècle (...). Il fut parfois mal compris, car les fonctionnaires locaux, dont le plus violent désir ne laissa pas de se confondre avec le besoin de se réserver l'appui des hautes sphères françaises, mal informées; leur zèle intempestif et dicté par la fièvre de l'arrivisme les poussa à compromettre, au nom d'un républicanisme intéressé, les meilleures réformes démocratiques. Il leur manqua le doigté politique; dans leur ardeur de néophytes, ils exagérèrent la mise en pratique des mesures qu'il fallait appliquer progressivement et en douceur. Ils dépassèrent le but et, en fin de compte, la République fut servie par des agents locaux très maladroits¹⁹⁴.

Pergameni incarne ce courant qui réagit contre l'historiographie française héritée de Taine, et représentée par J. Bainville ou P. Gaxotte, auxquels s'apparente P. Verhaegen dont nous allons parler plus loin.

C'est l'heure où Pergameni découvre Mathiez, qui l'enchant¹⁹⁵.

¹⁹³ Ch. PERGAMENI, *L'Esprit public bruxellois au début du régime français*. Bruxelles, 1914, p. 251 : « Il serait absurde de vouloir tirer de mon argumentation à propos de la fin du XVIII^e siècle belge la moindre conséquence spécifique dont la politique actuelle ferait les frais ».

¹⁹⁴ Ch. PERGAMENI, *Exagérations et maladresses révolutionnaires*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*. Bruxelles, juin-juillet 1911, p. 757. Cf. L. BECKERS, *La Flandre des origines à 1815*. Bruxelles, 1913, p. 197 : « sous le régime révolutionnaire, de très beaux principes furent très mal appliqués ». Précédemment ils n'étaient ni beaux, ni faussés mais faux, et la nuance d'appréciation est décisive.

¹⁹⁵ Cf. J. GODECHOT, *op. cit.*, p. 342 : « ... dans les pays en partie francophone, comme la Belgique ou la Suisse, les travaux de Mathiez et de Lefèvre furent connus aussi rapidement qu'en France ».

9. Conclusion

La période entre 1865 et 1914 est la plus tourmentée pour l'historiographie de la Révolution liégeoise. Il n'est pas jusqu'à la publication qui ne crée des tensions. Le point culminant est atteint lors du centenaire qui visualise tout ce que la Belgique compte comme tendances en guerre, déchirées par la question sociale, et les focalise sur le visage d'une commémoration. Celle-ci, les libéraux l'organisent seuls, les catholiques l'abhorrent et les socialistes s'en désolidarisent pour mettre sur pied leur propre manifestation en faveur du suffrage universel¹⁹⁶, l'un des thèmes qui accrochent les partis jusqu'au sang, du moins jusqu'en 1893 où une révision de la Constitution établit le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural. Un relatif et précaire apaisement s'installe alors. Mais à l'occasion du centenaire, Célestin Demblon ne manquera pas d'exploiter les turbulences qui agitaient le parti libéral en opposant Frère-Orban, libéral doctrinaire, conservateur hostile à l'extension du suffrage et Paul Janson, libéral progressiste, partisan d'une réforme électorale. Remarquons que le thème de l'anticléricalisme, alors qu'il rassemblera catholiques constitutionnels et ultramontains, ne sera pas un ferment assez puissant pour réunir, ne fût-ce que quelques heures, socialistes et libéraux le jour anniversaire d'une révolution notoirement anticléricale. En outre, si le P.O.B. fait son apparition en avril 1885, il faut constater la complète inexistence d'une historiographie socialiste de la Révolution liégeoise jusqu'au moins l'après-guerre mondiale.

Durant toute la période, les catholiques comme Daris, Poulet, Demarteau et bien sûr Kurth, resteront donc homogènes dans leur condamnation de la Révolution. Cette attitude est facilitée par l'anticléricalisme de la Révolution française, la peur d'une nouvelle révolution socialiste, les prises de position papales contre les libertés modernes¹⁹⁷, une méfiance viscérale de la France, le pays de la Constitution civile du clergé, de la bourgeoisie voltairienne et triomphante, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat¹⁹⁸. Toutefois, l'historiographie anti-révolutionnaire s'essouffle entre la fin du 19^e siècle et les années 1914. Entre 1905 et la guerre par contre, on constate d'abord dans les milieux wallons autour de la question communautaire, une nouvelle approche de la France révolutionnaire, et de la révolution en général. Alors que l'acte du révolutionnaire occultait le principe révolutionnaire, celui-ci supplante désormais celui-là, parfois l'excuse, en tout cas l'explique. La Révolution de 1789, c'est alors la naissance de la démocratie moderne. Toutefois cette tendance historiographique reste décousue, mais son heure viendra bientôt.

¹⁹⁶ Un autre point chaud fut la question scolaire, principalement avec les lois de 1879, 1881, 1884, 1895 et 1914. Elles ponctuent à intervalles réguliers notre période, et, chaque fois, elles attisent les conflits qui ne sont pas sans influence sur les conceptions historiques à la mode.

¹⁹⁷ Le Syllabus de 1864 du pape Pie IX et l'Encyclique *Rerum Novarum* du 15 mai 1891.

¹⁹⁸ La séparation des églises et de l'Etat fut votée en France le 9 décembre 1905.

Car, en vérité, le renouvellement de l'historiographie révolutionnaire française à la fin du XIX^e siècle, avec notamment la création d'une chaire d'histoire de la Révolution française à la Sorbonne en 1891, trouve de profonds échos favorables chez les historiens libéraux, puis chez les socialistes.

L'historien radical et positiviste A. Aulard, et les socialistes J. Jaurès et A. Mathiez, qui soulignent l'importance de l'histoire économique, ouvrent des perspectives nouvelles et des pistes de réflexion.

Ainsi, pour Jaurès, la Révolution française est le sommet du volcan européen qui grondait depuis le moyen-âge avec le développement des bourgeoisies aux dépens de la noblesse et du clergé. C'est aussi ce que soutiendra bientôt H. Pirenne.

Certes, le caractère international de la révolution avait été mis en lumière par Von Sybel et A. Sorel, mais d'un point de vue diplomatique. Avec des historiens comme Jaurès, les frontières s'effacent devant des réalités socio-économiques de grande envergure.

En outre, le relatif assoupissement de l'historiographie de la Révolution liégeoise du début du siècle n'aura qu'un temps pour trois raisons. La première est que les réformes universitaires dans l'enseignement de l'histoire, au cours du dernier quart du XIX^e siècle, vont porter leurs fruits. L'histoire n'est plus seulement un tableau dont il faut affiner les contours, c'est aussi un terrain à labourer, une matière à travailler. D'artiste, l'historien devient artisan. Ensuite, et cela est lié au point précédent, l'étude d'un phénomène révolutionnaire est considérablement instructif et alléchant pour le chercheur. En effet, s'il est un moment où il convient de saisir la physionomie d'un régime, voire d'un Etat, c'est bien celui où il va se perdre ; où ses caractères saillent sous l'effort qui lui maintient l'existence, où il prolonge ses raisons de vivre, ou bien, en les accusant mieux, ses tares¹⁹⁹.

Enfin, et cette dernière raison est plus exclusivement liégeoise, comme nous l'avons vu, alors que les libéraux relient très vite la Révolution belge de 1830 à la Révolution liégeoise de 1789, les historiens catholiques l'englobèrent dans le mouvement dévastateur déclenché par la Révolution française. Ainsi, la Révolution liégeoise, la réduction d'une révolution libératrice, ou le succédané d'une révolution destructrice, demeure un lieu d'expérimentation pour l'historien, un foyer dont l'observation est d'autant plus aisée qu'il est petit, un microcosme idéal, un exemple.

¹⁹⁹ H. SAGE, *Les institutions du Pays de Liège...*, p. 149.

Chapitre IV

La Révolution Liégeoise et la question économique, les années décisives. 1915-1945

*La période la plus maltraitée fut celle de la Révolution liégeoise*¹.
J. BOSMANT, 1939

En 1919, L. Engerand constatait à propos des liens entre la Belgique et la France pendant la Révolution :

deux opinions nettement tranchées partagent les historiens : les uns, pessimistes, hantés par les souvenirs de la Terreur et du Directoire, déclarent qu'il n'y eut jamais assimilation à la France ; les autres, optimistes à l'excès, ne voient que les vœux de réunion et les arbres de la Liberté qui se levaient sous les pas des armées de la République. La vérité semble être dans l'opinion moyenne².

La chose est loin d'être aussi simple, comme le prouvera la multiplicité des interprétations de la Révolution. Des lignes de faïtes se dégagent, nous allons les observer, elles enrichissent d'une manière décisive l'historiographie révolutionnaire qui prend une consistance toujours plus complexe et plus passionnante.

La Révolution liégeoise « entre dans les mœurs », si nous pouvons nous permettre cette expression, puisqu'elle accueille en son sein les pittoresques et savoureux personnages du folklore liégeois. Ainsi, le 15 août 1789 (et non le 18 !), Bassenge parcourait les rues, acclamé partout par les élèves des Beaux-Arts, par les bourgeois des

¹ J. BOSMANT, *Les grands hommes de la Révolution liégeoise de 1789*. Liège, 1939, p. 17.

² L. ENGERAND, *L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique 1789-1815*. Paris, 1919, p. 5. L. Engerand (1878-1919) était archiviste, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de Paris. Voir ROMAN D'AMAT, *Notice sur L. Engerand*, dans *Dictionnaire de biographie française*. Paris, s.d., t. XIV, p. 1295.

bons métiers, par les lêcheurs de garde-fou, par Harbouya, par Philoquet, par Marcatchou et par Tchantchet qui lui criaient : continue, Bassenge, continue, mon fils, tu es digne d'Henri le Pair et du grand saint Aubin³.

On doit à Des Ombiaux la reconnaissance du rôle actif de Tchantchet dans le déroulement des épisodes révolutionnaires :

C'est par Tchantchet que Liège apprit que Jourdan, à la tête d'une armée républicaine, venait de remporter sur Cobourg, à Fleurus, une victoire qui lui ouvrait la route de Bruxelles...⁴.

La Révolution pénètre aussi dans les écoles liégeoises avec le *Précis* de F. Magnette⁵. C'est l'une des conséquences concrètes de l'appel lancé par le Congrès wallon de 1905 ; et puisqu'il est expressément destiné à de jeunes Liégeois, le contenu de cet ouvrage de vulgarisation est d'autant plus intéressant quant à l'état de la question de la Révolution liégeoise en 1924. Notons que la partie consacrée à la Révolution et au régime français est notable puisqu'elle occupe 28 pages⁶ dans un ouvrage qui en compte 299, soit près de 10% d'un livre qui est censé couvrir toute l'histoire liégeoise depuis les origines préhistoriques jusqu'à 1830. Magnette y reprend l'essentiel des thèses de Pirenne sur la Révolution de 1789 que nous étudierons. Le même Magnette, en étudiant la figure de F. Robert, prouve indirectement que la Révolution liégeoise est davantage connue, dans la mesure où émergent de l'oubli, sur la scène de l'histoire, les seconds rôles qui complètent cette dernière et prédisposent à croire mieux assimilés les premiers rôles :

Dans le domaine immense et si varié de l'Histoire, rien n'est à négliger, ni les petits faits, ni les petites gens, si l'on peut dire, c'est-à-dire les acteurs de deuxième, de troisième, de quatrième rang, les comparses, les figurants. Aux époques surtout dramatiques du passé, à côté des « premiers rôles », n'y a-t-il pas toujours le nombre de ceux qui préparent modestement l'action des as de la vie publique, ou de ceux qui vivent dans leur sillage, ou de ceux qui continuent leur œuvre ?⁷.

Enfin, la science historique ne néglige plus cette époque parce que son étude est indispensable à la compréhension des sociétés qui lui ont succédé et qui ne purent échapper à son influence :

De toutes les périodes de l'histoire de Belgique, le XVIII^e siècle, si délaissé jusqu'ici, est probablement une de celles qui, au cours de ces dernières années, ont connu le plus de succès. La raison principale, pensons-nous, doit en être recherchée dans cette idée, de plus en plus répandue et qui

³ M. DES OMBIAUX, *Liège à la France*. Bruxelles, 1934, p. 82. Maurice Des Ombiaux (1868-1943) était journaliste et romancier, il fut membre du cabinet du président du conseil du gouvernement en exil (1914). Il est le fondateur des amitiés françaises de Bruxelles (1904). Cf. la farde biographique qu'il lui est consacrée, disponible au Fonds d'Histoire du mouvement wallon.

⁴ M. DES OMBIAUX, *op. cit.*, p. 175.

⁵ F. MAGNETTE, *Précis d'Histoire liégeoise à l'usage de l'enseignement moyen*. Liège, 1924, 299 p. Il obtint le prix V. Chauvin, Ch. Francotte et E. Digneffe. F. Magnette (1868-1942) fut professeur à l'Université de Liège.

⁶ *Id.*, p. 244 à 272.

⁷ F. MAGNETTE, *Le Liégeois F. Robert et le premier salon républicain à Paris sous la Constituante et la Législative*, dans *L.V.W.*, Liège, 1925-26, t. VI, p. 395-412.

se vérifie chaque jour davantage, qu'il est nécessaire de remonter au siècle des « lumières » pour y trouver les causes lointaines et profondes de grands bouleversements politiques, économiques et sociaux qui font du XIX^e siècle une des plus prodigieuses périodes de l'histoire universelle⁸.

1. La première guerre mondiale et la Révolution liégeoise

Après quatre années passées ensemble sur les champs de bataille, face à un envahisseur commun, les Belges et les Français scellèrent dans les tranchées des liens fraternels qui ne resteraient pas sans conséquence sur la perception de la Révolution liégeoise de 1789⁹. L'article le plus significatif à cet égard est celui de M. Wolff, paru en 1922¹⁰. Selon lui, la Révolution française n'a pas eu pour résultat premier de tremper les Belges et les Liégeois dans la même souffrance mais de faire communier Français et Liégeois dans la même espérance. Un pacte les unit désormais, celui que l'histoire a passé avec les hommes et leurs guerres :

Le Pays de Liège mérite une place à part dans les sympathies françaises ; Liège a été non seulement l'initiatrice, mais le plus tenace propagandiste du mouvement qui, après Jemmapes, séparé de Fleurus par un retour de l'occupation autrichienne, poussera les grandes cités belges à solliciter de la Convention nationale l'union avec la grande sœur latine, seule capable d'assurer au pays le libre développement de ses destinées naturelles (...) un autre honneur lui appartient dont elle porte en nos jours la douloureuse auréole ; c'est d'être le chemin naturel des hordes germaniques¹¹.

En outre,

en relatant la vie et le séjour des Belges et Liégeois réfugiés en France, je n'aurai presque pas besoin d'insister sur les rapprochements nombreux que cette époque suggère avec les jours que nous avons vécus ; les faits parleront assez d'eux-mêmes¹².

⁸ A. PUTTEMANS, *L'histoire de Belgique de 1715 à 1789*, dans *R.H.M.*, Paris, mai 1940, t. IX, p. 106.

⁹ Ce contexte particulier influença J. Brassinne dans sa lecture de lettres d'émigrés liégeois pendant la Révolution ; ainsi, « en les lisant, plus d'un de mes compatriotes ne manquera point d'établir entre ce temps et les jours de la grande guerre de curieuses comparaisons. Placés dans des circonstances analogues, les hommes doués d'un même tempérament, réagissent d'une manière presque identique. Parmi ces bourgeois que les événements ont forcés à chercher un refuge dans l'exil, et qui se débattent au milieu d'une formidable tourmente, le lecteur retrouvera les personnages qu'il a coudoyés maintes fois, depuis les 2 août 1914 jusqu'au jour de la victoire » ; J. BRASSINNE, *Lettres et Liégeois pendant l'émigration (1794-1801)*. Liège, 1926, p. VIII.

¹⁰ M. WOLFF, *Une page d'histoire de Belgique : Comment Liège s'est donnée à la France. L'union de la Belgique avec la France (1792-1795)*, dans *Revue franco-belge*. Paris, 1922, t. II, p. 26-46, p. 203-220, p. 295-315, p. 375-391, p. 425-445.

¹¹ *Id.*, p. 28.

¹² *Id.*, p. 385 : « N'est-il pas réconfortant pour les deux peuples d'évoquer de tels souvenirs, qui font remonter à plus d'un siècle une amitié fondée sur une telle communauté de souffrances, d'affection, et de confiance dans un idéal commun ? ».

Th. Gobert, qui ne cessa de dénigrer le régime français en Belgique, reconnu cependant la grandeur d'âme de la France en guerre :

La France, en défendant son sol et celui de la Belgique, travaillait par là-même au triomphe de la cause du droit et de la justice. Telle a été sa valeureuse conduite, son courage indomptable que, pendant les quatre ans de lutte, de 1914 à 1918, deux millions de ses enfants ont versé leur sang sur les divers champs de bataille¹³.

Il n'est pas jusqu'à l'éditeur¹⁴ de l'ouvrage violemment antifrançais de P. Verhaegen qui ne prévienne le lecteur dans un avis hautement significatif inséré juste avant la page de titre¹⁵ :

Ecrit avant l'invasion de la Belgique par les armées allemandes, le présent ouvrage n'a pu voir le jour à cause des événements. Pendant la guerre, je n'ai pas entendu le soumettre à des censeurs ennemis. Après elle, j'ai craint de paraître oublier la reconnaissance due à une grande nation dont le chevaleresque intervention (...) venait de sauver notre pays et la cause de la civilisation. Il doit être permis aujourd'hui de parler des temps éloignés de plus d'un siècle où la Révolution et l'Empire ont agi en Belgique à l'inverse de la France contemporaine. Nous en sommes assez loin pour les juger sans passion et les décrire sans porter atteinte aux légitimes susceptibilités d'une amitié fidèle et désintéressée.

Le décret du 16 novembre 1792 qui ouvrit la Meuse et l'Escaut, a maintenant une autre portée, il est le symbole de l'esprit de générosité français, le même qui soutenait hier nos héroïques soldats dans cette lutte sauvage pour la libération des peuples¹⁶.

La question des frontières naturelles est également à l'ordre du jour, et la percée révolutionnaire française jusqu'au Rhin, cette barrière protectrice, est tout à coup justifiable ; même l'annexion de la Belgique à la France n'est plus reçue comme un affront fait à un peuple, mais comme la démarche légitime d'une puissance qui se préserve d'autres plus implacables :

l'annexion pure et simple de la Belgique intervenait comme un facteur essentiel, puisqu'elle assurait et consolidait admirablement la frontière de la France sur l'un des côtés où celle-ci, hélas ! les événements l'ont prouvé, laissait une brèche toujours ouverte à l'envahisseur¹⁷.

Les excès de l'occupation française de notre territoire ne s'excusent pas pour autant, au contraire, et plus que jamais, ils apparaissent non tant comme une monstruosité humaine, ce qui n'est pas neuf, mais comme une erreur politique, ce qui l'est davantage. L. Engerand, dans son livre cité plus haut insistait

¹³ Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*. Liège, 1928, t. V, p. 187. Gobert (1853-1933), fut journaliste et archiviste.

¹⁴ Goemare, rue de la Limite, 21 à Bruxelles.

¹⁵ P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française. 1792-1814*. Bruxelles, 1922, t. I, 670 p.

¹⁶ M. WOLFF, *op. cit.*, p. 208.

¹⁷ *Id.*, p. 297.

sur le rôle éducatif de l'histoire révolutionnaire dans les décisions à prendre à l'égard de l'Allemagne défaite :

le passé donne des directives pour l'avenir et l'Histoire est le guide du politique¹⁸.

Or l'écrasement du vaincu, symbolisé en l'occurrence par l'occupation de la rive gauche du Rhin, ne rendra pas la paix à l'Europe, il attisera les rancœurs, de la même manière que le rude régime français dans les régions rhénanes ne pacifia jamais complètement les populations qui surent ou se révolter, ou contrarier, par leur mépris, l'érection du nouveau régime.

Ce livre vient donc à son heure, excellent guide pour la conquête morale de la rive gauche du Rhin¹⁹.

Les conseils d'Engerand ne seront guère entendus et la remilitarisation de la Rhénanie deviendra l'un des atouts électoraux d'Hitler qui, en dépit des accords de Locarno, ne rencontra aucune résistance lorsque le 7 mars 1936, les troupes du III^e Reich réoccupèrent la rive gauche du Rhin.

Mais alors, sont-ce les Germains qui héritent du mauvais rôle jadis tenu par les révolutionnaires français ? S.-E. H. (?) dans *Notes sur l'occupation austro-allemande à Spa*, parues en 1922²⁰, se souvient des mauvais traitements, des représailles, des violations de domicile effectuées par les Autrichiens en janvier 1791 à Liège :

L'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement, nous avons connu toutes ces vexations, édictées à peu de chose près, dans les mêmes formes, de 1914 à 1918²¹.

Pour Rain, par contre, les Autrichiens d'aujourd'hui n'ont rien de commun avec ceux d'hier :

Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis son élection (celle de Ferdinand de Rohan) que les autrichiens pénétraient sur le territoire liégeois. Invasion toute pacifique d'ailleurs, sans violence et sans haine, aussi dissemblable que possible de l'horrible poussée germanique de 1914²².

¹⁸ L. MARIN, député de Nancy, dans la préface de L. ENGERAND, *op. cit.*, p. X.

¹⁹ L. MARIN, *op. cit.*, p. XI.

²⁰ S.-E. H., *Notes sur l'occupation austro-allemande à Spa et au Pays de Liège (1789-1794)*, dans *L.V.W.*, 1921-22, t. II, p. 446-460.

²¹ *Id.*, p. 456. En effet, p. 446, « ce n'était cependant pas la première fois que des troupes allemandes ou autrichiennes faisaient connaître à la population spadoise, les vexations, les rapines, les fourberies d'un régime prussien. La fin du XVIII^e siècle avait amené du Pays de Liège les troupes du roi Frédéric-Guillaume et celles de l'Empereur. Les Prussiens n'avaient pas encore acquis leur mémorable réputation; les troupes de l'Empereur étaient déjà abhorrées ». Cf. également E. DONY, *Nos cocardes tricolores (mai 1787-décembre 1790)*, dans *L.V.W.*, Liège, 1922-23, t. III, p. 97-109.

²² P. RAIN, *Une page de l'histoire de Liège. La révolution de 1790 et le prince Ferdinand de Rohan*, dans *R.H.D.*, Paris, 1917-18, t. XXXI, p. 227.

D'autre part Chauny, dans un livre paru, soulignons-le, en 1917, évoque, quant à lui, la sincérité du Roi de Prusse dans son rôle de médiateur pendant la Révolution liégeoise :

Il convient de dire que les armées allemandes ne se présentaient pas en ennemies de la principauté, mais uniquement pour l'occuper pendant que dureraient les débats entre les Etats et l'évêque²³.

Pour d'autres,

les conditions imposées à Liège (en janvier 1791) sont celles que le cabinet de Vienne sait retrouver à l'occasion, lorsqu'il veut acculer à la mort ou à la servitude, un héroïque petit peuple balkanique²⁴.

Et du 28 ou 30 juillet 1794, lors des combats entre Français et Autrichiens en Outremeuse,

ne reconnaît-on pas là quelques-uns des tableaux affreux que nous avons eus sous les yeux lors du bombardement qu'a infligé à la cité l'armée allemande durant les journées des 5 et 6 août 1914?²⁵.

Toutefois, la véritable conclusion à tirer des conséquences de la guerre sur l'historiographie révolutionnaire n'est ni la réhabilitation du régime français, ni la condamnation de la Prusse et de l'Autriche, mais l'exaltation de l'esprit de résistance des Belges²⁶ contre un occupant de quelque origine qu'il soit et la célébration de l'unitarisme confirmé²⁷ :

Nos aïeux de 1795 à 1800 furent aussi rétifs au régime français que nous le fûmes (...) au régime allemand (...). En analysant la façon dont les Bruxellois, il y a cinq quarts de siècle, résistaient à la domination étrangère, il nous permet de constater que leur manière n'a guère changé depuis lors²⁸.

Ainsi, aux yeux d'un Pirenne qui baigne dans ce climat, l'unitarisme retrouve sa pertinence, d'autant plus intensément que l'historien a donné son fils Pierre Pirenne à cette guerre qui ne le lui rendit jamais. Il est temps maintenant de déterminer quel est l'apport de Pirenne à l'historiographie de la Révolution.

²³ L. CHAUNY, *Histoire de Liège depuis sa fondation jusqu'en 1789*. Liège, 1917, p. 92. C'est loin d'être l'opinion de WOLFF, *op. cit.*, p. 311, lorsqu'il parle du « roi de Prusse, protecteur de Liège (ô ironie !) ».

²⁴ M. WOLFF, *op. cit.*, p. 33.

²⁵ Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*. Liège, 1925, t. II, p. 35.

²⁶ Cf. H. HASQUIN, *Historiographie et Politique*, Charleroi, 1981, p. 99.

²⁷ Cf. R. DEMOULIN, *Coup d'œil sur les travaux récents relatifs à l'histoire de Belgique (1789-1840)*, dans *R.M.H.*, Paris, mai 1940, t. IX, p. 157 : « La guerre mondiale, qui a manifesté la solidité de la construction de 1830, a débarrassé pas mal d'esprits de cette réserve et, avec impartialité, l'étude des périodes française et hollandaise a été entreprise ».

²⁸ Compte rendu de Ch. PERGAMENI, *Les facteurs de l'esprit public bruxellois au début du régime français*, dans *A.F.A.*, Gand, 1913, t. XXIII, 2^e partie, p. 294-306, dans *R.U.B.* Bruxelles, 1920-21, p. 250. Cf. F. VAN KALKEN, *Les sources réelles du libéralisme belge*, dans *Le Flambeau*. Bruxelles, mars 1928, t. X, N°3, p. 199 : « nos aïeux opposèrent à ses généraux et à ses agents (de la République) une opposition passive et narquoise, comparable à celle qui caractérisa l'occupation allemande ». F. Van Kalken (1881-1961) fut professeur à l'U.L.B. dès 1921, et conservateur en chef de la bibliothèque de l'U.L.B.

2. H. PIRENNE et l'approche économico-sociale

Rappelons que Henri Pirenne (1862-1935) fut professeur à l'Université de Liège, et de Gand, dont il fut recteur en 1919. Pirenne n'est pas un homme d'après-guerre, sa carrière scientifique débute dès 1882 avec la publication de son mémoire de fin d'études sur *Sedulius de Liège*. Mais l'édition des tomes de son *Histoire de Belgique* consacrés à la période révolutionnaire est postérieure à 1918²⁹. Pirenne distingue très bien la Révolution brabançonne et la Révolution liégeoise toutes deux favorisées par l'onde de choc parisienne; mais le même heurt qui a ébranlé les Belges et les Liégeois a ramené les premiers en arrière, tandis qu'il poussait les seconds en avant³⁰.

Pirenne se pose alors la question fondamentale:

D'où vient cette différence? L'attribuer à la race, c'est ne rien dire. L'instinct ethnique a précisé en histoire la même valeur que la *vis dormitiva*, par quoi le médecin de Molière explique le sommeil. Comment d'ailleurs opposer l'un à l'autre le conservatisme flamand et le libéralisme wallon, quand on voit les Wallons du Hainaut et du Namurois, au cours de la Révolution brabançonne bien plus éloignés des tendances liégeoises que les Flamands de Flandre, qui ont fourni au Vonckisme la plupart de ses partisans? C'est dans la constitution politique et dans l'état social des populations qu'il faut chercher la solution du problème, et elle apparaît dès lors assez simple³¹.

Trois constatations s'imposent d'emblée. D'abord l'aspect anticlérical de la Révolution est relégué au second plan. Ensuite Pirenne ouvre la voie à une interprétation socio-économique cohérente de la Révolution liégeoise sur laquelle nous reviendrons abondamment³². Enfin lorsqu'il réfute l'existence d'un instinct ethnique, vise-t-il les théories racistes dont le succès allait croissant depuis le début du siècle, ou l'un des arguments invoqués par les séparatistes extrémistes wallons et flamands pour fracturer l'Etat belge? En tout cas l'unitariste qu'il est, prête son flanc à la critique et P. Recht, dont nous reparlerons, ne s'en privera pas. En effet,

en niant la possibilité d'existence d'une âme collective wallonne à côté d'une âme collective flamande (...), il [Pirenne] contredisait précisément le postulat qui apparaît comme un leit-motiv à chaque chapitre de sa prodigieuse *Histoire de Belgique*: l'existence d'une âme belge, d'une conscience collective belge, c'est-à-dire d'une *vis dormitiva* belge³³.

²⁹ H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*. Bruxelles, 1921, t. V, 584 p. Remarquons que l'ouvrage était complètement écrit dès le 11 novembre 1915.

³⁰ *Id.*, p. 504.

³¹ *Ibid.*

³² Pirenne déplora longtemps son absence: «l'histoire économique du Pays de Liège n'a guère jusqu'à aujourd'hui attiré l'attention des travailleurs»; H. PIRENNE, *Esquisse d'un programme d'études sur l'histoire économique du pays de Liège*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XXI^e Congrès*. Liège, 1909, t. II, p. 18.

³³ P. RECHT, *1789 en Wallonie. Considérations sur la révolution liégeoise. Ses causes. — Causes de son échec. — La frontière linguistique.*, Liège, 1933, p. 21.

Mais revenons à Pirenne lorsqu'il s'attache à la problématique socio-économique des révolutions liégeoise et brabançonne. Il faut avant tout considérer dans l'espace liégeois

le caractère essentiellement industriel de la principauté [qui] y a fait pénétrer dans la bourgeoisie quantité de parvenus et d'hommes nouveaux, aussi ennemis des privilèges, aussi impatients des vieilles traditions sociales, aussi amateurs de progrès et d'égalité³⁴.

Ainsi,

la prépondérance de la grande propriété foncière dans les Pays-Bas a autant favorisé les conservateurs que celle de l'industrie a favorisé les novateurs dans le pays de Liège³⁵.

Donc, les revendications des Liégeois sont celles de novateurs ! Pirenne nuance ; selon lui, la Révolution liégeoise n'est pas une révolution tournée vers l'avenir ou le passé ; elle procède des deux tendances. Mais les éléments constitutifs de la synthèse ainsi établie, qui donnent une cohérence propre à la Révolution liégeoise, se heurtent plus qu'ils ne fusionnent, et déterminent par leurs ricochets le parcours original de cette étonnante révolution. En somme, si le point de convergence des courants est la Paix de Fexhe, son interprétation est la source des divergences :

En se plaçant sous son égide [la Paix de Fexhe], comme les Brabançons sous celui de la Joyeuse-Entrée, les deux premiers ordres recouvraient leurs antiques prérogatives et la Révolution aboutissait, pour eux, à n'être qu'une restauration. Or, les démocrates pouvaient, eux aussi, sans rien sacrifier de leur programme, se réclamer de la paix de Fexhe. Car bien différente de la Joyeuse-Entrée, elle ne consacrait aucun privilège, et le vague même de ses termes se prêtait merveilleusement à l'interpréter en faveur de la souveraineté nationale (...). Ainsi le vieux compromis du XIV^e siècle était acceptable pour tous les partis. Les uns l'invoquaient pour rétablir le passé, les autres pour organiser l'avenir³⁶.

Et cette révolution devient paradoxale puisque la tradition et le progrès se superposaient sans se confondre³⁷.

On fut proche de l'harmonie, mais

comme les liquides de densité différente que vient agiter une même secousse et qui se pénètrent un moment avant de reprendre leur équilibre, ils parurent tout d'abord devoir s'associer et agir de concert³⁸.

Ainsi, les partis prirent rapidement leurs distances. Entre un clergé imbu de ses prérogatives conservatrices, et des patriotes pressés sur leur gauche, toute tentative de réconciliation fut de plus en plus illusoire. Parce que l'origine de cette révolution était socio-économique, elle ne pouvait se contenter de s'ache-

³⁴ H. PIRENNE, *op. cit.*, p. 505.

³⁵ *Id.*, p. 506.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Id.*, p. 521.

ver sur un compromis politique entre trois états représentés qui s'esquissa pendant les quelques jours pacifiques postérieurs au 18 août 1789. En effet, dans ce pays essentiellement industriel, ce n'était pas le Tiers, c'était le quatrième Etat qui l'avait renversé [Ancien Régime] apportant à la Révolution ses forces qu'il n'avait encore essayées que dans des émeutes³⁹. Mais cette révolution qu'il avait faite, c'était la bourgeoisie qui allait en recueillir les fruits (...), la bourgeoisie nouvelle, lettrée, active, travailleuse, optimiste et confiante dans le progrès, qui, sortie du peuple, se croyait le peuple lui-même et se figurait qu'en s'affranchissant, elle affranchissait l'humanité⁴⁰.

Le rôle moteur du prolétariat dans la Révolution liégeoise et sa récupération par la bourgeoisie, voilà l'un des apports historiographiques d'H. Pirenne. Mais cette récupération bourgeoise n'a pas la valeur de duperie dénoncée par les marxistes ; sans être légitimée comme telle, elle n'en demeure pas moins justifiable, parce qu'inscrite dans l'ascension progressiste de l'histoire, selon Pirenne. C'est pourquoi la suppression des taxes communales le 25 août 1789 est une faiblesse⁴¹,

le peuple est alors poussé par
les excitations des meneurs que suscitent toujours les émotions populaires⁴²
et bientôt,
la Révolution semble tourner à l'anarchie⁴³.

En outre,
les revendications politiques de la bourgeoisie se sont transformées dans les esprits populaires en convoitises sociales⁴⁴.

Or le terme « convoitise » qui désigne un désir avide, est autrement plus péjoratif ou en tout cas plus suspect que celui de « revendication ». Mais où Pirenne quitte à nouveau les rails de l'historiographie libérale classique, c'est lorsqu'il insiste sur la déviation des principes contenus dans la Déclaration des droits de l'homme au profit d'une classe :

Comme la majorité de l'Assemblée constituante, ces révolutionnaires liégeois ne vont donc pas jusqu'au bout dans l'application des droits de l'homme⁴⁵.

³⁹ *Id.*, p. 506 : « Pour ces pauvres gens réduits à des salaires de famine, l'espérance de vivre à bon marché dévoilait tout à coup l'essentiel de ces droits de l'homme dont on leur prêchait depuis quelque temps les vertus mystérieuses ».

⁴⁰ *Id.*, p. 519.

⁴¹ *Id.*, p. 524.

⁴² *Id.*, p. 525.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Id.*, p. 534.

Cette affirmation prononcée, il rejoint immédiatement les rangs de l'idéologie libérale :

Leur libéralisme (celui des chefs révolutionnaires), si démocratique qu'il soit, s'arrête aux limites du prolétariat. Au reste ce prolétariat qui leur a donné le pouvoir n'en demande pas davantage et continue à les soutenir⁴⁶.

Le va-et-vient contradictoire entre deux philosophies de l'histoire fait à la fois la faiblesse et la richesse de Pirenne. D'une part l'historien est en porte-à-faux et freine en quelque sorte la dynamique explicative et constructive qu'il veut imprimer à l'histoire humaine. D'autre part il offre à l'homme la liberté de contourner les lois de cette histoire. Ainsi dans l'exemple des deux phrases de la dernière citation apparaît le clivage intellectuel de Pirenne entre une perception marxiste et une appréciation libérale de la Révolution liégeoise. Non, Pirenne ne fut pas un historien marxiste, mais sa démarche explicative tient de l'osmose entre les principes du matérialisme historique et la tradition historiographique libérale belge. Le miracle de Pirenne est peut-être d'avoir réalisé l'exploit de concilier une philosophie de l'histoire cohérente, globalisante et pertinente avec la liberté humaine, l'autonomie réactionnelle et imprévisible de toute individualité. Il y a chez cet homme une collusion entre une atmosphère intellectuelle marxiste ou « marxisante » et un héritage familial libéral⁴⁷ indélébile, qui lui délivre ce souci du syncrétisme⁴⁸ rarement retrouvé chez un penseur.

Ses réflexions poursuivies sur la Révolution française cette fois, nous éclairent sur d'autres thèmes chers à Pirenne. En fait, cette Révolution française aurait pu ne pas être ni une révolution, ni française :

Pour le (le programme de l'Assemblée nationale) réaliser, il n'était nullement besoin d'une révolution, la monarchie absolue y suffisait⁴⁹.

C'est la faiblesse de celle-ci qui l'a perdue, n'étant plus capable de répondre aux transformations de la société. En effet,

en votant les lois qui sont restées depuis lors à la base de l'Etat, celle-ci (la Révolution) n'a donc fait que réaliser (...) un programme international de réformes, conçu et en partie appliqué déjà

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Peut-être parce que, comme le dit A. VERHULST, *Conclusion: L'actualité de Pirenne*, dans *La fortune historiographique des thèses d'Henri Pirenne. Actes du Colloque organisé à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'historien belge, Archives et Bibliothèques de Belgique*, numéro spécial 28. Bruxelles, 1986, p. 149, Pirenne a été « l'enfant de son siècle ». Cf. p. 152-153 : « Ainsi Pirenne a-t-il adapté l'hégélianisme et le marxisme — produits tout comme Darwin et Comte, de l'idée de « lois » du XIX^e siècle — à l'idéologie libérale du groupe social auquel il appartenait par naissance ».

⁴⁸ Le terme « syncrétisme » apparaît déjà dans la préface du t. I de son *Histoire de Belgique*, éditée en janvier 1900. Cf. H. HASQUIN, *op. cit.*, p. 53.

⁴⁹ H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. VI, La Conquête française, le Consulat et l'Empire, le Royaume des Pays-Bas, la Révolution belge. Bruxelles, 1926, p. 4.

non seulement en Prusse et en Autriche, mais même dans le grand-duché de Toscane et en Savoye. Rien en cela qui soit proprement français d'origine (...). Son originalité réside justement en ceci, que si elle emprunte au despotisme son programme, elle s'élève en même temps contre le despotisme. Ailleurs, les souverains absolus ont fait l'Etat; en France, au contraire, c'est contre le souverain qu'il a été fait⁵⁰.

De sorte que la grande césure surgit lorsque la souveraineté est transférée du roi à la nation, c'est-à-dire d'un homme à l'ensemble de tous les hommes⁵¹.

Au premier abord, Pirenne distingue deux époques dans la Révolution française, celle d'avant Jemappes et celle d'après Fleurus, la première est généreuse et cosmopolite, la seconde est pragmatique et nationaliste. Il y a une adéquation entre le caractère enropéen de l'esprit de la Révolution, et la paix qu'elle prétend apporter aux peuples. Lorsque la guerre éclate, la sécurité nationale l'emporte sur toute autre considération et ruine les idéaux originels substituant aux principes des libertés partout proclamées une politique de conquête inavouable puis ouvertement entretenue. Selon Pirenne, l'universalisme de l'idéal révolutionnaire n'est viable que par le pacifisme qui l'accompagne, il s'évanouit dès la guerre déclarée pour faire place au nationalisme le plus rigide, celui de la survie. Contracté aux frontières, le révolutionnaire l'est aussi dans sa tête, s'ouvrir aux autres est alors mourir:

Prétendant s'appliquer à tous les hommes, elle n'a pas voulu être seulement française, mais en dépit d'elle-même elle l'est devenue (...) C'est que les circonstances ont obligé les Français à la défendre en se défendant eux-mêmes, à en faire leur bien propre, à confondre leurs destinées avec les siennes, bref à la nationaliser et en la nationalisant à la dénaturer⁵².

En somme, l'idéologie révolutionnaire qui était encore de mode après Jemappes, cessa de l'être après Fleurus (...) Elle devient franchement impérialiste dans le même temps où elle renonce à son idéal humanitaire. Ainsi la Révolution a rompu tout à la fois et avec la démocratie et avec le cosmopolitisme⁵³.

Ici Pirenne ne peut échapper à l'emprise exercée par la tradition historiographique belge horrifiée par l'envahisseur, l'étranger, l'occupant, le briseur de l'unité nationale; unité que ne saisissent pas les Français justement parce qu'ils ne sont pas Belges et qu'ils

oublient que la Belgique n'est pas la France, que la foi y est restée vive, que la noblesse n'y est pas oppressive, qu'il n'y subsiste presque plus rien des droits féodaux, qu'on ne s'y plaint pas des privilèges du clergé (...). Les seuls effets qu'ils produisent c'est de compromettre irrémédiablement les droits de l'homme et la République⁵⁴.

⁵⁰ *Id.*, p. 6 et 7.

⁵¹ H. PIRENNE, *op. cit.*, p. 8.

⁵² *Id.*, p. 4.

⁵³ *Id.*, p. 13.

⁵⁴ *Id.*, p. 31.

Pourtant Pirenne débordera ce constat pour retenir, selon une vision progressiste de l'histoire, les acquis de la révolution. Ainsi, si oppressif qu'il soit encore, du moins le régime n'est-il pas cruel⁵⁵.

En outre,

l'archaïsme de l'ancien système contrastait trop avec le caractère pratique et rationnel du nouveau pour qu'il fût possible de le regretter⁵⁶.

Par ailleurs,

il faut reconnaître (...) que dans son ensemble, l'administration républicaine est active, zélée, intelligente. On reste confondu devant l'énormité du travail accompli par elle dans un pays où tout était à faire⁵⁷.

En définitive, la Révolution se divise en trois temps, une phase de rupture, une autre de confusion, une troisième de stabilisation. Mais même le temps de la confusion ne fut pas que néfaste aux Belges, car c'est dans la fournaise parisienne que les prémices de l'Etat belge se conquirent, dès avril 1792, avec le *Manifeste des Belges et Liégeois unis*⁵⁸ pour une République démocratique (et non un royaume). Les réfugiés belges et liégeois sont des fondateurs, ils suivent, sans qu'ils s'en doutent, la direction de l'histoire (...). Des deux peuples si bizarrement enchevêtrés l'un dans l'autre et qui ne peuvent se passer l'un de l'autre, ils ne font plus qu'un seul peuple. La Belgique qu'ils se croient appelés à fonder sur la démocratie, c'est déjà la Belgique moderne, telle qu'elle sortira de la révolution de 1830⁵⁹.

Remarquons que, selon Pirenne, en 1789 déjà, les vonckistes et les Liégeois entretenaient des relations constructives :

Unis par les mêmes principes, patriotes liégeois et patriotes belges fraternisaient. Déjà, dans l'enthousiasme général, s'ébauchait l'idée d'une république embrasant les deux peuples et les dressant côte à côte contre leurs princes⁶⁰.

⁵⁵ *Id.*, p. 67.

⁵⁶ *Id.*, p. 79.

⁵⁷ *Id.*, p. 94. Cf. A. HENNEBERT, compte rendu de E. HUBERT, *Correspondance de Bouteville (1795-1797)*. Bruxelles, 1929, t. I, 502 p., dans *R.B.P.H.* Bruxelles, 1930, t. IX, p. 742, qui place Pirenne parmi les autres ayant réhabilité « les pionniers de l'organisation moderne en Belgique ». Le chapitre XXII, *Le commissaire Bouteville et la persécution religieuse sous le Directoire (1795-1797)*, de l'ouvrage paru aux éditions Rex du professeur à l'Université de Louvain Léon Van Der Essen (1883-1963), *Pour mieux comprendre notre histoire nationale*. Louvain-Paris, (1932), p. 187 et suiv., peut être considéré comme une réponse à la publication d'E. Hubert. Rappelons que Louis Bouteville (1746-1821) était un magistrat français, commissaire du Directoire en Belgique; cf. C. TIIHON, *Notice sur L. Bouteville*, dans *Biographie nationale*, 1961-62, t. XXXI, col. 109-112. Voir également F. PIRAUX, *Bouteville, commissaire général du Directoire exécutif en Belgique*. Louvain, mémoire de licence en histoire, 1937-38.

⁵⁸ Sur ce thème, Pirenne et Tassier n'oublieront pas l'existence d'un intéressant article de H. BOULANGER, malheureusement inachevé: *L'affaire des Belges et Liégeois unis. 1792-1793*, dans *Revue du Nord*, Lille, 1910, t. I, p. 3-40, 144-165, 216-244.

⁵⁹ *Id.*, p. 19.

⁶⁰ *Id.*, p. 80.

Enfin, il faut souligner chez Pirenne un paradoxe, riche de conséquences, entre sa conception unitariste classique de l'histoire de Belgique qui intègre la diversité culturelle des Belges dans l'unité socio-économique de leur pays, et sa vision de la Révolution française, phénomène culturel propre à la globalité européenne où justement la diversité des conditions socio-économiques nuance l'universalité du mouvement jusqu'à en opposer les composantes, comme c'est le cas pour la Révolution liégeoise aux antipodes de la Révolution brabançonne. Autrement dit, si d'ordinaire chez Pirenne, l'unité socio-économique assimile le syncrétisme culturel, dans le cadre de la Révolution française, c'est l'unité culturelle de l'événement qui assimile la variété des situations socio-économiques en présence. Et cela parce que Pirenne est avant tout un historien libéral, un historien progressiste dans la mesure où il croit à ce concept culturel de progrès, un progrès qui passe par la Révolution française et la transforme en nécessité inéluctable de l'histoire, en dépit du chaos momentané qu'elle laisse sur son passage, notamment en Belgique qui bénéficie amplement de la mutation révolutionnaire⁶¹. Ici, Pirenne n'est plus le patriote unitariste, car il ne se raccroche pas à l'argumentation francophobe de mise, il la dépasse, il devient l'historien de l'Europe des Etats et du progrès tel que le concevait l'idéologie libérale et universaliste⁶² au sortir de 1789. Pirenne est bien un fils de la Révolution.

3. P. VERHAEGEN ou le sursaut réactionnaire

A l'opposé de la
sérénité clinique⁶³

de Pirenne, on ne peut s'empêcher d'évoquer le frénétique P. Verhaegen⁶⁴, conseiller à la Cour de Cassation et président de la Commission royale des

⁶¹ Cf. R. DEVLEESHOUEW, *Henri Pirenne et l'histoire contemporaine de la Belgique*, dans *La fortune historiographique ...*, p. 131 : « Pirenne reconnaissant à cette période son apport dans la mise en œuvre des structures de la Belgique contemporaine, bourgeoise et libérale, adapte sa vision en reproduisant les deux logiques en présence ; la française et la belge ».

⁶² Pirenne n'est pas le premier à le souligner. Cf. V. MIRGUET, *Aperçu de la Vie & de la civilisation du peuple belge à travers les âges*. Huy, p. 257 : « Dans un document fameux, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, elle proclame droits naturels, inaliénables, imprescriptibles, ces privilèges inscrits autrefois dans nos chartes, mais qui, même à l'époque la plus brillante des communes, n'avaient jamais été considérés comme des droits appartenant sans conteste à tous les hommes ».

⁶³ R. DEVLEESHOUEW, *op. cit.*, p. 133. Cf. p. 132 où l'auteur compare Verhaegen à Pirenne : « d'un côté, une diatribe fondée sur des valeurs et des habitudes bousculées par la Révolution, de l'autre, un exposé expliquant les choses plus par la logique intime des porteurs de celle-ci que par celle de ceux qui sont soumis à son pouvoir ». A son tour, F. DANHAIVE, *A propos de la question wallonne*, dans *Au Pays de Sambre et Meuse*. Namur, 1930-33, t. I, p. 99, parlait des « habiletés de Verhaegen ».

⁶⁴ E. DE SEYN, *Dictionnaire des Ecrivains belges. Bio-bibliographie*. Bruges, 1931, t. II, p. 1998.

anciennes lois et ordonnances. Il est l'auteur de nombreuses publications sur la charnière des 18^e et 19^e siècles, dont l'une nous intéresse plus directement⁶⁵. Verhaegen y réduit la Révolution en Belgique à une lutte entre deux peuples, dont l'un travaille systématiquement au total anéantissement du potentiel de l'autre. Il établit un parallèle entre la brutalité des conquérants et la profondeur des sentiments patriotiques de la population conquise⁶⁶.

Plus l'un s'accroît et plus l'autre s'agrandit. Verhaegen incarne le sursaut réactionnaire digne d'une historiographie dépassée :

Jamais, sauf aux jours sombres des invasions des barbares, on n'avait vu la dévastation, la destruction, le pillage être élevés à la hauteur d'un système législatif froidement combiné⁶⁷, arrêté dans ses moindres détails et poursuivi jusque dans ses dernières conséquences, même les plus odieuses. Il était réservé à la révolution française de donner au monde le spectacle de cet aveuglement sans excuse et sans limite, consistant à piller tout ce que possédait une petite nation sans défense pour enrichir sa voisine momentanément triomphante et plus forte⁶⁸.

De toute façon, cette révolution n'est jamais que la réplique de toutes les autres révolutions, maladies qui ravagent cycliquement la civilisation : une fois encore se vérifiait cette vérité d'expérience que dans les révolutions les plus violentes l'emportent toujours⁶⁹.

⁶⁵ P. VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française (1792-1814)*. Bruxelles, 1922, t. I, *La conquête 1792-1795*, 670 p. ; R.J. CALDWELL, *The Era of the French Revolution. A Bibliography of the History of Western Civilization, 1789-1799*. New-York - Londres, 1985, t. II, p. 938, voyait dans cet ouvrage, « The standard history of Belgium during this period. An extensive and detailed work, it includes many notes and documents. Strongly critical of the French Revolution, it champions Belgian nationalism and hails the resistance to the French influence. »

⁶⁶ *Id.*, p. 419. Selon lui, dans son t. II, 1924, p. 612, le 1^{er} octobre 1795 ne marque-t-il pas « la fin de la nationalité belge ».

⁶⁷ C'est cela qui choque Verhaegen, et qui ne fut pas renouvelé, p. 481 : « On peut dire que jamais exploitation plus éhontée d'une nation au profit d'une autre ne se rencontra dans l'histoire. On peut la mettre en parallèle avec l'oppression de l'Irlande par les Anglais et avec celle de la Pologne par les Russes. Peut-être ces dernières annexions l'emportent-elles en cruautés ? Elles le cèdent assurément en habileté, en célérité, en efficacité, au dépouillement méthodique imaginé par les conventionnels ».

⁶⁸ *Id.*, p. 419. L. VAN DER ESSEN, *Pour mieux comprendre notre histoire nationale*. Louvain-Paris, (1932), p. 187, accepte l'indignation de Verhaegen car « les persécutions religieuses dont, en ces dernières années, les catholiques ont été les victimes dans certains pays européens et extra-européens, rappellent assez naturellement aux catholiques belges les mesures prises contre la religion catholique et ses représentants dans notre pays, il y a quelque cent et trente ans, sous le régime d'occupation du Directoire ». Cet extrait est tiré de la 2^e édition de l'ouvrage de Van Der Essen, parue aux Editions Rex. Elle illustre comment la pensée de Pirenne a pu être tronquée par des historiens se revendiquant de lui. L. Van Der Essen (1883-1963), fut professeur à l'Université catholique de Louvain.

⁶⁹ *Id.*, p. 572. Une révolution, p. 254, c'est « ce réveil des pires instincts de la nature humaine, le besoin brutal de détruire, la convoitise du bien d'autrui ». Un tel déchaînement verbal s'explique-t-il par les échos de la Révolution russe de 1917 ? Rien ne le prouve dans l'œuvre historique de Verhaegen.

Pour le prouver, la technique de Verhaegen est simple, elle consiste à mener le lecteur par gradation dans l'horreur, son livre est une succession de périodes où la douleur est chaque fois plus lancinante.

On voudrait arrêter à ces navrantes constatations le récit des malheurs accablant nos provinces. La liste est malheureusement loin d'être close⁷⁰,

ne cesse-t-il de répéter régulièrement, comme saisi par l'angoisse de relater encore et encore.

Outre les conquérants étrangers, son autre bête noire est le collaborateur local dont le Liégeois est le plus parfait exemple. Mais si l'auteur insiste tant sur la francophilie de Liège qu'il reconnaît de fait, c'est pour mieux stigmatiser l'hypocrisie des Français ingrats qui, à l'heure de l'occupation, n'ont même pas ménagé leur incondionnelle alliée mosane. La réduction à un sort identique partagé par les Belges comme par les Liégeois résonne alors comme la suprême punition du traître. En cela l'histoire doit servir de leçon aux contemporains qui par leurs discours ou leur action, menaient l'unité belge comme au temps de la Révolution. L'allusion suivante est flagrante et ne mérite pas davantage de commentaires :

Les Belges d'aujourd'hui devraient reprocher aux réfugiés de 1793 leurs vues politiques. En dépit des liens étroits que la communauté d'infortune, d'origine, et de but eût dû créer, les émigrés liégeois s'étaient séparés totalement de leurs camarades belges (...) et déclaraient que dans le cas où l'annexion de Liège à la France n'aurait pas lieu, l'union de Liège et de la Belgique serait en tout cas impossible (...). Les réfugiés semblaient ainsi prendre à tâche de faire échouer à jamais l'union sollicitée en 1789 (...) et de jeter entre ces deux nationalités voisines un infranchissable fleuve de sang⁷¹.

Durant l'entre-deux-guerres, hormis Verhaegen et Gobert, l'historiographie anti-révolutionnaire pure et dure n'a rien de solide à opposer à la très dense historiographie libérale dominante et à la percée de l'historiographie socialiste et fédéraliste.

⁷⁰ *Id.*, p. 515. Ceci dit, il serait injuste de voir en Verhaegen un auteur malhonnête. Il y a chez lui des accents de sincérité qui ne trompent pas, même si lui se trompe dans son interprétation de la période révolutionnaire : « On ne saurait trop rappeler que les nations ont des droits comme les individus, et que c'est un crime d'attenter à leur indépendance. Les leçons de l'heure présente nous l'ont répété sous les formes les plus diverses. Elles nous ont montré tous les maux et tous les forfaits que peut engendrer la conquête. Elles nous ont enseigné par la création de la Société des Nations, que le droit des gens n'est pas une abstraction, et que ce n'est pas en vain que les peuples, même conquis ou annexés pendant nombre d'années ou de siècles, réclament leur indépendance. Ce qu'ont fait avec succès les Polonais, Tchèques, Hongrois, Irlandais, nos pères ont voulu le faire sous la conduite et avec l'aide de Jacquemin en 1795 » ; P. VERHAEGEN, *Charles Jacquemin dit Charles Loupoigne, chef de partisans insurgés contre la France. 1795-99*, dans *Carnet de la Fourragère*. Bruxelles, juin 1927, n° 6, p. 28-29.

⁷¹ P. VERHAEGEN, *op. cit.*, p. 573-574.

4. S. TASSIER : épanouissement de l'historiographie libérale

On doit à Suzanne Tassier principalement⁷² deux ouvrages considérables⁷³ qui font d'elle l'un des grands représentants de l'historiographie libérale très structurée durant l'entre-deux-guerres. Ses travaux paraissent dans un contexte de crise économique et communautaire qui donne au centenaire de l'Etat belge une couleur morose. Admiratrice de Pirenne, élève de Van Kalken, son œuvre est marquée par la place accordée aux facteurs économiques et sociaux dans l'évolution historique, et par la volonté de rechercher dans le passé un sentiment unitariste belgo-liégeois. Nous ne nous attarderons par sur une œuvre qui effleure les événements liégeois, mais qui demeure cruciale dans la compréhension de la période révolutionnaire. Les travaux de Tassier, historienne du vonckisme sont d'une certaine manière, car il faudra relativiser, l'antithèse des ouvrages de Verhaegen, historien du statisme.

Sa thèse essentielle repose sur la certitude d'une viable indépendance nationale belge à l'initiative de Vonck⁷⁴, puis sous l'égide de Dumouriez, mais deux fois mise en échec par les conflits internes des Belges et des Liégeois et par la politique française impérialiste après Jemappes.

Lorsque les Belges en 1830 proclamèrent leur indépendance, c'était en moins de cinquante ans leur troisième tentative de libération. La première remontait à 1789 ; la deuxième à 1792. Toutes

⁷² S. Tassier (1898-1956) fut l'élève de Van Kalken et l'épouse de G. Charlier. Docteur en histoire en 1924, elle devint professeur ordinaire en 1948, à l'U.L.B.

⁷³ S. TASSIER, *Les démocrates belges en 1789. Etudes sur le vonckisme et la révolution brabançonne*. Bruxelles, 1930, 479 p. et, du même auteur, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française en 1792 et 1793*. Bruxelles, 1934, 382 p. A propos de ce dernier ouvrage, R.J. CALDWELL, *op. cit.*, p. 940, fait le commentaire suivant : « One of the most important works on Belgium in this period. Scholarly, well – documented study stressing Belgian longing for independence from foreign rule and the internal divisions among the Belgians. Disagrees with Verhaegen's interpretation. Sees the French Revolution in a positive light and the French influence as valuable in Belgium ».

⁷⁴ Cf. S. TASSIER, *Les démocrates belges...*, p. 448 : « C'est à Vonck et aux Démocrates belges de 1789 qu'il faut faire remonter les origines de la Belgique contemporaine ». Or, selon F. VAN KALKEN, *La Belgique contemporaine (1780-1830)*. Paris, 1930, p. 25, « le libéralisme belge doit beaucoup à la tendance vonckiste » ; ce qui incline à penser que les véritables fondateurs de la Belgique sont les libéraux, écartant de fait les catholiques de cet honneur. Notons que selon F. MAGNETTE, *Compte rendu de S. TASSIER, Les démocrates belges de 1789...*, dans *L.V.W.* Liège, 1930-31, t. XI, p. 92 : « l'identité est remarquable entre le Vonckisme démocratique et le parti des « patriotes » liégeois » ; ce que ne partage pas du tout F. FOULON, *La question wallonne*. Bruxelles, 1918. Plus la sensibilité wallonne d'un auteur est aiguë, et plus il accentuera la divergence entre vonckistes et patriotes liégeois, en dépit du rapprochement qu'ils tentèrent notamment en exil, à Paris, mais déjà en 1789, comme l'a montré Pirenne.

deux avaient échoué parce qu'au moment même où les Belges cherchaient à réaliser l'émancipation politique de leur nation, ils s'étaient entre-déchirés au sujet de son organisation interne⁷⁵.

Les extrémistes liégeois font partie des coupables. A l'instar des réactionnaires, ils ont broyé le centre modérateur, cher à l'idéologie libérale⁷⁶:

La Révolution qui se déroulait en France eut finalement en Belgique les effets qu'engendre naturellement toute révolution: le centre modérateur est éliminé, les partis extrêmes s'accroissent. De plus, la Révolution française, après avoir d'abord contribué directement à la formation, parmi les Belges, privilégiés ou démocrates, d'un mouvement national, provoqua ensuite la ruine de celui-ci en surexcitant d'après rivalités de partis et de classes, qui eurent pour résultat de rejeter l'extrême-droite des Statistes vers l'Autriche et l'extrême-gauche des Démocrates vers la France⁷⁷.

Tassier est davantage précise encore :

deux tendances hostiles contrecarraient la naissance de la République belge; d'une part, le conservatisme buté du Nord du Brabant et de l'autre, la démagogie forcenée de la population des quartiers d'Outre-Meuse à Liège⁷⁸.

Pendant la Révolution, les quartiers d'Outre-Meuse étaient célèbres pour leur violence et leur pauvreté. Ainsi, ce que regrette par-dessus tout Tassier, c'est la prépondérance, à un moment donné de l'histoire, de l'esprit de classe sur l'esprit national.

Nous avons dit que Tassier contrecarrait Verhaegen; c'est vrai jusqu'à un certain point, car tous deux sont des unitaristes fervents et la démarche de Tassier n'est pas sans raffermir les conclusions de Verhaegen. En effet, c'est la Révolution française qui, en se radicalisant, a contraint les statistes au durcissement et au rapprochement avec l'Autriche, chose qu'ils n'auraient pas faite sans les pressions françaises. Autrement dit, l'attitude franchement rétrograde des sta-

⁷⁵ S. TASSIER, *Histoire de la Belgique sous l'occupation...*, p. 12. F.-L. GANSHOF reprit les thèses de Tassier dans *La première réunion de la Belgique à la France (1792-1793)*, dans *Le Flambeau*. Bruxelles, 1934, t. XVII, p. 250-256; sans les partager aveuglément, critiquant notamment l'idée centrale du livre, l'échec d'une tentative d'indépendance belge en 1792 amorcée par Dumouriez, p. 256: « Une République belge ayant à sa tête un général français, fût-ce un général retraité, il nous est difficile d'y voir une forme quelconque de l'indépendance nationale. Cela fait songer à ces combinaisons politiques qu'ont échafaudées pendant la Grande Guerre certains milieux allemands pour constituer, avec la complicité ou la collaboration d'éléments complaisants ou naïfs, des Etats vassaux à l'Est et à l'Ouest des Empires Centraux ».

⁷⁶ Cf. F. VAN KALKEN, *Esquisse des origines du libéralisme en Belgique. Le thème politique du centre modérateur*, dans *R.H.M.* Paris, 1926, t. I, p. 162: « La constitution d'un centre modérateur national unissant les éléments les plus évolutifs du parti conservateur aux éléments les plus pondérés du libéralisme, fut longtemps considérée par la grande majorité des Belges comme l'expression même de la sagesse politique ».

⁷⁷ S. TASSIER, *Idées et profils du XVIII^e siècle*. Bruxelles, 1944, p. 66.

⁷⁸ S. TASSIER, *Histoire de la Belgique sous l'occupation française...*, p. 135. Sur le rôle du quartier d'Outre-Meuse pendant la Révolution liégeoise, voir P. HARSIN, *Outre-Meuse dans l'histoire*, dans *L.V.W.*, 1931-32, t. XII, p. 333-343.

tistes trouve quelque excuse puisqu'ils furent d'abord des victimes belges avant d'être des réactionnaires. Le très conservateur Terlinden saisira évidemment la perche :

Plus impartiale que Borgnet et Juste, elle (Tassier) montre la raison principale de l'intransigeance des Statistes qui fut l'appréhension soulevée par la Révolution française⁷⁹.

Enfin, on ne peut passer sous silence dans ce débat historiographique, l'ouvrage paru en 1931 d'un érudit chinois, élève d'A Mathiez, dont l'étude porte sur les rapports entre les réfugiés belges et liégeois à Paris. Orient Lee, c'est son nom, nuance la pensée de Tassier⁸⁰, en prétendant que ce sont d'abord les Belges et les Liégeois qui firent appel à la France, car de tous les pays qui avoisinent la France, c'est la Belgique qui embrasse avec le plus d'enthousiasme ce mouvement de modernisation⁸¹.

Autrement dit, un peuple en révolution dans les années 1789 ne pouvait pas éviter le contact de la France.

5. I. DELATTE et la vente des biens nationaux : sur les voies de PIRENNE

C'est à partir de Delatte⁸², par le biais d'études sur la vente des biens nationaux que l'on pénètre de plain-pied dans l'approche scientifique de l'histoire économique et sociale de la Révolution à Liège et durant le régime français. Bien que les ventes dans le département de l'Ourthe ne commencèrent pas avant février 1797⁸³, le contexte historiographique dans lequel baigne Delatte est

⁷⁹ Ch. TERLINDEN, Compte rendu de S. TASSIER, *Les démocrates belges de 1789...*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*. Louvain, 1932, t. XXVIII, p. 416. Ch. Terlinden (1878-1972) fut l'élève du chanoine Cauchie et professeur à l'Université de Louvain (1907). Cf. H. HAAG, *Nécrologie: Le Vicomte Charles Terlinden (1878-1972)*, dans *R.B.P.H.*, t. L., 1972, p. 1061-1069.

⁸⁰ Tassier inspira R. LEMOINE, *Classes sociales et attitudes révolutionnaires. Quelques réflexions sur un chapitre d'histoire belge*, dans *A.H.E.S.*, 1935, t. VII, p. 160-179. A partir d'une comparaison entre la Révolution brabançonne et l'actualité, Lemoine réfléchit sur le rôle dans la société de ce qu'il nomme les « classes moyennes ».

⁸¹ ORIENT LEE, *Les comités et les clubs des patriotes belges et liégeois (1791-an III)*. Paris, 1931, p. 7.

⁸² Il doit beaucoup à l'impulsion donnée par Pirenne qui consacre des pages à la vente des biens nationaux dans le t. VI, p. 159 et suiv. de son *Histoire de Belgique*, *op. cit.* Voir aussi H. PIRENNE, *La vente des biens nationaux en Belgique*, dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, mai 1926, 26^e année, 5^e série, n° 13, p. 249-251 ; et auparavant, H. PIRENNE, *Esquisse d'un programme d'études sur l'histoire économique du pays de Liège*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique. Annales du XXI^e Congrès*. Liège, 1909, t. I, p. 319-324 et t. II, p. 18 à 30. Delatte (1906-1960) fut docteur en Philosophie et Lettres, et archiviste-paléographe dès 1933, notamment aux Archives de l'Etat à Liège. Jaurès et Mathiez avait constaté que la Révolution était un immense transfert des pouvoirs et des propriétés. I. Delatte ne dira pas autre chose.

⁸³ C'est-à-dire au-delà des limites chronologiques de notre mémoire. Cf. I. DELATTE, *La vente des biens du clergé dans le département de l'Ourthe 1797-1810*, s.l., 1951, 152 p. polycopiées. Ce cours très didactique mérite d'être consulté avant toute étude sur la vente des biens nationaux.

significatif de l'évolution des techniques de travail au service de l'historien des révolutions, nous ne pouvions donc l'omettre lui, ses prédécesseurs et ses continuateurs. Delatte n'a jamais caché l'influence qu'avait exercée sur lui Pirenne : c'est à Henri Pirenne que revient le mérite d'avoir suscité par la plume et la parole l'intérêt des chercheurs à l'égard de ce problème [de la vente des biens nationaux]⁸⁴.

D'autre part, Delatte ne fut pas le seul à s'avancer dans cette voie. Ses prédécesseurs ont pour nom, d'abord Léon Lahaye, conservateur honoraire des Archives de l'Etat à Liège. En 1940, ses travaux étaient encore inédits, bien qu'il en fit connaître le contenu dès le 23 février 1927 lors d'une conférence au Cercle archéologique de Liège⁸⁵. Il faut citer l'abbé J. Paquay pour le Limbourg dans des articles parus entre 1928 et 1933⁸⁶. On ne peut oublier R. Ulens dans des articles parus en 1926 et 1929, où il veut démontrer que la valeur des biens temporels des communautés religieuses à la veille de la Révolution n'était exorbitante que dans le discours démagogique des révolutionnaires, dont la politique de vente des biens nationaux fut d'ailleurs un désastre économique⁸⁷.

Ulens ne cache pas qu'il est redevable au chanoine G. Simenon qui aboutit à des conclusions similaires, dans des articles parus en 1907 et 1911⁸⁸. Mais le premier à esquisser un débat fut J. S. Lewinski⁸⁹. Il constatait :

Malheureusement, nous savons en somme très peu de choses sur la vente des biens nationaux en Belgique. Les historiens locaux nous ont très peu renseigné sur les acquéreurs de ces biens⁹⁰.

Cette situation a deux origines, d'abord l'absence de méthode d'analyse de ces documents particuliers, ensuite un point d'honneur aux retombées politiques, puisque de nombreuses fortunes familiales belges ont pour fondement

⁸⁴ I. DELATTE, *La vente des biens nationaux en Belgique*, dans *Revue d'histoire moderne*. Paris, 1940, p. 45.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Par ex. J. PAQUAY, *De hoeven der kerkerlijke instellingen in Limburg. Verzamelde Opstellen uitgegeven door den geschied- en oudheidkundigen Studiekring te Hasselt*, 1928, t. IV, p. 121-141; 1929, t. V, p. 48-64; t. IX, p. 135-158.

⁸⁷ L'intérêt de ses études réside dans la démarche préconisée car « on a jusqu'ici publié très peu de statistiques relatives au personnel des communautés religieuses et à leur patrimoine au moment de la Révolution »; R. ULENS, *Le temporel des communautés religieuses et des chapitres en Belgique au moment de la Révolution française*. Charleroi, 1926, p. 1. Percent également ici les nouvelles options de l'historiographie catholique consciente de la nécessité de renouveler son approche de la révolution pour rester crédible. Dans la lignée de ses prédécesseurs, il faut encore citer P. CLERX, *Liste générale des églises et des couvents de la province actuelle de Liège et de quelques biens qui en dépendaient vendus comme propriétés nationales, du 1^{er} ventôse an V (22 février 1797) de la Révolution française au 1^{er} juillet 1808*, dans *B.I.A.L.*, 1883, t. 17, p. 485-523; et E. MARCHAL, *Le village de la paroisse de Hodeige*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 1906, t. IV, p. 157-439; plus particulièrement p. 326 et suiv.

⁸⁸ L'un des premiers à aborder cette question.

⁸⁹ J.S. LEWINSKI, *L'évolution industrielle de la Belgique*. Bruxelles-Leipzig, 1911, p. 120 et suiv.

⁹⁰ *Id.*, p. 122.

l'achat de biens nationaux dits « noirs », comme frappés d'infamie⁹¹. Ainsi, les révélations scandaleuses mises à part, les études sur la vente des biens nationaux sont éclairantes quant à l'évolution de la société belge du 19^e siècle⁹². Dès le début de ses recherches, Delatte l'avait compris :

Il ne sera pas possible d'étudier l'évolution de la propriété foncière en Belgique au XIX^e siècle, sans avoir au préalable établi les résultats d'une opération, qui se présente sous la forme d'un gigantesque transfert de propriété⁹³.

Il n'en demeure pas moins qu'en 1949, l'étude de la vente des biens nationaux prendra pour Delatte une dimension supplémentaire, autre que celle exclusivement historique :

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les premières lois sur la vente des biens nationaux ressemblent étrangement à certains plans de redressement financier élaborés à notre époque. Sous prétexte de sauver les épargnants, vis-à-vis desquels l'Etat ne remplit pas ses engagements, le législateur lie à un prétendu règlement de la dette publique, la vente des biens nationaux⁹⁴.

Au cours de ses recherches, Delatte aboutira à la conclusion que c'est la grande bourgeoisie urbaine, et non la paysannerie ou les finances publiques, qui bénéficia de l'

un des plus formidables transferts de biens immobiliers que l'histoire économique européenne ait enregistré⁹⁵.

Il faut également signaler que l'un des livres les plus importants sur la Révolution liégeoise est signé Delatte. Imprégné par les écrits de Bloch, de G. Lefebvre, cet ouvrage⁹⁶ sur les classes rurales dans la principauté de Liège est sa thèse de doctorat sous la direction de P. Harsin. Delatte y constata une dépression de la vie économique rurale et urbaine dans la période prérévolutionnaire.

⁹¹ Cf. I. DELATTE, *La vente des biens nationaux...*, 1940, p. 43 : « elles [les ventes de biens nationaux] ont été le thème de récits mystérieux qu'on colportait sous le manteau et qui traduisaient la déconsidération dont étaient l'objet dans certains milieux les descendants d'acquéreurs ».

⁹² Cf. R. ULENS, *Le morcellement du patrimoine ecclésiastique sous la domination française et ses conséquences*. Charleroi, 1927, p. 15 : « ... des bénéfices réalisés par certains spéculateurs (...) résulta la constitution du capital initial de notre industrie moderne ». Cf. R. LEMOINE, *Les étrangers et la formation du capitalisme en Belgique*, dans *R.H.E.S.*, 1932, t. XX, p. 301. Sur le sujet, voir J. BARTIER, *Partis politiques et classes sociales en Belgique*, dans *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*. Bruxelles, 1981, p. 207-288.

⁹³ I. DELATTE, *La vente des biens nationaux en Belgique*, dans *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*. Bruxelles, 1931, t. LI, Série D, Sciences économiques, p. 352-358. Il s'agit de la première publication de Delatte sur le sujet.

⁹⁴ I. DELATTE, *La vente des biens du clergé dans le département de l'Ourthe*, dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux Liège »*. Liège, 1949, n° 84, p. 391. Delatte fait allusion à l'assainissement monétaire opéré par le ministre des finances C. Gutt, dont nous parlons p. 134. Voir aussi F. BAUDHUIN, *Histoire économique de la Belgique. 1945-1956*. Bruxelles, 1958, p. 41.

⁹⁵ I. DELATTE, *La vente des biens nationaux en Belgique et au pays de Verviers, en particulier*, dans *Bulletin de la Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire*. Verviers, 1946-47, t. 35, p. 83.

⁹⁶ I. DELATTE, *Les classes rurales dans la principauté de Liège au XVIII^e siècle*. Liège, 1945, 337 p.

En outre, et c'est sa deuxième conclusion générale, la Révolution française n'a pas bouleversé l'organisation de la propriété foncière dans notre pays qui ne connut pas de réforme agraire. L'originalité de l'auteur est d'avoir examiné le cas de chaque région de la principauté en tenant compte du rôle économique que jouaient respectivement dans chacune d'entre elles le clergé, la noblesse et la paysannerie. Il use du même procédé lorsqu'il s'agit d'étudier des répercussions *extra muros* de la Révolution du 18 août⁹⁷. Sa conclusion est claire :

A l'exception de la Thudinie méridionale, du Condroz et peut-être d'une certaine partie de la Campine, toutes les régions rurales de la principauté tant flamandes que wallonnes ont participé activement à la propagation et au succès éphémère de la Révolution liégeoise. Pas plus que l'élément ethnique⁹⁸, des considérations d'ordre idéologique ne sont à la base de cette agitation des campagnes (...). La participation aux troubles révolutionnaires apparaît tout à la fois comme une aspiration vers un ordre politique nouveau et une protestation contre certaines charges pesant sur les milieux paysans⁹⁹.

Cependant, c'est un ouvrage qui s'inscrit plutôt dans le climat historiographique postérieur à la deuxième guerre mondiale que nous aborderons dans le chapitre suivant. Quoi qu'il en soit, l'action revendicative et percutante des classes rurales pendant la Révolution liégeoise avait déjà été mise en valeur par plusieurs historiens dont D. Brouwers et F. Dumont que nous allons à présent découvrir. En 1921, D. Brouwers fut conservateur des Archives de l'Etat à Namur, il publia avec des commentaires un cahier de doléances liégeois de 1789¹⁰⁰, prétextant sa volonté de traiter systématiquement une nouvelle documentation jusqu'à présent négligée et pourtant péremptoire sur les conditions de vie des populations. Sa démarche va à l'encontre de celle d'un Carton de Wiart qui, à partir d'un unique document, l'autobiographie d'un ouvrier¹⁰¹, remarquable il est vrai, mais que l'on doit utiliser avec beaucoup de précaution, prétend tirer des conclusions générales. Ceci dit, l'article le plus intéres-

⁹⁷ Cette quatrième partie de son travail, « les classes rurales pendant la Révolution », occupe les pages 244 à 292.

⁹⁸ I. DELATTE, *op. cit.*, p. 291 : « il n'y a pas de parallélisme entre le caractère ethnique des différentes régions de la principauté et leur degré de sympathie à l'égard de la Révolution ». Delatte jette une pierre dans le jardin de l'historiographie révolutionnaire francophile ou fédéraliste. Ce sont les thèses de P. Recht et M. Bologne qui sont remises en question. Nous y reviendrons.

⁹⁹ *Id.*, p. 289.

¹⁰⁰ D. BROUWERS, « Un cahier de doléances » liégeois de 1789, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1920-21, t. I, p. 564-571.

¹⁰¹ H. CARTON DE WIART, *La vie et les voyages d'un ouvrier foulon du Pays de Verviers au XVIII^e siècle d'après un manuscrit inédit*. (Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. 2^e série, t. XIII). Bruxelles, 1920, 59 p. Cf. p. 59 : « c'est le meilleur mérite de ce simple journal que de nous révéler quelles étaient (...) les façons de vivre et de sentir des vaillants et intelligents artisans de ce pays de Verviers, dont les descendants n'ont pas cessé de contribuer au renom industriel et à la prospérité économique de la Belgique ». H. Carton De Wiart (1869-1951) fut romancier et homme politique catholique.

sant de Brouwers, qui est le premier du genre, est une étude à caractère marxiste de la Révolution liégeoise dans les campagnes wallonnes¹⁰² qui, très vite, eurent leurs propres griefs à formuler, connaissant des antagonismes sociaux aussi rudes et complexes que ceux des entités urbaines. Fr. Dumont récidive dix ans plus tard avec sa contribution sur la Révolution liégeoise dans le pays de Charleroi¹⁰³ poursuivant ainsi avec fruit la décentralisation des thèmes étudiés, au profit d'un tableau toujours plus nuancé du mouvement révolutionnaire liégeois. Pourtant, pour tous ces pionniers de l'histoire économique de la Révolution, la partie n'était pas encore gagnée, bien d'autres labours attendaient leurs successeurs, et en 1940 encore, Demoulin jugeait significatif de noter l'absence d'histoire économique du régime français en Belgique¹⁰⁴.

6. La réhabilitation de la révolution

a. Un retournement des valeurs

Comme on l'a vu chez Pirenne et chez d'autres, désormais les acquis de la Révolution des Droits de l'Homme retiennent l'attention des historiens et bousculent leurs habitudes. L'on assiste à un retournement complet des valeurs des historiens belges que l'on peut stigmatiser par cette citation du libéral Van Kalcken qui évoque

la Révolution brabançonne, première tentative de conquérir l'indépendance belge, qui s'affaissa dans la fange du sectarisme local. Il nous manquait l'esprit moderne, le sentiment de l'équilibre et de la tolérance, le respect des Droits de l'Homme¹⁰⁵.

¹⁰² D. BROUWERS, *La Révolution dans les campagnes wallonnes de la principauté de Liège en 1789*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, Namur, 1926, t. XXXVII, p. 273-314.

¹⁰³ Fr. DUMONT, *La Révolution liégeoise dans le pays de Charleroi, 1789-1790*, Charleroi, 1935, 176 p. Cf. aussi Ch. VERLINDEN, *La répercussion de la Révolution liégeoise à Thuin et dans la Châtellenie de Thuin*, Liège, *Fédération archéologique et historique de Belgique*, 1932, p. 98-123. Fr. Dumont (1904-1975) était ingénieur de formation.

¹⁰⁴ R. DEMOULIN, *Coup d'œil...*, p. 167. L'école des Annales, L. Fèbre et M. Bloch, influencèrent considérablement des auteurs comme F. Dumont, P. Recht ou D. Brouwers, attachés aux caractères socio-économiques de la révolution, et notamment aux questions agraires.

¹⁰⁵ F. VAN KALKEN, *La Belgique et la France en 1830. Le premier ministère Lebeau*, dans *Le Flambeau*, Bruxelles-Paris, janvier-avril 1921, p. 261. J. DES CRESSONNIERES, *Essai sur la question des langues dans l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1918, p. 292, n'hésite plus à parler de «l'archaïsme morbide» des anciennes institutions. Cf. Ph. SAGNAC, *La Belgique au XVII^e et au XVIII^e siècle, d'après l'ouvrage de M. Henri Pirenne*, dans *Le Flambeau*, sept. 1921, n° 9, p. 151 : «Seule la révolution liégeoise éclate à la française, au nom des droits de l'homme». Mais paradoxalement alors, la pensée révolutionnaire qui, aux yeux des historiens francophiles, est universaliste cesse de l'être puisqu'elle devient pour eux nécessairement française.

Ainsi, si au 19^e siècle, la Révolution brabançonne était l'expression même d'un profond sentiment national belge parce qu'elle se différenciail dans ses revendications de la France des Droits de l'Homme, à présent, c'est justement parce qu'elle ne fut pas davantage associée à la lutte pour les Droits de l'Homme que sa tentative indépendantiste a échoué.

A partir des années trente, le courant réhabilitant le régime français en Belgique est de plus en plus vigoureux, il n'est pas jusqu'à la guillotine qui cesse d'être sous la plume de de Froidcourt¹⁰⁶, cette hideuse machine politique

comme la qualifiait Ernst¹⁰⁷. De fait, la catégorie des révolutionnaires auparavant excommuniés d'office par les historiens belges, à savoir ceux à la fois conventionnels et surtout régicides, ne sont plus perçus comme des brutes épaisses¹⁰⁸. On se souvient alors de l'accueil chaleureux qu'ils reçurent à Liège devenue leur terre d'asile pendant la Restauration. Par ailleurs, E. Hubert, contemporain de Pirenne, comme lui réhabilite l'administration française en publiant la correspondance de Bouteville chez qui l'on constate une modération réelle et le vif désir d'alléger le fardeau de l'occupation étrangère, qui pèse si lourdement sur notre pays¹⁰⁹.

b. *Pierre Recht*

Dans la lignée des rénovateurs de l'historiographie révolutionnaire liégeoise, P. Recht est sans doute le plus stupéfiant. Recht était docteur en droit, avocat à Namur et inspecteur des bibliothèques publiques, il fut l'élève de Dieudonné Brouwers et de Franz Van Kalken. Le pavé qu'il jette dans la mare du monde des historiens provoquera des remous salutaires parce que son livre est décapant ou mieux, « si suggestif », comme l'écrivit Magnette¹¹⁰.

¹⁰⁶ G. DE FROIDCOURT, *La guillotine liégeoise et les exécuteurs des arrêts criminels*. Liège, 1934, 79 p., qui met en valeur la douceur du tribunal révolutionnaire à Liège.

¹⁰⁷ U. ERNST, *De l'organisation judiciaire du département de l'Ourthe de 1799 à 1803*. Bruxelles, 1879, p. 45.

¹⁰⁸ H. HEUSE, *Les Conventionnels régicides en Wallonie*, dans *L. V. W.* Liège, 1931-32, t. XII, p. 173-176.

¹⁰⁹ E. HUBERT, *Correspondance de Bouteville*. Bruxelles, 1929, t. I, p. XI.

¹¹⁰ F. MAGNETTE, *Compte rendu de F. DUMONT, La Révolution liégeoise dans le pays de Charleroi...*, dans *L. V. W.* Liège, 1935-36, t. XVI, p. 130. Cf. G. LEFEBVRE, *Compte rendu de P. RECHT, ...*, dans *Annales historiques de la Révolution française*. Paris, mai-juin 1934, p. 264 : « Il (l'ouvrage de Recht) ne constitue pas un nouveau récit de la révolution liégeoise, mais un recueil de réflexions en marge de son histoire, en vue de suggérer des recherches dans des directions négligées jusqu'à présent ». Ce compte rendu fort intéressant constitue une comparaison judicieuse des interprétations de la Révolution liégeoise respectivement de Pierre Recht et d'Henri Pirenne.

L'objectif premier de Recht est de démontrer que la Révolution liégeoise fut un mouvement de masse,

dû, en ordre principal à des causes économiques et sociales, un mouvement aussi profond que la Révolution française et se développant parallèlement à cette dernière¹¹¹.

La Révolution liégeoise possède sa physionomie remarquable. Non seulement elle n'est pas quantité négligeable à côté de son illustre voisine, mais, en outre, elle ne se confond pas avec elle, possédant sa destinée authentique. Dès lors, la volonté de changement des populations locales était une réalité incontestable : Jusqu'à présent, on était porté à croire que la Révolution liégeoise avait été un mouvement dont, certes, les préoccupations économiques et sociales n'avaient pas été totalement absentes, mais un mouvement, en ordre principal, politique, sous la direction des chefs liégeois de l'opposition, et non pas un mouvement de masse. Après la lecture de l'étude aussi précieuse que succincte de M. Brouwers, on prend connaissance du mouvement irrésistible qui entraînait toutes les campagnes wallonnes de la principauté, tous les habitants du plat pays, dans l'orbite de la Révolution liégeoise de 89, qui, elle-même, se mouvait et se développait dans l'orbite de la Révolution française de la même année¹¹².

Cela dit, l'Ancien Régime ne fut pas l'unique cible du mouvement, à un point tel que les chefs révolutionnaires très vite redoutèrent nettement une seconde révolution¹¹³.

Or, c'est la peur qui ralentit la révolution et la perdit. Ici, Recht va beaucoup plus loin que Pirenne qui décelait déjà la puissance d'un quatrième Etat, mais en limitait l'indépendance en le liant au sort de la bourgeoisie. A cette puissance du quatrième Etat, Recht lui prolonge une conscience, ce qu'évitait Pirenne. Chez Recht, l'autonomie des masses populaires est telle qu'elle est récupérée par la bourgeoisie, non pas naturellement et selon les lois du progrès comme l'entendait Pirenne, mais expressément, difficilement, de justesse, dans un climat de lutte, de défiance et de frayeur, comme l'atteste la correspondance des meneurs patriotes qui n'ont pas compris qu'en période révolutionnaire, l'immobilité c'est la mort : il faut aller à droite ou à gauche¹¹⁴.

Le manque d'audace radicale n'est plus alors une qualité morale comme chez Borgnet, mais le sceau d'une impuissance suicidaire.

En définitive, la marge de manœuvre du Tiers Etat vainqueur est beaucoup plus courte et ses gestes plus périlleux face à un mouvement populaire affichant une maturité exemplaire dont la force est capable de désarçonner la bourgeoisie triomphante, et la lucidité prête à esquiver cette duperie dont se con-

¹¹¹ P. RECHT, *1789 en Wallonie. Considérations sur la révolution liégeoise. Ses causes. — Causes de son échec. — La frontière linguistique*. Liège, 1933, préf. non pag.

¹¹² *Id.*, p. 16.

¹¹³ *Id.*, p. 77.

¹¹⁴ *Id.*, p. 73.

tentait si bien Pirenne¹¹⁵. Pourtant son interprétation dérape; outre l'historiographie libérale, c'est à présent les nouvelles méthodes d'investigation historique qu'il juge insuffisantes. En effet,

on ne peut expliquer économiquement l'enthousiasme des Wallons à servir dans les armées de la révolution et de l'Empire, ni l'hostilité des paysans flamands à la conscription, comme on n'a pu expliquer économiquement la différence entre les réactions différentes des deux sensibilités flamande et wallonne en face de la révolution liégeoise¹¹⁶.

Il critique explicitement, mais de manière simpliste, la doctrine marxiste: Assurément, les matérialismes historiques orthodoxes estimeront qu'à la base de l'anticléricalisme, il y a quelque chose d'économique (...). Mais cet anticléricalisme procède avant tout du sentiment voltairien du Wallon; et c'est tellement évident, que dans les provinces belgiques, le Flamand, tout aussi atteint par la crise de 1788 que le Wallon de la Principauté, n'en suit pas moins docilement les moines vandernotistes¹¹⁷.

Ainsi, les références idéologiques de Recht sont floues, parfois même ambiguës, si l'on se souvient que son ouvrage fut écrit en 1933 et lorsqu'il affirme que l'état d'esprit qui, à la fin du XVIII^e siècle, présidait au rapprochement franco-wallon

ressemble à une sorte de *Volksgeist*¹¹⁸.

Or donc, si au XIX^e siècle, c'était l'aspect institutionnel et religieux qui distinguait les révolutions brabançonne et liégeoise, si durant le premier quart du 20^e siècle, ce sont les conditions économiques qui jouèrent ce rôle, maintenant c'est la question ethnique qui entretient la séparation. Bref, la Révolution brabançonne et

la Révolution liégeoise sont aussi différentes l'une de l'autre que les deux peuples, les deux cultures, les deux sensibilités, les deux tempéraments qui coexistent dans la Belgique actuelle¹¹⁹.

Recht associe une nature wallonne à la Révolution liégeoise¹²⁰ et une nature flamande à la Révolution brabançonne, tandis que Pirenne tenta de démontrer l'interpénétration des révolutions dans les différents territoires, puisque la Révolution brabançonne s'est répandue dans le Hainaut, alors que des élé-

¹¹⁵ Cf. supra.

¹¹⁶ P. RECHT, *op. cit.*, p. 177. Cf. p. 178: «Peut-être, pour comprendre ces faits inexplicables, faudrait-il employer des méthodes semblables à celles de l'historien du folklore ou de la littérature et ne pas se borner à compter les bonniers de biens-fonds ou les muids de seigle et d'épeautre».

¹¹⁷ *Id.*, p. 48.

¹¹⁸ *Id.*, p. 55. Le terme désigne littéralement «l'esprit national». Remarquons quand même que ce terme était déjà cher au philosophe allemand Herder (1744-1803), et aux Romantiques allemands en général.

¹¹⁹ *Id.*, préf. non pag.

¹²⁰ D'ailleurs, «jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, Liégeois put être considéré comme synonyme de Wallon»; P. RECHT, *op. cit.*, p. 13.

ments vonckistes flamands se rendirent à Liège pour poursuivre leur action révolutionnaire¹²¹. Pourtant, lorsque Recht explique l'influence française par le facteur ethnique, trop négligé au XIX^e siècle, par la similitude de race, de langue, de culture, de mœurs, d'habitudes, de concepts éthiques, sociaux et politiques et par une notion identique de la Liberté humaine¹²²,

il est en contradiction flagrante avec ses références économique-sociales initiales et il agit exactement comme les historiens bourgeois qu'il prétend dénoncer. L'introduction du facteur racial dans son processus explicatif parasite inévitablement le concept de classe, grâce auquel il faisait de la révolution un mouvement de masse. D'autre part, cette « notion identique de la Liberté humaine » est une expression malheureuse, car elle laisse penser que la sensibilité des êtres à la liberté, bien qu'humaine comme il le précise lui-même et donc universelle, se modifie pourtant selon les latitudes, ce qui ouvre la voie non seulement à la ségrégation raciale, mais encore à la ségrégation culturelle, attitude qui commençait en ces années 1930 à rencontrer un succès d'autant plus vif qu'elle alimentait les idéologies totalitaires en expansion¹²³.

Ceci dit, les jugements de Pierre Recht s'apaisent d'eux-mêmes lorsqu'ils sont remis dans le contexte d'une actualité belge dont ne se départ jamais l'historien. Le conflit communautaire est présent à chacune de ses pages, c'est la raison pour laquelle Recht tend à croire que

la Principauté, c'est-à-dire la grande majorité de la Wallonie, fut vraiment ce qu'elle est dans une définition proposée jadis par Jules Destrée : « Le pays au nord de la France où l'on parle le français ». Il est bon de le rappeler aujourd'hui, car en présence de l'insolence avec laquelle l'existence de la frontière linguistique est rappelée aujourd'hui, les journaux wallons de notre époque commencent à prendre un ton qui ressemble singulièrement aux discours et aux écrits d'il y a 140 ans...¹²⁴.

¹²¹ Voir à ce propos l'article de S. TASSIER, *La traque du 11 et 12 octobre 1789 et la neutralité liégeoise*, dans *R.B.P.H.* Bruxelles, 1930, t. IX, p. 148-156, qui arrive à son heure et qui montre l'accueil liégeois pour des Brabançons fuyant l'Autrichien.

¹²² P. RECHT, *op. cit.*, préf. non pag.

¹²³ Les conséquences extrêmes des thèses bâties sur des conceptions raciales sont illustrées par l'ouvrage du nazi. L. Pesch, *Le peuple et la nation dans la pensée des historiens de Belgique*, Bruxelles, 1944 (version originale parue en 1941), qui aborde toute l'historiographie belge sous l'angle de l'interprétation ethnique. Après avoir flétri l'universalisme de la Révolution française, il attaque Pirenne qui « ne pouvait manquer de déformer l'histoire, quand il se croyait autorisé à se moquer de l'instinct populaire et à le comparer à la « *Vis dormitiva* » (p. 58) ». Selon Pesch, il y a « chez Pirenne, incapacité de la pensée à rendre justice à l'élémentaire et à l'irrationnel (p. 59) ».

¹²⁴ P. RECHT, *op. cit.*, p. 53-54. Cf. p. 45 « En effet, la passion linguistique et la passion patriotique jouent actuellement un rôle de premier plan ». L'actualité internationale ne reste pas sans influence sur lui, ne dit-il pas, p. 81, que « les Franchimontois étaient pour le Gouvernement de la Cité ce que les Catalans sont aujourd'hui pour le Gouvernement de Madrid. Ils voulaient bien marcher avec Liège, mais à la condition que les Liégeois se missent à leur diapason démocratique ».

Par ailleurs le penchant disproportionné des historiens belges à l'égard de la Révolution brabançonne est calculé :

les historiens officiels considèrent la Révolution liégeoise comme un épisode d'un intérêt purement anecdotique, et ne s'en occupent que succinctement et comme à regret, tandis que la Révolution brabançonne, rétrograde et anti-française prend à leurs yeux l'importance d'une époque, typiquement belge, qui se trouve dans la ligne d'évolution normale de l'histoire nationale¹²⁵.

Les historiens belges ont minimisé en la ridiculisant la portée de la Révolution liégeoise, car

il est certain que l'explosion liégeoise de 1789 est, de tous les événements de l'histoire de Belgique celui qui est le plus gênant pour les thèses traditionnelles¹²⁶.

Une dernière preuve que l'ouvrage de Recht est une réaction à l'historiographie antérieure et monocorde, nous est fournie par l'aveu qu'il fait lui-même du volontaire petit coup de pouce polémique donné à son interprétation de l'histoire :

Il convient, toutefois de ne pas exagérer l'opposition entre Flamands et Wallons, laquelle n'est intéressante à signaler que parce que les historiens officiels la passent sous silence¹²⁷.

C'est la raison pour laquelle il consacre entièrement l'une des trois parties de son livre, et c'est nouveau, à la frontière linguistique pendant la Révolution¹²⁸.

En définitive, pour Recht, l'étude de la Révolution liégeoise doit déboucher sur des horizons nouveaux, elle devient le point d'appui, mieux, la clé de voûte d'une histoire de la Wallonie qui à écrire :

l'histoire vraie de la Wallonie reste en somme encore à faire, presque rien n'existe à cet égard, et ma seule ambition, en publiant cette étude, est d'en avoir écrit, tant bien que mal, une page qui se rapprochait de la réalité¹²⁹.

¹²⁵ P. RECHT, *op. cit.*, avant-propos non paginé.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Id.*, p. 110.

¹²⁸ *Troisième partie: La frontière linguistique pendant la Révolution*, p. 101 à 132. J. DES CRESSONNIÈRES, *op. cit.*, p. 335, constate qu'à la Révolution, le fossé des consciences est accentué par celui des langues: «Comme si un inexorable destin pesait sur la langue flamande, celle-ci s'était donc affirmée, une fois de plus, l'expression d'un idéal incurablement archaïque (...), l'emblème du passé s'insurgeant contre l'évolution de la société moderne». Et en 1932, dans une conférence prononcée à Liège et parue en revue, F. Brunot, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Paris, expliqua que les révolutionnaires français n'avaient jamais voulu extirper de force la langue flamande, contestant ainsi l'un des griefs francophones majeurs; cf. F. BRUNOT, *Flamands et Français sous la domination française*, dans *Revue franco-belge*, 1932, t. XII, p. 135-180. F. Brunot, (1860-1938) fut professeur à la Faculté des Lettres de Paris et maire socialiste.

¹²⁹ P. RECHT, *op. cit.*, préf. non pag.

7. D'une guerre à l'autre

A l'approche de 1940, la tempête qui lève et le spectre de la guerre impressionnent les esprits¹³⁰. On peut en déceler les conséquences dans les faits et gestes des historiens de la Révolution liégeoise. Avec la détérioration de la situation internationale, ces historiens vont associer l'incurie militaire d'une nation à l'effritement du sentiment national et l'assurance d'une défaite. Le cas le plus frappant est celui de Leconte dont l'ouvrage célèbre¹³¹ baigne dans ce contexte. Nonobstant la générosité, la spontanéité des troupes liégeoises, il faut bien reconnaître, selon lui, que leur indiscipline et leur désorganisation ne comptèrent pas pour rien dans l'échec de la Révolution. De là, Leconte dégage une conclusion significative :

Toute cette histoire ne démontre que l'impossibilité absolue des peuples de faire respecter leur territoire sans troupes régulières convenablement équipées, armées, instruites et commandées¹³².

Dans son *Histoire militaire des Belges*¹³³, Terlinden partage exactement le point de vue de Leconte, mais lui, sur le même exemple historique, se montre également partisan d'un renforcement des prérogatives de l'armée en temps de crise. Cette conception du rôle plus actif de l'armée dans la participation des affaires de l'Etat, au cours des années 1930, n'allait pas sans une remise en question de la démocratie parlementaire qui fut celle du rexisme, comme l'indique cette citation de G. Petit, dont l'ouvrage parut en 1938 aux éditions Rex :

¹³⁰ L'état de l'Allemagne ne laissa pas d'inquiéter un auteur comme Gobert à la recherche d'analogies : avec l'introduction des assignats à Liège, « l'on put voir chez nous, à ce temps, un specimen du spectacle qu'a présenté l'Allemagne en ces toutes dernières années » ; Th. GOBERT, *op. cit.*, 3^e éd., 1975, t. II, p. 491 (extrait du t. I, de la 2^e éd., 1924). A propos d'analogies, certaines sont des plus curieuses, cf. J. DEMARTEAU, *François-Antoine de Méan. Dernier prince-évêque de Liège. Premier primat de Belgique*. Bruxelles, 1944, p. 14 : « Au milieu de cette agitation et des inquiétudes qu'elle entretenait, la Cour s'efforçait de rester officiellement sereine : le 4 novembre (1792), le prince offrait un somptueux dîner en l'honneur du comte de Provence, frère de Louis XVI, alors réfugié au Val Saint-Lambert. Sans doute l'atmosphère du Palais ne différa-t-elle guère ce soir de celle qui, cent quarante-sept ans plus tard, devait y peser sur les réceptions et réjouissances d'une année d'Exposition internationale à la veille d'une catastrophe ».

¹³¹ L. LECONTE, *Les événements militaires et les troupes de la révolution liégeoise (1789-1791)*, dans *B.I.A.L.*, 1932, t. LVI, p. 5-410. L. Leconte (1880-1970) était historien, officier, fondateur et conservateur en chef du musée de l'Armée.

¹³² *Id.*, p. 283. Cf. aussi B. VAN EMELLEN, *L'histoire de Belgique comme moyen d'éducation patriotique*, dans *Carnet de la Fourragère*. Bruxelles, juillet 1925, n° 2, p. 3-15.

¹³³ Ch. TERLINDEN, *Histoire militaire des Belges*. Bruxelles, 1931, XIV-401 p.

Dès 1787, Bassenge, publiciste liégeois lançait, dans le public, une lettre¹³⁴, qui était, comme disent ces Messieurs de la politique, tout un programme. Cette lettre exposait les principes du régime représentatif qui, de toute évidence, devait à l'en croire, faire le bonheur de l'humanité. Nous avons, depuis lors, pris l'exacte mesure de ce bonheur-là ; et nous devons avouer avec humilité que notre conviction n'a pas la même robustesse que celle de nos ancêtres¹³⁵.

Un fait lié au souvenir de la Révolution liégeoise illustre bien le climat qui devait régner à Liège à cette époque, il nous est présenté par G. de Froidcourt : en 1936 (...), on profita des travaux de restauration du palais de Liège pour, presque clandestinement, en tout cas illégalement, c'est-à-dire sans autorisation, ni décision d'une autorité publique quelconque compétente, gratter, racler, effacer rageusement l'inscription fulgurante du peintre Dreppe: LES HOMMES SONT ÉGAUX EN DROIT, et rétablir l'ancienne: LES OEUVRES DE MEAN. Cet acte de vandalisme à la fois philosophique et politique passa presque inaperçu. Charles Magnette¹³⁶ (...) voulut intervenir. Un article du journal *La Wallonie*, article reproduit à Bruxelles par *Le Peuple*¹³⁷, protesta et demanda « que l'on recherche les responsables, mais qu'en tout cas le ministre de la Justice intervienne et fasse replacer sans délai, par des ordres formels, l'inscription dont les Liégeois sont fiers ». Cette protestation resta sans écho¹³⁸.

1939 est également l'année du cent cinquantième de la Révolution, beaucoup moins suivi que le centenaire en raison de l'aggravation de la tension internationale. Néanmoins deux publications sont à relever cette année-là. L'ouvrage de J. Bosmant¹³⁹, qui s'inspire surtout de P. Recht, est une réaction contre les historiens catholiques, en particulier Gobert, et les tenants de l'école unitariste comme Pirenne. Ainsi pour lui,

la période la plus maltraitée fut celle de la Révolution liégeoise et (...) les personnalités politiques accusées d'être les moins honnêtes, les plus intéressées, les plus fréquemment animées de basses

¹³⁴ Il s'agit en fait des *Lettres à Monsieur l'abbé de P(aix), chanoine de la cathédrale de Liège, conseiller de S.A. Mgr l'évêque prince de Liège...*, contenant quelques observations sur les affaires du pays de Liège, en 1787, et sur le mémoire intitulé *De la souveraineté du prince et du pouvoir des états, etc.*, signé Piret. Par N. Bassenge, citoyen de Liège. 1787-1789, 302 p. et 2548 p. Ch. TERLINDEN, *L'unité belge à la lumière de l'histoire*, dans *La Revue belge*. Bruxelles, 15 février 1937, p. 316, fait la même constatation : « devant la déconsidération du régime parlementaire (...), il y a dans un retour sage et prudent à certaines de nos vieilles traditions nationales une possibilité de réforme de l'Etat que l'on aurait tort d'écarter à priori ».

¹³⁵ G. PETIT, *Terre liégeoise*. Bruxelles, 1938, p. 74. Dans L. LAHAYE, *Le parti rexiste dans l'arrondissement de Liège. 1935-1940*. Liège, mémoire de licence en histoire ULg., 1979-80, p. 182, annexe XI, on apprend que George Petit, avocat, était membre de la section rexiste de Liège.

¹³⁶ Il était alors ministre d'Etat.

¹³⁷ *La Wallonie* du 3 septembre 1936 et *Le Peuple* du 4 septembre.

¹³⁸ G. DE FROIDCOURT, *Les hommes sont égaux en Droit. Histoire d'une inscription « révolutionnaire »*, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1951, t. XXV, p. 139.

¹³⁹ J. BOSMANT, *Les grands hommes de la Révolution liégeoise de 1789*. Liège, 1939, 78 p. Le qualificatif « grands » donne immédiatement l'orientation du livre dont l'auteur « espère que les Liégeois trouveront dans les temps que nous vivons des raisons particulières de faire bon accueil à ce petit volume qui les confirmera dans leurs convictions et dans leurs espérances » (avant-propos non pag.).

passions, les plus communément disposées à trahir leur Patrie, furent également celles de cette époque¹⁴⁰.

Son œuvre doit le jour à l'initiative du Comité Laruelle fondé en 1938 et placé sous la présidence d'A. Buisseret, alors échevin libéral des Beaux-Arts de la Ville de Liège. Ce comité avait prévu une représentation théâtrale, des concerts, des conférences, une exposition, des brochures. Rien de tout cela ne put se concrétiser¹⁴¹, hormis la livraison de ces quelques biographies, celles de dix acteurs¹⁴², rassemblées en un volume placé sous le signe de la liberté.

8. M. BOLOGNE

M. Bologne (1900-1984) fut bibliothécaire de l'Académie des Beaux-Arts de Liège en 1921, attaché de cabinet du ministre Huysmans des Sciences et des Arts en juin 1925, professeur dans l'enseignement secondaire. Il fut également sénateur du Rassemblement Wallon de 1968 à 1974. Son étude¹⁴³ est courte mais capitale, car il est sans doute l'unique historien socialiste de la Révolution liégeoise avant 1945. Il deviendra l'un des porte-parole de la tradition historiographique francophile wallonne après la deuxième guerre mondiale. Selon lui,

la Révolution liégeoise est un vaste mouvement populaire provoqué par la misère des prolétaires et des paysans et dirigé par la bourgeoisie dans le but de créer un Etat démocratique bourgeois. Bourgeois, ouvriers et paysans sont unis pour la conquête de la démocratie politique. La petite noblesse elle-même soutient les chefs du mouvement¹⁴⁴.

Par ailleurs, la distinction est très nette entre la Révolution liégeoise qui naît à Liège, capitale de la Wallonie et

la Révolution brabançonne [qui] est une révolution thioise¹⁴⁵.

¹⁴⁰ *Id.*, p. 17. J. Bosmant (1893-1975) fut conservateur des musées des Beaux-Arts de Liège et professeur d'histoire de l'art.

¹⁴¹ Voir P. HARSIN, *Liège et l'histoire*, dans *L. V. W. Liège*, 1938-39, t. XIX, p. 329. En avril 1939, rien ne semblait encore compromis; cf. R. DE WARSAGE, *A propos du 150^e anniversaire de la Révolution liégeoise*, dans *Bulletin de la Société Royale «le Vieux Liège»*, Liège, avril 1939, n° 57, p. 417. On apprend que rien n'eut lieu grâce à F. MAGNETTE, *Compte rendu de J. Bosmant, Les grands hommes de la Révolution liégeoise de 1789*, dans *La Vie wallonne*, Liège, 1939-40, t. XIX-XX, p. 222. Toutefois une Exposition napoléonienne se tint cependant à Liège à cette époque, comme le confirme P. VERHAEGEN, *Le 150^e anniversaire de 1789*, dans *La Revue catholique des idées et des faits*, Bruxelles, 30 juin 1939, n° 14, p. 7. Cette exposition, *La légende napoléonienne au pays de Liège*, s'est tenue du 25 mai au 25 septembre 1939.

¹⁴² Réunies par J. BOSMANT, *op. cit.*

¹⁴³ M. BOLOGNE, *La révolution de 1789 en Wallonie*, Liège, 1939, 60 p. Comme le disait M. A. (ARNOULD), compte rendu de M. BOLOGNE, *La Révolution de 1789...*, dans *R.B.P.H.* Bruxelles, 1941, t. XX, p. 826: «on aime trouver dans l'opuscule de M.B. des figures et des faits que laissent parfois dans l'ombre nos manuels d'histoire nationale».

¹⁴⁴ M. BOLOGNE, *op. cit.*, p. 13, de la seconde édition de 1964 que nous avons consultée et à laquelle nous renvoyons le lecteur.

¹⁴⁵ *Id.*, p. 14.

L'idée maîtresse de l'historien marxiste¹⁴⁶ que fut Maurice Bologne est que la Révolution liégeoise ne fut pas une entreprise aux gains exclusivement bourgeois. Si la bourgeoisie a bénéficié de ses retombées, la masse a tiré profit de son exercice et de l'expérience vivante d'élan vers l'émancipation sociale qu'elle constitue. La Révolution vit sur ce double souvenir, ces deux conséquences définies sur des plans divergents. Et en définitive, la bourgeoisie, mauvaise joueuse, s'est révélée être également mauvaise calculatrice, puisque son adversaire de classe s'est assumé au tocsin de la Révolution mis en branle par les tenants de cette même bourgeoisie, dépassant ce pour quoi cette dernière le destinait : être un instrument au service de son succès. Ici Bologne se distingue de Recht pour qui l'échec de la Révolution en est bien un, même s'il conserve la valeur d'une leçon de mise en garde. Bologne relativise cette vision de l'échec parce que la conscience de classe autonome des masses qu'il perçoit dans la Révolution liégeoise s'est perpétuée jusqu'à la prise de conscience de l'autonomie wallonne. C'est la courbe d'une révolution permanente qui se trace dans l'esprit de Bologne et qui relie le révolutionnaire liégeois de 1789 et le militant wallon de 1939, dont l'action finira par être payante. D'échec, Bologne glisse à la notion d'étape, de jalon dans la lutte pour le printemps des peuples encore à naître, le printemps du peuple de Wallonie.

Mais comment l'historien peut-il concilier la doctrine marxiste universaliste avec un sentiment d'appartenance à une nation wallonne aussi puissant que celui qui anime ses promoteurs comme Bologne ? Au fond, la carence d'une solide interprétation marxiste de la Révolution liégeoise vient peut-être de ce dilemme. La Révolution française, par l'universalisme qu'elle revendique, se moule parfaitement dans le quadrillage idéologique marxiste, alors que la Révolution liégeoise, cherchant son originalité pour conserver son identité¹⁴⁷ qui sous la plume des historiens socialistes fédéralistes doit également être le reflet de l'identité wallonne dans une Belgique artificielle, ne trouve pas sa place dans ce quadrillage disproportionné pour elle, sauf si elle s'inclut dans le mouvement français ; mais alors, l'historien marxiste n'a plus de raison d'être wallon.

Bologne le sait, et pour trouver un équilibre, il oscille entre Marx et Proudhon¹⁴⁸ qui lui est opposé dans sa conception du fédéralisme. L'auteur wallon avoue d'ailleurs suivre la doctrine de Proudhon telle qu'elle est commentée et complétée par les disciples de Proudhon¹⁴⁹.

¹⁴⁶ C'est dans son ouvrage *L'insurrection prolétarienne de 1830 en Belgique*, parue en 1929, que les conceptions marxistes de Bologne s'expriment le plus explicitement.

¹⁴⁷ Voir notre développement p. 54-55.

¹⁴⁸ P. Proudhon (1809-1865) était un socialiste français. Contemporain et adversaire de Karl Marx, il est considéré comme l'un des pères du fédéralisme.

¹⁴⁹ Cité dans R. MOREAU, *Maurice Bologne. Une vie, un combat, un objectif. La Wallonie libre et prospère*. Charleroi, 1985, *Annexe 4 : Le fédéralisme en question par Maurice Bologne*, p. 169.

Mais alors, comment peut-il être le défenseur du jacobinisme robespierriste, puisque Bologne fut l'un des premiers auteurs belges à réhabiliter Robespierre¹⁵⁰? Sans doute, une plus longue interrogation sur le problème lui aurait permis de dominer ces contradictions et non le contraire, mais dans son *avertissement*, Bologne reconnaissait n'avoir réalisé qu'une « brève esquisse ». Là peut-être réside sa faiblesse, puisque l'expérience d'une telle interprétation ne sera pas renouvelée en profondeur, laissant vierge un champ historiographique qui méritait un défrichage plus conséquent.

Par ailleurs, il est incontestable que la plaquette de Bologne était un rappel de ce que fut autrefois selon lui la volonté d'être libre d'un petit peuple, et cela dans l'Europe des années 1930 où les totalitarismes débordaient d'arrogance et de mépris pour les souverainetés nationales et les Droits de l'homme dans leur ensemble.

9. Conclusion

Le rapprochement politique et militaire belgo-français lors de la première guerre mondiale se trouve confirmé sur le plan historiographique par des travaux où l'histoire économique vient modifier les appréciations de la Révolution liégeoise. Cette historiographie prend son envol avec Pirenne et son essor avec Delatte, à la charnière entre 1920 et 1930, à l'heure de la crise économique internationale¹⁵¹. Ce courant accompagne celui des révisionnistes, plus particulièrement influencés par le débat autour de la question linguistique et communautaire¹⁵², mais aussi autour de la crise de société où un certain nombre de valeurs sont confrontées au doute.

L'historiographie libérale demeure fermement unitariste, mais plus sereine à l'égard de la Révolution de 1789 et des idéaux qu'elle véhicule, elle engendre des historiens compétents, solidaires, à l'unisson, aux ouvrages particulièrement fournis comme ceux de Tassier. L'historiographie catholique bat de l'aile, à la recherche de voies nouvelles, ou résolument agrippée à des doctrines et

¹⁵⁰ Un des premiers historiens belges à l'avoir fait, fut Ch. Pergameni, notamment dans son *Maximilien Robespierre*. Bruxelles, 1929, 44 p. Il s'agit d'un discours maçonnique prononcé à la Loge « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ».

¹⁵¹ Cette crise est ponctuée par le krach boursier de New-York, mais aussi la dépréciation de la lire en septembre 1931 et les grèves de 1932 dans notre pays.

¹⁵² La poussée flamande est particulièrement marquée à partir des années 1930 avec la flamandisation de Gand, en 1930 précisément, mais aussi avec l'utilisation du flamand en Flandre dans l'enseignement primaire, secondaire et les administrations en 1932 et, en 1935, dans les procédures de justice. La même année meurt Pirenne.

des méthodes passéistes comme Verhaegen, dont cependant les ouvrages conservent une ampleur qui ne fut pas renouvelée avant une trentaine d'années. L'historiographie socialiste¹⁵³, par son ardeur et le sang neuf qu'elle injecte à l'histoire, encourage la saine émulation, mais pêche quelquefois par sa fougue désordonnée et ce désir inquiet de se tailler une place au soleil de la vérité.

¹⁵³ On ne peut éviter de rapprocher sa percée sur le terrain des études, de celle, politique cette fois, du parti socialiste, notamment à partir des élections législatives du 16 novembre 1919 où les socialistes font un gain de 30 sièges.

Chapitre V

Une Révolution tournée vers l'avenir : vers une histoire totale de la Révolution liégeoise ? De 1945 à nos jours

L'histoire définitive de la Révolution liégeoise reste toujours à écrire¹.

P. HARSIN

Dans ce chapitre, nous envisagerons les historiens dont la démarche est neuve, l'apport méthodologique certain, ou l'originalité évidente. Nombre de travaux sont enrichissants, mais concrètement ne peuvent tous prendre place dans le corps de notre ouvrage. Cette production historiographique aux centres d'intérêt multiples ne peut être intégrée correctement dans quelques pages. Par conséquent, nous allons nous contenter d'esquisser les grandes tendances de cette historiographie révolutionnaire, si riche et si complexe dans sa diversité.

Le terme qui caractérise le mieux la période postérieure à 1945 est sans doute celui « d'éclatement », à la fois de l'espace et du temps. L'espace éclate : à l'euro-péanisation des échanges², correspond sur le plan historiographique une internationalisation du champ spacial accordé à la Révolution française dont les répercussions historiques gonflent maintenant à l'échelle de cette Europe qui se crée. Le temps éclate : les causes de la Révolution de 1789 s'enracinent de plus en plus profondément dans le XVIII^e siècle et les conséquences s'étendent de plus en plus loin dans le XX^e siècle. Il y a allongement du champ temporel occupé par la Révolution de 1789 et ses traces. Les méthodes de travail des

¹ P. HARSIN, *La Révolution liégeoise de 1789*. Bruxelles, 1954, p. 190.

² La C.E.C.A. date d'avril 1951, les traités de la C.E.E. sont signés à Rome le 25 mars 1957, une étape décisive dans l'union européenne est franchie.

historiens se diversifient : l'histoire cohabite avec des sciences sociales, psychologiques et statistiques. Elle devient une discipline scientifique de plus en plus rigoureuse faisant bon ménage avec un certain nombre de sciences auxiliaires. Les rapports entre les historiens se multiplient : les échanges sont plus nombreux et plus rapides, les travaux se font de plus en plus en équipes, et les tiraillements au sein de la communauté scientifique sont moins entretenus par l'actualité immédiate, par ailleurs extrêmement fluctuante. Nous verrons la direction que prend l'historiographie révolutionnaire par rapport aux enjeux nouveaux, nous essayerons de dégager les nouveaux clivages et les axes historiographiques, les écueils que rencontrent et les espoirs que connaissent ceux qui ont choisi d'étudier l'histoire de la Révolution liégeoise de 1789.

1. La deuxième guerre mondiale et la Révolution de 1789

Le cortège d'horreurs semées par la deuxième guerre mondiale, cette abomination sans précédent, ébranla la conscience des rescapés qui se devaient de reconstruire un monde placé sous le signe de valeurs universelles excluant, à tout jamais, la possibilité d'un nouveau déferlement à ce point barbare. Deux courants historiographiques nettement distincts se dessinèrent à cette occasion. Comme nous le verrons tout au long du chapitre, l'un plus robuste que l'autre allait se perpétuer jusqu'à nos jours, celui qui exalte les vertus des idéaux de 1789 sous l'égide de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont s'inspirera la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée le 10 décembre 1948 par l'O.N.U. Selon les tenants de cette tendance, désormais le monde ne pouvait plus négliger ces principes solennels s'il voulait survivre et le grand mérite de la Révolution française est de les avoir non pas conçus mais légitimés, offerts à l'humanité. La Révolution française institutionnalisa les règles de la démocratie contemporaine, en fonda l'architecture, et le respect de cette démocratie est l'unique façon de se préserver des dictatures ou de l'anarchie. La Révolution française, c'est la libération des peuples, une expression en 1945 combien puissamment significative pour les millions d'hommes dont faisait partie G. de Froidcourt, historien de la Révolution, qui ne manqua pas une fois encore d'unir à travers le temps Liégeois et Français dans la tourmente, lorsqu'il dédicaça ainsi son *Grétry, Rouget de Lisle et la Marseillaise* :

à Pierre de Grétry, Arrière petit-neveu du compositeur, Commandant dans les armées de la République française, en garnison à Strasbourg, comme Rouget de Lisle³.

Le temps perd tout effet, et l'émotion va jusqu'à le supprimer en amalgamant les événements et les époques. En 1954, un comité avec à sa tête Louis

³ G. DE FROIDCOURT, *Grétry, Rouget de Lisle et la Marseillaise*. Liège, 1945, 59 p. G. de Froidcourt (1885-1972), fut avocat près la cour d'appel de Liège.

Thiry se créa à Aywaille pour commémorer, par un monument élevé à Warnoumont⁴, simultanément le 18 septembre 1794, date de la bataille de Sprimont, et le 9 septembre 1944 qui marque la libération d'Aywaille⁵. Cette pierre sculptée par l'artiste Sprimont et surmontée du coq wallon porte l'inscription :

Ici l'armée française vainquit les troupes autrichiennes. 18 sept. 1794-1944.

Ainsi ce comité formé par les délégués des communes voisines d'Aywaille, pour plier l'histoire à l'analogie qu'il a décidé de découvrir, établit un surprenant parallélisme qui rompt la continuité historique en fondant ensemble le 9 et le 18 septembre ainsi que 1794 et 1944, et en affublant de la nationalité autrichienne les troupes hitlériennes qui occupèrent la Belgique durant la deuxième guerre mondiale.

L'autre courant historiographique tend au contraire à associer toute forme de totalitarisme contemporain à la Révolution française qui en serait la mère idéologique, inaugurant le règne de la Terreur politique et l'occupation légalisée de territoires extérieurs à ses frontières, à laquelle les Belges furent particulièrement sensibles. Même si

aidés par la « résistance », les Français font leur entrée à Liège le 27 juillet 1794⁶,

ce sont aussi des « résistants » ou des « maquisards » qui luttent contre le régime français⁷. L'article le plus intéressant à cet égard est celui d'H. Bernard, *La Résistance belge face à la Révolution française*, qui déclare en 1959 :

Peut-être sommes-nous à même d'apprécier, mieux qu'il y a une vingtaine d'années, la Résistance belge contre la Révolution française, puisque nous pouvons la comparer à celle que nous avons opposée à l'occupant nazi⁸.

⁴ Sur le territoire de Sougné-Remouchamps, « sans conteste un des hauts lieux de notre passé français », selon G. JARBINET, *Sprimont (18 septembre 1794). Quelques documents inédits*, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1978, t. LII, p. 210.

⁵ Cf. R. DALEM, *La Bataille d'Esneux (18 septembre 1794)*. Esneux, 1969, p. 65.

⁶ J. PHILIPPE, « La Violette ». *L'Hôtel de ville de Liège (Moyen-âge-1919)*. Liège, 1956, p. 52.

⁷ Cf. P. HOUART, *La Belgique depuis cinq siècles 1446-1946*. Bruxelles, 1946, p. 44; J. SOILLE, *Un ancêtre de la résistance. Le Wavrien Corneille Stevens*, dans *Wavriensa*, 1955, t. IV, p. 1-16; G. HUNERMANN, *Le maquisard de Dieu: le Père Coudrin sous la Terreur*. Mulhouse, 1954, 243 p. Les exemples sont nombreux et les titres éloquentes, comme J. COENEN, *Het verweer in het kanton Bree. Geestelijke instellingen in het kanton Bree*, dans *Limburg*, 1955, t. XXXIV, p. 49-60; ou encore L. ELAUT, *Een aartscollaborateur van het Franse regime: Ch. J. Lambrechts uit St.-Truiden*, dans *Limburg*, 1955, t. XXXIV, p. 91-101.

⁸ H. BERNARD, *La Résistance belge face à la Révolution française*, dans *Revue internationale d'histoire militaire*, 1959, n° 20, p. 507. Ainsi p. 525 : « notre Résistance contre la Révolution n'aura pas été vaine. Elle constitue un souvenir, un enseignement, un exemple. Elle forge une tradition qui s'ancre dans les cœurs et les chairs. Le goût et le sens de la clandestinité d'un peuple rebelle à toute occupation étrangère, se manifestera avec éclat au cours de la seconde guerre mondiale ». H. Bernard, né en 1900, fut professeur à l'Ecole royale militaire.

E. Hélin réagira à cette mode à propos d'un article de J. Soille⁹. Un roman de Carton de Wiart sur la Révolution publié d'abord durant la guerre et interdit par les autorités allemandes¹⁰, mettra l'accent sur la résistance menée par la population belge contre les Français et le rôle joué par les femmes, gardiennes des institutions nationales, d'où le titre du livre¹¹.

Est-il tolérable qu'à la faveur de ces beaux principes qui leur servent de prétextes, des ratés obscurs, des fanatiques pervers (...) puissent régenter nos populations et les persécuter¹²,

fera-t-il dire à l'un de ses héros.

Mais la guerre, c'est aussi la misère économique et

la Révolution, ce fut, pour le grand nombre des gens, la difficulté du ravitaillement en grains, cette misère capable d'occasionner des tumultes que les ancêtres avaient connus sous Louis XIV et bien plus tôt, que les descendants verront en 1848, en 1945, pour ne citer que ces années-là¹³.

Enfin, l'histoire conserve sa fonction éducative, ainsi

la courageuse décision prise par la Belgique après la libération de l'occupation allemande montre qu'elle n'a pas oublié les enseignements de l'histoire en préférant un sacrifice momentané aux longs et profonds désordres de l'inflation¹⁴.

Ces quelques citations nous montrent une fois encore l'influence des événements non pas tant sur la démarche méthodologique des historiens que sur le choix de leurs thèmes et leurs conclusions, quoique les méthodes utilisées par eux ne soient pas sans ascendance sur le sujet traité et l'orientation de la recherche, puisque si le travailleur se sert de l'outil, celui-ci détermine le travail et

⁹ E. HELIN, *Notes et Enquêtes. Corneille Stevens: un maquisard ?*, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1957, t. XXXI, p. 281 : « M. le chanoine J. Soille épingle tant d'analogies qu'il ne résiste pas à la tentation d'éclairer un passé déjà lointain à la lumière d'événements contemporains ».

¹⁰ H. CARTON DE WIART, *Les Cariatides*. Bruxelles, 1946, 3^e éd. La première édition (1941) et la deuxième (1942) furent saisies par la Gestapo le 4 décembre 1942. Carton de Wiart (1869-1951) fut député catholique de Bruxelles et plusieurs fois ministre. Il fut également romancier.

¹¹ G. NELOD, dans son remarquable *Panorama du roman historique*. Paris-Bruxelles, 1969, p. 277, écrivait à propos de ce roman : « Malgré ses appels à la liberté, c'est un livre long, catholique à outrance, où Henry Carton de Wiart rabâche ». Cf. G. CHARLIER et J. HANSE, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Bruxelles, 1958, p. 516.

¹² H. CARTON DE WIART, *op. cit.*, p. 88.

¹³ H. MANCEAU, *La Révolution de 89. Economie et Psychologie. Editorial*, dans *Etudes Ardenaises*. Spa, n° 14, juillet 1958, p. 3. Cf. R. EVRARD et A. DESCY, *Histoire de l'Usine des Venues, suivie de considérations sur les Fontes Anciennes 1548-1948*. Liège, 1948, p. 108, où pour la première fois selon nous, un ouvrage évoque des cartes de pain distribuées pendant l'hiver 1794-1795 par les autorités françaises à la population liégeoise.

¹⁴ G. HUBRECHT, *Les assignats en Belgique*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*. Bruxelles, 1951, t. XXIX, n° 2-3, p. 480. Il faut savoir qu'à la fin 1944, une opération d'assainissement monétaire fut entreprise à l'initiative du ministre des finances belges C. Gutt, « consistant à diminuer la circulation fiduciaire par l'échange des billets de banque et de la monnaie, une partie des avoirs étant bloquée en banque et n'étant libérable qu'ultérieurement et progressivement » : X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*. Bruxelles, 1986, p. 306. Cf. également supra p. 107.

son résultat. Or l'après-guerre, dans le cadre des études sur la Révolution de 1789 et de l'histoire en général, c'est l'introduction de nouvelles méthodes d'investigation historique¹⁵ – l'on peut parler de nouvelles techniques d'approche – qui enrichissent l'historiographie de la Révolution liégeoise et lui donneront une dimension supplémentaire.

2. L'apport de nouvelles méthodes de travail

L'apport des sciences sociales et de la psychologie, l'utilisation de techniques numériques et de quantification, le traitement par ordinateurs d'une documentation de masse autrefois inaccessible sans les procédés informatiques, ont peu à peu permis de maîtriser un corpus documentaire négligé jadis. Ce rôle accru des sciences auxiliaires et la spécialisation toujours plus poussée des historiens travaillant par équipes et se déplaçant d'un pays ou d'un continent à l'autre, ont incontestablement facilité l'agrandissement de l'horizon de la connaissance historique, et l'historiographie de la Révolution liégeoise de 1789 ne restera pas en dehors de ce mouvement¹⁶.

On doit à E. Hélin, professeur à l'Université de Liège, la première approche statistique démographique et sociologique¹⁷ de la Révolution liégeoise, dès 1946, avec son mémoire de licence sur la population et les classes sociales à Liège à la fin de l'Ancien Régime¹⁸. Son étude était basée sur une analyse de la capitation de 1791¹⁹. L'auteur y dénonçait les dangers de la généralisation

¹⁵ Sur les tendances historiographiques après 1945, voir G. BARRACLOUGH, *L'histoire*, dans *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines. Deuxième partie, t. I: Sciences anthropologiques et historiques, chap. III*. Paris, La Haye, New-York, 1978, p. 249-530.

¹⁶ Tous les historiens de la Révolution liégeoise ne se mirent pas au goût du jour, ainsi : « la psychologie des ancêtres est tirée de leurs lettres et concourt à en faire un portrait bien vivant et plus captivant que la froide nomenclature de menus faits matériels consignés dans les archives et qui, tout compte fait, sont peu importants pour la science historique » ; J. MEUNIER, *La personnalité attachante de l'avocat theutois L. F. Dethier*, dans *Annales du XXXIV^e siècle Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. Verviers, 1951, p. 58.

¹⁷ Il tiendra compte de cet apport dans ses études postérieures : « C'est en vue de l'étude des phénomènes sociaux contemporains que la sociologie a constitué ses méthodes et ses instruments d'investigation. Dans quelle mesure et par quels moyens est-elle à même de faire porter son enquête sur les sociétés du passé ? C'est ce que nous avons cherché à déterminer dans le présent travail » ; E. HELIN, *La population de l'ancienne paroisse de Sainte-Catherine à Liège de 1650 à 1791*. Liège, 1951, p. 1. Né en 1923, E. Helin fut aussi archiviste-paléographe (1951-1956).

¹⁸ E. HELIN, *La population et les classes sociales à Liège à la fin de l'Ancien Régime. Essai d'interprétation statistique de la capitation de 1791*. Liège, 1946, t. I et II (annexes), 185 p. et 131 p.

¹⁹ « La capitation est un impôt direct et personnel levé sur chaque individu en tant que tel. Par extension, le terme capitation désigne aussi les rôles de cet impôt ». E. HELIN, *Les capitations liégeoises. Recherches sur la fiscalité des états de la principauté de Liège et du comté de Looz* (Anciens pays et Assemblées d'états, XXI). Louvain-Paris, 1961, p. 31.

et démontrait la complexité des réalités et la difficulté de définir la population d'une ville en classes sociales. Ses recherches ultérieures l'amèneront à composer un ouvrage qui donne à la population liégeoise le privilège historiographique d'être celle de l'unique ville belge à avoir été traitée aussi minutieusement²⁰. Ses conclusions montrent combien l'espace urbain est éclaté et à quel point aux réalités socio-économiques de chaque paroisse liégeoise en particulier, sont liées les variations de comportement des individus qui y vivent. L'auteur soulignait l'importance des études démographiques pour la compréhension de la Révolution liégeoise de 1789 :

la connaissance de la population à la veille de la Révolution fournira aux historiens qui étudient les périodes postérieures le point de départ qui leur fait cruellement défaut²¹.

Un autre de ses articles qui touche à la statistique et à la démographie concerne notre période. Il y rappelle les modalités de l'élaboration du premier recensement moderne réalisé chez nous²².

L'un des points d'orgue des premières études liégeoises de démographie historique fut le colloque international tenu à l'Université de Liège du 18 au 20 avril 1963 et présidé par P. Harsin, qui était alors secrétaire de la Commission internationale de démographie historique. A cette occasion, E. Hélin se pencha notamment sur la crise de 1794-95 à Liège et ses répercussions²³. E. Hélin a encore écrit plusieurs articles ayant trait à la Révolution liégeoise de 1789²⁴, parmi lesquels la dernière approche en date de l'affaire des jeux de Spa, l'« occasion » de la Révolution liégeoise comme aimait à le préciser P. Harsin. Cette affaire, au fil du temps, n'a rien perdu de son intérêt :

L'épisode des Jeux n'aurait-il rien à nous apprendre non plus quant aux contradictions d'une révolution qui se voulut démocratique, mais vit surgir ses chefs des rangs de la bourgeoisie²⁵.

Il cherchera à connaître le statut et le rôle des acteurs de l'affaire spadoise dans la problématique de la prérévolution liégeoise²⁶.

²⁰ E. HELIN, *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles. (Commission communale de l'histoire de l'ancien Pays de Liège. Documents et mémoires. Fascicule IV)*. Liège, 1959, 432 p.

²¹ *Id.*, p. 7.

²² E. HELIN, *L'élaboration du premier recensement moderne de la population liégeoise, le « plan de municipalité » de 1790*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*. Liège, 1958, t. VI, p. 225-238.

²³ E. HELIN, *Les recherches sur la mortalité dans la région liégeoise (XV^e-XIX^e siècles)*, dans *Problèmes de mortalité. Méthodes, sources et bibliographie en démographie historique. Colloque international tenu à l'Université de Liège du 18 au 20 avril 1963*. Liège, 1965, p. 155-184.

²⁴ Nous les regroupons dans notre bibliographie inédite sur la Révolution liégeoise (t. II de notre mémoire de licence).

²⁵ E. HELIN, *Les Jeux de Spa : intérêts matériels et controverses doctrinales aux origines d'une révolution*, dans *Folklore Stavelot-Malmédy-St-Vith*. Malmédy, t. 34-36, 1970-72, p. 33.

²⁶ E. HELIN, *op. cit.*, p. 57 : « Intérêts matériels, formes socialement diversifiées que revêt l'appât du lucre, exploitation des cultes populaires de la Fortune : nous voilà loin des considérations juridiques qui sont de mise à propos de l'Affaire de Spa ! ».

D'autres auteurs mettront à profit les nouvelles méthodes de travail, dont P. Lebrun, professeur à l'Université de Liège, avec son livre paru en 1948 sur l'industrie de la laine à Verviers²⁷. Dans cette thèse, Lebrun se propose uniquement de définir l'attitude des groupes « sociaux » en présence et non de relater la succession des faits. L'histoire de la révolution verviétoise comme celle de la révolution liégeoise, reste à faire²⁸.

Il corrige la thèse de Pirenne en montrant combien le quatrième Etat et le Tiers avaient des raisons d'être antagonistes avant tout et après coup, c'est-à-dire après le renversement du régime princier. Dans sa conclusion, il privilégiera l'idée de continuité sur celle de rupture :

nous apercevons (...) qu'à Verviers, la Révolution n'eut pas grand'chose à changer, trouvant déjà réalisés dans les faits, les principes qu'elle énonçait. En ce qui concerne la politique et l'ingérence gouvernementales, nous pouvons affirmer que le régime français n'a rien transformé ; il a simplement renforcé l'aspect actif, protectionniste bourgeois, du rôle de l'Etat²⁹.

En histoire sociale, il faut encore citer les travaux de N. Haesenne-Peremans, Directrice du Centre d'Information et de Conservation des Bibliothèques de l'ULg, qui couvrent notre période³⁰. Apparaissent également les premières réflexions historiographiques sur la Révolution liégeoise, comme celles du professeur J. Bartier³¹ qui se demandait pourquoi l'argument du « complot maçonnique » n'avait pas fait recette chez les historiens belges du XIX^e siècle hostiles à la Révolution liégeoise. Enfin, l'histoire de la Révolution liégeoise se moula une petite place dans des ouvrages de grande diffusion, comme ceux de la collection « Que sais-je »³², alors que les techniques les plus performantes sont mises en application pour améliorer la connaissance de la Révolution

²⁷ P. LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Contribution à l'étude de la révolution industrielle*. Liège, 1948, 536 p. Voir *la Révolution et l'instauration du régime français*, p. 87 et suiv. Quelque trente années plus tard, Lebrun dirigea la publication d'un ouvrage fondamental pour l'histoire économique de la Belgique à l'heure des révolutions : P. LEBRUN, M. BRUWIER, J. DHONDT et G. HANSOTTE, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique 1770-1847*, dans *Histoire quantitative et développement de la Belgique*, 2^e éd. Bruxelles, 1981, t. II, vol. 1, 749 p. P. Lebrun est né en 1922.

²⁸ P. LEBRUN, *op. cit.*, p. 87.

²⁹ *Id.*, p. 104. Avant Lebrun, ce fut l'archiviste E. Fairon qui se pencha plus particulièrement sur la vie économique-sociale verviétoise au XVIII^e siècle, mais aussi durant l'époque moderne (Cf. Bibliographie).

³⁰ Voir plus particulièrement sa thèse de doctorat, N. HAESSENNE-PEREMANS, *Un siècle d'histoire sociale. Les pauvres dans la province de Liège de 1730 à 1830. De la charité à la prévoyance sociale*. Liège, 1977, 4 vol., LXXXV-1265 p. et annexes.

³¹ J. BARTIER, *Belgique*, dans *Laïcité et Franc-Maçonnerie*. Bruxelles, 1981, p. 301-314.

³² J. DHONDT, *Histoire de la Belgique*. Paris, P.U.F., Que sais-je ?, n° 319, 1968, p. 92. sur l'historien gantois que fut J. Dhondt, voir *R.B.P.H.*, 1972, t. L, p. 1055-1066.

de 1789 en Belgique³³. D'autre part, en 1960, P. Gérin, professeur à l'Université de Liège, publia sa bibliographie de l'histoire de Belgique qui concerne notre période étudiée, et qui demeure l'instrument bibliographique à consulter avant toute recherche sur la Révolution liégeoise³⁴. Ainsi, les auteurs de travaux de vulgarisation et de travaux scientifiques s'emploient désormais à ne plus négliger l'histoire de la Révolution liégeoise, même si, comme nous le verrons par la suite, elle est quelque peu délaissée depuis une quinzaine d'années.

Après 1945, le champ de l'histoire se dilate, et la volonté de tendre à une histoire globale est de plus en plus perceptible dans le monde des historiens, et pourtant un paradoxe cloue littéralement l'espérance qui les motive. Et cela parce que l'historien entretient une étrange relation avec l'horizon historique, toujours plus large, qu'il veut embrasser mais dont l'approche le confine à la monographie. Plus il a conscience de la nécessité de saisir la totalité de l'histoire et plus sa démarche aboutit à des résultats limités. Le passage par la monographie devient une condition sine qua non d'exactitude, mais éloigne l'historien de la perspective d'une vaste synthèse qui donnait une raison d'être à son choix initial et volontairement restreint. L'abondance de monographies contraste alors avec la pauvreté du nombre des synthèses³⁵, dont l'une des conséquences est de donner un refuge factice à l'historien qui risque de perdre de vue combien l'audace de la synthèse sollicite l'esprit critique, lui lance une perche à saisir ; et de ce fait, elle le régénère parce qu'elle l'active. Or les monographies risquent de réduire, de par leur qualité, le débat qui pourrait naître autour d'elles et valoriser le dialogue entre les historiens. Evidemment, la synthèse brouille la combinaison de spécificités qui constituent l'histoire, nivelle,

³³ Cf. M.J. TITS-DIEUAIDE, *Les Archives Nationales à Paris et l'histoire de notre pays sous le régime français (1789-1815)*, dans *B.C.R.H.*, 1969, t. CXXV, p. CXII-CXCVI. La mission de l'auteur était, pour la Commission Royale d'histoire, p. CXII « d'établir un relevé d'ensemble des documents intéressant l'Histoire de la Belgique pendant la Révolution et l'Empire, en vue de leur microfilmage par les soins de la Commission Interuniversitaire du Microfilm ». Voir aussi E. HELIN, *Relevé de documents pouvant intéresser l'histoire de Belgique et plus spécialement le département de l'Ourthe, conservés au A.N.P. (série F)*, dans *B.C.R.H.*, 1963, t. CXXXIX, p. XVIII-XXXII.

³⁴ P. GÉRIN, *Bibliographie de l'histoire de Belgique (1789-21 juillet 1831)* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 15). Louvain-Paris, 1960. Cet outil indispensable a été encore considéré comme tel par R. J. CALDWELL, *The Era of the French Revolution. A Bibliography of the History of Western Civilization, 1789-1799*. New-York-London, 1985, t. II, p. 936. Il considère l'ouvrage de P. Gérin comme « the essential starting place for research in Belgian history during the Revolutionary era ». On peut également citer une bibliographie récente *La Belgique au 18^e siècle. Bibliographie critique*, publiée par W. BAETEN, L. DHONDT, C. KONINCKX, J. ROEGERS, H. DE SCHAMPHELEIRE, J. SMEYERS, J. VERCRUYSE. Bruxelles, 1983.

³⁵ D'où, en partie, l'énorme disproportion entre la quantité d'articles parus dans des revues scientifiques et le nombre d'ouvrages de synthèse.

pour les besoins de sa présentation, un acquis historiographique fourni par l'obscur labeur de longue haleine des spécialistes tenaces, et fausse un certain nombre de réalités qui n'apparaissent plus dans l'ensemble qu'elle dégage. Entre le souci de l'exactitude et le triage impératif, il y a un conflit que les sciences historiques d'aujourd'hui sont loin d'avoir apaisé. Ainsi, le perfectionnement des méthodes au service de l'historien, lié à ce désir de réunir toutes les pièces d'une histoire saisie dans sa globalité, pose plus de questions qu'il n'en résout, mais c'est peut-être sa qualité essentielle. En outre, comprendre et accepter les limites des nouvelles techniques, c'est assurément en maîtriser mieux les avantages.

3. P. HARSIN

P. Harsin est le maître de l'histoire liégeoise. Il est impensable de se passer de lui pour aborder l'histoire générale de la principauté, mais aussi celle de la Révolution liégeoise en particulier. Il doit la richesse de ses connaissances à sa personnalité débordante d'activité et à des influences extérieures dont il a su tirer un miel original³⁶. Quarante-cinq années de labeur scientifique, dix-huit livres (21 volumes), cent quatre-vingts articles, d'innombrables comptes rendus ont donné au professeur Harsin une réputation internationale méritée. Sa puissance créatrice s'exerçait dans quatre directions principales : l'histoire du droit, de l'économie, de la principauté de Liège à l'époque moderne, des anciens Pays-Bas et de la Belgique contemporaine³⁷. Point n'est question d'examiner ici l'ensemble de sa production historiographique, mais seulement son influence décisive sur l'historiographie de la Révolution liégeoise de 1789, ce qui déjà n'est pas sans présenter quelque difficulté, tant est dense la matière à étudier. Signalons encore qu'Harsin est un homme qui dépasse les cadres chronologiques que nous nous sommes fixés, puisqu'il débuta sa carrière scientifique avant la deuxième guerre mondiale en devenant professeur ordinaire dès 1933. Ainsi des historiens comme Ruwet, Delatte, Lebrun, Lejeune, et Hélin furent ses élèves. Nous l'insérons malgré tout dans cette cinquième partie, car il publia jusqu'à la fin des années 1960, et signa en 1954 un ouvrage resté inégalé sur la Révolution liégeoise de 1789³⁸.

Son intérêt pour la Révolution liégeoise remonte avant la guerre, puisqu'il donna les jeudi 19, mardi 24 et jeudi 26 mars 1936 à l'Institut archéologique liégeois trois leçons de vulgarisation sur le thème *La Révolution liégeoise*

³⁶ P. HARSIN (Liège 1902 - Liège 1983) fut professeur à l'Université de Liège.

³⁷ Voir la notice biographique rédigée par Jean Lejeune dans *Paul Harsin, Recueil d'études*. Liège, 1970, p. XI à XL.

³⁸ P. HARSIN, *La Révolution liégeoise de 1789*. Bruxelles, 1954, 194 p.

1789-1793³⁹. Le 21 janvier 1940 au même endroit, une causerie publique était prévue sur *La Révolution liégeoise de 1789: Origines et tendances*⁴⁰. Du 11 octobre 1946 au 27 mars 1947, l'Association le Grand Liège organisa dans la salle de l'Emulation un cours d'histoire du pays de Liège. La plupart des leçons furent faites par Jean Lejeune⁴¹, mais c'est Harsin qui donna un cours sur la Révolution liégeoise⁴².

Très vite, Harsin eut conscience des embûches idéologiques que sema l'historiographie révolutionnaire:

La Révolution française est un de ces thèmes qui, après 150 ans, soulève encore les passions et au sujet duquel les historiens se rangent eux-mêmes en hommes de gauche et en hommes de droite. Rarement la sérénité préside aux constructions historiques qui ont pour objet l'interprétation et l'appréciation des faits des années 1789 et suivantes⁴³.

Or Liège est l'entité qui fut la plus sensible à la Révolution française:

De tous les Etats qui ont subi l'influence non seulement lointaine, mais surtout immédiate, de la Révolution française de 1789, aucun ne nous offre un spectacle d'une valeur expérimentale plus démonstrative que l'ancienne principauté de Liège. Nulle part le parallélisme du développement historique n'est plus frappant, nulle part les manifestations de l'esprit nouveau ne sont plus éloquentes, nulle part les conséquences enregistrées ne furent plus profondes⁴⁴.

Pourtant la Révolution liégeoise possède des causes, un déroulement, des conséquences et des caractéristiques qui lui sont propres et auxquels l'historien doit rester fidèle. En effet, la Révolution liégeoise fut

aussi profonde et aussi universaliste que la Révolution française, avec des nuances d'ailleurs originales et spécifiques⁴⁵.

C'est ce qu'il va tenter de démontrer dans son livre publié en 1954⁴⁶, dans la collection dirigée par S. Tassier⁴⁷. Le développement d'Harsin est d'une clarté, d'une sobriété exemplaires, et d'une objectivité jusqu'ici sans pareille

³⁹ *Chronique archéologique du Pays de Liège*, Liège, janvier-mars 1936, n° 1, p. 16.

⁴⁰ *Id.*, janvier-février-mars 1940, p. 15.

⁴¹ Cf. *Infra*.

⁴² P. HARSIN, *Cours d'histoire du pays de Liège*. Fondation de l'A.S.B.L. Le Grand Liège. Série de leçons faites dans la grande salle de l'Emulation par M. Jean Lejeune. *Leçon du 14 mars 1947 donnée par M. le professeur Paul Harsin: La Révolution liégeoise*.

⁴³ P. HARSIN, *Au XVIII^e siècle, crise de la foi religieuse*. Liège, 1941, p. 5.

⁴⁴ P. HARSIN, *La Révolution liégeoise...*, p. 9. Cf. P. HARSIN, *Liège et l'histoire*, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1938-39, t. XIX, p. 328: «les révolutionnaires (liégeois), sous l'inspiration des philosophes français, ont voulu joindre d'idéal laïc et égalitaire à la réaffirmation de la tradition médiévale de liberté».

⁴⁵ P. HARSIN, préface de J. LEJEUNE, *La Principauté de Liège*, 2^e éd. Liège, (1948), p. 9. Cf. aussi P. HARSIN, *Les dernières missions diplomatiques françaises dans la principauté de Liège (1789-août 1792)*, dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne*. Paris, oct. 1951, n° 25, p. 26.

⁴⁶ P. HARSIN, *op. cit.*, 1954; mais il indique qu'il a commencé ce travail il y a près d'un quart de siècle» (p. 191).

⁴⁷ Collection «Notre passé», la Renaissance du livre.

dans la littérature sur la Révolution française et la Révolution liégeoise. Les révolutionnaires liégeois n'eurent pas besoin d'élaborer un appareil constitutionnel démocratique dont ils possédaient déjà l'esquisse⁴⁸. Liège ne connaissait pas, comme la France, cet endettement à l'origine de la convocation des Etats Généraux. Il importe ainsi, à partir des aspects politiques et financiers, de discerner les différences entre les deux révolutions. Après avoir passé en revue les causes lointaines, les causes immédiates et l'occasion de la Révolution, Harsin en énumérera les événements les plus marquants jusqu'à l'échec de janvier 1791. Cette partie forme le corps de l'ouvrage avec les jeux conflictuels des forces en présence et la radicalisation de l'orientation révolutionnaire qu'il souligne. Il se consacre ensuite à la période comprise entre 1791 et octobre 1795 en insistant sur l'importance des relations diplomatiques, à l'heure où Liège vit à sa manière l'un des plus grands bouleversements de l'histoire. L'ouvrage se termine par une excellente mise au point bibliographique. Ce précis sera considéré comme un véritable bréviaire par tous les historiens postérieurs de la Révolution liégeoise, car sa courte synthèse est bien ce qu'il attendait d'elle :

Elle entend (...) dans une matière qui a dressé des générations d'hommes les unes contre les autres et qui n'a pas cessé de susciter certaines passions, offrir un tableau d'ensemble aussi objectif que possible et respectueux des faits les plus importants. Mais elle ne doit être considérée que comme la préface d'une œuvre plus vaste qui trouvera sa place naturelle au terme d'une Histoire de la principauté de Liège que nous espérons pouvoir élaborer bientôt⁴⁹.

En effet, son livre n'était en réalité qu'une première approche⁵⁰, admirablement achevée certes, dans la mesure où, comme nous l'avons vu, plusieurs éléments tendent à prouver qu'Harsin s'appliquait à engendrer une synthèse d'envergure que peut-être seule la mort de l'auteur vint interrompre. Un tel sort laisse songeur tout individu intéressé un tant soit peu par la Révolution liégeoise. Ce travail aurait sans doute été repris dans ses *Etudes critiques sur l'histoire de la principauté de Liège (1477-1795)*, dont trois volumes furent publiés⁵¹ d'une collection qui aurait dû en compter quatorze ou quinze⁵², rédigée à partir des quelque 300.000 fiches amassées par l'auteur⁵³. Mais si l'œuvre d'Harsin est une symphonie inachevée, elle n'en reste pas moins la référence de base de toute étude sur la Révolution liégeoise.

⁴⁸ C'est la dégradation des institutions, et non leur absence, qui est selon lui, l'une des causes essentielles de la Révolution liégeoise.

⁴⁹ P. HARSIN, *La Révolution liégeoise...*, p. 7.

⁵⁰ *Id.*, p. 190, il avoue : « L'histoire définitive de la Révolution liégeoise reste toujours à écrire », mais à la page suivante, il évoque « cette histoire définitive que nous espérons pouvoir rédiger un jour ». Et la *Revue du Nord*, Lille, 1955, t. XXXVII, p. 57 sous la plume de J. Dhondt, affirmait : « M. Harsin (...) prépare un grand travail sur la Révolution liégeoise ».

⁵¹ En 1955, (t. II), en 1957 (t. I), en 1959 (t. III). Ils couvrent la période comprise entre 1477 et 1610 et totalisent plus de 1500 pages ; Cf. J. LEJEUNE, *op. cit.*, p. XLIII.

⁵² *Id.*, p. XI.

⁵³ On peut se demander ce qu'il est advenu de cette formidable documentation.

Les conceptions historiographiques d'Harsin sont envisagées dans un article paru en 1952 au titre évocateur : *Comment on pourrait concevoir l'enseignement de notre histoire nationale*⁵⁴. Il se rebelle d'abord contre l'historiographie unitariste, cette historiographie à tendance étroitement finaliste⁵⁵.

En effet,

le métier de l'historien ni celui du professeur ne consistent à enseigner le patriotisme mais, simplement, la vérité⁵⁶.

Cependant, son raisonnement est empreint de lucidité :

si demain dans une Europe en gestation notre patrie s'effaçait en tant qu'entité politique indépendante, des finalistes se trouveraient pour démontrer que toute l'évolution historique y concourait⁵⁷.

Harsin a voulu embrasser l'histoire liégeoise dans sa totalité ; en cette matière, il est un pionnier. Ses livres demeurent des modèles dont le crédit a pour origine l'esprit critique de l'auteur et les nouvelles méthodes d'investigation historique dont il use et qui ont permis en partie au courant de réhabilitation de s'imposer sur la scène historiographique belge.

4. Les progrès de la réhabilitation de la révolution

a. Au-delà des clivages traditionnels

Au cours de cette dernière tranche chronologique, une règle générale s'impose, celle de la définitive acceptation par l'école historique belge, avec des nuances parfois sérieuses évidemment, des acquis des révolutions de 1789 et plus particulièrement de la Révolution française, en dépit des clivages politiques, mais surtout religieux. Des tabous s'effondrent, on s'interroge sur les mauvaises réputations et les bannis de l'historiographie belge ; ainsi Florkin constate en 1955 qu'aucun historien n'a en effet accordé à la Montagne liégeoise l'honneur d'une étude⁵⁸.

⁵⁴ Paul HARSIN, *Comment on pourrait concevoir l'enseignement de notre histoire nationale*, dans Paul Harsin, *Recueil d'études*. Liège, 1970, p. 425-430. Cet article est paru dans le *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 5^e série, t. XXXVIII. Bruxelles, 1952, p. 271-177.

⁵⁵ *Id.*, p. 425.

⁵⁶ *Id.*, p. 428.

⁵⁷ P. HARSIN, *op. cit.*, p. 425.

⁵⁸ M. FLORKIN, *De la première occupation autrichienne à l'entrée à Liège de l'armée de Jourdan* (Jacques-Hubert Chapuis, Grégoire Chapuis, Perpète Coster et quelques autres), dans *Revue médicale de Liège*. Liège, 1955, t. X, p. 735. M. Florkin (1900-1979) fut docteur en médecine et professeur à l'Université de Liège.

Les désastreux effets du pillage des œuvres d'art en Belgique, qui souillaient la honteuse République des Droits de l'Homme d'un bout à l'autre de l'historiographie belge, sont eux-mêmes relativisés :

Sans minimiser les dommages causés à notre patrimoine d'art, d'histoire et de tradition spirituelle par les réquisitions républicaines, les rapines et les destructions de la soldatesque, il apparaît cependant qu'il faille réviser aujourd'hui cette opinion trop absolue en ce qui concerne bon nombre d'œuvres réputées perdues au cours des événements de la fin du XVIII^e siècle⁵⁹.

Et Ch. Yernaux, à propos d'exactions républicaines un jour de septembre 1793, d'établir une comparaison certes douteuse, mais significative de l'évolution historiographique :

Qu'est-ce que cela représente à côté des milliards de francs consentis chaque jour par le contribuable américain pour soutenir la guerre au Vietnam ou des sacrifices imposés aux citoyens de ce pays au cours des deux guerres mondiales⁶⁰ ?

En effet, rien ne résume mieux l'état d'esprit des historiens belges d'après-guerre que la formule du titre du chapitre XXIV de l'*Histoire de Belgique* de G.-H. Dumont : *La domination française, épreuve nécessaire*⁶¹. D'autre part, cette deuxième guerre mondiale et ses conséquences qu'évoquait Yernaux, ont appris au monde, européen d'abord, l'importance vitale des principes démocratiques. Un ouvrage comme celui de Gilissen qui analyse rigoureusement les rouages du régime représentatif est encore affecté par le souvenir du joug hitlérien. Cependant son originalité rejoint celle d'un Pirenne, puisqu'il réconcilie la tradition institutionnelle des états et l'appart de 1789, car

les événements de la fin du XVIII^e siècle n'ont pas véritablement interrompu la continuité historique du régime représentatif⁶².

⁵⁹ A. VECQUERAY, *Les œuvres d'art de la région hutoise enlevées à l'époque révolutionnaire*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*. Liège, 1949, t. LX, p. 21. Dans la même ligne de pensée, voir F. BOYER, *L'organisation des conquêtes artistiques de la Convention en Belgique (1794)*, dans *R.B.P.H.*, 1971, t. 49, p. 490-500.

⁶⁰ Ch. YERNAUX, *La vie quotidienne à Montigny sous le régime français. 1794-1815*. Montigny-sur-Sambre, 1969, p. 29. Cf. également J. LEJEUNE, *La Révolution liégeoise (1789-1795). Catalogue de l'Exposition*. Liège, 1953, p. 5 : « Mais que sont ces faits (la persécution religieuse durant la Révolution française) devant les drames, les violences, les horreurs dont l'humanité fut gorgée depuis 1914 et depuis 1940 ? Le 4 août 1914 et la nouvelle guerre de trente ans qui en résulta, ont repoussé dans le passé le 4 août 1789. La Révolution a de plus en plus cessé d'être un sujet de discours pour devenir un objet d'étude ».

⁶¹ G.-H. DUMONT, *Histoire de la Belgique*. (Paris), 1977, p. 318.

⁶² J. GILISSEN, *Le régime représentatif en Belgique depuis 1790*. Bruxelles, 1958, p. 8. Il reconnaît plus loin p. 8-9 : « Toutefois, les traits les plus remarquables du régime politique actuel de la Belgique ne sont apparus qu'à partir du XVIII^e siècle. Souveraineté nationale, séparation des pouvoirs, régime constitutionnel, régime parlementaire, élections directes, suffrage universel, autant de notions qui caractérisent notre droit public moderne et qui étaient inconnues ou à peine ébauchées sous l'Ancien Régime ». Là se situe la vraie rupture.

C'est également le cas pour Liège dont la Révolution de 1789 s'inscrit dans une évolution institutionnelle d'une grande envergure chronologique. Il en est de même d'ailleurs pour l'évolution économique-sociale selon P. Recht, notamment à propos du partage des biens communaux :

Si l'on conserve donc au mot « révolution » son sens vrai, on ne peut dire que des mesures qui n'étaient que les prolongements d'une politique de l'Ancien Régime aient été révolutionnaires⁶³.

Mais la plus parfaite expression de ce courant qui réhabilite la Révolution, est l'ouvrage de R. Devleeshouwer, professeur honoraire à l'U.L.B., qui traite de l'arrondissement du Brabant sous l'occupation française⁶⁴. Parue en 1964, c'est sans doute l'étude la plus fournie et la plus achevée depuis 1945 sur le régime français en Belgique. Même s'il faut la ranger parmi les monographies puisqu'elle concerne le Brabant en particulier, et échappe donc à notre sujet, nous la citons, car elle peut servir de modèle. Non seulement plusieurs de ses développements débordent le cadre géographique fixé par l'auteur, mais en outre, les méthodes utilisées par lui mériteraient d'être adaptées à l'ensemble des arrondissements de la Belgique. Une étude comparative pourrait alors être entreprise qui améliorerait la compréhension de cette période encore obscure de notre histoire. Le livre de Devleeshouwer, sur lequel nous ne pouvons nous attarder, est un travail remarquable d'équilibre, au confluent des progrès de la science historique et de la réhabilitation de la Révolution⁶⁵.

Mais la métamorphose la plus singulière vient de l'historiographie catholique.

Un curé maltraité par ses paroissiens, emprisonné en pleine tourmente révolutionnaire, chassé, assassiné enfin : il est tentant de voir dans ce fait divers la manifestation d'un sentiment anticlérical, voire anti-religieux, dont l'idéologie de la Révolution serait tenue pour responsable. Mais la

⁶³ P. RECHT, *Les biens communaux du Namurois et leur partage à la fin du XVIII^e siècle*. Bruxelles, 1950, p. 37. C'est Recht qui disait p. 5 : « J'ai commencé il y a quelques années à réfléchir sur les causes des révolutions en général, sujet d'une brûlante actualité, à une époque où les gens de droite comme les gens de gauche se proclament révolutionnaires ».

⁶⁴ R. DEVLEESHOUWER, *L'arrondissement du Brabant sous l'occupation française 1794-1795. Aspects administratifs et économiques*. Bruxelles, 1964, 560 p. Au même moment, M. R. THIELEMANS publiait, *Deux institutions centrales sous le régime français en Belgique. L'Administration centrale et supérieure de la Belgique et le conseil de gouvernement*, dans *R.B.P.H.*, 1963, t. XLI, p. 1091-1135, 1964, et t. XLXX, p. 399-441, 1965, t. XLIII, p. 1272, 1323. Ces deux articles constituent une bonne approche de la structure des nouveaux cadres administratifs révolutionnaires.

⁶⁵ R. DEVLEESHOUWER, *op. cit.*, p. 271 : « Les historiens belges qui ont traité de l'occupation française se sont trop souvent complus à ne décrire que les malheurs spectaculaires vécus par le pays, sans essayer d'analyser les indices d'instauration d'une société nouvelle en progrès sur la précédente ». R. J. CALDWELL, *op. cit.*, p. 949, a reconnu la qualité de ce travail : « the definitive work on its topic. Long, detailed, exhaustive study of the French influence in the Brabant. Sees the French role in a positive light, especially after annexation. One of the most valuable works on Belgium during the 1790's ».

critique historique se satisfait mal des idées toutes faites. Parce qu'il fut tué en 1795 par l'un de ses paroissiens, après avoir subi des avanies multiples, faut-il accorder au curé de Vottem la palme du martyre⁶⁶?

Pour nous, peu importe la réponse; le simple fait de poser cette question au lecteur montre combien la perception de la Révolution a évolué en quelques années, et comment la volonté d'être rigoureux dans ses jugements a permis, petit à petit, à l'historien de se dégager des slogans et des a priori faciles pour tenter de comprendre les motivations réelles des protagonistes de l'histoire. Cet effort⁶⁷ intellectuel et moral, les historiens catholiques belges de la Révolution, héritiers d'une puissante tradition historiographique qui pesait sur eux, sont parvenus à le faire remarquablement, tandis que s'estompait le sectarisme anticléricale des historiens libéraux et socialistes. A. Simon dans son ouvrage sur le cardinal Sterckx proposait une nuance fondamentale et peu exprimée auparavant :

ce n'est pas que, en principe, la Révolution française soit antireligieuse. Dans les droits de l'homme qu'elle requiert, elle exige la liberté de la religion; mais elle deviendra rapidement anticléricale. Elle veut une Eglise et un Etat en lesquels le peuple intervient⁶⁸.

Mais la Révolution liégeoise, en ce qui la concerne, perdra même ce contenu profondément anticléricale qui en faisait, un siècle plus tôt, un terrain d'affrontement privilégié entre catholiques et libéraux. Pour A. Buchet,

la Révolution liégeoise était avant tout une révolution communale faite par des hommes qui n'étaient pas des ennemis de l'Eglise⁶⁹.

Il n'est plus possible de classer systématiquement les acteurs de la Révolution liégeoise en tenant compte d'un critère religieux ou antireligieux. En effet, Tel ecclésiastique, ennemi acharné des Lumières, se rangera du côté des patriotes, tandis que le chanoine de Paix, franc-maçon enthousiaste et ami de la « philosophie », figurera au premier rang des polémistes contre-révolutionnaires⁷⁰.

⁶⁶ G. HANSOTTE, *Un épisode de la révolution liégeoise de 1789: les mésaventures du curé de Vottem*, dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*. Liège, avril-sept. 1970, n° 169-170, p. 461. Rappelons ici que l'archiviste liégeois G. Hansotte, né en 1922, est l'auteur d'une très bonne monographie intitulée *Histoire de la Révolution dans la principauté de Stavelot-Malmédy*, dans *B.I.A.L.*, 1952, t. LXIX, p. 5-130.

⁶⁷ Cf. notamment Colloque « Sources de l'histoire religieuse de la Belgique » (Bruxelles, 30 nov.-2 déc. 1967). *Epoque contemporaine*. Colloquium « Bronnen voor de religieuse geschiedenis van België (Brussel, 30 nov.-2 dec. 1967). *Hedendaagse tijd*. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 54). Louvain-Paris, 1968.

⁶⁸ A. SIMON, *Le cardinal Sterckx et son temps (1792-1867)*. Wetteren, 1950, t. I, *L'église et l'Etat*, p. V. A. Simon (1897-1964) était prélat, et professeur à la faculté universitaire Saint-Louis de Bruxelles.

⁶⁹ A. BUCHET, *Volontaires theutois et franchimontois à la Révolution liégeoise (1789-1791)*, dans *Archives verviétoises, Bull. des chroniques archéol. et documentaires*. Verviers, 1953-66, t. III, p. 291.

⁷⁰ R. COMOTH, *Aspect de la philosophie des Lumières au pays de Liège*, dans *L.V.W.*, 1980, t. 54, p. 32.

Et A. Doms évoquera la destinée de Sœur Marie-Louise Lonhienne, dominicaine au couvent Saint-Joseph à Theux, à la fois religieuse et patriote⁷¹ ! Les incompatibilités ne sont plus de mise, la pondération guide les jugements autrefois sévères. Ainsi pour D. Noël, élève de L.-E. Halkin, sur le plan de la vie paroissiale, le passage entre l'ancien et le nouveau régime s'est opéré sans grands heurts pour Stavelot et pour Malmédy⁷².

Les angles de vue changent, de nouveaux arguments voient le jour. A. Lebrun constate que les abbayes de Liège à la Révolution ne furent pas la cible des révolutionnaires, au contraire, car

au moment de la Révolution liégeoise, les abbayes sont jugées par une partie de l'opinion liégeoise comme une source de revenus, comme une valeur économique à préserver⁷³.

Et R. Marchal, sans oublier les persécutions, souligne davantage les tensions au sein de l'Eglise catholique que celles entre d'une part le clergé, et d'autre part la République ; chez lui, les clivages se modifient et la conception du régime français, dans son ensemble, en bénéficie :

au contraire de ce qu'on pouvait attendre, l'événement dressa moins l'autorité de l'Eglise contre la République qu'il ne divisa profondément le clergé⁷⁴.

Un autre point de repère des historiens catholiques du XIX^e siècle, le corporatisme, perdra également de sa force mobilisatrice. Pour L.-E. Halkin, lorsque la Révolution française supprima les « bons métiers », elle ne fit disparaître que des témoins d'une époque dépassée. Les temps étaient mûrs pour la grande industrie⁷⁵.

Enfin, dans une brochure anonyme et sans date d'édition, mais qui est sans doute tout juste postérieure à 1945, *La Wallonie, son histoire, son avenir*, parue aux éditions du « Mouvement wallon catholique », ce qui donne la couleur de cet écrit, on pouvait lire cette intéressante constatation :

⁷¹ A. DOMS, *Religieuse et patriote: sœur Marie-Louise Lonhienne, dominicaine au couvent Saint-Joseph à Theux*, dans *Leodium*. Liège, 1975-76, t. 61, p. 20-34.

⁷² D. NOËL, *La réorganisation paroissiale dans le Pays de Stavelot-Malmédy sous le Régime français*, dans *Folklore Stavelot-Malmédy*, 1951, t. XV, p. 63.

⁷³ A. LEBRUN, *Les abbayes de Liège à la fin de l'Ancien Régime et sous la révolution*. Liège, mémoire de licence ULg., 1970, p. 35.

⁷⁴ R. MARCHAL, *Prêtres assermentés et prêtres réfractaires dans le département de l'Ourthe*, Liège, mémoire de licence ULg., 1964-65, p. III. Cf. *Ibid.* : « on a accoutumé, souvent par référence au schisme qu'entraîna la Constitution civile du clergé, de traduire la querelle des serments par une lutte ouverte entre deux partis inflexibles et schismatiques l'un à l'autre. Cette tradition naît de Daris. Le jugement est trop rapide. Du plus irréductible des assermentés au plus intransigeant des réfractaires, bien des nuances distinguent les motivations des tenants de chaque parti ».

⁷⁵ L.-E. HALKIN, *Les corporations liégeoises de l'industrie textile*, dans *Bulletin de la Société « Le Vieux Liège »*. Liège, janvier-février 1950, n° 86, p. 443. L.-E. Halkin, né en 1906, fut professeur à l'Université de Liège.

Il est une période qu'on s'acharne particulièrement à dénaturer; ce sont les vingt années (1794-1814) de « domination française », comme les qualifient nos manuels⁷⁶.

Or, selon l'auteur,

la Révolution française a été un fait providentiel; sans elle, le renouveau catholique du XIX^e siècle n'eut pu se produire⁷⁷.

Voilà bien un trait extraordinaire qui montre combien la providence elle-même est soumise au vent de l'histoire. Il est inutile d'insister sur la manière dont pareille assertion eut fait bondir l'entourage de J. Daris, G. Kurth ou P. Verhaegen.

b. Renouveau de l'historiographie de la Révolution brabançonne, assouplissement de l'historiographie de la Révolution liégeoise, après 1968

Hormis un colloque international en 1968 sur l'occupation française, dont nous allons parler, il n'y eut plus de travaux conséquents sur la Révolution liégeoise de 1789, même si de substantiels articles paraissent régulièrement. Nous avons vu qu'Harsin ne réalisa pas ce qui fut sans doute l'un de ses grands rêves de scientifique, et personne n'eut l'audace de revendiquer ce rêve. Depuis une vingtaine d'années, il est un chantier historiographique devenu morne.

Parallèlement à une Révolution liégeoise délaissée par les historiens, il faut noter un regain d'intérêt pour une Révolution brabançonne revue et corrigée, dont la perception subit de lentes mais décisives modifications. En 1979, E. Hélin constatait :

La Révolution brabançonne a mauvaise presse. Comparée à celle de Liège, elle manque de panache; à celle de Paris, elle est éclipsée par la minceur des résultats. Faut-il pour autant se contenter de clichés⁷⁸.

Ce fut au tour de ceux-ci d'être éclipsés par de nouvelles interprétations. Depuis quelque temps, des historiens belges ou étrangers ont été attirés par la Révolution brabançonne, mais ils ont négligé, en revanche, la Révolution

⁷⁶ *La Wallonie, son histoire, son avenir*. Bruxelles, s.d. Selon J. DHONDT, dans *Revue du Nord*, 1947, t. XXXIX, p. 317, il s'agit de l'« œuvre d'un éminent historien bien informé de cette question ».

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ E. HELIN, introduction de J. POLASKY, *La révolution brabançonne*, dans *Cahiers de Clio*. Liège, 1979, n° 59, p. 54. Cf. sa thèse: J. POLASKY, *Traditionalists, Democrats, and Jacobins in Revolutionary Belgium, 1787 to 1793*. Stanford University, 1978, 339 p. Cf. J. POLASKY, *Révolution et contre-révolution à Bruxelles*, dans *Actes du Colloque sur la Révolution brabançonne, 13 et 14 octobre 1983*. Bruxelles, 1984, p. 123-132. Voir encore POLASKY J., *Revolution in Brussels 1787-1793*, Bruxelles, 1985.

liégeoise⁷⁹. Chez nous, l'article de F. Dumont, outre qu'il s'inscrivait dans la perspective d'une décentralisation des épisodes révolutionnaires et de la mise en valeur de la multiplicité des réactions locales juxtaposées, était déjà une interrogation nouvelle sur le sens et la portée de la Révolution brabançonne qui désormais

passé pour une révolution rétrograde⁸⁰,

ce qui sous-entend qu'elle ne l'est plus nécessairement. Plus récemment, l'article de L. Dhondt contribua à mieux apprécier la Révolution brabançonne⁸¹. L'auteur y étudie une insurrection populaire et campagnarde de 1790, favorable au jacobinisme contre le régime conservateur établi par la Révolution brabançonne en 1789, mais qui fut réprimée très brutalement. Signalons cepen-

⁷⁹ Cf. par exemple l'étude de Polaski déjà citée ou celle de Guy LE MARCHAND, *Facteurs internationaux et facteurs intérieurs des révolutions du XVIII^e siècle. La Révolution brabançonne*, dans *Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes*. Paris, n° 25, 1986, p. 40 à 57. Voir à ce propos L. PAPELEUX, *Notes et enquêtes. Une interprétation de la Révolution brabançonne*, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1986, t. LXI, p. 161-163. On ne peut également passer sous silence le colloque qui s'est tenu en la présence de M. Vovelle et dont les actes furent publiés : *Actes du Colloque sur la Révolution brabançonne, 13 et 14 octobre 1983*, (Centre d'histoire militaire, Travaux, 18). Bruxelles, Musée royal de l'Armée, 1984, 280 p. Conjointement au colloque se tenait une exposition dont le catalogue fut publié : *De Brabantse omwenteling - La révolution brabançonne, 1789-1790. Exposition 15 octobre-15 décembre 1983*. Bruxelles, Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire, 1983, 271 p. Il contient un article nous intéressant plus directement : STEVAUX K., *Brabantse patriotten in het Land van Luik*, dans *op. cit.*, p. 70-75. Signalons que les deux principaux centres d'étude sur le XVIII^e siècle sont situés aujourd'hui à Bruxelles. Il s'agit d'une part du *Groupe d'Etudes du dix-huitième Siècle de l'Université libre de Bruxelles* qui publie des contributions éditées par les soins de Roland Mortier et Hervé Hasquin ; et d'autre part du *Centrum voor de Studie van de verlichting* de la V.U.B. qui publie son *Tijdschrift voor de Verlichting*. Ainsi, parmi les publications de l'U.L.B. qui concernent directement notre sujet, citons la très bonne étude de J.-J. HEIRWEG, *Léonard Defrance (1735-1805)*, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, 1976, t. III, p. 153-170. Sur Defrance, cf. F. DEHOUSSE et M. PAUCHEN, *Léonard Defrance. Mémoires. Edition annotée*, Liège, 1980, 167 p.

⁸⁰ F. DUMONT, *La révolution brabançonne et la révolution hennuyère de 1789*, dans *Revue du Nord*, 1951, t. XXXIII, p. 29. En effet, « cette révolution que l'on nomme brabançonne, n'est en réalité qu'une révolution en herbe fauchée dans sa fleur. Elle n'a pu développer ses extrêmes conséquences et nous n'en connaissons qu'un visage provisoire ».

⁸¹ L. DHONDT, « la cabale des Misérables » de 1790. *La révolte des campagnes flamandes contre la révolution des notables en Belgique (1789-1790)*, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, 1980, t. VII, p. 107-134. Voir aussi J. CRAEYBECKX, *De Brabantse Omwenteling. Een conservatieve opstand in een achterlijk land?*, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*. Bruxelles, 1967, n° 3, p. 303-330. Il est toutefois bon de rester prudent et de se dire que l'image classique de la Révolution brabançonne est encore bien imprimée dans les livres et les esprits. Ainsi, à une classe de cinquième année des humanités en 1968, le professeur se devait de souligner que la Révolution liégeoise était « libérale et progressiste » et la Révolution brabançonne « nationale et réactionnaire » ; cf. Cl. ROCHETTE-GOCHE, *Les causes de la révolution française. Classe de cinquième des humanités*, dans *Cahiers de Cléo*. Liège, 1968, n° 12, p. 85-93.

dant que, dès 1948, A. Minder⁸² avait rappelé le loyalisme à l'égard de Joseph II, des Limbourgeois qui firent leur révolution populaire contre les Etats, et qui fut

une répercussion directe de la Révolution française et plus encore, de la Révolution liégeoise⁸³.

N'oublions pas non plus que les Chimaciens eux aussi luttèrent pour le réformateur Joseph II, comme le confirme F. Dumont dans un ouvrage exactement contemporain de celui de Minder⁸⁴. Même W. Thibaut, chez qui l'on ne peut suspecter d'indulgence à l'égard des conservateurs, avoue :

si la révolution brabançonne se situe à l'opposé de la Révolution liégeoise, elle ne marque pas moins une étape de la démocratie⁸⁵.

En outre, les questions soulevées par la Révolution brabançonne ne perdent pas leur actualité. Si J. Stengers considère la Révolution brabançonne comme un excellent révélateur du sentiment national⁸⁶,

R. Devleeshouwer ne partage pas cette opinion :

Vingt-cinq ans après la révolution brabançonne, qui a donné l'illusion d'un nationalité active, et quinze ans avant la révolution de 1830, il n'existe, en Belgique, aucun sentiment national digne d'être noté⁸⁷.

Le débat, comme on peut le constater, reste ouvert. Révolution nationale ? Révolution rétrograde ? Révolution démocratique ? Les facettes de la Révolution brabançonne se diversifient et méritent une étude à part entière qu'il ne nous est pas possible d'entreprendre ici. Ceci dit, les quelques exemples cités illustrent comment la Révolution brabançonne, à l'instar de la Révolution liégeoise, s'inscrit pleinement dans le concert des Révolutions atlantiques étalées de 1768 à 1848, progressistes et émancipatrices. La prise de conscience de cette lame de fond rénovatrice de l'histoire, aux causes lointaines et aux conséquences incalculables, est le trait majeur de toute l'historiographie révolutionnaire postérieure à 1945.

⁸² A. MINDER, *Le duché de Limbourg et la révolution brabançonne*. Pepinster, 1948, 244 p.

⁸³ A. MINDER, *op. cit.*, p. 45.

⁸⁴ F. DUMONT, *La contre-révolution brabançonne dans la Presqu'île de Chimay (1789-1791)*. Liège, 1947, 182 p.

⁸⁵ W. THIBAUT, *Les républicains belges 1787-1914*. Bruxelles, 1961, p. 15. C'est l'unique ouvrage sur ce sujet, il paraît une décennie après la « question royale » et au moment de la grande crise sociale de l'hiver 1960-1961. L'auteur (1903-1979) journaliste au *Peuple*, faisait remonter les racines de la tradition républicaine belge aux épisodes révolutionnaires de 1789, et voyait en Bassenge l'ancêtre des républicains belges. Cf. R. DARQUENNE, *Les Révolutions et l'Empire en Wallonie (1780-1815)*. (Nivelles), 1974, p. 20 : « L'ancêtre des Defuisseaux n'a-t-il pas combattu dans les volontaires de Jemappes... ? »

⁸⁶ J. STENGERS, *La Belgique en 1830, une « nationalité de convention » ?*, dans *Histoire et historiens...*, sous la direction d'H. Hasquin, p. 12.

⁸⁷ R. DEVLEESHOUWER, *La Belgique: contradictions, paradoxes et résurgences*, dans *Histoire et historiens...*, p. 24.

Comme nous l'avons dit, 1968 est la dernière année marquante pour l'historiographie révolutionnaire liégeoise, principalement lors d'un colloque très important qui s'est tenu à Bruxelles les 29 et 30 janvier 1968 et qui compte dans l'aboutissement d'une longue interrogation sur le sort et le statut des populations belges et liégeoises sous le régime français. Signalons d'emblée qu'il est significatif que le cas de la Belgique et celui de la principauté de Liège font tous deux l'objet d'un exposé distinct⁸⁸. C'est l'une des permanences de l'historiographie révolutionnaire en Belgique que ce dualisme belgo-liégeois en temps de révolution. Ce colloque s'inscrit dans la tradition de réhabilitation inaugurée par Pergameni et Pirenne. Et la contribution de J. Bayer-Lothe est la dernière mise au point sur le vote liégeois de rattachement à la France et sur l'attitude des Liégeois durant le régime français⁸⁹.

Donc après 1968, un tassement des publications s'opère⁹⁰ aux dépens de l'étude de la Révolution liégeoise, bien qu'il soit contrebalancé par une floraison de mémoires de licence d'universitaires liégeois sur notre sujet, dont certains firent l'objet d'une publication. Ils ont pour auteurs par exemple B. Vanderschueren⁹¹, A. Lebrun⁹², A. Dewe⁹³, D. Jozic⁹⁴, P. Dor⁹⁵ ou M. Cabay⁹⁶.

⁸⁸ R. DEVLEESHOE, *Le cas de la Belgique*, dans *Colloque occupants-occupés 1792-1815*. Bruxelles, 1969, p. 43 et suiv., et J. BAYER-LOTHE, *Aspects de l'occupation française à Liège 1792-1795*, dans *op. cit.*, p. 67 et suiv. Cf. p. 68 : « On ne peut étudier la période de l'occupation française à Liège sans avoir présente à l'esprit la révolution liégeoise de 1789. Celle-ci explique la différence d'attitudes des Liégeois vis-à-vis des occupants français, et aussi la différence de traitements des Français vis-à-vis des Liégeois ». La thèse de Verhaegen est ici battue en brèche.

⁸⁹ Dans son exposé, J. Bayer-Lothe est la première à notre connaissance à se pencher sérieusement sur les sociétés populaires liégeoises pendant la révolution. Une étude approfondie sur ce sujet fait cruellement défaut à l'historiographie révolutionnaire liégeoise.

⁹⁰ Il ne faut cependant pas omettre les travaux de D. Jozic et de D. Droixhe, mais ils concernent surtout la prérévolution liégeoise.

⁹¹ B. VANDERSCHUEREN, *Un journal à la veille des révolutions: P.M.H. Lebrun et le Journal Général de l'Europe*. Liège, mémoire de licence ULg., 1959-60, 242 p.

⁹² A. LEBRUN, *op. cit.*.

⁹³ M. DEWE, *Les orphelinats de Liège. Accueil, éducation et formation professionnelle des enfants*. Liège, mémoire de licence ULg., 1970-71, 196 p.

⁹⁴ D. JOZIC, *Jacques-J. Fabry, Père de la révolution liégeoise: 1722-18 août 1789*. Liège, mémoire de licence ULg., 1966-67.

⁹⁵ Ph. DOR, *Contribution à la révolution liégeoise dans la partie thioise de la principauté de liège*. Liège, mémoire de licence ULg., 1975-1976, 196 p. Ce mémoire s'inscrit pleinement dans l'actualité communautaire. Selon son auteur, p. 191 : « Il ne fait aucun doute que les villes flamandes n'ont pris aucune initiative importante. Elles ont suivi le mouvement général qui, né dans la Cité, s'est étendu à l'ensemble de la principauté ».

⁹⁶ M. CABAY, *Poèmes wallons relatifs à la Révolution verviétoise et à ses prémices*. Liège, mémoire de licence (Philologie romane) ULg., 1977-1978. En collaboration avec D. Droixhe, elle en publia les résultats : M. CABAY et D. DROIXHE, *La genèse de la révolution de 1789 dans la littérature dialectale verviétoise*, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*. Bruxelles, 1980, t. VII, p. 107-134.

5. Tensions et conflits

Durant les quarante dernières années, parallèlement au courant de réhabilitation adopté d'une manière générale par l'école historique belge des révolutions de 1789, apparaissent les véritables clivages historiographiques liés aux problèmes de structures de l'Etat belge unitaire dans une Europe engagée dans un processus d'unification. C'est à ce niveau-là que se situent les zones de turbulences.

a. La pression réunioniste

Le Congrès National Wallon qui se tint à Liège les 20 et 21 octobre 1945 fut la première affirmation publique et politique d'envergure d'un courant réunioniste francophile puisque, dans un vote sentimental qui précédait un vote dit « de raison », la majorité des participants se prononcèrent pour la réunion de la Wallonie à la France, par 486 voix contre 391 pour l'autonomie de la Wallonie dans le cadre de l'Etat belge, 154 pour l'indépendance de la Wallonie et 17 pour le maintien de l'Etat unitaire⁹⁷. C'est à cette époque que la poussée réunioniste commence à faire parler d'elle; André Schreurs, le fils de Fernand Schreurs qui exerçait justement les fonctions de secrétaire général du Congrès National Wallon de 1945⁹⁸, posa quelques-uns des jalons de cette nouvelle tendance historiographique dans sa publication *Liège, terre de France*⁹⁹. Selon lui, la Belgique fut fabriquée de toutes pièces en 1830, auparavant le territoire

⁹⁷ Résultats du vote « de raison »: unanimité moins 12 voix en faveur du fédéralisme. Voir *Les documents du Congrès National Wallon. Le Congrès de Liège des 20 et 21 octobre 1945. Débats et résolutions*. Liège, 1945. Cf. F. SCHREURS, *Les Congrès de Rassemblement wallon de 1890 à 1959*. Charleroi, 1960, 61 p. Au cours de l'année académique 1985-86, les étudiants de 1^{re} licence de la section d'histoire ULg. (Histoire contemporaine – séminaire de critique historique) ont étudié le Congrès wallon d'octobre 1945 sous la direction du professeur Paul Gérin.

⁹⁸ Fernand Schreurs (1900-1970) était un avocat libéral liégeois, membre du Directoire de Wallonie libre, directeur de la *Nouvelle Revue Wallonne* et fondateur de l'A.P.I.A.W. (Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie). André Schreurs (1927) est licencié en Sciences politiques de l'ULg. (1951) et diplômé en Droit international du Travail et en Problèmes actuels de Politique internationale de l'ULg. (1950), Secrétaire général de l'Union culturelle française (1959). Directeur du Palais des Congrès (1958). Administrateur et Membre du comité exécutif du Grand Liège.

⁹⁹ A. SCHREURS, *Liège, terre de France*. Liège, 1948, 38 p.

de la Wallonie était occupé par une nation hennuyère, namuroise et liégeoise distincte

jusqu'à la prise de conscience de 1792¹⁰⁰.

Cette date fondamentale catalyse les aspirations diffuses des peuples séparés, mais sensibles depuis toujours aux attraits de la France. Ainsi, la Révolution liégeoise devient

le prétexte que nos pères attendaient¹⁰¹,

inscrite comme une nécessité dans le cours de l'histoire, prédestinée en quelque sorte, déterminée en tout cas, et non pas liée à un réseau de circonstances. Schreurs insiste également sur la distinction politique récente de « droite » et de « gauche » pour désigner les partis de la Révolution liégeoise¹⁰². Ces attributs ne varieront plus et les réunionistes associeront « progressiste » et « pro-français »¹⁰³. Schreurs veut aussi replacer le régime français dans un cadre général, celui d'une guerre internationale avec les conséquences inévitables qui en découlent :

ces faits douloureux sont largement rapportés par les historiens belgicants. Mais ce que ces derniers se gardent prudemment d'ajouter, c'est que cette regrettable situation fut commune, non seulement, ce qui se comprend aisément, aux autres provinces wallonnes, mais également à la plus grande partie des provinces françaises elles-mêmes¹⁰⁴.

Au courant réunioniste se rattachent L.-L. Guillaume et L. Marchal. Tous les deux rencontrèrent des résistances dans le milieu des historiens belges.

L.-L. Guillaume, suite à son mémoire de licence¹⁰⁵, publia un article dont le titre même n'est pas sans rappeler une étude de J. Stengers dont la position

¹⁰⁰ *Idem*, p. 3. Cf. G. JARBINET, *180^e anniversaire de la réunion du pays de Liège à la France*. Liège, 1975, p. 25 : avec le plébiscite du 23 décembre 1792, « c'est la première manifestation d'irréductibilisme français émanant officiellement de toute une collectivité wallonne ». Remarquons que selon M.-P. HERREMANS, *Les origines du mouvement wallon*, dans *L'Histoire du mouvement wallon. Journée d'étude de Charleroi, 26 février 1976*. Charleroi, 1978, p. 12, le décret du 1^{er} octobre 1795 (réunion de la Belgique à la France) est considéré comme « un élément essentiel de la préhistoire du mouvement wallon ».

¹⁰¹ A. SCHREURS, *op. cit.*, p. 23.

¹⁰² A. SCHREURS, *op. cit.*, p. 25 : « le parti de « gauche » était pour la France, tandis que celui de « droite » était pour l'Empire et pour le Prince-Evêque ».

¹⁰³ *Id.*, p. 26.

¹⁰⁴ *Id.*, p. 29 : « Vu sous cet angle, les vexations dont Paris se rendit coupable chez nous prennent un tout autre caractère : elles se ramènent avant tout à une question de régime politique et de nécessités militaires. Elles font partie des excès inévitables en période révolutionnaire et perdent la signification injuste et révoltante que les ennemis de la Wallonie ont tenté de leur donner ».

¹⁰⁵ L.-L. GUILLAUME, *Aux origines du mouvement wallon : Sentiment liégeois et sentiment français en 1830 et 1831*, dans *L.V.W.* Liège, 1949, t. XXIII, p. 17 à 34.

était radicalement différente¹⁰⁶. Dans son article, Guillaume se place dans la lignée de Recht, considérant que les questions économiques, mais surtout religieuses et ethniques déterminèrent les attitudes et les prises de position lors de la Révolution liégeoise de 1789. Le vote de réunion à la France fut l'ultime critère de différenciation des Wallons et des Flamands :

Lors de la Révolution liégeoise de 1789, les villes wallonnes de la Principauté avaient voté la réunion à la France, tandis que les villes thioises s'abstenaient¹⁰⁷.

Par ailleurs, Guillaume tente de résoudre l'énigme posée par Pirenne, à savoir le rôle historique de Liège dans la formation de la Wallonie. Pour lui, la principauté de Liège, avec son histoire particulière, constitue l'épine dorsale d'une Wallonie qui cherche la sienne :

on peut avancer sans grande crainte de se tromper que la survivance consciente ou subconsciente du sens de l'indépendance liégeoise a été le ferment ou tout au moins, un des principaux facteurs de l'éveil wallon¹⁰⁸.

Mais la montée comme le succès de ce sentiment wallon dont liés au sentiment profrançais qui l'attise et leur distinction devient délicate ; une citation alambiquée de l'auteur est là pour nous rappeler la complexité du problème, mais surtout le malaise saisissant tout individu se penchant avec quelque attention sur une question historique qui concerne la Belgique ou l'une de ses composantes :

les dernières années de la Principauté se caractérisent par une influence spirituelle et politique de la France telle qu'elle aboutit tout d'abord — en 1789 — à une révolution qui, par certains de ses aspects, a pu sembler n'être qu'un écho de la Révolution française et qui devait aboutir — en 1793 — à une réunion à la France, réunion demandée par la minorité démocrate et wallonne de la Principauté¹⁰⁹.

L. Marchal, journaliste, écrivait en 1952 un ouvrage très virulent portant — c'était la première fois — le titre *Histoire de Wallonie*¹¹⁰. Dans son intempérance, l'auteur épargne peu d'historiens belges, d'H. Pirenne à P. Verhaegen en passant par L.-E. Halkin, dont il qualifie les conceptions de « féodales »¹¹¹. Ni régionaliste, ni évidemment unitariste, Marchal ne voit de salut pos-

¹⁰⁶ J. STENGERS, *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, dans *R.B.P.H.*, 1950, t. XXVIII, p. 933-1029; 1951, t. XXIX, p. 61-92. Dans son article, J. Stengers décrivait la faillite du léger frémissement réunionniste en 1830, tandis que « le feu ardent de l'idéalisme national continua malgré tout à brûler. Ce fut lui qui triompha », *Id.*, p. 88. J. Stengers, né en 1922, est professeur à l'U.L.B.

¹⁰⁷ L.-L. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁸ *Id.*, p. 31.

¹⁰⁹ *Id.*, p. 27.

¹¹⁰ L. MARCHAL, *Histoire de Wallonie*. Bruxelles, 1952, 297 p. L. Marchal (1893-1960) fut aussi planteur de café et de coton au Brésil.

¹¹¹ *Id.*, p. VIII.

sible pour la Wallonie¹¹² que dans le rattachement à la France. Son chapitre XII est consacré à la Révolution liégeoise de 1789¹¹³ dont il relève le caractère français¹¹⁴.

D'emblée, il remet en question les conceptions de Pirenne; en réalité le facteur ethnique et linguistique a joué un rôle infiniment plus grand que ne veut l'admettre Pirenne¹¹⁵.

En outre, une sympathie ardente et séculaire¹¹⁶

renforce cette intimité entre Liège et la France. Race, langue, sentiment commun d'appartenance furent des facteurs déterminants dans le déroulement de la Révolution liégeoise¹¹⁷. Il reconnaît cependant que seule une élite progressiste préconisait la réunion à la France¹¹⁸,

affirmation qui met en péril son principal argument basé sur les votes massifs du 7 janvier et du 25 février 1793 en faveur du rattachement à la France, significatif selon lui d'un sentiment francophile ancré dans les populations. Mais sa contradiction la plus lourde de conséquences est celle qui mine tout son livre, lorsqu'il prétend fondre la Wallonie à la France alors qu'il insiste, par ailleurs, sur l'originalité de cette Wallonie qui, au cours des siècles, a agi comme un tout¹¹⁹,

en montrant une unité d'action qui devrait forcément la dispenser d'épouser sa voisine. E. Hélin répliquera aux thèses de Marchal dans un incisif article paru dans *La Vie Wallonne*¹²⁰.

¹¹² Dont Liège fait partie car il écrit p. 230: «Il n'y a jamais eu de nationalité liégeoise (...) Liège n'était qu'une région de France».

¹¹³ L. MARCHAL, *op. cit.*, p. 211 et suiv.

¹¹⁴ *Id.*, p. 214.

¹¹⁵ *Id.*, p. 215.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Ainsi pour G. JARBINET, *Survivances françaises en Wallonie malmédienne*, dans *La Vie wallonne*, 1947, t. XXI, p. 182: «Est-ce de la France d'ancien régime ou bien de la France républicaine, celle de la Révolution et des Droits de l'homme, que se réclamaient ces obstinés [les révolutionnaires liégeois]? Non, c'est de la France tout court.

¹¹⁸ L. MARCHAL, *op. cit.*, p. 231. En outre, «les autres Wallons ne se sont pas montrés aussi perspicaces», et il rappelle l'opposition namuroise au décret du 15 décembre: «Ce n'était pas la première fois — ce ne fut pas la dernière — que les Namurois se désolidarisèrent des autres Wallons. Leur patriotisme s'est toujours confondu — même aujourd'hui — avec leur religion».

¹¹⁹ *Id.*, p. VI.

¹²⁰ A. HELIN, *A propos d'une Histoire de Wallonie*, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1955, t. XXIX, pp 54-61. Cf. p. 54: L'historien tout d'abord fera grief à M. Marchal d'avoir produit un ouvrage à thèse, inspiré d'une idée a priori».

Outre ces noms¹²¹, il nous faut parler de G. Jarbinet pour qui le pays de Franchimont demeure le berceau de la révolution démocratique et du réunio-nisme, dont l'équation imprime un dynamisme tout particulier à la Révolution liégeoise. L'un de ses articles¹²² est essentiellement consacré au manifeste du 23 décembre 1792, c'est-à-dire les vœux de rattachement à la France exprimés par les populations de Theux et de Spa. Cet article fait suite à la commémora-tion de cet événement, organisée par le bourgmestre socialiste de Theux M. Boutet, et J. Nissenne, le 16 décembre 1972, dans un contexte de conflit com-munautaire. L'après-midi du 16 à l'Hôtel de ville de Theux, Jean Van Com-brugge dirigea la cérémonie durant laquelle

furent successivement rappelés, commentés, ou transposés dans l'époque actuelle les événements et les grands principes de l'an I¹²³. Ces principes, n'est-ce pas un devoir de les proclamer sans cesse en un temps où, aux confins de notre province, ils sont cyniquement foulés aux pieds ?¹²⁴.

Boutet déclara que

les pages glorieuses du Franchimont sont encore vivantes, elles peuvent se rattacher à des situa-tions actuelles. Nous devons rappeler que nous serons toujours derrière les Fourons jusqu'à la victoire finale¹²⁵.

Et le comte De Sérillon, président de l'Association de défense des Fourons, d'achever :

Les Fourons sont victimes de l'impérialisme flamand¹²⁶.

Le conseil communal de Theux proposa alors une proclamation

dont la netteté, l'énergie, l'accent auraient comblé de joie les rudes Franchimontois de quatre-vingt-douze¹²⁷.

Dans cette proclamation, on trouvait la condamnation de tout compromis communautaire et l'exigence d'un retour immédiat des Fourons dans la pro-vince de Liège. Simultanément paraissait une autre brochure développant les mêmes thèmes¹²⁸ signée J. Nissenne qui, déjà en août 1964, pour le 185^e anni-

¹²¹ Dans cette lignée, nous pouvons encore citer J. CATHELIN, *La vie quotidienne en Belgique sous le régime français 1792-1815*. Paris, 1966.

¹²² G. JARBINET, *Au pays de Franchimont 1792-1972*, dans *Nouvelle Revue wallonne*, 1973, t. XIX, p. 32-42. Né en 1901, Georges Jarbinet, qui fut licencié en philologie romane, fut professeur de français dans l'enseignement secondaire. Il est décédé le 16 août 1989.

¹²³ Celui que retiendra J. Nissenne est « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En un temps où, de la périphérie bruxelloise aux Fourons, cet idéal, ce droit, cyniquement, sont bafoués ». J. NISSENNE, dans la préface de G. JARBINET, *1792 en Franchimont. Vœux solennels émis par les habitants des communes de Theux et de Spa le 23 décembre 1892*. Theux, 1972, p. 5.

¹²⁴ G. JARBINET, *Au pays de Franchimont...*, p. 40.

¹²⁵ *Id.*, p. 38.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ J. NISSENNE, *Vœux solennels émis unanimement par les habitants des communes de Theux et de Spa... (sic)*, s.l., 1972, 35 p. Ces pages parurent dans le journal *Le Jour* du 21 novembre, du 1^{er} décembre et du 8 décembre 1972.

versaïre de la Déclaration franchimontoise des Droits de l'Homme et du Citoyen, appuyé par un comité organisateur, avait chargé A. Doms d'écrire une brochure relatant les séances du Congrès de Polleur¹²⁹ et l'originalité démocratique des députés franchimontois¹³⁰. Une autre commémoration eut lieu dans le même esprit à l'occasion du 180^e anniversaire de la réunion du pays de Liège à la France, dont le point d'orgue fut une exposition tenue à la Maison de la culture « Les Chiroux », du 18 décembre 1975 au 3 janvier 1976. Elle était organisée par la section de Liège-ville de Wallonie libre. Un catalogue fut rédigé par Jarbinet, introduit par l'historien J. Lejeune, premier échevin de la Ville de Liège, et dont l'éditeur responsable était A. Schreurs, président de la section de Liège-ville de Wallonie libre¹³¹. La corrélation entre le vote d'octobre 1795 et celui du Congrès National Wallon d'octobre 1945 est établie à un point tel que l'un des derniers documents exposés, qui porte le numéro 197¹³², est justement le *procès verbal du vote (le mini-plébiscite) du Congrès national wallon* (samedi 20 octobre 1945). Ainsi, de l'historiographie réunionniste n'émerge pas de synthèse construite de manière scientifique. Ses manifestations sont plus symboliques ou réactionnelles et ponctuelles, elles visent un large public grâce à des expositions, des commémorations ou la presse¹³³.

b. Une révolution d'abord liégeoise

L'une des particularités de l'après-guerre est cette volonté d'ouvrir l'histoire au plus grand nombre à l'aide de procédés frappants, efficaces, attirants, en plaçant cette histoire, stricto sensu, sous le regard du public. C'est pourquoi ce dernier, lors d'expositions, pourra prendre contact avec la Révolution liégeoise d'une manière autre que livresque ou orale. Ces expositions font généralement l'objet de la publication d'un catalogue où les intentions des organisateurs peuvent être perçues et celles-ci sont alors pleines d'enseignement. La première de ces expositions se tint à la Violette, l'Hôtel de ville de Liège. Elle a pour origine un don de Madame S. Delruelle-Renault, descendante de Jacques-

¹²⁹ A. DOMS, *Les 25 Séances du Congrès de Polleur (26 août 1789-23 janvier 1791)*. Theux, 1964, 36 p.

¹³⁰ *Id.*, p. 36: «A notre époque où la désaffection de la jeunesse à l'égard de la politique est la règle commune, l'on éprouve une certaine mélancolie et une grande admiration pour ces esprits jeunes qui voulaient faire le bien de leurs concitoyens».

¹³¹ G. JARBINET et J. LEJEUNE, *180^e anniversaire de la réunion du Pays de Liège à la France. Catalogue de l'Exposition*. Liège, 1975, 52 p.

¹³² *Id.*, p. 51.

¹³³ Ce thème mériterait d'être exploité dans cette direction, notamment par le dépouillement systématique des nombreux journaux wallons ou des organes périodiques des mouvements wallons.

Joseph Fabry, qui offrit le buste¹³⁴ du révolutionnaire à la ville de Liège. Les fêtes de Wallonie de 1947, deux ans à peine après la guerre, furent ainsi dédiées à Fabry, symbole de la lutte contre la tyrannie en faveur des institutions communales. En Fabry, c'est le bourgmestre liégeois qui fut à l'honneur :

cette manifestation constituait un heureux commencement. Le cadre où elle s'insérait aidait merveilleusement à la résurrection de l'ombre de notre premier bourgmestre moderne. C'est dans cette salle où se déroulait la cérémonie qu'il avait pénétré au matin du 18 août 1789, porté par l'acclamation populaire, pour y prendre les rênes du gouvernement. C'est là qu'il avait reçu, le soir du même jour, le prince-évêque¹³⁵.

J. Bosmant, conservateur du musée des Beaux-Arts et de l'Art wallon se chargea de remettre à la Ville le buste autour duquel quatre vitrines contenant des diplômes, des écrits, des miniatures, des objets personnels furent disposées. Un discours du bourgmestre P. Gruselin conclut la cérémonie¹³⁶ dont l'organisation avait été assurée par P. Renotte, échevin des Beaux-Arts, président du comité organisateur.

En 1950, une exposition consacrée aux Aspects de la vie liégeoise au XVIII^e siècle ne put passer sous silence la vie sous la Révolution. Les documents de cette époque furent prêtés par G. Jarbinet¹³⁷.

En 1951, année où l'on fêta le deuxième centenaire de l'*Encyclopédie*, à la Bibliothèque Nationale de Paris, une exposition inspira un ouvrage, important pour la compréhension de la prérévolution liégeoise, sur le *Journal Encyclopédique* par G. Charlier et R. Mortier¹³⁸. Cette année-là, on commémora les 5 et 6 juillet la bataille de Jemappes, anniversaire qui, selon la *Revue du Nord*,

a soulevé quelques polémiques¹³⁹.

¹³⁴ Ce bronze est l'œuvre de Louis Dupont.

¹³⁵ J. PHILIPPE et M. VAN MICHEL, *Passé, Présent et Avenir de la Cité*. Liège, 1952, p. 10 (préfaces de P. Gruselin et P. Renotte). Cette première exposition était également liée au cent cinquantième de la mort de Fabry.

¹³⁶ Son compte rendu a été donné par R. Grafé, professeur à l'Athénée de Liège : *Le souvenir de J.-J. Fabry honoré à Liège*, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1947, t. XXI, p. 223.

¹³⁷ Cf. le commentaire de P. Renotte, dans *Passé, Présent...*, p. 14, à propos de ces documents présentés : «... la vie est souvent un éternel recommencement et à lire ces listes d'inciviques, ces décrets pris contre les accapareurs, et même le faire-part du décès de ce brave homme, mort le 27 juillet 1794 sous les VI de l'époque, ils [les visiteurs] s'assurèrent avec mélancolie que les pacifiques et les naïfs sont désignés de toute éternité pour devenir les victimes des belliqueux et des mercantis».

¹³⁸ G. CHARLIER et R. MORTIER, *Le Journal encyclopédique 1756-1793*. Bruxelles, 1952, p. 7. Rappelons que G. Charlier était l'époux de S. Tassier.

¹³⁹ t. XXXIV, 1952, p. 261.

Pourtant

la bataille de Jemappes, où se sont trouvés côte à côte patriotes et français, est un acte de foi révolutionnaire et de solidarité internationale; elle reste la première affirmation, sur les champs de bataille, des Droits de l'homme et des Droits des peuples; à ce titre, elle justifiait les ferventes manifestations des 5 et 6 juillet¹⁴⁰.

En 1952, une exposition embrassait toute l'histoire et le devenir de Liège¹⁴¹. Du 27 septembre au 11 octobre 1953, à nouveau dans la Salle des pas perdus de l'Hôtel de ville de Liège, fut visible une exposition¹⁴² sur *La Révolution liégeoise 1789-1795*. La présidence du comité de réalisation était exercée par Olympe Gillart, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Liège. Parmi les membres on retrouvait J. Bosmant, G. de Froidcourt, G. Jarbinet ou J. Philippe. L'introduction du catalogue fut composée par Jean Lejeune. Le climat de guerre froide exerça une influence sur sa réflexion¹⁴³. Par ailleurs, Jean Lejeune, historien célèbre à Liège, spécialiste d'économie politique et d'histoire liégeoise à l'époque moderne¹⁴⁴, est l'un des rares à avoir apprécié la Révolution liégeoise dans son cadre principautaire. Il se posa en effet une belle question peu envisagée :

Quel eût été son [Liège] destin si les jeux de la politique avaient conservé un petit Etat indépendant sur les rives de la Meuse moyenne? Ils ont bien maintenu une partie du Luxembourg, qui est devenu membre de la Communauté économique européenne¹⁴⁵.

Pourtant l'histoire ne fut pas ingrate envers Liège, puisqu'elle se trouve dans la conjonction des deux révolutions qui inaugurent le XIX^e siècle – la révolution politique et sociale dont la France a pris l'initiative, et la révolution machiniste née en Angleterre – les causes d'une expansion sans précédent et l'occasion de se tailler en Belgique, en Europe et dans le monde, une place qu'elle n'y avait jamais tenue¹⁴⁶.

¹⁴⁰ C'est bien sous les auspices des Droits de l'homme que se plaça cette manifestation, comme le confirme le catalogue rédigé par M. A. ARNOULD, *Catalogue de l'exposition De l'Encyclopédie aux Droits de l'homme, 1751-1793*; avant-propos de G. Lefebvre, s.l., 1952, 80 p. M.-A. Arnould, né en 1914, fut professeur à l'Université libre de Bruxelles.

¹⁴¹ Voir P. RENOTTE, *op. cit.*, p. 18.

¹⁴² Un grand nombre de documents furent une fois encore fournis par G. Jarbinet.

¹⁴³ J. LEJEUNE, *La Révolution liégeoise (1789-1795). Catalogue de l'exposition*. Liège, 1953, p. 6: «les événements du XX^e siècle n'ont pas seulement permis de juger avec plus de sérénité les circonstances et les hommes de 1789. Ils ont aussi rappelé que la liberté de penser, de s'exprimer et d'agir selon sa conscience, que l'égalité des citoyens et des nations devant la loi, que la fraternité des hommes, des classes et des peuples qui avaient soulevé l'enthousiasme de tant de nos ancêtres en 1789, doivent sans cesse être méritées, défendues et, au besoin, rétablies».

¹⁴⁴ Cf. J. STIENNON, *Jean Lejeune: l'Homme et l'Oeuvre*, dans Jean Lejeune, *la principauté de Liège*, 3^e éd. Liège, 1980, p. 11 à 15. J. Lejeune, (1914-1979) fut professeur à l'Université de Liège et homme politique libéral.

¹⁴⁵ J. LEJEUNE, *Liège. De la principauté à la métropole*. Anvers, 1967, p. 277. En son temps, C. PAVARD, *Biographie des Liégeois illustres recueillie dans divers auteurs anciens et modernes*. Bruxelles, 1905, p. 118, écrivait que «Liège eût pu vivre sa vie nationale; telle une nouvelle Genève, asile de la pensée libre».

¹⁴⁶ *Ibid.* Il rappelait p. 249, «les difficultés et les misères si injustement effacées par certains historiens locaux qui répugnaient à admettre qu'à Liège aussi, la révolution était justifiée».

Avec son ouvrage classique, *La Principauté de Liège*¹⁴⁷, Lejeune apparaît non seulement comme le successeur de Magnette, mais en plus, selon E. Perroy, qui fut en 1938 un des professeurs parisiens de Lejeune, celui-ci a su jeter par-dessus bord les cadres vermoulus d'un récit historisant pour réaliser la synthèse d'une histoire intégrale, où se mêlent les faits politiques et religieux, les données économiques et sociales, les faits de civilisation matérielle, intellectuelle et artistique¹⁴⁸.

En ce qui concerne le chapitre consacré au déroulement de la Révolution liégeoise, Lejeune partage les conclusions de P. Harsin dont il fut l'élève et le disciple, et que nous avons déjà évoqué. Si nous avons inséré Lejeune dans l'énumération des expositions sur la Révolution liégeoise, c'est parce que l'historien principautaire qu'il fut est le meilleur représentant de ce courant historiographique proliégéois qu'illustrent les expositions citées dont il fut l'un des artisans les plus réguliers et les plus actifs. 1955 fut l'année de deux expositions qui se complètent; l'une sur le Romantisme liégeois¹⁴⁹, et l'autre sur Liège durant la République et l'Empire. La présidence du comité organisateur de cette dernière fut confiée à Olympe Gilbert, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Liège. La composition de ce comité restait, quant à elle, fort semblable à celle des précédentes années, avec notamment les noms de J. Bosmant, G. de Froidcourt, M. Florkin, G. Jarbinet, J. Lejeune, P. Renotte. L'introduction est signée J. Philippe¹⁵⁰.

Le même Philippe rédigea le catalogue de l'exposition du 23 septembre au 14 octobre 1956 consacrée à l'histoire de l'Hôtel de ville de Liège du moyen-âge à 1919, et qui évoquait

la conquête et la défense des libertés communales¹⁵¹.

Un élément est à relever, qui concerne la place des documents présentés au public. Il se trouve que le dernier document exposé, donc l'un de ceux qui,

¹⁴⁷ J. LEJEUNE, *La Principauté de Liège*. Liège, 1948, 218 p. Cet ouvrage fut édité par l'A.S.B.L. *Le Grand Liège*, qui, en 1946, lançait un appel aux habitants de l'agglomération liégeoise pour présenter son programme d'actions. Parmi ses objectifs, il y avait celui-ci: «ce que l'honorable Société liégeoise d'Emulation fit sous le règne de Velbruck, à la veille de la Révolution de 1789, nous voulons le refaire aujourd'hui dans un monde changé». Cf. *Le Grand Liège A.S.B.L. fondée en 1936. Définition, programme et composition du Grand Liège*. Liège, 1946, p. 52.

¹⁴⁸ E. PERROY, *Compte rendu de J. Lejeune, La Principauté de Liège*, Liège, 1948, 218 p., dans *Revue du Nord*. Lille, 1949, t. XXXI, p. 248. Cf. M. BUSSELS, *Compte rendu de cet ouvrage dans R.B.P.H.*, 1950, t. XXVIII, p. 592, qui qualifiait ce livre de «synthèse de grande envergure».

¹⁴⁹ Cf. *Le Romantisme au Pays de Liège. Catalogue de l'exposition*. Liège, 1955, 243 p. L'Exposition fut inaugurée le 10 septembre au Musée des Beaux-Arts et placée sous la présidence de l'échevin de l'instruction publique M. Destenay.

¹⁵⁰ J. PHILIPPE, *Liège sous la République et l'Empire (1795-1814). Catalogue de l'exposition et introduction historique*. Liège, 1955, 66 p.

¹⁵¹ O. GILBERT, préface du catalogue de l'exposition «*La Violette*». *L'hôtel de Ville de Liège (moyen-âge - 1919)*. Liège, 1956, p. 9.

somme toute, a de fortes chances de se fixer dans la mémoire du visiteur, est le *Décret de réunion à la France (9 Vendémiaire an IV – 1^{er} octobre 1795) (43 × 1 m. 01)*¹⁵², c'est-à-dire un texte absolument identique dans son contenu au dernier document présenté dans l'exposition de 1953 sur la Révolution liégeoise¹⁵³: *Loi sur la réunion de la Belgique, du Pays de Liège à la République française. Du neuvième jour de Vendémiaire, l'an quatrième de la République française, une et indivisible (1^{er} octobre 1795). (Bruxelles), de l'imprimerie de la veuve Descamps, (1795). 25 × 39,5 cm.* Ainsi, la disposition des documents dans la salle est en relation avec l'esprit francophile dont furent animés les organisateurs de chacune des expositions déjà citées, et qui fut de nouveau à l'honneur en 1964 avec une autre exposition sur les Liégeois à Paris. M. Destenay y évoqua

notre appartenance à la communauté culturelle française [qui] est bien autre chose qu'un prétexte à manifestations mondaines et populaires et à discours de 14 juillet¹⁵⁴.

Il faudra attendre 1970 pour qu'une exposition aborde la Révolution liégeoise sous ses aspects militaires¹⁵⁵. Enfin en 1980, à l'occasion du Millénaire de la Principauté de Liège, le Siècle des Lumières y fut célébré d'octobre à décembre¹⁵⁶.

Les principales expositions ayant trait à la Révolution liégeoise furent concentrées entre 1947 et 1956, et mises sur pied par un personnel scientifique liégeois en étroite collaboration avec les autorités communales. Outre la francophilie qui unit les organisateurs, il y a davantage encore la volonté de mettre en valeur la personnalité liégeoise et, conséquemment, l'importance dans la vie des citoyens de la politique communale. Celle-ci ne fut pas toujours facilitée par le gouvernement central comme le démontre cet étonnant discours, contemporain des expositions, signé J. Collard, avocat près la cour d'Appel de Liège, sur la Révolution liégeoise de demain qui

DOIT être une rénovation pacifique. Le sera-t-elle? Nous le souhaitons! Nous l'espérons! La réponse appartient à nos gouvernants¹⁵⁷.

En effet, Collard estime que

les Liégeois [sont] traités en parents pauvres en cette Belgique qu'ils enrichissent¹⁵⁸.

¹⁵² Cf. J. PHILIPPE, «*La Violette*» ..., p. 59. Il porte le numéro 161.

¹⁵³ J. PHILIPPE, *La Révolution liégeoise*..., p. 45. Il porte le numéro 323. Remarquons que ces deux documents furent prêtés par G. Jarbinet.

¹⁵⁴ M. DESTENAY, dans *Les Liégeois à Paris. Catalogue de l'exposition*. Liège, 1964, p. 5. Voir p. 18-22: «*Les révolutionnaires liégeois de 1789 à Paris*».

¹⁵⁵ *Fastes militaires du Pays de Liège. Catalogue de l'exposition*. Liège, 1970, 232 p.

¹⁵⁶ Cf. *Le siècle des lumières dans la Principauté de Liège*. Liège, 1980, 417 p. Cf. le compte rendu de A. SOREIL, dans *L.V.W.*, t. 54, 1980, p. 446.

¹⁵⁷ J. COLLARD, *La Révolution liégeoise de demain: discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la Conférence libre du Jeune Barreau de Liège*. Liège, 1958, 30 p.

¹⁵⁸ *Id.*, p. 28.

C'est bien l'actualité et l'envergure des problèmes communautaires d'après-guerre qui donnent un sens à ses paroles :

Dans l'intérêt du pays tout entier, supprimons les causes de discorde et de troubles ; évitons les problèmes épineux de minorités ; tuons toutes velléités de séparatisme, mettons un frein aux antagonismes des régions¹⁵⁹.

6. Régionalisme et fédéralisme : réalités et nuances

Il est ici de notre devoir d'avertir le lecteur, que les termes de régionalisme et de fédéralisme qui qualifient les tendances, dont nous soulignons l'existence, restent vagues. L'absence de définition arrêtée n'est cependant pas un obstacle à la recherche d'une définition, orienté par des érudits comme, à titre d'exemple, Jean Beaufays, docteur en Sciences politiques¹⁶⁰.

Le courant historiographique distant du réunionisme, mais qui n'est déjà plus unitariste, se décompose en deux ailes distinctes : ceux pour qui l'histoire régionale, ses droits reconquis, s'intègre dans l'histoire générale, nous les qualifierons de régionalistes, au sens noble du terme, car ces auteurs n'explicitent pas forcément leur sentiment d'appartenance, et évacuent la dimension politique de leurs discours ; ensuite ceux pour qui les spécificités mises à nu par l'histoire régionale sont telles qu'ils tendent à concevoir comme viable une autonomie politique de la région concernée, nous les appellerons, à défaut d'une expression plus heureuse, les historiens fédéralistes, c'est-à-dire des auteurs qui font délibérément état d'une prise de position personnelle, qui tend à s'identifier à un système politiquement cohérent que nous désignons aujourd'hui, de manière encore imprécise, par fédéralisme. Nous allons tenter de percevoir ce qui les rapproche et ce qui les oppose, à partir de leurs considérations sur le phénomène révolutionnaire de 1789 qui ne put échapper à leurs investigations respectives et qui sert, aux uns comme aux autres, de point de repère, d'alibi ou de justification.

¹⁵⁹ *Id.*, p. 29.

¹⁶⁰ Cf. J. BEAUFAYS, *Le fédéralisme. Essai d'analyse*. Liège, Etudes et recherches n° 11, 1976, p. 4 : « L'on peut difficilement donner une définition du fédéralisme-comme du régionalisme ». Il écrit p. 8 : « Le fédéralisme est donc une forme d'organisation sociale, une technique d'aménagement institutionnel qui fait part de l'unité comme de la diversité ». Voir aussi son *Essai de définition théorique de la notion de région*. Liège, Etudes et recherches n° 17, 1980, p. 2 : « Une région est, à un moment donné, un ensemble de lieux avec leurs caractéristiques effectives et potentielles, contigus et généralement sans enclaves, reliés par un faisceau de relations-échanges, d'un ou de plusieurs types donnés ayant des modes d'action propres, exclus de toute autre région de même type parce que l'intensité du flux des courants de ce type est moindre avec les lieux de celle-ci qu'entre eux ».

a. Le débat hier et aujourd'hui

Une discussion entre L.-E. Halkin et Fr. Dumont autour de la question wallonne et l'histoire illustre bien les divergences et les convergences entre les deux tendances. L.-E. Halkin s'exprima dans un article paru le 20 mai 1939 dans la *Cité chrétienne* et édité ensuite sous la forme d'une brochure¹⁶¹. D'emblée, L.-E. Halkin se démarquait d'une excessive francophilie :

la France restera la patrie intellectuelle des Wallons. C'est si évident que d'aucuns vont jusqu'à faire de l'idée française le centre des revendications wallonnes. Et de dire que les Wallons sont des Français de Belgique, des Français exilés en Belgique ! L'étude objective du passé ne nous donne cependant que peu d'indications dans ce sens. Les Wallons, particulièrement ceux de Tournai et de Liège, ont aimé et aiment la France. Ils en ont beaucoup souffert aussi. De même qu'aucune irrésistible attraction ne les pousse dans les bras des Flamands, rien dans leur histoire ne les associe politiquement à la France. Leur indépendance régionaliste, au contraire, ne pourrait qu'être sacrifiée par la forte centralisation de la grande République¹⁶².

D'autre part,

c'est la domination française qui réussit là où avait échoué la politique bourguignonne ; c'est la République qui amalgame nos principautés, organisa nos provinces en départements et prépara, — sans l'avoir voulu, — la Belgique libre de 1803, réalité d'aboutissement, mais non principe de base¹⁶³.

La dernière phrase est fondamentale ; elle rompt avec la tradition unitariste, puisque la combinaison des événements fortuits prend le pas sur une nécessité de l'histoire. Mais, poursuivant sa pensée, L.-E. Halkin veut prévenir les historiens wallons du piège déterministe qui les guette et qui consisterait à remplacer l'unitarisme belge par un wallingantisme tout aussi peu fondé. Fr. Dumont répliquera dans un article ayant le même titre que celui de son con-

¹⁶¹ L.-E. HALKIN, *La Wallonie devant l'histoire*. Gembloux, 1939, 20 p. Cf. aussi L.-E. HALKIN, *L'enseignement de l'histoire nationale en Wallonie*, dans *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*. Liège, octobre 1939, t. XI, p. 129 à 145. On consultera également E. LEGROS, *A la recherche de nos origines wallonnes*. Liège, 1945, qui abonde dans ce sens.

¹⁶² L.-E. HALKIN, *La Wallonie devant l'histoire...*, p. 17.

¹⁶³ *Id.*, p. 6. Signalons qu'au sortir de la guerre, L.-E. Halkin fut président de la commission d'histoire de l'A.P.I.A.W. (Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie). La fonction de cette commission était d'étudier « les moyens de promouvoir des études scientifiques dans le cadre de l'histoire des provinces wallonnes » ; PIRON, dans *La Vie wallonne*. Liège, 1947, t. XXI, p. 143. *Pour renâitre* de F. Schreurs, paru en 1945, constitue le manifeste de l'Association. Cf. *Vingt ans d'A.P.I.A.W. Salon du vingtième anniversaire*. Liège, 1965, Signalons que L.-E. HALKIN, *Essai sur les derniers siècles de la principauté de Liège*, dans *Revue générale belge*. Bruxelles, 1949, n° 48, p. 914, établissait un constat lucide sur l'historiographie révolutionnaire : « L'esprit de système poussait les uns (comme Héniaux) à déclamer contre la tyrannie du prince et les autres (comme de Gerlache) à flétrir le démocratie, déjà prévenue de démagogie et chargée de tous les péchés. La philosophie des révolutions ; — révolution française, révolution brabançonne, révolution liégeoise, révolution belge —, résume alors la philosophie de l'histoire ».

frère et inséré en 1940, dans le numéro 2 du *Bulletin de la Société historique pour la défense et l'illustration de la Wallonie* (stencilé)¹⁶⁴. Selon lui, une histoire de la Wallonie est non seulement crédible mais inévitable si l'on veut pouvoir opposer autre chose qu'un pantin désarticulé au lion belge, et si l'on souhaite que s'approfondisse et se perfectionne une histoire autre qu'unitariste¹⁶⁵. Toutefois, et cet élément nous intéresse avant tout, les deux auteurs s'accordent pour considérer que le régime français établi en 1795 prépara l'Etat belge de 1830 dont l'existence comme tel devient d'autant plus arbitraire qu'il est le fruit du hasard des révolutions et de la diplomatie.

Cependant, si l'historiographie wallonne s'est considérablement enrichie après 1945, d'une manière générale, l'exploitation qu'elle fit de la période révolutionnaire est moins systématique que chez les réunionistes. L'un des pères de l'historiographie wallonne, F. Rousseau, effleure à peine le sujet dans son *Wallonie, terre romane*¹⁶⁶. C'est en terme de culture, dit-il, pas davantage que Français et Wallons s'harmonisent. Il faut également citer encore M. Bologne qui donna avant la guerre une étude sur la Révolution liégeoise¹⁶⁷ et à qui l'on doit *Notre passé wallon*¹⁶⁸. Il y rappelle que

la Révolution liégeoise (...) se fit aux couleurs rouge et jaune, origine du drapeau wallon¹⁶⁹.

Quant à J. Boly, fédéraliste et prêtre, il ne fait aucun doute, selon lui, que toute la Wallonie, du reste, dans ses couches populaires, [célèbre] avec joie la réunion de nos provinces à la République française¹⁷⁰.

¹⁶⁴ Cf. H. HASQUIN, *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*. Charleroi, 1981, p. 132. L'auteur y résume le débat.

¹⁶⁵ L'un des derniers ouvrages de la veine unitariste pure et dure est celui présenté par L. VAN DER ESSEN, *Deux mille ans d'histoire. Texte élaboré et mis au point par un groupe d'historiens*. Bruxelles, 1946. L'histoire de la principauté de Liège y est traitée en annexe, Liège qui au XVIII^e siècle dut subir « la manie réformiste du « siècle des lumières » » (p. 147.) M. FLORKIN, *Episodes de la médecine liégeoise. Dans le parti d'Hoensbroeck*, dans *Revue médicale de Liège*. Liège, 1953, t. VIII, p. 402, qualifiera cet ouvrage collectif anonyme de « curieux témoignages de la persistance, dans la Belgique actuelle, de la nostalgie que nourrissent certains esprits pour tout ce que la chute de l'Ancien Régime a définitivement aboli ».

¹⁶⁶ F. ROUSSEAU, *Wallonie, terre romane*, 3^e éd. Charleroi, 1962. F. Rousseau (1887-1982) fut professeur à l'Université de Liège et conservateur des Archives de l'Etat à Namur.

¹⁶⁷ M. BOLOGNE, *op. cit.*, 1939. Cf. *supra*.

¹⁶⁸ M. BOLOGNE, *Notre passé wallon. Esquisse d'une histoire des événements politiques des origines à 1940*. Charleroi, 1972, 115 p., d'abord publié en 1945 sous le titre *L'histoire racontée aux enfants*. L. PAPELEUX, *Compte rendu de M. Bologne, Notre passé...*, dans *La Vie Wallonne*. Liège, 1974, t. 48, p. 60, fut sévère à l'égard de ce livre: « l'historien évitera de faire référence à un ouvrage écrit sous une telle optique ».

¹⁶⁹ M. BOLOGNE, *op. cit.*, p. 68.

¹⁷⁰ J. BOLY, *La Wallonie dans le monde français*. Charleroi, 1971, p. 69.

Nous nous contenterons de ces exemples¹⁷¹, en répétant que la version d'une Révolution liégeoise vue sous la loupe fédéraliste n'a, depuis 1945, toujours qu'une place somme toute discrète dans l'historiographie. Toutefois, trois historiens, plus importants, de la Révolution liégeoise, ne se départent pas d'un sentiment wallon qui imprègne leurs récits et qui leur donne un caractère particulier.

b. Dans la lignée de l'historiographie wallonne de la Révolution liégeoise, trois auteurs: G. de Froidcourt, M. Florkin, R. Van Santbergen

G. de Froidcourt est un historien des idées. Résolument francophile mais non réunioniste, il se pencha principalement sur l'influence intellectuelle française, la cause essentielle de la Révolution liégeoise¹⁷² selon lui, sa période favorite étant le règne du prince-évêque Velbruck. De Froidcourt établit une filiation entre les Lumières et la révolution, de même qu'entre Velbruck et Robespierre dans une étonnante comparaison¹⁷³. C'est pourquoi

dans les initiatives prises par Velbruck et son gouvernement de 1772 à 1784, nous trouvons déjà, imprégnées de l'esprit philosophique, les doctrines, les revendications, le programme des hommes de la Révolution française, et, ce qui est mieux, nous voyons Velbruck les réaliser ou tâcher de les réaliser dans le petit Etat liégeois, dix ou douze ans avant Paris et la France¹⁷⁴.

Ainsi,

certes Robespierre et les hommes de la Révolution française n'ont pas copié Velbruck, ni dans ses idées, ni dans ses termes, mais les uns comme les autres ont eu des auteurs communs. Montesquieu? Jean-Jacques Rousseau? Voltaire? Peut-être tous les philosophes à la fois¹⁷⁵.

De Froidcourt étudia également les rapports franco-liégeois sous l'angle parisien mais aussi liégeois, en évoquant simultanément les réfugiés liégeois à Paris et les conventionnels régicides à Liège, insistant sur la fraternité réciproque mani-

¹⁷¹ On ne peut cependant passer sous silence les importants travaux de R. DARQUENNE, dont *Les Révolutions et l'Empire en Wallonie (1780-1815)*. Nivelles, 1974, 56 p. Mais cet historien est d'abord celui du département de Jemappes.

¹⁷² Celle-ci était «absolument progressiste et démocratique», G. DE FROIDCOURT, *Le Drapeau liégeois de 1830*, dans *Bulletin de la Société royale «Le Vieux-Liège»*. Liège, janvier-mars 1964, t. VI, n° 144, p. 321.

¹⁷³ G. DE FROIDCOURT, *Velbruck, prince-évêque philosophe*. Liège, 1948, p. 29 et suiv.

¹⁷⁴ *Id.*, p. 28.

¹⁷⁵ *Id.*, p. 44. Il faut toutefois être prudent dans les formulations et ne pas faire de Velbruck un promoteur de la Révolution liégeoise, bien au contraire, et de Froidcourt ne le cache pas: «Le coup de sang dont Velbruck fut frappé ne procédait pas uniquement d'excès de table. Les causes de la Révolution liégeoise qu'il devinait et auxquelles il s'efforçait de remédier, l'ont tué» (souligné par nous); G. DE FROIDCOURT, et M. YANS, *Lettres autographes de Velbruck Prince-évêque de Liège 1772-1784 rassemblées et publiées avec une introduction et des notes critiques*. Liège, 1954, t. I, (1772-1779), p. 29.

festée par ces hommes dans de douloureux moments¹⁷⁶. Il démontra, par ces deux épisodes, les liens réels et sincères de deux peuples aux prises avec les despotes. Leur union sans faille ne s'embarrassa d'aucune limite ni géographique ni chronologique, puisqu'elle est celle des amis de la liberté. De Froidcourt renoue ainsi avec l'idée de continuité dans un plan de régénération humaine: Dans l'ensemble de l'Occident, le dix-huitième siècle n'est en réalité qu'une étape de la grande révolution humaniste qui commence au seizième et qui dure encore aujourd'hui¹⁷⁷.

De fait, de Froidcourt est sans doute l'historien belge qui témoigna la plus grande tendresse pour les principes de la Révolution de 1789.

M. Florkin, qui n'était pas un historien de métier, n'en reste pas moins un auteur très fécond, surtout entre 1953 et 1955. On lui doit de nombreux articles sur l'histoire des sciences médicales pendant la Révolution liégeoise et sous le régime français qu'il cherche à réhabiliter. De la même graine francophile que de Froidcourt, participant au Congrès wallon de 1945¹⁷⁸, il posa clairement un problème qui est bien davantage qu'une simple question de vocabulaire: Un sentiment francophile louable, mais excessif, pousse certains Liégeois à voir dans l'expression «domination française», parfois employée par certains historiens, une insulte personnelle. On ne doit cependant pas se dissimuler que, faisant partie de l'Etat français, l'ancienne principauté s'y est sans conteste trouvée sous la domination d'une majorité de Français et aussi, comme ces derniers, de 1804 à 1814, sous la domination d'un despote sans mesure. Cependant si on dit «domination française», la logique devrait porter à dire que le Pays de Liège connaît aujourd'hui la «domination belge», comme il apparaîtra aussitôt à tout esprit non prévenu. Ce serait cependant là une expression aussi disgracieuse que peu courtoise. C'est pourquoi il est plus indiqué d'écrire que le Pays de Liège, après une longue vie autonome dans le cadre de l'Empire romain germanique, a connu successivement le «régime français» et le «régime hollandais», pour connaître ensuite le «régime belge»¹⁷⁹.

Comme pour Florkin, cette Europe qui se constitue aura une influence sur le comportement des autres historiens belges. Ainsi en 1958, un an après la fondation de la C.E.E., R. Van Santbergen, alors chargé de cours à l'Univer-

¹⁷⁶ G. DE FROIDCOURT, *Les réfugiés liégeois à Paris en 1793 et Pierre Lebrun. La fête de l'hospitalité*, dans *Bulletin de la Société royale «Le Vieux-Liège»*, 1956, t. V, p. 53-76; et, *Les conventionnels régicides réfugiés à Liège sous la Restauration, Thuriot de la Rosière et ses amis*, dans *Bulletin de la Société royale «Le Vieux-Liège»*, 1956, t. V, p. 100-112.

¹⁷⁷ G. DE FROIDCOURT, *Velbruck, prince-évêque philosophe*. Liège, 1948, p. 20.

¹⁷⁸ Où il définit ses positions; cf. *La Wallonie*, samedi 24 et dimanche 25 octobre 1970, p. 10: «Le professeur [Florkin] explique son opposition au rattachement, en 1945. Ce qu'il désirait, c'était l'autonomie dans le cadre de l'Europe qui se constituerait».

¹⁷⁹ M. FLORKIN, *Médecine et médecins au Pays de Liège. II. Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1830)*. Liège, 1957, p. 282. Par ailleurs, selon lui, «mouvement largement national d'insurrection contre le pouvoir abusif de l'Etat primaire, constitué par les chanoines de la cathédrale, la Révolution liégeoise ne fut pas celle d'un parti ou d'une classe». M. FLORKIN, *Despotisme éclairé et réforme médico-sociale au Pays de Liège*, dans *Revue médicale de Liège*, 1956, t. XI, p. 554.

sité de Liège, publiait un ouvrage sur le conventionnel Robert de Paris¹⁸⁰, d'origine liégeoise mais révolutionnaire parisien, et envoyé par la Convention en 1795 à Liège, tiraillée par le désir de conserver son indépendance et la nécessité de se fondre avec les anciens Pays-Bas autrichiens dans la grande République. Escamoté par l'histoire officielle, cet épisode de notre passé retrouve néanmoins ce jour une actualité qu'illustrent les efforts déployés pour l'intégration européenne¹⁸¹.

La biographie de Robert, dont la délicate mission est de familiariser ses frileux compatriotes à la France et à la dépendance administrative bruxelloise, prend une signification toute particulière dans le contexte où elle est relatée, celui d'une crise d'identité nationale dans une Europe en pleine mutation qui cherche à s'unir tout en tenant compte de la diversité des peuples qui la composent. Or cet exercice difficile à l'échelle européenne se double pour les Belges, dans le cadre de leur propre Etat, d'un problème similaire à l'échelle communautaire. Ainsi,

en rappelant la mission à Liège du Conventionnel Pierre François Robert, dit Robert de Paris, nous voudrions situer le climat politique et social du Pays de Liège, état souverain alors torturé entre son désir fervent d'union à la France et sa volonté tenace de ne rien abdiquer de sa personne¹⁸².

Mais, en insistant en quelque sorte sur le privilège qui consiste pour les Liégeois à recevoir un des leurs comme délégué du Comité de Salut public, R. Van Santbergen tend à donner quelque substance au particularisme liégeois qu'a priori les conventionnels reconnaissaient tacitement, puisqu'ils se souciaient d'envoyer un Liégeois à Liège. Robert n'est plus un représentant français en mission en Belgique, mais un révolutionnaire d'origine liégeoise revenu à Liège anciennement en révolution; ce que réproche R. Devleeshouwer¹⁸³, considérant que l'interprétation du rôle de Robert par R. Van Santbergen risque de fausser la perspective du régime d'occupation française chez nous, beaucoup plus homogène parce que d'abord centralisateur, et de donner une réputation d'originalité surfaite à Liège dans la nouvelle organisation administrative, alors que cette ville s'est contentée de subir un sort analogue à celui des autres chefs-lieux. L'envoi de Robert à Liège n'a rien de pertinent, ni les mesures qu'il y

¹⁸⁰ R. VAN SANTBERGEN, *Robert de Paris et le pays de Liège en 1795*. Liège, 1958, 145 p. Deux ans plus tôt, L. Anthéunis avait publié une étude sur le même Robert où il n'hésitait pas à dire que «l'historien a le droit d'affirmer que ce Belge fut le principal propagandiste de l'idée républicaine en France». L. ANTHEUNIS, *Le conventionnel belge François Robert (1763-1826) et sa femme Louise de Kéralio (1758-1882) (sic)*. Wetteren, 1956, p. 88. R. Van Santbergen fut aussi inspecteur dans l'enseignement secondaire.

¹⁸¹ R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, p. 5.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ R. DEVLEESHOUWER, Compte rendu de R. VAN SANTBERGEN, *Robert...*, dans *R.B.P.H.*, 1962, t. XL, p. 660: «Robert se conformant à la mission qu'il avait reçue du Comité de Salut public, n'a pas agi de manière plus originale que ses collègues de Bruxelles».

prend puisqu'il exerça simplement sa fonction de représentant français. Autrement dit, ce que vécut Liège avec Robert ne peut alimenter une quelconque spécificité liégeoise¹⁸⁴, que l'historien se doit de banaliser. La nuance est moins futile qu'il n'y paraît, entre l'historien liégeois R. Van Santbergen et l'historien bruxellois R. Devleeshouwer; voilà deux angles de vue parfaitement justifiables qui ne sont ni complémentaires ni innocents.

En outre, on doit à R. Van Santbergen le dernier article synthétique en date résumant l'ensemble de la Révolution liégeoise et dans lequel l'auteur réactualise les conceptions de Recht sur le rôle de la masse en révolution:

Si la Révolution liégeoise fut une Révolution progressiste, elle le doit avant toute chose à la prise de conscience de la masse laborieuse¹⁸⁵.

Par ailleurs, il constate l'importance que peut prendre un événement local dans le cours de l'histoire générale:

Dans son microcosme tourmenté, le Pays [de Liège] a servi de banc d'épreuve à maints principes développés ensuite par les révolutionnaires les plus avancés¹⁸⁶.

c. Les années 1970: l'heure de l'historiographie wallonne?

Avec la troisième révision de la Constitution belge entre 1968 et 1971 et la quatrième en 1980 se modifient la structure institutionnelle du cadre unitaire de l'Etat belge et corollairement le processus de prise de décisions politiques en Belgique. Si le paysage institutionnel évolue, il en est de même pour le pay-

¹⁸⁴ L. PAPELEUX, Compte rendu de R. VAN SANTBERGEN, ..., dans *La Vie wallonne*, 1959, t. XXXIII, p. 304, estimait justement que la principale qualité de R. Van Santbergen était « d'avoir attiré l'attention sur un des derniers sursauts du particularisme liégeois ». Ceci dit, L. Papeleux reprochera à R. Van Santbergen de croire fervente admiratrice de la France une population liégeoise en réalité dégoûtée par elle. En effet, p. 305: « Confondre l'opinion de la poignée de révolutionnaires que le vocabulaire de l'époque décore du nom de « patriotes » avec celle de l'ensemble du peuple liégeois équivaudrait, toutes proportions gardées, à commettre l'erreur de celui qui, aujourd'hui, assimilerait l'état d'esprit des populations asservies derrière le Rideau de fer, aux prises de positions de la minorité, qui dans ces pays, a lié son sort à celui de l'impérialisme soviétique ».

¹⁸⁵ R. VAN SANTBERGEN, *1789 au Pays de Liège ou l'heureuse révolution*, dans *Clio*, 1968, n° 14, p. 72. C'est également l'avis de D. DROIXHE, *Quatre poèmes wallons sur l'affaire Bassenge-Raynal* (1781), dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, 1973, n° 38, p. 108: « on sait que cette masse prit à la Révolution liégeoise une part réelle ». Rappelons que l'intérêt de D. Droixhe s'est principalement porté sur la prérévolution liégeoise, le mouvement des Lumières et son support littéraire. D. Droixhe, né en 1946, est chargé de cours à l'Université de Liège et à l'U.L.B. Plus radical, A. DE MEEUS, *Histoire des Belges*. Paris, 1958, p. 307, prétendait que « la révolution liégeoise s'est faite par l'alliance de la bourgeoisie libérale avec le prolétariat ouvrier, et ce ne sont pas les petits bourgeois mais des houeillers, forgerons, armuriers et tisserands qui prennent le pouvoir ».

¹⁸⁶ R. VAN SANTBERGEN, *op. cit.*, p. 73.

sage historiographique belge et l'on assiste à partir des années 1970 à une recrudescence de l'activité historiographique wallonne¹⁸⁷. A ce propos, deux grandes synthèses scientifiques renouvellent complètement la problématique historique de la Wallonie dans l'enceinte belge. Un pas gigantesque est franchi dans l'espace de quelques années. La première de ces synthèses, dédiée à F. Rousseau, est publiée sous la direction de L. Génicot dans une collection française¹⁸⁸. Mais il pose immédiatement les limites de sa francophilie et la Wallonie devient

une région contiguë de la France, qui ne lui appartient pas, mais qui partage depuis des siècles sa langue et sa civilisation¹⁸⁹.

La Révolution liégeoise est traitée par J. Stiennon¹⁹⁰ et le régime français par R. Demoulin¹⁹¹. Les deux époques ne sont donc pas confondues, ce qui renforce le caractère autonome de la Révolution liégeoise. L'approche de celle-ci est par ailleurs un condensé des thèses d'Harsin. La seconde synthèse est la dernière en date¹⁹². Les tomes de cette véritable encyclopédie remarquable dans son fond et dans sa forme envisagent tous les aspects historiques et même contemporains de la vie wallonne. C'est évidemment sous cet angle qu'est abordée la période révolutionnaire. On doit constater un élément révélateur dans

¹⁸⁷ Il en est de même chez les historiens de langue flamande qui avaient déjà publié plusieurs histoires de Flandre et dont nous citons quelques exemples dans notre bibliographie. Nous ne les évoquons pas dans notre travail, parce que l'apport historiographique flamand, de langue flamande, à la compréhension de la Révolution liégeoise de 1789 est extrêmement faible. L'historiographie flamande fut davantage impressionnée par « la guerre des paysans » de 1798, qui mériterait largement les honneurs d'une étude historiographique tant cet événement est porteur de sens dans l'historiographie flamande, comme dans l'historiographie catholique belge d'ailleurs. Prosper Poullet, à l'occasion du centenaire de la Guerre des Paysans, dans *Archives Belges*. Liège, 1899, t. I, p. 9 à 12, donne une série de publications relatives à ce sujet. Il faut également connaître l'existence du *Centrum voor studie van de Boerenkrijg* (Centre pour l'étude de la Guerre des Paysans) à Hasselt, animé par J. Grauwels. Près de cent fascicules sont parus à ce jour (*Mededelingen van het Centrum voor de studie van de Boerenkrijg*).

¹⁸⁸ L. GENICOT (sous la dir. de), *Histoire de Wallonie*. Toulouse, Univers de la France et des pays francophones, 1973, 502 p. L'action de L. Génicot en faveur d'une histoire de la Wallonie n'avait pas empêché celui-ci de publier en 1961 avec J. Lefèvre et J. Ruwet, une *Histoire de Belgique*. L. Génicot, né en 1914, fut professeur à l'Université de Louvain de 1944 à 1984.

¹⁸⁹ L. GENICOT, *op. cit.*, p. 5.

¹⁹⁰ J. STIENNON, né en 1920, fut professeur à l'Université de Liège.

¹⁹¹ de la page 308 à 318. Siganlons que R. Demoulin donna, après la guerre, un cours sur la Révolution française aux étudiants liégeois. Voir R. DEMOULIN, *Notes pour servir à l'étude du cours professé par Robert Demoulin sur la Révolution française*. Liège, 1946, 226 p. C'est lui qui se chargera du régime français en Belgique (1792-1814), dans la *Grande Encyclopédie de la Belgique et du Congo*, p. 558-572. Bruxelles, 1938. R. Demoulin, né en 1911 fut professeur à l'Université de Liège.

¹⁹² *La Wallonie, le pays et les hommes*, sous la direction d'H. HASQUIN, *Histoire-économies-sociétés*. Bruxelles, 1975-76, 2 t.; et *La Wallonie, le pays et les hommes*, sous la direction de Rita Lejeune et Jacques Stiennon. *Lettres-Arts-culture*. Bruxelles, 1977-1981, 4 t.

les deux synthèses et que les deux citations suivantes illustrent. Pour R. Demoulin,

l'ouverture du marché français est la cause fondamentale de la croissance économique wallonne au début du XIX^e siècle¹⁹³,

et non plus la croissance économique belge, comme l'entendait un Pirenne. D'autre part selon A. Uyttebrouck,

la Révolution française allait aussi transformer radicalement les institutions régionales et locales. Dans le moule imposé par la République, la Wallonie moderne allait commencer à prendre forme¹⁹⁴,

et non plus la Belgique moderne comme le concevaient les historiens libéraux unitaristes. Ainsi, les bienfaits produits sur la Belgique par le régime français sont maintenant déplacés au profit de la Wallonie. Il y a là un glissement de la perception des pôles de croissance tout à fait remarquable.

Mais la réaction la plus nette à l'historiographie unitariste est celle conduite par H. Hasquin de l'U.L.B. principalement à l'occasion de deux ouvrages. L'un¹⁹⁵ des deux est un ouvrage collectif paru au moment des festivités du cent cinquantième de la Belgique, l'autre¹⁹⁶ est une appréciation personnelle de la production historiographique belge. Vingt ans plus tôt, une telle approche était impensable, elles tendent aujourd'hui à se généraliser.

7. Les enjeux de l'historiographie non unitariste belge : des paradoxes au dilemme

Après 1945, des pistes nouvelles se sont donc ouvertes aux historiens belges. Chacune d'elles conduit à une vision différente de l'histoire et toutes concourent à l'enrichissement de notre historiographie. Il s'agit cependant de savoir où elles peuvent aboutir. Au cours de cette période, il y a en Belgique, selon l'expression de Xavier Mabille,

inversion des équilibres économiques interrégionaux¹⁹⁷

¹⁹³ R. DEMOULIN, *Unification politique, essor économique*, dans *op. cit.*, p. 349.

¹⁹⁴ A. UYTTEBROUCK, *Une confédération et trois principautés*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes. Histoire-économies-sociétés*, t. 1, 1975, p. 242.

¹⁹⁵ H. HASQUIN (sous la dir. de), *Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique*, dans, *Revue de l'Université libre de Bruxelles - 1981/1-2*. Bruxelles, 1981. H. Hasquin, né en 1942, est actuellement président de l'Université libre de Bruxelles.

¹⁹⁶ H. HASQUIN, *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*. Charleroi, 1981, (2^e éd. revue en 1982).

¹⁹⁷ X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*. Bruxelles, 1986, p. 323.

et cela en faveur de la Flandre. La crise charbonnière, la répercussion de cette crise sur d'autres secteurs, liée au vieillissement de l'outil industriel wallon, renforcent un certain nombre de conditions favorables au développement de la Flandre. Bien d'autres facteurs nationaux et internationaux alimentent cette situation qui ferait à elle seule l'objet de nombreux travaux. Nous les envisageons parce qu'il faut tenir compte de la conjoncture dans laquelle la poussée historiographie wallonne et réunionniste s'est fait sentir.

L'influence du climat socio-économique, politique et institutionnel sur la perception d'un événement aussi considérable que la Révolution de 1789 est incontestable. Elle se cristallise dans l'historiographie wallonne sur la volonté de souligner les caractères propres à chaque événement révolutionnaire en tenant compte de l'originalité — ici liégeoise — dans le concert des révolutions européennes, sans pour autant projeter cette originalité dans le temps, en 1830, et dans l'espace, suivant le pourtour de la Belgique unitaire, comme ce fut le cas chez les historiens libéraux du XIX^e siècle ; mais sans non plus autoriser la naissance d'un substrat idéologique, somme toute esquissé par les fédéralistes, d'une nation liégeoise autonome flanquée du reste de la Wallonie. Autrement dit les historiens régionalistes wallons cassent la Belgique sans la casser, puisque partis à la recherche des spécificités, ils refusent explicitement d'en découvrir des fondements idéologiques qui mettraient en valeur ces mêmes spécificités en leur donnant un sens. Il y a là une ambiguïté à relever. Mais celle-ci tient moins à un choix politique qu'aux contraintes intellectuelles proprement humaines. En effet, l'exaltation des spécificités finit toujours forcément par aller à l'encontre de tout principe unificateur et unifiant ; mais privées de celui-ci, ces spécificités dont la découverte améliore incontestablement la compréhension de l'histoire, n'en demeurent pas moins à l'état de nuage, fluidité de plus en plus insaisissable à l'œil. Les historiens de la Wallonie sont confrontés au drame d'un dualisme incontournable : ou faire éclater à juste titre les multiples réalités de tout fait historique en les constellant, mais contraindre alors l'esprit à un impossible écartèlement pour les appréhender, ou soumettre ces multiples réalités à une trame commune en les cristallisant, mais se compromettre à la manière de ceux dont on prétend se distinguer. C'est là l'implacable dilemme des historiens wallons d'aujourd'hui, trouver une voie nouvelle ni en s'assimilant ni en s'opposant au poids immense de l'idéologie unitariste véhiculée par leurs prédécesseurs.

L'historiographie réunionniste se débarrasse complètement de ce dilemme, mais se heurte à un autre. En modifiant l'architecture unitariste classique au profit d'une nouvelle tradition francophile, les réunionnistes ne font que basculer le pôle d'attraction de Bruxelles à Paris, et la Révolution liégeoise devient pour les réunionnistes ce que la Révolution brabançonne représentait pour les unitaristes, à savoir le révélateur d'une mentalité collective qui se traduit par un ensemble de réactions communes, donnant une identité à ceux qui les vivent.

Le phénomène révolutionnaire exacerbe cette identité parce qu'à la fois il accélère sa mise en évidence de par la définition même de révolution, et contraint les hommes à reconnaître cette identité comme telle et à en payer le prix. Les manifestations historiques illustrant le mieux cette situation sont bien entendu les votes révolutionnaires de rattachement à la France en 1792 et 1793, pierre angulaire de toute l'historiographie rattachiste. Cette accélération de l'histoire, répétons-le, révèle l'authenticité de leurs racines françaises aux électeurs et aux descendants de ceux-ci, confinés à présent dans une histoire repue, assoupis par elle qui n'est plus dynamisée par une révolution. Ainsi les réunionistes ont recréé une nouvelle idéologie, à leur insu peut-être. Certes ils ne connaissent plus le malaise interrogatif de l'historiographie régionaliste, mais ils s'enferment dans la globalité de leur choix, c'est-à-dire dans le sens qu'ils donnent à l'histoire, dont le point culminant est la symbiose entre la Révolution française et la Révolution liégeoise, incarnée par le vote de 1792, fonction pourtant démesurée accordée à un événement historique d'envergure relative.

D'autre part, il faut préciser qu'un fossé sépare l'historiographie réunioniste de l'historiographie fédéraliste, beaucoup plus large qu'on ne pourrait le croire et sur lequel d'ailleurs les historiens unitaristes insistent peu, plutôt soucieux d'amalgamer les deux tendances ou du moins d'en ignorer les divergences. En effet, en prenant la défense des principes révolutionnaires de l'An II, les historiens réunionistes font l'apologie de la politique jacobine, centralisatrice et résolument une et indivisible de la France montagnarde. Leur point de vue est donc contradictoire, puisqu'ils acceptent de Paris ce qu'ils refusent de Bruxelles, la centralisation étatique et l'unitarisme. En revanche, le courant fédéraliste se montrera tellement hostile à cette politique que le terme même de « jacobinisme » devenu péjoratif passera dans le langage courant de ses militants pour désigner, malproprement sans doute, l'étatisme bureaucratique le plus obtus.

Comme on peut le constater, les problèmes rencontrés par les historiens sont loin d'être simples. La meilleure voie possible à emprunter est celle de l'interrogation perpétuelle, de la recherche permanente, du débat sans cesse engagé, desquels jailliront nécessairement des appréciations, des choix et surtout des concepts nouveaux. L'historiographie a l'avenir devant elle pour être perfectionnée. Là réside le véritable intérêt d'être historien, là l'image de cette Révolution liégeoise de 1789 trouve la force de se régénérer à l'infini.

8. Conclusion

Après avoir examiné les conséquences du deuxième conflit mondial sur l'historiographie révolutionnaire, nous nous sommes attaché à mettre en valeur les influences des nouvelles méthodes d'investigation historique en soulignant leurs avantages et leurs inconvénients. Elles marquent de toute façon, avec l'impul-

sion vigoureuse donnée par Harsin, la complète victoire de la réhabilitation de la Révolution et l'intégration du phénomène révolutionnaire liégeois dans un contexte international en mutation. Or tout le courant de la réhabilitation de la révolution en Belgique fut alimenté par l'œuvre considérable de la Société des Etudes robespierristes, et par ses représentants comme J. Lefèbvre, J. Godechot, A. Soboul, ou M. Vovelle aujourd'hui. D'autre part, les clivages politiques et religieux qui opposaient les historiens belges semblent désuets, les tendances sont plus diffuses, apparemment moins tranchées¹⁹⁸. Les véritables tensions sont liées aux modifications de structures de l'Etat belge à l'échelle communautaire et à l'échelle européenne. De l'unitarisme battu en brèche, d'autres tendances se bousculent et se disputent la place, vivent leurs contradictions et leurs paradoxes, entretiennent leurs convergences et leurs divergences, évoluent et se remettent en question. Entre elles, les limites sont parfois délicates à tracer, comme celles entre les tendances régionalistes et fédéralistes, mais elles existent, bien que toutes deux subissent la pression rattachiste et s'élèvent contre l'unitarisme. Enfin, la spécificité principautaire a ses adeptes.

Trois grands axes se superposent et constituent la trame de l'historiographie de la Révolution liégeoise postérieure à 1945, l'axe de la science historique qui vise à appréhender l'histoire dans sa globalité, l'axe de la réhabilitation qui exalte les acquis de la Révolution française, et l'axe des clivages cristallisés autour du débat communautaire et d'une crise d'identité nationale unique dans la courte histoire de l'Etat belge. En définitive, la révolution historiographique belge, dans le cadre qui nous occupe, débute entre 1905 et 1914, pour se poursuivre après la 1^{re} guerre mondiale. Le point culminant est l'œuvre de Pirenne, qui ouvre la voie à l'historiographie contemporaine, dont P. Harsin, pour Liège, est le plus impressionnant représentant. Les bases d'une histoire scientifique, donc totale, était jetée. Les historiens en construisent encore l'édifice jour après jour.

¹⁹⁸ La déconfectionnalisation de la vie politique en Belgique a eu dans ce domaine une influence prépondérante.

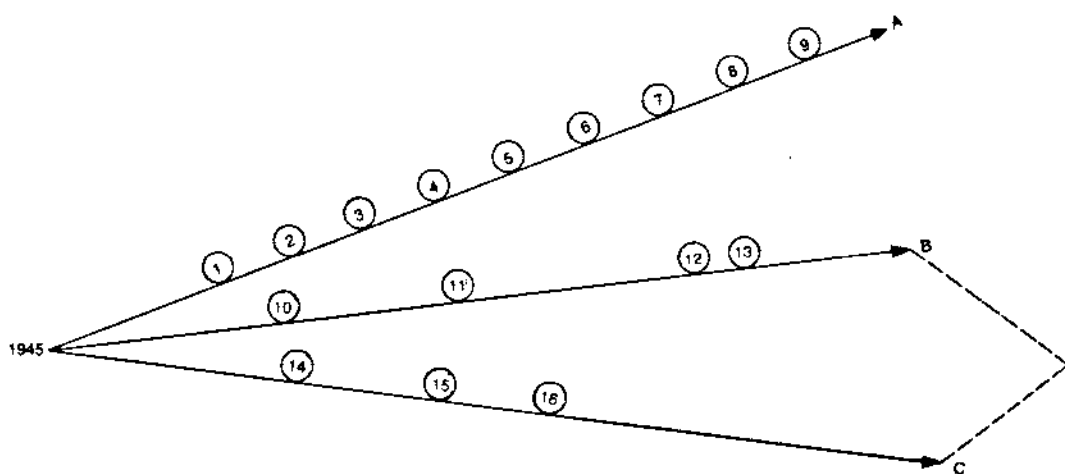


SCHÉMA RÉCAPITULATIF DU CHAPITRE V

- A. Axe-clivages
- B. Axe-Réhabilitation
- C. Axe-évolutions des méthodes

1. A. SCHREURS, 1948.
2. L.-L. GUILLAUME, 1949.
3. J. STENGERS, 1950-1951.
4. G. DE FROIDCOURT, 1950.
5. L. MARCHAL, 1952.
6. M. FLORKIN, 1957.
7. R. VAN SANTBERGEN, 1958.
8. L. GENICOT, 1973.
9. H. HASQUIN, 1975-1976.
R. LEJEUNE et J. STIENNON, 1978-1981.
10. J. LEJEUNE, 1948.
11. P. HARSIN, 1954.
12. R. DEVLEESHOUWER, 1964.
13. J. BAYER-LOTHE, 1969.
14. P. LEBRUN, 1948.
15. G. HANSOTTE, 1952.
16. E. HELIN, 1959.

Conclusion générale

Il faut attendre les années 1840 pour qu'un coin du voile qui recouvrait la Révolution liégeoise de 1789 se lève. Précédemment, son évocation tenait en quelque bribes. Toutefois des auteurs comme L. Dewez ou H. de Villenfagne, par les pistes qu'ils ont ouvertes, ont fourni une batterie d'arguments potentiels qu'amplifièrent les historiens postérieurs en fonction de leurs choix respectifs. La cassure idéologique du décret du 15 décembre 1792, le caractère national de la Révolution brabançonne qui occulte la Révolution liégeoise, la place disproportionnée accordée aux aspects institutionnels de la Révolution, sont les facteurs les plus soulignés par ces hommes d'Ancien Régime, plus attachés à la personne du souverain qu'au concept de nation, et hostiles aux idées républicaines et égalitaires.

La signification de la Révolution, considérée jusque-là comme un phénomène local dérisoire, aura une autre portée avec le libéral F. Henaux et le catholique E.-C. de Gerlache qui incarnent respectivement deux tendances dont les divergences iront en s'accroissant, compte tenu des rapports politiques entretenus par les dirigeants de la Belgique censitaire et unioniste. La réduction de la Révolution liégeoise, orientée vers son passé, à une lutte institutionnelle entre un clergé et son peuple, et qui est une amorce de la Révolution belge de 1830, constitue la conception principale de l'historiographie libérale alors dominante, face à l'historiographie catholique qui se raidit, associant toute révolution anticléricale, dont la Révolution liégeoise de facture française, au plus grave péril qui guette la religion comme les Etats modernes. L'éclatement des composantes politiques de l'Etat belge implique une modification dans la perception des

différents courants révolutionnaires, même si libéraux et catholiques se rejoignent dans la condamnation d'une Révolution importée et dans l'ignorance des caractères socio-économiques de la Révolution.

Le véritable envol de l'historiographie de la Révolution liégeoise a lieu avec le libéral Borgnet, unitariste et anticlérical, attaché à la conception d'un centre modérateur qui détient la légitimité du pouvoir en temps de révolution. Réveillée par le danger, l'historiographie catholique se structure avec l'œuvre de J. Daris, chef de file de l'école diocésaine, qui réagit à Borgnet. Sa relève est assurée par G. Kurth, homme de terrain défenseur de la religion, la patrie et la démocratie, et secondé par des autres comme J. Demarteau ou Th. Gobert, tandis que la dégradation des rapports socio-politiques atteint son point culminant entre 1875 et 1895. Selon les catholiques, la Révolution c'est le mal, et les révolutionnaires liégeois n'aspirèrent qu'à la sécularisation de la principauté, eux dont l'action contraste avec les principes. Le crime de la Révolution est d'avoir anéanti les libertés, alors que pour les libéraux la grandeur de la Révolution est d'avoir fondé la liberté. En effet, les libéraux commencent à intégrer la Révolution liégeoise dans un mouvement plus large qui tenait à rompre avec le passé et qui est à l'origine des Etats constitutionnels modernes. Le débat entre H. Francotte et Küntziger illustre bien le conflit des deux appréciations, qui éclate au grand jour, lors des fêtes du centenaire de la Révolution liégeoise, où les socialistes se manifestent en revendiquant le suffrage universel.

Les années 1905 constituent un pivot puisque, après les violentes tensions des années précédentes, et l'essoufflement de l'historiographie catholique, le débat sur la Révolution se déplace autour des questions communautaires. D'autre part, et c'est un mouvement fondamental, la mise en valeur des principes de la Révolution de 1789 prend le pas sur la dénonciation des actes des révolutionnaires, comme le démontre l'œuvre de Pergameni.

La première guerre mondiale a deux conséquences jusque-là inconciliables dans l'historiographie belge, d'une part un rapprochement belgo-français et d'autre part un renforcement de l'unitarisme belge conforté par l'euphorie de la victoire. Dans ce climat H. Pirenne, oscillant entre une perception marxiste et une appréciation libérale, insistera sur l'importance des facteurs socio-économiques en révolution, et sur le rôle du 4^e Etat, reléguant au second plan l'aspect anticlérical de la Révolution liégeoise et réfutant le concept d'instinct ethnique. Il souhaite retenir les acquis d'une révolution française impérialiste auxquels la Belgique unitaire et libérale doit son existence. Dans son sillage, il entraîne une puissante école avec les libéraux Van Kalken, Tassier et plus tard le socialiste R. Devleeshouwer. Il influence I. Delatte dont les études permettent d'aborder scientifiquement une nouvelle catégorie de sources autrefois délaissées. Se distingue de l'optique libérale l'unitarisme réactionnaire de P. Verhaegen. Par ailleurs, face à l'historiographie unitariste et monocorde, des auteurs de tendance socialiste commencent à publier, dont P. Recht et

M. Bologne. Le premier renoue avec le débat communautaire et l'instinct ethnique tout en s'appuyant sur une conception de la lutte des classes. Dans sa démarche, il est proche de Brouwers et Dumont. Quant à Bologne, pour qui 1789 marque la prise de conscience du peuple wallon, il cherchera une possible conciliation entre une interprétation socialiste de la Révolution liégeoise et son militantisme wallon.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, trois axes constituent les supports de l'historiographie révolutionnaire en Belgique. Le premier concerne l'expansion des méthodes d'investigation et des techniques nouvelles au service de l'historien, qui aborde, avec une assurance plus grande, un corpus documentaire autrefois négligé, en tendant à une vision globale de l'histoire, ce qui multiplie les risques de pièges et donc, doit multiplier les efforts de l'esprit critique. Le deuxième axe est le triomphe de la réhabilitation, la complète prise en considération par l'école historique belge des principes universalistes de la Révolution de 1789, une nouvelle lecture de la période révolutionnaire, en somme. Au croisement de ces deux axes apparaissent les noms de P. Harsin pour la Révolution liégeoise – dont le livre n'est qu'un prélude – et de R. Devleeshouwer pour le régime français en Belgique. Le troisième axe concentre les conflits, au-delà des clivages politiques et philosophiques traditionnels. Là se situent les vraies ruptures liées aux modifications de structures de l'Etat belge engagé dans un processus de décomposition communautaire et d'intégration européenne. Quatre sensibilités s'expriment à ce propos. Les réunionistes, tendance minoritaire mais active, considèrent la Révolution liégeoise et ses développements comme le révélateur du sentiment d'appartenance à la France des populations wallonnes. Les fédéralistes voient dans la Révolution liégeoise l'émergence de la future Wallonie; conception que nuancent les régionalistes qui n'accomplissent pas ce geste politique tout en ne manquant pas de souligner combien la notion de Belgique est relative, arbitraire même, puisque simplement liée au déroulement de la Révolution française qui, parce que victorieuse, a fixé le cadre administratif du futur Etat belge, et parce que défaite, a autorisé les grandes puissances à se satisfaire de lui comme d'un Etat tampon. Les unitaristes bien entendu s'efforcent de démentir ces appréciations. Par ailleurs, attachée à l'univers principautaire liégeois, s'exprime une dernière sensibilité, incarnée par Jean Lejeune¹.

Par la multiplicité de ses visages et les obscurités qui la parsèment, la Révolution liégeoise de 1789 demeure un champ d'études ouvert. Mais deux impressions sont dominantes. D'abord, les historiens, d'une manière générale, ont

¹ Cf. P. GERIN, *La condition de l'histoire nationale en Belgique à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle*, dans *Storia della storiografia*, 1987, 11, p. 75, note 38.

tendu, soit pour la dénoncer, soit pour la célébrer, à insister sur une originalité révolutionnaire liégeoise insérée dans le cadre des révolutions atlantiques et qui, dans le basculement du monde, conserva néanmoins ses spécificités propres, son identité.

Ensuite, la succession des générations d'historiens et des tendances qu'ils choisissent, est un mouvement réconfortant, parce que susceptible d'être renouvelé, laissant place à de nouvelles interprétations, ce qui, en dépit de leurs carences ou au-delà de leur bien-fondé, est une indication salutaire sur le fait que l'homme se pose toujours des questions quelles que soient l'époque où il vit et ses conditions d'existence. L'histoire de l'historiographie de la Révolution liégeoise, assurément, nous invite à nous réjouir de cette constatation.

Orientation biographique

BOLOGNE (M.). (Liège 1900-1984). Bibliothécaire en 1921. Professeur de langues anciennes. Président de l'Institut Jules Destrée. Sénateur de 1968 à 1974.

BORNET (A.). (Namur 1804-Liège 1875). Juge d'instruction de 1830 à 1837. Professeur ordinaire à l'Université de Liège en 1841. Recteur de l'Université de Liège de 1848 à 1853. Historien libéral.

BROUWERS (D.D.). (Dison 1874-Namur 1948). Docteur en histoire. Conservateur des Archives de l'État à Namur jusqu'en 1939.

CAPITAINE (U.). (Liège 1828-Rome 1871). Homme de lettres. Conseiller provincial libéral en 1870.

COURTEJOIE (A.). (Stavelot 1801-Cornesse 1849). Prêtre en 1825.

DARIS (J.). (Looz 1821-Looz 1905). Prêtre en 1844. Professeur au Grand Séminaire de Liège en 1854. Chanoine de la cathédrale de Liège en 1880.

DE CHESTRET DE HANEFFE (J.). (Liège 1833-Liège 1909). Historien, numismate. Bourgmestre libéral de Donceel de 1879 à 1885.

DE GERLACHE (E.-C.). (Biourge 1785-Ixelles 1871). Magistrat. Président de la Chambre des Représentants de 1831 à 1832. Président de la Cour de cassation dès 1834. Historien catholique.

DELATTE (I.). (1906-1960). Docteur en philosophie et lettres. Archiviste en 1929.

DELISLE (F.). Publiciste libéral. Journaliste à la *Gazette de Hollande*.

DEL MARMOL (J.). (Bruxelles 1804-Namur 1881). Avocat libéral à Liège.

DELVENNE (M.). (Liège 1778-Glons 1843). Instituteur en 1802. Secrétaire communal de Glons en 1810.

DEMAL (J.) (1811-1878). Chanoine de la cathédrale de Liège. Directeur du collège de Saint-Trond.

DEMARTEAU (J.). (Liège 1842-Liège 1910). Rédacteur en chef de *La Gazette de Liège* à partir de 1863. Auteur catholique.

DE PRADT (D.). (Allanches 1759-Paris 1837). Prélat et diplomate, archevêque de Malines de 1808 à 1816.

DE REIFFENBERG (F.). (Mons 1795-Saint-Josse-Ten-Noode 1850). Professeur à l'Université de Liège en 1836. Conservateur à la bibliothèque de Bruxelles. Ecrivain libéral.

DESMARAIS (T.). (Namur 1886-?). Ingénieur.

DE SMET (J.J.). (Gand 1794-Id. 1877). Chanoine de la cathédrale de Gand. Historien.

DE TRAPPE (J.-H.). (Liège 1760-La Plante 1832). Littérateur catholique.

DE TROOZ (R.-J.). (Verviers 1731-Liège 1816). Juriste catholique.

DE VILLENFAGNE (H.-N.). (Hordenne-lez-Dinant 1753-Liège 1826). Chanoine, bourgmestre de Liège en 1791.

DEWEZ (L.D.J.). (Namur 1760-Bruxelles 1838). Professeur de collège, sous-préfet d'arrondissement. Inspecteur de l'enseignement secondaire après 1815.

ERNST (S.P.). (Aubel 1744-Afden-lez-Rolduc 1817). Théologien, curé d'Afden en 1797.

FAIDER (C.). (Trieste 1811-Bruxelles 1893). Juriste libéral. Président de l'Académie royale de Belgique en 1866 et 1876.

FOULON (F.). (Termonde 1861-1928). Rédacteur en chef de *L'Avenir du Tournaisis*.

FRANCOTTE (H.). (Liège 1856-Dalhem 1918). Avocat. Professeur d'histoire à l'Université de Liège en 1890. Bourgmestre de Dalhem. Auteur catholique.

GOBERT (T.). (Liège 1853-Id. 1933). Journaliste catholique. Conservateur des Archives de la province de Liège en 1895.

HENAU (F.). (Liège 1815-Id. 1880). Avocat. Historien libéral.

HUBERT (E.). (Saint-Josse-ten-Noode 1853-Liège 1931). Professeur à l'Université de Liège en 1886. Recteur de cette même université de 1919 à 1921.

JUSTE (T.). (Bruxelles 1818-Id. 1888). Conservateur de musée en 1859. Historien libéral.

KUNTZIGER (J.). (Lez-Arlon 1849-?). Professeur à l'athénée d'Arlon. Auteur libéral.

KURTH (G.). (Arlon 1847-Assche-lez-Bruxelles 1916). Professeur d'histoire à l'Université de Liège en 1872. Historien et journaliste catholique.

LECLERE (L.). (Bruxelles 1866-Id. 1944). Professeur à l'Université libre de Bruxelles en 1898. Recteur de cette même université. Ministre des Sciences et des Arts en 1922.

LECONTE (L.). (Malines 1880-1970). Conservateur en chef du Musée de l'armée.

MAGNETTE (F.). (Arlon 1868-Liège 1942). Professeur d'histoire à l'Université de Liège en 1929. Historien libéral.

NAUTET (G.J.). (Verviers 1802-Huy 1884). Instituteur, typographe et journaliste catholique.

PERGAMENI (C.). (Recogne 1879-Bruxelles 1959). Professeur à l'Université libre de Bruxelles. Archiviste de la ville de Bruxelles.

PIOT (C.). (Louvain 1812-Saint-Gilles 1899). Archiviste général du royaume.

PIRENNE (H.). (Verviers 1862-Uccle 1935). Professeur à l'Université de Liège en 1885 puis professeur à l'Université de Gand, et à l'Université libre de Bruxelles. Recteur de l'Université de Gand en 1919.

POLAIN (M.-L.). (Liège 1802-Id. 1872). Archiviste de l'Etat à Liège de 1833 à 1857. Historien libéral.

POLLET (C.). (Verviers 1816-Laminne 1887). Professeur au petit séminaire de Saint-Roch. Curé de Laminne en 1854.

POULLET (E.). (Malines 1839-Louvain 1882). Professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain en 1865. Conseiller provincial.

POULLET (P.). (Louvain 1868-Id. 1937). Avocat. Professeur à l'Université catholique de Louvain en 1898. Ministre d'Etat en 1926.

PYCKE (L.). (Meulebeke-lez-Thielt 1781-Courtrai 1842). Avocat en 1808. Bourgmestre libéral de Courtrai en 1817.

RECHT (P.). Avocat à Namur. Inspecteur des bibliothèques publiques.

RENAULT (H.). Journaliste libéral au *Journal de Liège*.

SAGE (H.). Professeur de Droit international à l'Ecole française de Droit du Caire.

TASSIER (S.). (Anvers 1898-Schaerbeek 1956). Professeur à l'Université libre de Bruxelles en 1948.

TYCHON (F.). (Hambourg 1824-Liège 1888). Docteur en philosophie et lettres, professeur d'histoire. Auteur catholique.

VAN DEN STEEN DE JEHAY (X.). (Maffe 1820-Bruxelles 1885). Ecrivain catholique.

VERHAEGEN (P.). (Ixelles 1859-?). Juriste, président de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances.

WOLFF (J.-L.). (Spa 1756-Id. 1838). Naturaliste et peintre.

WURTH (J.F.X.). (Luxembourg 1800-Liège 1874). Avocat. Professeur à l'Université de Liège en 1835.

Orientation bibliographique

1. INSTRUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

a. Bibliographies rétrospectives

a. Générales

Bibliographie des écrivains français de Belgique (1881-1972). (Académie royale de langue et de littérature française de Belgique). Bruxelles, 1958-1972, 4 t.

Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications. 1830-1880. Bruxelles, 1886-1910, 4 t.

DE THEUX DE MONTJARDIN X., *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. Bruges, 1885.

b. Historiques

La Belgique au XVIII^e siècle. Bibliographie critique, publiée par W. BAETEN, L. DHONDT, C. KONINCKX, J. ROEGIER, H. DE SCHAMPHELEIRE, J. SMEYERS, J. VERCRUYSE. Bruxelles, 1983.

CALDWELL R. J., *The era of the French Revolution. A Bibliography of the History of Western Civilization, 1789-1799*. New-York-Londres, 1985, 2 t.

DE BELDER J. et HANNES J., *Bibliographie de l'histoire de Belgique. 1865-1914* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 38). Louvain-Paris, 1965.

DEBOUXHTAY P., *Bulletin d'histoire liégeoise*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, 1928, t. VII, p. 1243-1258; 1929, t. VIII, p. 1027-1054; 1931, t. X, p. 1305-1326.

DHONDT J. et VERVAECK S., *Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique*, 2^e éd. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 13). Louvain-Paris, 1964.

GERIN P., *Bibliographie de l'histoire de Belgique (1789-21 juillet 1831)* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 15). Louvain-Paris, 1960.

MAT-HASQUIN M. et HEIRWEIGH J.-J., *Aperçu bibliographique sur la noblesse « belge » (Pays-Bas, Principauté de Liège, Duché de Bouillon) au XVIII^e siècle*, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, 1983, t. X, p. 95-125.

PIRENNE H., *Bibliographie de l'histoire de Belgique*, 3^e éd. Bruxelles, 1931.

VERVAECK S., *Bibliographie de l'histoire de Belgique (1831-1865)* (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 37). Louvain-Paris, 1965.

b. Bibliographies courantes

a. Générales

Bibliographie de Belgique. Bruxelles, depuis 1875.

b. Historiques

Bibliographie de l'histoire de Belgique, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, depuis 1953.

Bibliographie de l'histoire de Belgique, dans *Revue de Nord*, Lille, 1951, et 1952; ainsi qu'un *Bulletin d'histoire de Belgique*, depuis 1955.

HALKIN L.-E. et HOYOUN J., *Bulletin bibliographique d'histoire liégeoise*, (1944), dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, depuis 1948.

2. INSTRUMENTS BIOGRAPHIQUES

a. Généraux

Académie royale de Belgique. Index biographique des membres correspondants et associés de 1769 à 1984. Bruxelles, 1984, 285 p.

Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Bruxelles, 1835 à 1845, t. 1 à 11; puis *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. Bruxelles, depuis 1846, t. 12 et suiv.

Biographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Bruxelles, depuis 1866.

La Commission royale d'Histoire. Volume jubilaire composé à l'occasion du cent vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par les membres de la Commission, dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, Bruxelles, 1959, t. CXXV, 756 p.

DE SEYN E., *Dictionnaire des Ecrivains belges. Bio-bibliographie*. Bruges, 1930, t. I, 1085 p.; 1931, t. II, 2166 p.

Index des éligibles au Sénat (1831-1893), sous la direction de S. STENGERS (Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Commission de la biographie nationale). Bruxelles, 1975.

VAN MOLLE P., *Het Belgisch Parlement, 1894-1972. Le Parlement belge, 1894-1972*. Gand, 1974.

b. Particuliers

CAUCHIE A., *Godefroid Kurth, le patriote, le chrétien, l'historien*. Bruxelles, 1922, 142 p.

DE CLERCQ C., *Simon-Pierre Ernst (1744-1817) et ses correspondants*, dans *Annales du XXXIV^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. Verviers, 1951, p. 67-153.

- DEMARTEAU J., *Un catholique. Etude sur la vie et l'œuvre d'Henri Francotte 1856-1918*. Liège, 1922, 334 p.
- GARSOU J., *Frère-Orban*. Bruxelles, 1945, 119 p.
- HALKIN L.-E., *Traesenster contre Kurth*, dans *Chronique de l'Université de Liège*. Liège, 1967, p. 319-333.
- HALKIN L.-E., *Godefroid Kurth et Henri Pirenne*, dans *La Revue nouvelle*, Bruxelles, 1969, t. XXXII, p. 385-390.
- HANQUET K., *Godefroid Kurth*, dans *Mélanges Godefroid Kurth. Recueil de mémoires relatifs à l'histoire, à la philologie et à l'archéologie*. Liège-Paris, 1908, t. I, p. XXI-XXXVII.
- HARSIN P., *Henri Pirenne, historien de la Belgique*, dans *Terre wallonne*, déc. 1935, t. XXXIII, p. 89-97.
- LEJEUNE J., *Notice biographique de Paul Harsin*, dans *Paul Harsin. Recueil d'études*. Liège, 1970, p. XI-XLVI.
- LYON B., *Henri Pirenne, a biographical and intellectual study*. Gand, 1974, 477 p.
- MAGNETTE F., *Théodore Gobert (1853-1933) historien de la cité liégeoise*, dans *La Vie wallonne*, 1932-33, t. XIII, p. 167-173.
- MASSAUT J.-P., *Notice biographique de L.-E. Halkin*, dans *Hommage au Professeur Léon-E. Halkin pour ses quatre-vingts ans*, *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*. Bruxelles-Rome, 1985-86, fasc. LV-LVI, p. 5-12.
- MOREAU R., *Maurice Bologne. Une vie, un combat, un objectif. La Wallonie libre et prospère*. Charleroi, 1985, 187 p.
- MOYERSOEN L., *Prosper Poullet en de politiek van zijn tijd*. Bruges, 1946, 534 p.
- Henri Pirenne, de la cité de Liège à la ville de Gand. Actes du colloque organisé à l'Université de Liège le 13 décembre 1985*, dans *Cahiers de Clio*, Liège, 1987, 135 p.
- STECHEER J., *Ferdinand Henaux 1815-1880*. Bruxelles, 1884, 30 p.
- STIENNON J., *Jean Lejeune: l'Homme et l'Oeuvre*, dans *Jean Lejeune, La principauté de Liège*, 3^e éd. Liège, 1980, p. 11-15.

3. TRAVAUX

a. Instruments historiographiques

- ARNOULD M.-A., *Le travail historique en Belgique des origines à nos jours*. Bruxelles, 1953, 125 p.
- BARRACLOUGH G., *L'histoire*, dans *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines. Deuxième partie, t. I: Sciences anthropologiques et historiques, chap. III*. Paris-La Haye-New York, 1978, p. 249-530.
- BRUWIER M., *Les régions wallonnes et le travail historique de 1905 à 1975*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres-arts-culture* (sous la direction de R. LEJEUNE et J. STIENNON). Bruxelles, 1979, t. III, p. 127-141.
- CARLIER Ph., *Contribution à l'étude de l'unification bourguignonne dans l'historiographie nationale belge de 1830 à 1914*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1985, p. 1-24.
- CROCE Benedetto, *Théorie et histoire de l'historiographie*. Genève, 1968.
- DEVLEESHOUEW R., *Henri Pirenne et l'histoire contemporaine de la Belgique (1789-1830)*, dans *Actes du colloque organisé à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'historien belge. 10-11 mai 1985*, *Archives et bibliothèques de Belgique*, numéro spécial 28, 1986, p. 123-148.

J. M. DUFAYS, *L'histoire de l'historiographie moderne: activités internationales et tendances récentes de la recherche (1970-1984)*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, Bruxelles, 1984, X, p. 511-539.

GERARD A., *La Révolution française. Mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris, 1970.

GODECHOT J., *Un jury pour la Révolution*, Paris, 1974.

HALKIN L.-E., *La Wallonie devant l'histoire*. Bruxelles, 1939, 20 p.

HARSIN P., *Comment on pourrait concevoir l'enseignement de notre histoire nationale*, dans *Paul Harsin. Recueil d'études*. Liège, 1970, p. 425-430.

HASQUIN H., *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*. Charleroi, 1981.

HASQUIN H., *Pirenne: le nationaliste et l'intuitif de génie*, dans *La fortune historiographique des thèses d'Henri Pirenne. Actes du colloque organisé à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'historien belge. 10-11 mai 1985*. Bruxelles, 1986, p. 113-122.

HENRION M., *Historiens et domaines historiques en Belgique (1830-1854)*. Université de Liège, mémoire de licence en histoire, 1985-86, manuscrit.

Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique, sous la direction d'H. HASQUIN, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1981, n° 1-2.

LEFEBVRE G., *La naissance de l'historiographie moderne*. Paris, 1971, 348 p.

LEJEUNE J., *Belges et Liégeois aux origines d'une historiographie nationale* (éd. par B. Demoulin), dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, 1980-81, t. XXI, p. 49-114.

MAGNETTE F., *Henri Pirenne et l'histoire liégeoise*, dans *La Vie wallonne*, 1935-36, t. XVI, p. 261-273.

PIRENNE H., *Belgique*, dans *Histoire et historiens depuis cinquante ans. Méthodes, organisation et résultats du travail historique de 1876 à 1926*. Paris, 1927, t. I, p. 51-71.

STENGERS J., *Quelques notes sur la genèse et la conception de notre histoire*, dans *Mélanges Georges Smets*. Bruxelles, 1952, p. 595-620.

STENGERS J., *Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge*, dans *R. B. P. H.*, 1981, t. LIX, p. 382-401.

STIENNON J., *Les régions wallonnes et le travail historique de 1805 à 1905*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes, Lettres-arts-culture* (sous la direction de R. LEJEUNE et J. STIENNON). Bruxelles, 1978, t. II, p. 397-412.

Storia della Storiografia, Milan, depuis 1982.

VAN HOUTTE J.A., *Le sentiment national belge au XIX^e siècle*, dans *Revue générale belge*, Bruxelles, 1961, p. 1-24.

VAN HOUTTE J.A., *Un quart de siècle de recherches historiques en Belgique 1944-1968*. Louvain, 1970, 586 p.

VERCAUTEREN F., *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*. Bruxelles, 1959, 215 p.

b. Travaux concernant l'histoire de Belgique

Algemene geschiedenis der Nederlanden, dirigée par J. A. VAN HOUTTE, J. F. NIERMEYER, J. PRESER, J. ROMEIN, H. VAN WERVEKE. Anvers-Bruxelles-Gand-Louvain, 1949-1958, 12 t.

BARTIER J., *Partis politiques et classes sociales en Belgique*, dans *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*. Bruxelles, 1981, p. 207-288.

CORDEWIENER A., *Organisation politique et presse en régime censitaire. L'expérience liégeoise de 1830 à 1848*. Liège, Thèse dactylographiée en deux parties, 1971-72, 435 et 298 p.

L'Eglise et l'Etat à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de mgr Aloïs Simon. Bruxelles, 1975, 612 p.

GARSOU J., *Les relations extérieures de la Belgique (1839-1914).* Bruxelles, 1946.

GÉRIN P., *Catholiques liégeois et question sociale, 1833-1914.* Bruxelles, 1959, XVI-582 p.

GÉRIN P., WARNOTTE M.L., *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général* (Centre inter-universitaire d'histoire contemporaine, Cahiers, 65). Louvain-Paris, 1971.

GÉRIN P., *L'Eglise et la politique en Belgique avant 1914*, dans *De la politologie en Belgique avant 1914*, *Res Publica*, vol. XXVII, n° 4, p. 521-541.

HASQUIN H., *Histoire de la laïcité, principalement en Belgique et en France*, 2^e éd. Bruxelles, 1981.

Histoire de Flandres, des origines à nos jours, sous la coordination scientifique de E. WITTE. Bruxelles, 1983.

MABILLE X., *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement.* Bruxelles, 1986, 396 p.

PIRENNE H., *Histoire de Belgique.* Bruxelles, 1926, t. VI; 1932, t. VII; complétée par *Histoire de la Belgique contemporaine 1830-1914.* Bruxelles, 1974.

La Wallonie, le pays et les hommes. Histoire-économies-sociétés (sous la direction de H. HASQUIN). Bruxelles, 1975-76, 2 t.

La Wallonie, le pays et les hommes. Lettres-arts-culture (sous la direction de R. LEJEUNE et J. STIENNON). Bruxelles, 1978-81, 4 t.

c. Sources principales

Actes du Colloque sur la Révolution brabançonne, 13 et 14 octobre 1983, (Centre d'histoire militaire, Travaux, 18). Bruxelles, Musée royal de l'Armée, 1984, 280 p.

BARLET E., *Les rues de Liège. Biographies et notices.* Liège, 1874, 199 p.

BAYER-LOTHE J., *Aspects de l'occupation française dans la principauté de Liège (1792-1795)*, dans *Occupants-occupés (1792-1815). Actes du colloque de Bruxelles des 29 et 30 janvier 1968.* Bruxelles, 1969, p. 67-110.

La Belgique autrichienne 1713-1794. Les Pays-Bas méridionaux sous les Habsbourg d'Autriche. Bruxelles, 1987, 540 p.

BERNARD H., *La résistance belge face à la Révolution française*, dans *Revue internationale d'histoire militaire*, Bruxelles, 1959, n° 20, p. 507-525.

(BERVILLE BARRIERE), *La vie et les mémoires du général Dumouriez avec des notes et des éclaircissements historiques.* Paris, 1822, t. I et II; 1823, t. III et IV.

BOLOGNE M., *La Révolution de 1789 en Wallonie.* Liège, 1939, 60 p.

BORNET A., *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle.* Bruxelles, 1844, 2 vol.

BORNET A., *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1789-1795).* Liège, 1865, t. I, 535 p. et t. II, 546 p. (reproduction anastaltique, Bruxelles, 1973).

BOULANGER H., *L'affaire des «Belges et Liégeois unis» (1792-1793)*, dans *Revue du Nord*, Lille, 1910, t. I, p. 3-40, 144-165, 216-244, (inachevé).

BOVY J.-P., *Promenades historiques dans le Pays de Liège.* Liège, 1838, t. I et 1839, t. II; 269 et 316 p. Voir aussi *Suppléments aux Promenades...* Liège, 1841, 166 p.

BROUWERS D., *La Révolution dans les campagnes wallonnes de la principauté de Liège en 1789*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, Namur, 1926, p. 273-314.

BRUNOT F., *Flamands et Français sous la domination française*, dans *Revue franco-belge*, 1932, t. XII, p. 135-180.

CABAY M. et DROIXHE D., *La genèse de la révolution de 1789 dans la littérature dialectale ver-viétoise*, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, Bruxelles, 1980, t. VII, p. 95-106.

CAPITAINE U., *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*. Liège, 1850, 346 p.

Cycle de conférences sur la Révolution française de 1789. Comptes rendus analytiques. Liège, 1912, 85 p.

DARIS J., *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*. Liège, 1868, t. I; 1872, t. II; 1873, t. III.

DE CHESTRET DE HANEFFE J., *Papiers de Jean-Rémi de Chestret pour servir à l'histoire de la révolution liégeoise (1787-1791) publiés par un des ses descendants*. Liège, 1881, t. I; 1882, t. II.

DE FROIDCOURT G., *Velbrück, prince-évêque philosophe*. Liège, 1948, 83 p.

DE FROIDCOURT G., *Le tribunal révolutionnaire de Liège 1794-1795*, Paris, 1950.

DE FROIDCOURT G., *Les réfugiés liégeois à Paris en 1793 et Pierre Lebrun. La fête de l'hospitalité*, dans *Bulletin de la Société royale «Le Vieux-Liège»*, 1956, t. V, p. 53-76.

DE GERLACHE E.-C., *Discours prononcé dans la séance publique de la classe des lettres du 15 mai 1846*, dans *Bulletin de l'Académie royale*, Bruxelles, 1846, t. XIII, 1^{re} partie, p. 597-644.

DE GERLACHE E.-C., *Essai sur le mouvement des partis en Belgique depuis 1830 jusqu'à ce jour, suivi de quelques réflexions sur ce qu'on appelle les grands principes de 1789*, 2^e éd. Bruxelles, 1852.

DE GERLACHE E.-C., *Histoire de Liège depuis César jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, 3^e éd. Bruxelles, 1874, 409 p.

DELATTE I., *La vente des biens nationaux en Belgique*, dans *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, Bruxelles, 1931, t. LI, Série D, Sciences économiques, p. 352-358.

DELATTE I., *Les classes rurales dans la principauté de Liège au XVIII^e siècle*. Liège, 1945, 337 p.

DEMAL J., *Précis de la révolution sainttronnaise et liégeoise de 1789. Seconde partie de l'histoire de Soupe et Parlement*. Saint-Trond, 1865, 360 p.

DEMARTEAU J., *La révolution française à Liège et les classes populaires*, dans *Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, Liège, 1889, 2^e série, p. 145-345.

DEMOULIN R., *Le régime français en Belgique. 1792-1814*, dans *Grande encyclopédie de la Belgique et du Congo*, Bruxelles, 1938, p. 558-572.

DE NOUE A., *Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmédy*. Liège, 1848, 496 p.

DE PRADT D., *De la Belgique depuis 1789 jusqu'en 1794*. Bruxelles, 1820, 159 p.

DES OMBIAUX M., *Liège à la France*. Bruxelles, 1934, 192 p.

DE VILLENFAGNE H.-N., *Recherches historiques sur la ci-devant principauté de Liège*, Liège, 1817, 2 t.

DEVLEESHOUEW R., *L'arrondissement du Brabant sous l'occupation française 1794-1795; aspects administratifs et économiques*. Bruxelles, 1964, 560 p.

DEWEZ L., *Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César*. Bruxelles, 1807, t. VII, 232 p. (2^e éd. 1828).

DUMONT F., *La Révolution liégeoise dans le pays de Charleroi, 1789-1790*, dans *Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi*, Thuin, 1935, p. 1-175.

ERNST S.-P., *Histoire du Limbourg*, Liège, 1836-1840.

FAIDER Ch., *Coup d'œil historique sur les institutions provinciales et communales en Belgique suivi de quelques mots sur les principes d'organisation*. Bruxelles, 1834, 114 p.

- FLORKIN M., *Médecine et médecins au Pays de Liège. Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1830)*. Liège, 1957, 308 p.
- FOULON F., *France et Belgique*. Bruxelles, 1913, 174 p.
- FRANCOTTE H., *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français dans la principauté de Liège* (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique). Bruxelles, 1879, t. XXX, 196 p.
- GOBERT T., *Les rues de Liège anciennes et modernes*. Liège, 1884, t. I; 1891, t. II; 1895, t. III; 1899, t. IV.
- GOBERT T., *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*. Liège, 1925-1929, 6 t.
- GODECHOT J., *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, 2^e éd. Paris, 1968, 789 p.
- GUILLAUME L.-L., *Aux origines du mouvement wallon: Sentiment liégeois et sentiment français en 1830 et 1831*, dans *La Vie wallonne*, Liège, 1949, t. XXIII, p. 17-34.
- HANSOTTE G., *Histoire de la Révolution dans la principauté de Stavelot-Malmédy*, dans *B.I.A.L.*, 1952, t. LXIX, p. 5-130.
- HARSIN P., *La révolution liégeoise de 1789*. Bruxelles, 1954, 194 p.
- HASQUIN H., *La Révolution brabançonne ou quand l'histoire marche à reculons*, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle. XV. Unité et diversité de l'Empire des Habsbourg à la fin du XVIII^e siècle*. Bruxelles, 1988, p. 165-171.
- HELIN E., *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Commission communale de l'histoire de l'ancien Pays de Liège. Documents et mémoires. Fascicule IV). Liège, 1959, 432 p.
- HELIN E., *Les jeux de Spa: intérêts matériels et controverses doctrinales aux origines d'une révolution*, dans *Folklore Stavelot-Malmédy-St.-Vith*, Malmédy, 1970-72, t. 34-36, p. 31-58.
- HENAU F., *Histoire du pays de Liège*, 1851, 362 p.
- HENAU F., *Histoire du Pays de Liège*, 3^e éd., Liège, 1874, t. II.
- Histoire de Wallonie*, sous la direction de L. GENICOT, Toulouse, 1973.
- HUBERT E., *L'origine des libertés belges. Leçon d'ouverture du cours d'histoire nationale*. La Haye-Bruxelles, 1884, 53 p.
- JUSTE T., *La Révolution liégeoise de 1789*. Bruxelles, 1878, 38 p.
- KUNTZIGER J., *Essai historique sur la propagande des Encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*. (Académie royale de Belgique. Mémoires couronnés par la Classe des lettres, des sciences morales et politiques, t. XXX). Bruxelles, 1879, 168 p.
- LEBRUN P., *L'industrie de la laine à Verviers pendant le 18^e et le début du 19^e siècle. Contribution à l'étude des origines de la révolution industrielle*. Liège, 1948, 536 p.
- LECONTE L., *Les événements militaires et les troupes de la révolution liégeoise (1789-1791)*. Tongres, 1932, 409 p. Extrait du *B.I.A.L.*, 1932, t. LVI, p. 5-410.
- LEJEUNE J., *La principauté de Liège*. Liège, 1948, 218 p.
- MAGNETTE F., *Précis d'histoire liégeoise à l'usage de l'enseignement moyen*. Liège, 1924, 299 p.
- MARCHAL L., *Histoire de Wallonie*. Bruxelles, 1952.
- MILLARD E., *Les Belges et leurs générations historiques*. Bruxelles, 1902, 350 p.
- NAUTET G.-J., *Notices historiques sur le Pays de Liège*, Verviers, 1853-59.
- Occupants-occupés 1792-1815. Actes du colloque tenu à Bruxelles les 29 et 30 janvier 1968*. Bruxelles, 1969.

- PERGAMENI C., *L'esprit public bruxellois au début du régime français*. Bruxelles, 1914, 267 p.
- PIRENNE H., *Histoire de Belgique*. Bruxelles, 1921, t. V, 504 p., 1926, t. VI, 177 p.
- POLAIN M.-L. *Mélanges historiques et littéraires*. Liège, 1839, 359 p.
- POLASKY J., *Traditionalists, Democrats, and Jacobins in Revolutionary Belgium, 1787 to 1793*. Stanford, 1978, 339 p.
- POLLET C., *Histoire ecclésiastique de l'ancien diocèse de Liège et des saints qui l'ont illustré, depuis son origine jusqu'à la révolution de 1793*. Liège, 1860, 2 t.
- POULLET E., *Les constitutions nationales belges de l'ancien régime à l'époque de l'invasion française de 1794*. (Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. XXVI). Bruxelles, 1875, 522 p.
- POULLET P., *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*. Bruxelles, 1907, 975 p.
- RECHT P., *1789 en Wallonie. Considérations sur la révolution liégeoise. Ses Causes. Causes de son échec — La frontière linguistique*. Liège, 1933, 138 p.
- SCHREURS A., *Liège, terre de France*, Liège, 1948.
- STENGERS J., *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, dans *R.B.P.H.*, 1950, t. XXVIII, p. 993-1029; 1951, t. XXIX, p. 61-92.
- TASSIER S., *Les démocrates belges de 1789, Etude sur le vonckisme et la révolution brabançonne* (Mémoire couronné le 8 avril 1929 par l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques, t. XXVIII). Louvain, 1929, 479 p.
- THIBAUT W., *Les républicains belges. 1787-1914*. Bruxelles, 1961, 186 p.
- VAN KALKEN F., *La Belgique contemporaine, 1780-1830, histoire d'une évolution politique*. Paris, 1930.
- VAN SANTBERGEN R., *Robert de Paris et le Pays de Liège en 1795*. Liège, 1958, 145 p.
- VERHAEGEN P., *La Belgique sous la domination française (1792-1814)*. Bruxelles, 1922, t. I, *La conquête 1792-1795*, 670 p.
- WOLFF M., *Une page d'histoire de Belgique: Comment Liège s'est donnée à la France. L'union de la Belgique avec la France (1792-1795)*, dans *Revue franco-belge*, Paris, 1922, t. II, p. 26-46, 203-220, 295-315, 375-391, 425-445.
- WURTH J.F.X., *Histoire abrégée des Liégeois*, Liège, 1833.

Index des personnes citées

Cet index reprend les noms des personnes citées dans l'ouvrage. Sont écrits en majuscules, les noms des personnes citées dans le corps du texte; en minuscules, les noms des personnes citées en notes; en minuscules précédées du signe *, les noms des personnes citées dans les titres d'ouvrages, ou dans les citations que font les auteurs.

- ANTHEUNIS, L., 84, 166
Arendt A., 45
Arnould M.-A., 16, 21, 126, 158
ARNOULD V., 53
AULARD A., 87, 95
Baeten W., 138
BARLET E., 47
Baron A., 39
Barraclough G., 135
BARRES M., 90
BARTIER J., 116, 137
*Bassenge J.-N., 15, 41, 47, 57, 70, 73, 75, 95, 125
Baudhuin F., 116
BAYER-LOTHE J., 150
BEAUFAYS J., 161
Beaujean E., 72
Beckers L., 93
BERNARD H., 133
BERNIMOLIN, 76
Berville-Barrière, 48
BLANC L., 29
BLANVALET T., 77
BLOCH M., 116, 118
BOLOGNE M., 117, 126, 127, 128, 163, 177
BOLY J., 163
*Bonaparte N., 16, 18, 20, 22
Boniver G., 60
BORGNET A., 24, 27, 28, 29, 32, 34, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 55, 59, 60, 73, 114, 120, 176
BOSMANT J., 97, 125, 126, 157, 158, 159
Boulangier H., 108
BOURDON J.-A., 47
*Bouteville A., 108, 119
BOUTET M., 155
BOVY J.-P., 48, 49
Boyer F., 143
Brants V., 68
Brassinne J., 99
BROUWERS D.D., 117, 118, 119, 177
Brunot F., 123
Bruwier M., 137
BUCHET A., 145
BUISSERET A., 126
Burke E., 83
Bussels M., 159
CABAY M., 150
Caldwell R.J., 110, 112, 138, 144
Capitaine F., 49, 51
CAPITAINE U., 33, 34, 35, 48, 49
CARTON DE WIART H., 116, 134
CHAINAYE H., 88, 89
*Chapuis G.-J., 61, 142
*Chapuis J.-H., 142

- CHARLIER G., 63, 112, 134, 157
 CHAUNY L., 102
 CHUQUET A., 48, 90
 Claessens P., 81
 Clerx P., 115
 COCHIN A., 83, 84
 Coenen J., 133
 COLLARD J., 160, 161
 Collinet L., 81
 Comoth R., 145
 Cordewiener A., 43
 *Courdrin Père, 133
 Courtejoie A., 51
 CRAEYBECKX J., 148
 Crutzen G., 69
 Cruyplants E., 90
 Dalem R., 133
 *D'Alembert J., 25
 D'Amat, 97
 D'Andrimont J., 48, 75
 Danhaive F., 109
 *Danton G., 25, 39
 DARIS J., 43, 57, 59, 60, 65, 78, 79,
 94, 147, 176
 Darquenne R., 149, 163
 *Darwin C., 106
 *D'Autriche Marie-Thérèse, 48
 D'AUVIN C., 25
 D'AWANS R., 34
 *De Bavière Maximilien-Henri, 41
 DE BORCHGRAVE E., 54
 De Chênédollé C., 48
 DECHESNE L., 90
 Dechesne M., 43
 DE CHESTRET J., 61, 74
 *De Chestret J.-R., 15, 48, 57, 61, 74, 75
 De Crassier E., 38
 De Decker P., 51
 *Defrance L., 47, 57, 148
 Defrêcheux C., 22, 90
 DE FROIDCOURT G., 73, 119, 125,
 132, 158, 159, 164, 165
 DEFUISSEAUX F., 89, 149
 DE GERLACHE E.-C., 24, 27, 29, 35,
 36, 37, 38, 39, 41, 42, 50, 60, 64,
 162, 175
 Dejace C., 63, 65
 *De Kéralio L., 166
 DELATTE I., 114, 115, 116, 128,
 139, 176
 De Le Court J.-V., 86
 De Le Court G., 86
 DELHAIZE J., 90
 DE LIEDEKERKE E., 83, 84
 DELISLE F., 86, 87
 Del Marmol J., 85
 Delplace E., 83
 DELRUELLE-RENAULT S., 73, 156
 Delsinne L., 76
 DE LUESEMANS C., 66
 DELVENNE M., 22, 23
 Demal J., 51, 58
 DEMARTEAU J., 58, 62, 66, 68, 70,
 72, 73, 82, 94, 124, 176
 DEMBLON C., 76, 77, 94
 De Méan A., 21, 124
 De Méeus A., 167
 DEMOULIN R., 102, 118, 168, 169
 De Noüe A., 39, 51
 DE PRADT D., 23, 24
 DE REIFFENBERG F., 22
 DE RYCKEL A., 70, 73
 De Schamphelre H., 138
 Deschamps T., 37
 Des Cressonières J., 118, 123
 Descy A., 134
 DE SELYS LONGCHAMPS E., 75
 DE SERILLON, 155
 De Seyn E., 103
 DESMARAIS Th., 46
 DE SMET J.-J., 46
 DES OMBIAUX M., 89, 98
 DESTENAY M., 159, 160
 DESTREE J., 90, 122
 De Theux B., 51
 DE TRAPPE H., 22
 DETROOZ R.-J., 21, 22
 DE VILLENFAGNE H., 16, 19, 20,
 21, 22, 175
 DEVLEESHOUEW R., 88, 109,
 144, 149, 150, 166, 167, 176, 177
 De Warsage R., 126
 De Waseige J., 62
 DEWE M., 150
 DEWEZ L., 16, 17, 18, 19, 20,
 22, 24, 175

- Dhondt J., 137, 141, 147
 DHONDT L., 138, 148
 *Diderot D., 25
 Dognée E., 86
 DOMS A., 146, 156
 Donceel G., 47, 75
 Dony E., 101
 DOR P., 150
 Dreppe J., 113
 Dreze G., 87
 Droixhe D., 150, 167
 DU BOIS A., 89
 DUMONT F., 117, 118, 119, 148, 149, 162, 177
 DUMONT G.-H., 143
 DUMOURIEZ C., 48, 49, 112, 113
 DU VIVIER J., 89
 EIRKEMEYER, 49
 Elaut L., 133
 ENGERAND L., 97, 100, 101
 ERNST S.P., 21
 ERNST U., 119
 Evrard R., 134
 *Fabry J.-J., 41, 45, 73, 74, 75, 80, 150, 157
 FAIDER C., 33
 Fairon E., 137
 FEBVRE L., 118
 Ferrier A., 29
 Flagothier-Musin L., 77
 Flamion F., 83, 87
 FLORKIN M., 48, 142, 159, 164, 165
 FOULON F., 90, 92, 112
 FRANCOTTE G., 70, 73
 FRANCOTTE H., 62, 63, 64, 65, 70, 176
 FRERE-ORBAN W., 51, 74, 75, 76, 78, 79, 94
 Ganshof F.-L., 113
 Garsou J., 74, 78
 GENICOT L., 168
 Georges X., 47
 Gérumont E., 45
 GERIN P., 36, 54, 76, 81, 138, 151, 177
 GILBART O., 159
 GILISSEN J., 143
 GILLET J., 90
 GOBERT T., 47, 48, 49, 55, 56, 100, 102, 111, 124, 125, 176
 GODECHOT J., 19, 29, 50, 68, 93, 172
 Goethals M., 16
 GONNE F., 70, 73
 Grafé R., 157
 Grandmaison L., 69, 74, 83
 GRANGAIGNAGE E., 85
 Grauwels J., 151
 Grètry A.-M., 132
 Grètry P., 132
 GRUSELIN P., 157
 GUILLAUME L.-L., 28, 133, 152
 *Gutt L., 116, 134
 H. S.-E., 101
 Haag H., 101
 HAESSENNE-PEREMANS N., 137
 HALKIN L.-E., 146, 153, 162
 Hanquet P., 48
 Hanse J., 134
 HANSOTTE G., 137, 145
 HANSSENS L., 66
 HARSIN P., 113, 116, 126, 131, 136, 139, 140, 141, 142, 147, 159, 168, 172, 177
 HASQUIN H., 102, 106, 148, 163, 168, 169
 HEIRWEGH J.-J., 148
 HELBIG H., 19, 49
 HELBIG J., 70
 HELIN E., 134, 135, 136, 138, 139, 147, 154
 HENAUX F., 15, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 43, 46, 47, 50, 73, 82, 162, 175
 HENAUX V., 32, 47
 *Henkart P.-J., 47
 Herremans M.-P., 152
 Heuse H., 119
 *Hoensbroech C., 15, 19, 21, 30, 31, 44
 HITLER A., 100
 Houart P., 133
 HUBERT E., 13, 54, 108, 119
 Hubrecht G., 28, 134
 Hunermann G., 133
 HUYBRECHT P., 121

- HYMANS L., 46
 Hymans P., 78
 *Jacqmin C., 111
 JANSON P., 74, 76, 78, 94
 Janssens J.-H., 45
 JARBINET G., 133, 152, 154, 155,
 156, 157, 158, 159
 JAURES J., 95, 114
 JENNISSSEN E., 90
 Joseph II, 149
 JOZIC D., 150
 Jourdan J.-B., 98, 142
 JUSTE T., 46, 55
 Koninckx C., 138
 Kuborn H., 33
 Kunel M., 76
 KUNTZIGER J., 62, 63, 64, 176
 KURTH G., 24, 53, 58, 60, 62, 69, 70,
 71, 72, 78, 79, 80, 81, 82, 94, 147,
 176
 LAHAYE L., 115, 125
 LAMARTINE A., 28
 Lambrechts C., 89
 LAMEERE E., 34
 Lebon L., 85
 LEBRUN A., 146
 LEBRUN P., 137, 139
 Lebrun P., 165
 LECLERE L., 87
 LECONTE L., 124
 LEE O., 12, 114
 LEFEBVRE G., 116, 119, 158, 172
 Lefèvre J., 168
 Le Grand de Reulandt M., 45
 Legros E., 79
 LEJEUNE J., 16, 28, 35, 46, 139, 140,
 141, 143, 156, 158, 159, 177
 Lejeune R., 168
 Lemarchand G., 148
 Lemoine R., 114, 116
 LEMONNIER C., 90
 LENOTRE G., 90
 LE ROY A., 39, 40, 63, 73, 85, 86
 *Lesoine A., 51
 LEWINSKI J.-S., 69, 115
 Linotte L., 75, 76
 Lonhienne M.-L., 146
 *Louis XIV, 134
 *Louis XVI, 22, 24
 MABILLE X., 134, 169
 MAGNETTE C., 125
 MAGNETTE F., 23, 90, 91, 98, 112,
 119, 126, 159
 MALLIEUX F., 90, 91
 Malou J., 51
 Manceau H., 134
 *Marat J.-P., 25, 72
 Marchal E., 115
 MARCHAL L., 152, 153, 154
 MARCHAL R., 146
 *Marx K., 69, 72, 127
 Materne G., 70
 MATHELOT A., 46
 MATHIEZ A., 87, 93, 95, 114
 Meunier J., 135
 MICHELET J., 28, 29
 MIGNET A., 28, 55
 MIGNON J., 76
 MILLARD E., 60, 87
 MINDER A., 149
 *Mirabeau H., 25
 Mirguet V., 69, 109
 MOKE H., 46
 Molière, 103
 Moreau R., 127
 Mortier R., 63, 148, 157
 MOUHIN J.-B., 49
 NAUTET G.-J., 49, 50, 58
 NAVEAU L., 61
 Nélod G., 134
 NEUJEAN X., 75
 NISSENNE J., 155
 NOEL D., 146
 Nothomb J.-B., 36
 Papeleux L., 148, 163, 167
 PAQUAY J., 115
 PAUCHEN M., 148
 Pavard C., 158
 PETIT G., 124, 125
 PERGAMENI C., 61, 92, 93, 102,
 128, 150, 176
 *Perpète Coster, 142
 PERROY E., 159
 Pesch L., 122
 PHILIPPE J., 133, 157, 158, 159,
 160

- Pie IX, 94
 Piepers N., 65
 *Piercot, 47
 PIOT C., 54, 62
 Piraux F., 108
 PIRENNE H., 24, 88, 89, 98, 102,
 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109,
 110, 112, 114, 115, 118, 119, 120, 122,
 125, 128, 137, 150, 153, 154, 172,
 176
 PIRENNE P., 102
 *Piret (Abbé de P.), 15, 125, 145
 Polain J., 85
 POLAIN M.-L., 27, 28, 33, 34, 35, 40,
 50, 85
 POLASKY J., 147, 148
 POLLET C., 53, 57, 61
 POSWICK E., 62, 83
 POULLET E., 66, 67, 68, 94
 POULLET P., 66, 68, 94, 168
 Primbault H., 84
 *Proudhon P., 127
 Puttemans A., 99
 PYCKE L., 24, 25
 QUINET E., 28
 Quoidbach Th., 84
 RAIN P., 101
 *Ransonnet J.-P., 47, 57
 *Raynal, 25
 RECHT P., 42, 103, 117, 118, 119, 120,
 121, 122, 123, 125, 127, 144, 153,
 167, 176
 RENAULT H., 72, 73, 74, 75
 RENOTTE P., 157, 158, 159
 *Reynier A., 47
 *Robert F., 98, 166, 167
 *Robespierre M., 25, 72, 87, 128, 164
 Roegiers J., 138
 *Rouget de Lisle C., 132
 ROUSSEAU F., 163, 168
 *Rousseau J.-J., 25, 58, 164
 *Rousseau P., 56
 RUWET J., 139, 168
 SAGE H., 12, 34, 68, 95
 Sagnac P., 118
 Schreuer J.-L., 50
 SCHREURS A., 151, 152, 156
 SCHREURS F., 151, 162
 Schuind G., 59
 SCHYRGES T., 65
 *Sedulius de Liège, 103
 SERVAIS L., 90
 SIMENON G., 115
 SIMON A., 145
 Smeyers J., 138
 SOBOUL A., 172
 SOILLE J., 134
 Soreil A., 160
 SOREL A., 95
 SOUGUENET L., 90
 STENGERS J., 37, 46, 48, 149, 152,
 153
 STERCKX A., 145
 Stevens C., 133, 134
 STIENNON J., 20, 88, 158, 168
 Surmont P., 37, 44
 TAINE H., 83, 84, 87
 TASSIER S., 24, 70, 108, 112, 113,
 114, 122, 128, 140, 157, 176
 Temmerman F., 86
 TERLINDEN C., 114, 124, 125
 Thibaut W., 76, 149
 Thielemans M.-R., 144
 THIERS A., 28, 55
 THIRY L., 133
 THOMASSIN L.-F., 65, 66
 Thys C., 51
 Thion C., 108
 Tits-Dieuaide M.-J., 138
 TOCQUEVILLE A., 28
 Traesenster J.-L., 44, 78
 TYCHON F., 45
 ULENS R., 115, 116
 UYTTEBROUCK A., 169
 Van Bemmelen E., 86
 VAN COMBRUGGE J., 155
 Vanden Bosch F., 65
 VAN DEN STEEN DE JEHAY X.,
 55
 Van Der Essen L., 108, 110, 163
 Van Emelen B., 124
 VAN KALKEN F., 102, 112, 113, 118,
 119, 176
 Van Leynseele H., 74
 Van Michel M., 157
 Van Molle P., 70, 75

- VAN SANTBERGEN R., 164, 165,
166, 167
Vecqueray A., 143
*Velbruck F., 164, 165
Vercamer C., 67, 86, 92
Vercauteren F., 39, 50, 62
Vercruysse J., 138
VERHAEGEN P., 93, 100, 109, 110,
111, 112, 113, 126, 129, 147, 153, 176
VERHAEREN E., 90
Verhulst A., 106
VERLINDEN A., 118
Vermeersch A., 147
Visschers A., 69
Voituron H., 89
VOLDERS J., 76
*Voltaire, 25, 58, 164
VON SYBEL J., 95
VOVELLE M., 148, 172
Warnotte M.-L., 76
WAUTERS A., 62
WILMOTTE M., 90
WOLFF M., 99, 100, 102
WOLFF J.-L., 23
WURTH J., 29, 30, 33
Yans M., 19, 164
Yernaux C., 143

Table des matières

<i>Remerciements</i>	7
<i>Abréviations</i>	8
<i>Introduction</i>	11
<i>Première partie</i>	
<i>Chapitre I: Bribes de souvenirs et prémices d'histoires, quelques jalons tracés. 1805-1830</i>	15
1) L.D.J.Dewez et J.N. de Villenfagne	16
2) D'autres littérateurs et historiens	21
3) Conclusion	25
<i>Chapitre II: Une Révolution tournée vers le passé. 1831-1865</i>	27
1) F. Henaux	29
a) F. Henaux ou la révolution conjugée au passé	29
b) Polain, Capitaine et quelques auteurs dans le sillage d'Henaux	33
2) E.-C. de Gerlache	35
3) A. Borgnet	39
4) La place de la Révolution liégeoise: des débuts difficiles	45
a) Dans la littérature historique	45
b) Au conseil communal de Liège	46

5) Deux témoignages importants	48
6) G.-J. Nautet	49
7) Conclusion	50

Chapitre III: L'émergence de la question sociale et l'historiographie révolutionnaire: les années difficiles. 1866-1914 53

1) J. Daris	58
2) Aux portes de l'orage	61
a) Les Papiers de Chestret	61
b) Le duel Francotte-Küntziger	62
c) Le Mémoire de Thomassin	65
3) E. et P. Pouillet ou l'histoire institutionnelle à son apogée	66
4) Le centenaire de la Révolution liégeoise: à l'heure de la hargne	69
a) Optique catholique: la fête de la trahison	70
b) Optique libérale: L'Ordre et la Liberté	72
c) La manifestation libérale du 20 octobre	75
d) Optique socialiste: une manifestation en faveur du suffrage universel	76
e) Frère-Orban contre J. Daris: le procès	78
5) G. Kurth	79
a) Le patriote belge	80
b) L'historien chrétien	81
6) L'historiographie catholique: d'autres noms pour un combat commun	82
7) L'historiographie libérale: les acquis d'une Révolution	85
8) La Révolution française, une Révolution amie?	87
a) Le Congrès wallon de 1905	88
b) Jemappes	89
c) Un cycle de conférences sur la Révolution	90
d) F. Foulon	92
e) C. Pergameni	92
9) Conclusion	94

Chapitre IV: La Révolution liégeoise et la question économique: les années décisives. 1915-1945 97

1) La Première Guerre mondiale et la Révolution liégeoise	99
2) H. Pirenne et l'approche économique-sociale	103
3) P. Verhaegen ou le sursaut réactionnaire	109
4) S. Tassier: épanouissement de l'historiographie libérale	112
5) I. Delatte et la vente des biens nationaux: sur les voies de Pirenne	114

6) La réhabilitation de la Révolution	118
a) Un retournement des valeurs	118
b) Pierre Recht	119
7) D'une guerre à l'autre	124
8) M. Bologne	126
9) Conclusion	128

Chapitre V: Une Révolution tournée vers l'avenir: vers une histoire totale de la Révolution liégeoise? De 1945 à nos jours 131

1) La Deuxième Guerre mondiale et la Révolution de 1789	132
2) L'apport de nouvelles méthodes de travail	135
3) P. Harsin	139
4) Les progrès de la réhabilitation de la Révolution	142
a) Au-delà des clivages traditionnels	142
b) Renouveau de l'historiographie de la Révolution brabançonne, assouplissement de l'historiographie de la Révolution liégeoise, après 1968	147
5) Tensions et conflits	151
a) La pression réunionniste	151
b) Une révolution d'abord liégeoise	156
6) Régionalisme et fédéralisme: réalités et nuances	161
a) Le débat hier et aujourd'hui	162
b) Dans la lignée de l'historiographie wallonne de la Révolution liégeoise, trois auteurs: G. de Froidcourt, M. Florkin, R. Van Santbergen	164
c) Les années 1970: l'heure de l'historiographie wallonne? ..	167
7) Les enjeux de l'historiographie non unitariste belge, des paradoxes au dilemme	169
8) Conclusion	171

<i>Conclusion générale</i>	175
----------------------------------	-----

<i>Orientation biographique</i>	179
---------------------------------------	-----

<i>Orientation bibliographique</i>	183
--	-----

<i>Index</i>	191
--------------------	-----

<i>Table des matières</i>	197
---------------------------------	-----

DANS LA MEME COLLECTION

Les préoccupations économiques et sociales des philosophes, littérateurs et artistes au XVIII^e siècle

1976, 273 pages + 6 pages d'ill., 450 FB

Bruxelles au XVIII^e siècle

1977, 160 pages + 9 pages d'ill., 345 FB

L'Europe et les révolutions (1770-1800)

1980, 210 pages, 585 FB

La noblesse belge au XVIII^e siècle

1982, 208 pages + 8 pages d'ill., 560 FB

Idéologies de la noblesse

1984, 148 pages, 495 FB

Une famille noble de hauts fonctionnaires: les Neny

1985, 128 pages, 395 FB

Le livre à Liège et à Bruxelles au XVIII^e siècle

1987, 168 pages, 750 FB

Unité et diversité de l'empire des Habsbourg à la fin du XVIII^e siècle

1988, 188 pages, 750 FB

Hors série

La tolérance civile

Ed. par Roland Crahay

1982, 224 pages, 375 FB

Les origines françaises de l'antimaçonnisme

Jacques Lemaire

1985, 120 pages, 350 FB

L'homme des lumières et la découverte de l'Autre

Ed. par Daniel Droixhe et Pol-P. Gossiaux

1985, 226 pages + illustrations, 610 FB

Morale et vertu

Ed. par Henri Plard

1986, 132 pages, 425 FB

Emmanuel de Croÿ (1718-1784). Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire au siècle des Lumières

Marie-Pierre Dion

1987, 352 pages, 1.250 FB

La Révolution liégeoise de 1789 s'inscrit dans le cadre des révolutions atlantiques.

Les approches à caractère historique ou littéraire dont elle fut l'objet aux XIX^e et XX^e siècles en Belgique, sont révélatrices de la manière dont l'histoire est construite par l'historien, et de la nature des sociétés dans lesquelles elle s'élabore. Entre 1805 et 1988, la Révolution liégeoise est un matériau qui a évolué, et l'auteur a cherché à comprendre cette évolution.

Dès lors, fruit d'un long travail universitaire, cet ouvrage fait le point sur l'historiographie révolutionnaire en Belgique, à l'heure du Bicentenaire des révolutions.

Fresque grandiose qui ouvre la voie à l'époque contemporaine, et source d'innombrables querelles, la Révolution de 1789 n'a cessé d'interpeller la conscience des hommes, et l'effort de chaque historien pour la condamner, la défendre, ou l'expliquer, est justement celui de l'esprit en mouvement qui donne sa qualité suprême à l'aventure humaine.

Il s'agit d'en apprécier toutes les conséquences, pour mieux concevoir notre relation avec le passé, et notre conduite face au souvenir et à son trajet dans la mémoire.

ISBN 2-8004-0973-8



Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mises en ligne par les Bibliothèques. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici. Pour les œuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. *Gratuité*

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. *Buts poursuivis*

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (editions@admin.ulb.ac.be).

6. *Citation*

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. *Liens profonds*

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. *Sous format électronique*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. *Sur support papier*

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. *Références*

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.